



**HAL**  
open science

# Le projet individuel des adolescents placés en foyer de la protection de l'enfance : entre l'idéal d'une collaboration avec les éducateurs et les injonctions liées aux enjeux de la majorité civile

Frédéric Hévin

## ► To cite this version:

Frédéric Hévin. Le projet individuel des adolescents placés en foyer de la protection de l'enfance : entre l'idéal d'une collaboration avec les éducateurs et les injonctions liées aux enjeux de la majorité civile. Education. 2020. dumas-03264555

**HAL Id: dumas-03264555**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03264555>**

Submitted on 18 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HEVIN Frederic

Numéro Etudiant : E006287J

Master 2 de Sciences de l'Education

Parcours Politiques d'Education et de la formation

Promotion : 2019/2020



**UE45**

**Mémoire**

Enseignant : François Burban

**Titre** : Le projet individuel des adolescents placés en foyer de la protection de l'enfance : entre l'idéal d'une collaboration avec les éducateurs et les injonctions liées aux enjeux de la majorité civile.

## Résumé (Français)

La problématique de cette recherche fut basée sur la notion de projet et son utilisation dans un foyer d'adolescents de la protection de l'enfance. Succinctement, il semble que les éducateurs se retrouvent tiraillés entre deux impératifs. Un premier impératif ayant une dimension individuelle : celui d'élaborer, pour les jeunes qu'ils accompagnent, un projet individuel auquel ces derniers adhèrent car issu d'eux-mêmes. Un deuxième impératif à dimension globale : celui de concorder ce même projet aux contraintes liées aux enjeux de la majorité civile et, à travers elle, à l'injonction d'insertion.

Le terrain d'investigation choisi fut le foyer d'adolescents Ty Ar Vugale. Situé à Nantes, ce foyer accueille en moyen séjour des adolescents, garçons et filles, âgés de seize à dix-huit ans et placés car considérés comme étant en danger selon l'article 375 du code civil. Des entretiens semi-directifs auprès d'éducateurs spécialisés y travaillant ont été réalisés. Suite à une analyse thématique de ces derniers, il semble que pour maximiser l'équilibre entre les deux impératifs précités, les éducateurs spécialisés détiennent quelques possibilités d'actions, quelques marges de « pouvoir » que cette étude a tenté d'énumérer. Par ces résultats, il s'est profilé la silhouette d'un « système d'action concret » basé sur ce qui a été appelé une collaboration conflictuelle.

Mots clés : projet, adolescents, protection de l'enfance, éducation spécialisée, majorité civile, Contrat Jeune Majeur

## Résumé (Anglais)

The present work focuses on the notion of Project and especially how to use it in the context of child welfare. Briefly, it seems that educators are torn between two main aims: The first aim is based on an individual dimension: to design an individual project for the youths they follow. This one must be planned together with the youths themselves to ensure their agreement. The second aim is based on a global dimension: to fit the individual project within the constraints of civil majority and especially insertion orders

The field of investigation was Ty Ar Vugale youth shelter. Located in Nantes this shelter hosts, for medium-term, adolescents, boys and girls, between the ages of sixteen and eighteen and hosted because they are considered to be in danger under Article 375 of the Civil Code. Semi-structured interviews with specialized educators working at Ty Ar Vugale were carried out. Based on a thematic analysis it appears that, in order to optimize the balance between the two aforementioned aims, educators have some possibilities of actions, some margins of «power», that the present study attempted to list. Through these results, a “concrete system of action” was drafted based on what has been called conflictual collaboration.

## Sommaire

Introduction .....	1
PREMIERE PARTIE : Un projet de recherche ayant pour fondement la notion de « projet ».....	2
I) La protection de l'enfance .....	2
a) Une présentation.....	2
b) L'organisation .....	3
c) Une individualisation et une diversification des prises en charge .....	5
II) Généralisation de l'utilisation du Projet dans la protection de l'enfance .....	6
a) L'outil spécifique de cette volonté d'individualisation des prises en charge. ....	6
b) Les différentes formes de projet en lien avec son évolution historique .....	7
c) La double opposition inhérente à tout projet.....	8
d) Les niveaux de projet dans le travail social.....	9
III) L'autonomie comme principal objectif .....	10
a) Un lien avec la notion de projet.....	10
b) Une notion difficilement appréhendable car pluri-forme .....	10
IV) Le travail social : entre le respect de la volonté individuelle et un rôle implicite de contrôle social. 13	
a) L'Enfant en tant que mineur civil : un acteur vulnérable soumis au contrôle de l'adulte .....	13
b) La position particulière des travailleurs sociaux .....	14
V) Le métier d'éducateur spécialisé en toute complexité.....	15
a) Des savoirs d'actions et un travail mental.....	15
b) Une mise en lien avec le concept d'analyse stratégique.....	17
VI) Vers une problématique ! .....	19
VII) La recherche empirique .....	20
a) Un terrain de recherche : le foyer d'adolescent Ty Ar Vugale (Envol 44).....	20
b) Une approche qualitative.....	22
c) Une collecte de données par entretiens semi-directifs.....	23

d) L'analyse thématique .....	23
e) Mise en contexte.....	24
 DEUXIEME PARTIE : Analyse et interprétation des données. ....	 25
I) Représentations des éducateurs sur la notion de projet et celle d'autonomie.....	25
a) Le projet individuel dans un idéal .....	25
b) Le projet d'établissement et le projet de service .....	27
c) Un lien entre les différentes formes de projets .....	27
d) Les représentations sur la notion d'autonomie .....	28
 II) Les contraintes imposées dans la mise en œuvre des projets individuels et les difficultés qui en découlent .....	 29
a) La Majorité civile : une contrainte temporelle. ....	29
Une majorité civile génératrice d'appréhensions .....	29
Des appréhensions confortées par les récentes statistiques .....	30
b) Le Contrat Jeune Majeur (CJM) : une poursuite d'accompagnement sélective. ....	31
Ce qu'en disent les éducateurs ! .....	31
Une représentation reflétant une réalité nationale. ....	33
c) Une injonction au projet d'insertion en répercussion.....	34
d) Une discordance entre les jeunes et les éducateurs pour conséquence.....	35
 III) Les dérives potentielles dans l'accompagnement.....	 36
a) Des projets clés en main à défaut de projets sur-mesure .....	36
b) Des projets portés « à bout de bras » par les éducateurs .....	37
 IV) Les possibilités d'action des éducateurs spécialisés.....	 38
a) Le quotidien et le travail d'équipe comme support .....	38
b) La stratégie du compromis .....	39
c) L'expérimentation avec une prise de risques proportionnée. ....	40
d) Le deuil de la fin de prise en charge idéale .....	41
 V) En dernier ressort ! .....	 42
a) Des conditions sine qua non .....	42
b) Des sorties sèches.....	42
c) Composer avec les ressentis .....	43

VI)	Le travail partenarial et le travail avec les familles.....	44
a)	Le partenariat avec l'Aide Sociale à l'Enfance .....	44
b)	Un pouvoir implicite sur l'obtention des CJM.....	45
c)	Le travail avec les familles.....	45
VII)	Des éléments de comparaison avec le service Haji.....	46
a)	Une brève présentation du service Haji.....	46
b)	Un accompagnement ayant également l'autonomie comme principal objectif.....	47
c)	La procédure d'admission .....	48
d)	Des jeunes en demande d'accompagnement .....	48
e)	Un accompagnement sans collectif qui favorise l'accompagnement personnalisé .....	49
VIII)	Vers une collaboration conflictuelle.....	50
a)	Un aperçu sur les possibilités d'actions des jeunes .....	50
b)	Une opposition à proscrire ?.....	50
c)	La coopération n'est pas l'antonyme du conflit .....	52
IX)	Synthèse des résultats de la recherche sous le regard d'une « analyse stratégique » .....	53
a)	D'un postulat de recherche à une problématique .....	53
b)	La représentation des éducateurs sur les notions centrales de l'étude.....	54
c)	Les « zones d'incertitudes » .....	55
d)	Ce qui pose problème !.....	56
e)	Des professionnels tiraillés entre deux impératifs.....	56
f)	Les marges de « pouvoirs » des éducateurs.....	57
g)	Des sorties sèches représentant les limites de l'accompagnement .....	58
h)	La silhouette d'un « système d'action concret » basé sur une « collaboration conflictuelle »..	58
	Conclusion.....	60
	Références bibliographiques .....	62
	Ouvrages et articles .....	62
	Rapports .....	66
	Documents internes à Envol44.....	66
	Annexe1: La grille d'entretien à destination des éducateurs spécialisés.....	67

Annexe 2 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Leslie le 10 février 2020.....	68
Annexe 3 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Samantha le 12 février 2020.....	83
Annexe 4 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Boris le 16 février 2020.....	98
Annexe 5 : Retranscriptions de l'entretien réalisé avec Aurélie le 18 février 2020.....	111
Annexe 6 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Pierre le 26 février 2020.....	128
Annexe 7 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Gérard le 28 février 2020.....	143
Annexe 8 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Alexis le 4 mars 2020.....	159
Annexe 9 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Sofiane le 4 mars 2020.....	176
Annexe 10 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Yves le 9 mars 2020.....	190
Annexe 11 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Ivan le 13 mars 2020.....	207
Annexe 12 : Illustration du travail d'analyse thématique.....	227



## Introduction

La notion de projet est fréquemment utilisée dans le champ du travail social et notamment dans celui de la protection de l'enfance. Cette notion reste néanmoins difficilement appréhendable que ce soit dans sa dimension conceptuelle ou dans sa dimension opérationnelle. L'objectif de ce travail de recherche n'est pas de faire une présentation exhaustive de toutes les facettes du concept de projet car il serait trop ambitieux de vouloir par celui-ci résumer la diversité et la complexité de cette notion. Cette étude a néanmoins, dans un premier temps, l'aspiration d'en délimiter les contours et d'en éclairer certains aspects par le biais d'une exploration de la littérature. Cette étude tente ensuite d'apporter un aperçu plus opérationnel à cette notion. Pour cela, elle part du postulat que l'utilisation du projet en protection de l'enfance répondrait d'une part à un effort d'autonomisation des jeunes usagers ainsi qu'au respect de leur volonté individuelle (Rullac, S. 2010) ; et d'autre part à une volonté collective et implicite de contrôle social dans un but de cohésion sociale (Petiau, A. et Pourtau, L. 2012). Suite à ces éléments, l'hypothèse est émise que chaque acteur de la protection de l'enfance, considérée ici comme une organisation à projet, serait tiraillé entre les deux extrémités de cet axe ; et donc à la recherche d'un équilibre : Dès lors, dans quelles mesures et à quelles conditions, les éducateurs spécialisés intègrent-ils l'interrelation entre les dimensions individuelles et les dimensions collectives inhérentes à l'utilisation du projet dans leur accompagnement auprès des jeunes accueillis en foyer de la protection de l'enfance ?

Le terrain choisi pour cette recherche est le foyer d'adolescents Ty Ar Vugale. Situé à Nantes, ce foyer accueille en moyen séjour des adolescents, garçons et filles, âgés de 16 à 18 ans, placés car considérés comme étant en danger selon l'article 375 du code civil. Des entretiens réalisés auprès d'éducateurs spécialisés ont permis de recueillir des données qualitatives qui ont été soumises à une analyse thématique. Le fruit de celle-ci a eu l'avantage de sortir de l'ombre plusieurs éléments de réponses aux interrogations soulevées.

## **PREMIERE PARTIE : Un projet de recherche ayant pour fondement la notion de « projet ».**

### **I) La protection de l'enfance**

Cette partie tentera d'exposer le cadre général du dispositif de la protection de l'enfance dans lequel la thématique de cette recherche est intégrée et encadrée.

#### **a) Une présentation.**

La Protection de l'Enfance désigne d'une part les différentes législations et réglementations qui ont pour objet de prévenir les dangers auxquels un mineur peut être confronté ; ou le cas échéant de le protéger et de réprimer les infractions commises à son encontre. D'autre part, la protection de l'enfance désigne également l'organisation administrative et judiciaire ainsi que les diverses institutions intervenant dans ce cadre (Creoff, 1995).

L'article 1 de la loi du 5 mars 2007 reformant la Protection de l'Enfance stipule que la mission de cette dernière est « *de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer le cas échéant, une prise en charge partielle ou totale du mineur* ». (Löchen, 2010, p.160).

Tous les enfants n'ayant pas atteint l'âge de la majorité civile (18 ans) et considérés en situation de risques ou de danger sont concernés par ce dispositif et ceci sans distinction de nationalité. Sous certaines conditions, cette protection peut perdurer jusqu'à l'âge de 21 ans. (Löchen, 2010)

Le dispositif de la protection de l'enfance repose particulièrement sur deux notions subalternes : la notion de danger et celle d'intérêt supérieur de l'enfant. En effet, l'ingérence de l'autorité publique dans la vie privée des familles se conçoit et se cautionne par la défense et la sauvegarde de l'intérêt supérieur de l'enfant. Cette notion a été instaurée par la convention des nations unies relatives aux droits de l'enfant de 1989. De cette origine

internationale, cette notion a été reprise par de nombreuses législations nationales sans pour autant avoir de définition précise (Creoff, 1995).

Néanmoins dans la législation française, cette notion d'intérêt supérieur de l'enfant s'articule avec la notion de danger. Ainsi pour qu'une mesure de protection soit mise en place, « *la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur devront être en danger ou risquer de l'être ou les conditions de son éducation ou développement physique, affectif, intellectuel et social, devront être gravement compromises* » ; ceci selon l'article 375 du code civil et l'article L.221-1 du Code de l'action sociale et de la famille.

## **b) L'organisation**

Dans ses grandes lignes, la Protection de l'enfance s'organise de la façon suivante.

### - Recueil de l'information

Tout d'abord, depuis la loi du 10 juillet 1989 dite loi Dorlhac « relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance » ; et selon l'article L.2226-3 du CASF, dans sa version issue de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, le président du conseil départemental a la charge « *du recueil, du traitement et de l'évaluation, à tout moment et quelle qu'en soit l'origine, des informations préoccupantes relatives aux mineurs en danger ou qui risquent de l'être* ». De surcroît, le recueil, le traitement et l'évaluation de ces informations doivent être centralisés au sein d'une cellule départementale unique.

Ces informations peuvent, à titre d'exemple, provenir du numéro national 119 géré par la SNATED (Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger) ; d'administrations telles que l'Education Nationale ou celles en lien avec la santé ; ou bien encore des travailleurs sociaux se trouvant préalablement en contact avec les enfants concernés.

### - L'évaluation

Sous la responsabilité du président du Conseil Départemental, cette évaluation consiste à déterminer le risque de danger, ainsi que la possibilité de collaboration avec la famille

concernée ; et par la suite s'il y a nécessité ou non d'une mesure de protection qu'elle soit administrative ou judiciaire.

Cette évaluation est effectuée par divers travailleurs sociaux et repose en pratique sur une méthodologie pluridisciplinaire. Cette méthodologie serait néanmoins peu formalisée notamment en ce qui concerne les échéances acceptables et les obligations de contenu (Penaud & co, 2013).

#### - Les types d'interventions

Si à la suite de l'évaluation, le danger ou le risque de danger est avéré, les familles peuvent être sujettes à plusieurs types d'interventions telles que :

Des aides financières ou des aides à domicile effectuées par un-e Technicien-ne d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) ;

Des mesures éducatives telles que l'Aide Educative à Domicile (AED) si la mesure est administrative ou l'Aide Educative en Milieu Ouvert (AEMO) si celle-ci est judiciaire ;

Le placement de l'enfant par une mesure administrative ou judiciaire ; à temps plein ou partiel. (Penaud & co, 2013).

#### - Le principe de subsidiarité

Depuis le décret n°59-100 du 7 janvier 1959 relatif à la protection sociale de l'enfance en danger, l'organisation de la protection de l'enfance s'articule autour de deux pôles : le pôle de la prévention et la protection sociale (ou administrative) et le pôle de la protection judiciaire.

En premier lieu, l'intervention sociale doit être subsidiaire par rapport à la solidarité familiale. Par cela, il faut entendre que ce n'est qu'en cas d'incapacité avérée des parents à assurer leurs responsabilités éducatives, ceci malgré les sollicitations potentielles de personnes constituant leur environnement, qu'une intervention sociale auprès de leur famille ne peut être mise en place (Article L.112.3 du CASF et article L-223-1 du CASF).

En second lieu, l'intervention judiciaire doit être subsidiaire par rapport à la protection sociale. Par ce principe, ce qui prédestine l'intervention du juge des enfants n'est pas le

danger repéré en lui-même mais le refus ou l'incapacité des parents à coopérer avec les services sociaux rendant impossible toute mise en œuvre de l'intervention sociale (Article L226-4 du CASF).

Toutefois, exception à la règle, en cas de danger grave et immédiat, le président du conseil départemental « *avise sans délai le procureur de la République aux fins de saisine du juge des enfants* » sans avoir l'obligation au préalable de tenter de mettre en œuvre des mesures administratives (Loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant)

### **c) Une individualisation et une diversification des prises en charge**

Les années 1990 se caractérisent par une volonté croissante des pouvoirs publics d'individualiser et, par conséquent, de diversifier les interventions auprès des enfants pris en charge par la protection de l'enfance ; et pour cela d'accroître les alternatives possibles entre le maintien au domicile et le placement en dehors de la famille. (Löchen, 2010)

Cette volonté se poursuit dans les années 2000 notamment par le biais de la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ; ainsi que celle du 5 mars 2007 reformant la protection de l'enfance. En effet, la première, par ses dispositions, renforce le droit des usagers et leur participation notamment par l'utilisation de la contractualisation. La deuxième quant à elle offre et/ou entérine une plus large palette d'aides éducatives telles que, à titre d'exemples, les accueils spécialisés, les accueils de jour, les accueils modulables et les accueils exceptionnels ou périodiques.

Par la suite, il a été promulgué, le 14 mars 2016, une loi non pas intitulée « loi relative à la protection de l'enfance » mais bien « loi relative à la protection de l'enfant ». Ceci caractérise la poursuite d'une individualisation des prises en charge des enfants et la recherche, au cas par cas, de solutions spécifiques à leurs besoins fondamentaux ; tout en sécurisant leur parcours sur le long terme (Verdier et Daadouch. 2018).

## II) Généralisation de l'utilisation du Projet dans la protection de l'enfance

### a) L'outil spécifique de cette volonté d'individualisation des prises en charge.

Initiée par la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées datant de 1975 qui instaurait pour ce public un projet d'accompagnement, la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale étend cette obligation aux établissements dépendant de la Protection de l'Enfance. Par cette loi, ces établissements doivent veiller, vis-à-vis des enfants pris en charge, à leur « *participation directe ou avec l'aide de (leur) représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui (les) concerne* ».

De surcroît, cette loi institue l'élaboration pour chaque institution d'un projet d'établissement et/ou de service « *qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement* ».

Cette application est affirmée par la loi du 5 mars 2007 reformant la protection de l'enfance puis complétée par celle du 16 mars 2016 relative à la protection de l'enfant. Ces lois instaurent, entre autre, la mise en place du Projet Pour l'Enfant (PPE). Cet outil établi par les services départementaux et les titulaires de l'autorité parentale, formalise les objectifs, les moyens et les délais de la prise en charge. Cette initiative confirme la place centrale de l'enfant dans son accompagnement tout en prenant en compte le droit des parents.

La loi de 2016 régit la méthode et le contenu du PPE et institue que ce dernier doit s'articuler avec les autres documents établis par les établissements d'accueils (ex : Documents Individuels de Prise en Charge (DIPC) ou les contrats de séjours) mais tout en restant le document global de référence sur toute la durée des mesures de protection.

Le Projet est donc devenu une notion fondamentale dans le dispositif de la protection de l'enfance et plus largement dans le travail social. Ainsi, « *véritable clé de voûte, il a installé l'individu comme référence première s'imposant en collectif. En cela, il est apparu comme un facteur d'individualisation* ». (Paul. 2002, p.57). De plus, par cette généralisation de

l'utilisation du projet, l'usager n'est plus seulement appréhendé par le prisme de ses difficultés et incapacités mais également par celui de ses ressources et capacités.

## **b) Les différentes formes de projet en lien avec son évolution historique**

Le projet peut se définir comme étant « *une anticipation opératoire, individuelle ou collective d'un avenir désiré* » (Boutinet, 2012, p.70).

Il existe plusieurs types de projet en lien avec son évolution historique (Boutinet, 2012).

Tout d'abord apparue à la Renaissance, la notion de projet fut utilisée pour la première fois dans le domaine architecturale. De type technique, le projet avait pour but de rationaliser la construction en y séparant la conception de d'exécution.

Au XVIIIème siècle, à l'époque des Lumières, le projet devient sociétal. Dans une dimension collective, les hommes se détachent de la religion, s'attachent à la République et s'instituent ainsi agents de leur propre histoire.

Par la suite, l'idéalisme allemand du XIXème siècle fait apparaître le projet existentiel dont l'objectif est d'optimiser l'interaction entre, ce que Jean-Pierre Boutinet (2012) appelle en citant Fichte, « le Moi et le Non-Moi » ; c'est à dire entre l'individu, en tant qu'entité unique, et son environnement.

A partir des années 1970, le projet individuel s'est largement popularisé ; devenant le symbole d'une époque postmoderne où « *les grands ensembles sociaux sont en panne de légitimité et de perspectives* » (Boutinet, 2012, p. 343), où la primauté est donnée à l'individuel et où chacun est invité à échafauder lui-même son propre avenir.

Ainsi, le projet serait une réponse pluri-forme aux contraintes de notre société postindustrielle et hypermoderne. Ces contraintes seraient représentées d'une part par une bureaucratie écrasante de réglementations et de codifications ; et d'autre part par une nécessité d'ajustements aux innovations permanentes et aux changements continuels. Face à celles-ci, le projet permettrait à chaque individu de s'adapter voire de se libérer de ces contraintes (Boutinet, 2012).

Ceci est sans compter que notre société postindustrielle et hypermoderne serait caractérisée par un éclatement des identités individuelles et collectives. Hors, une trop grande diversité d'individualités au sein d'une société peut déstabiliser la cohésion sociale. Les règles et les valeurs communes peuvent se montrer dès lors inefficaces pour cadrer les désirs individuels. Des conflits entre individus et même entre groupe peuvent apparaître. Cette altération de la cohésion sociale est nommée anomie par Emile Durkheim (1893). Le projet détiendrait, face à cela et particulièrement dans sa forme sociétale, la capacité d'homogénéiser le collectif et de recréer/maintenir du lien social (Boutinet, 2012).

### **c) La double opposition inhérente à tout projet**

A travers ces divers éléments, une double opposition semble inhérente à la notion de projet. Premièrement, il existerait donc des projets avec une temporalité identifiable, avec un début et une fin définis (tel que le projet technique) ; et d'autres projets avec une temporalité plus abstraite, s'inscrivant dans la quête d'un idéal incluant un processus continu de recommencement (ex : le projet existentiel). Deuxièmement, il existerait des projets concernant des acteurs individuels (ex : le projet individuel) et d'autres projets qui concerneraient des entités collectives, des institutions, des organisations (ex : le projet sociétal). Il semble que cette double opposition soit, d'une manière ou d'une autre, présente dans tout projet ; et amène à interroger dans chaque projet la relation entre les individus et leur environnement social ; ainsi que la relation entre le processus et la finalité (Boutinet, 2014).

Le projet serait, par conséquent, l'outil favorisé de notre monde constitué de réseaux ; où la vie sociétale se compose de connexions à des groupes variés et répartis aussi bien dans l'espace que dans le temps. Un monde qui, pour ces raisons, est qualifié de connexionniste et qui pour son bon fonctionnement amène au développement des cités par projets (Boltansky & Chiapellio, 1999)



## d) Les niveaux de projet dans le travail social.

Allant dans le sens des idées susnommées, il semble exister dans le travail social une interrelation entre le projet individuel et le projet collectif. En d'autres termes, l'efficacité de tout projet découlerait de la prise en compte de quatre niveaux différents énumérés ci-dessous (Ladsous, 1998).

Le niveau personnel est celui de la personne à laquelle le projet est destiné. Le projet se basera sur son désir, ses capacités, ses difficultés. Il prendra appui sur son histoire et, pour que le projet aboutisse, cette personne doit se l'approprier.

Le niveau professionnel est celui des travailleurs sociaux qui accompagnent cette personne dans la conduite de ce projet. Pour que le projet aboutisse, ces professionnels doivent adhérer aux objectifs fixés.

Le niveau institutionnel représente le cadre dans lequel va se réaliser le projet. Ce cadre offre des repères, des moyens, des sécurités et facilite l'action par son organisation.

Le niveau global correspond au projet sociétal. En effet, pour réussir, aucun projet individuel ne peut être en contradiction majeure avec le projet de la société dans laquelle il évolue ; tout projet individuel se doit à minima d'être un projet citoyen.

Cette classification de niveaux de projet proposée va de pair avec celle proposée par Jacques Danancier (2004), pour qui, le projet dans les établissements ou services sociaux et médico-sociaux, s'articule sous quatre formes :

Le projet institutionnel ; également appelé projet associatif : Il a pour intérêt de donner des repères larges quant aux principes, aux valeurs et aux moyens d'interventions d'une institution.

Le projet d'établissement ou de service : Plus précis et localisé que le projet institutionnel, il fixe les missions de l'établissement dans un cadre réglementaire notamment en ce qui concerne l'admission des usagers, les moyens mis en œuvre pour un accompagnement et son évaluation.

Le projet pédagogique : Il spécifie les modalités d'un enseignement ou d'un accompagnement (exemple : les approches privilégiées, l'organisation du quotidien, le parcours-type d'un usager durant cet enseignement ou cet accompagnement...)

Le projet individualisé : Ce projet est en quelque sorte la concrétisation des projets précédents au niveau individuel, par conséquent au niveau d'un usager.

Faisant écho aux idées de Jacques Ladsous, pour Jacques Danancier, il est également primordial que soit préservée une cohérence entre chacune des formes de projet. A titre d'exemple, il serait discordant que les modalités d'accompagnement individuel soient incompatibles aux valeurs et aux principes définis par le cadre institutionnel.

### **III) L'autonomie comme principal objectif**

#### **a) Un lien avec la notion de projet**

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale introduit dans l'article L.116-1 le concept d'autonomie comme l'un des objectifs prioritaires du travail social et médico-social. Les représentations de la notion d'autonomie des travailleurs sociaux se rattacheront à la responsabilité de la personne, à son indépendance, à l'intégration des règles et des lois, à ses capacités et à ses compétences. (Petiau, A. & Pourtou, L. 2012)

Par ailleurs, pour accompagner les personnes vers leur autonomie, les travailleurs sociaux favorisent leur participation consentante dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet auquel ils adhèrent car issu d'eux-mêmes. (Rullac, S. 2010).

#### **b) Une notion difficilement appréhendable car pluri-forme**

L'autonomie vient du grec : *auto* : soi-même et *nomoi* : lois. Par sa racine étymologique, l'autonomie désigne la capacité à se gouverner soi-même. Selon Emmanuel Kant (1785 cité par Appay, B. 2012), l'autonomie est un droit pour l'individu d'être son propre législateur en matière de règles, de lois et de morale mais à la condition où celles-ci soient déterminées par

la raison et répondent à l'impératif catégorique d'universalité. Etant convaincu que les êtres humains ont une égale capacité morale et une égale dignité, Emmanuel Kant encourage chaque individu à penser par lui-même pour ne pas être dirigé par un autre. En contrepartie, chaque individu doit néanmoins faire un usage public de sa raison et partager ce savoir acquis avec le reste de l'humanité. Par le biais de l'action et de la réflexion, l'autonomie permettrait à chaque individu d'interroger et de trouver sa place dans le monde tout en lui donnant un sens.

Introduit par cette approche philosophique, le concept d'autonomie reste néanmoins une notion difficilement appréhendable et dont le sens varie selon le contexte (Spear, J. H. & Kulbok, P. 2004). Ceci s'explique notamment par le fait que l'autonomie est une idée plurielle qui ne peut se concevoir qu'en prenant en compte sa diversité de formes et de dynamiques.

En guise d'exemples, Sofiane Haber (2009) définit l'autonomie existentielle comme la capacité d'assurer seul la réponse à ses besoins élémentaires. L'individu existentiellement autonome accomplira les actes essentiels de sa vie quotidienne en se dispensant de l'aide d'autrui et de tout type de tutelle.

Marie-Agnès Hoffmans-Gosset (2006) isole, quant à elle, trois dimensions à l'autonomie : la dimension intellectuelle, la dimension psychologique et la dimension relationnelle.

L'autonomie intellectuelle interroge le rapport complexe de l'homme à la liberté. En effet, être autonome consiste à tendre vers la liberté d'être soi-même néanmoins celle-ci n'est pas absolue. La lucidité doit y être incluse. Afin de combiner liberté et lucidité, un individu autonome assimile tout d'abord une Loi et les obligations qu'elle comporte. Il la transpose ensuite à son vécu et à sa réalité. Enfin, l'individu sera libre d'adhérer ou de transgresser cette Loi mais, étant intellectuellement autonome, il agira en fonction de sa raison et de sa personnalité.

De son côté, l'autonomie psychologique développe la conscience de soi. L'être autonome, en tant que personne singulière, ne pense pas et n'agit pas par mimétisme. Il a non seulement conscience de son identité mais, de plus, il la renforce en la confrontant aux autres par la prise en compte des représentations qu'autrui lui renvoie à son sujet. Par cette conscience de lui-même, l'individu psychologiquement autonome détient la capacité de s'engager en tant que sujet dans ses prises de décisions et dans ses actes. Il devient ainsi un être responsable.

Cette forme d'autonomie peut se concilier à l'autonomie psychique. D'après Sébastien Dupont (2010), lui-même inspiré par Donald Winnicott, la finalité de cette autonomie est de forger la capacité d'être seul en présence d'autrui. Par cela, il faut entendre la disposition à penser, à décider par soi-même sans se sentir submergé par la présence des autres. Bien au contraire, l'autonomie psychique invite à en tirer parti.

Enfin, en tant que troisième et dernière forme, Marie-Agnès Hoffmans-Gosset isole l'autonomie relationnelle (ou affective). Cette forme d'autonomie soulève l'ambivalence entre la résolution d'un individu à devenir autonome et son besoin d'être protégé voire parfois de se reposer sur quelqu'un. En effet, un individu relationnellement (ou affectivement) autonome aura, à moindre peine, la possibilité de vivre et d'évoluer sans rechercher la bénédiction, l'affection ou la protection d'autrui, que ce soit un parent ou un ami. Cette notion d'autonomie semble donc intimement liée à la notion d'indépendance. Ce lien est néanmoins plus complexe qu'il n'y paraît car Reynald Brizais (2009) déconseille de tomber dans la dérive de nier notre nécessité à tous, de dépendre de quelqu'un ou de quelque chose, même éphémèrement, à un moment ou un autre. Cette impossibilité pour tout individu de devenir totalement indépendant serait même la justification de toute organisation sociale. Ainsi, même si travailler à rendre indépendant revient bien à autonomiser (Brizais, R. 1987), l'autonomie d'un individu conserve un lien direct avec l'environnement social dans lequel il évolue et se définirait plus précisément comme la capacité « à gérer ses dépendances » (Brizais, R. 2009, paragr 1). Cette perception de l'autonomie est proche de celle de Brigitte Bouquet (2006) qui détermine l'autonomie comme l'autogestion harmonieuse des entrelacements de dépendances individuelles et collectives où chacun peut successivement être aidant ou aidé en fonction des besoins de chacun.

Dès lors, l'autonomie se révèle être un processus holistique dans lequel l'individu est à considérer comme un tout complexe faisant partie intégrante d'un tout plus grand (Spear, J. H & Kulbok, P. 2004). Angyal (1965 cité par Spear, J. H & Kulbok, P. 2004) prétend par ailleurs que tous les comportements humains impliquent une lutte pour la coexistence de l'autonomie et de l'homonomie. Alors que l'autonomie s'apparenterait à l'indépendance et à l'individualité, l'homonomie se caractériserait, pour sa part, comme l'inclination de l'homme à faire partie d'un tout plus large tel que la famille ou la communauté. Par conséquent, la quête de toute autonomie individuelle ne peut être dissociée du fonctionnement d'un groupe ou de la société dans son ensemble.

La catégorisation de Marie-Agnès Hoffmans-Gosset concernant la notion d'autonomie s'accorde avec celle d'Hervé Caudron (2001, cité par Kazmierczak, 2012). Ce dernier y ajoute néanmoins des formes supplémentaires : l'autonomie matérielle, l'autonomie spatio-temporelle, l'autonomie langagière, l'autonomie dans l'organisation du travail et l'autonomie morale.

En complément, il existerait une autre classification de l'autonomie, celle de Pierre Vendryes, médecin et professeur de physiologie théorique, qui dans son ouvrage l'« Autonomie du Vivant » paru en 1981 hiérarchise cette notion de la manière suivante : l'autonomie métabolique, l'autonomie motrice et l'autonomie mentale.

Dans le cadre de cette étude, l'autonomie mentale mérite une attention particulière sachant qu'elle se traduirait chez chaque individu par une prise de conscience de l'avenir ; et de son éventuelle capacité à en faire évoluer les possibilités par une anticipation opérationnelle séparant le réel de l'imaginaire (Danancier, 2004). Par cela, l'autonomie est en lien étroit avec la notion de projet qui, pour rappel se définit comme étant « *une anticipation opératoire, individuelle ou collective d'un avenir désiré* » (Boutinet, 2012, p.70).

#### **IV) Le travail social : entre le respect de la volonté individuelle et un rôle implicite de contrôle social.**

##### **a) L'Enfant en tant que mineur civil : un acteur vulnérable soumis au contrôle de l'adulte**

La minorité civile est un statut juridique de toute personne en France n'ayant pas encore l'âge de 18 ans. Par ce statut, ces personnes ne peuvent être considérées comme totalement responsables de leurs actes. La minorité civile est donc un état institué par souci de protection afin d'éviter pour les personnes concernées tout éventuel abus du fait de leurs éventuelles méconnaissances notamment en ce qui concerne leurs droits (Article 388 du code civil).

Julie Delalande (2014) décrit l'enfant, dans son statut de mineur civil, comme un être capable d'initiative et de pensée. A ce titre, celui-ci peut être acteur de son projet visant à l'acquisition de son autonomie. Cet enfant-acteur reste pour autant une personne non accomplie d'un point

de vue morale, physique et psychique. Il est donc protégé socialement mais également (comme exprimé plus haut) juridiquement par les adultes qui en ont la responsabilité. De ce fait, son pouvoir d'agir est soumis à l'autorisation de ces derniers et sa relation à l'autonomie sera déterminée par la représentation que ces adultes ont de lui et de son intégration dans la société.

Le développement optimal de l'autonomie chez l'enfant résiderait dans une conciliation entre le contrôle posé et imposé par les adultes sur l'enfant et la façon dont celui-ci en tant qu'acteur vulnérable y réagit. La théorie de l'ajustement personne/environnement prolonge ce propos et suggère que le désir d'autonomie des jeunes adolescents peut être en inadéquation avec le niveau de contrôle exercé par les adultes les environnant. La conséquence de cette inadéquation serait notamment un déclin d'intérêt et de motivation en milieu scolaire chez les adolescents en question (Hunt, 1975 ; Lee, Statuto, & Kedar-Voivadas, 1983 ; Lewin, 1935 cité par Buchanan, C. M. et al. 1991). Cette théorie d'ajustement personne/environnement recommanderait donc aux parents ainsi qu'aux enseignants de moduler l'exercice de leur contrôle sur les jeunes adolescents en fonction du stade de développement et du désir d'autonomie de ces derniers. Un niveau optimal de contrôle permettrait ainsi de réduire les risques d'altération de la motivation en milieu scolaire mais également de l'attachement envers les adultes socialisateurs.

## **b) La position particulière des travailleurs sociaux**

Pour accompagner les personnes vers leur autonomie, les travailleurs sociaux favorisent leur participation consentante dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet auquel ils adhèrent car issu d'eux-mêmes. (Rullac, S. 2010). Pour autant, Anne Petiau et Lionel Pourtou (2012) observent que les travailleurs sociaux et les personnes à qui leur accompagnement est destiné ne sont pas toujours en accord sur le sens donné à la notion d'autonomie. Ceci se remarque, par exemple, lorsque la notion d'autonomie des travailleurs sociaux est confrontée à celle des squatters qui revendiquent leur autonomie par le refus de la gouvernance biopolitique des institutions. Par cette désunion de sens, nombre d'utilisateurs restent éloignés des travailleurs sociaux, concevant leur proposition d'accompagnement à l'autonomie comme une injonction normative et/ou un outil de contrôle social.

Le contrôle social symbolise l'ensemble des dispositifs permettant à une société de conserver une cohésion sociale. Le contrôle social serait un des fondements de notre société (Bouquet, B. 2012). Les travailleurs sociaux ne conçoivent pas être associés à cette fonction de contrôle social. Pour autant, un accompagnement à l'autonomie peut difficilement ne pas être normatif dans le sens où un individu ne devient autonome qu'à la condition où il évolue en ayant connaissance et en respectant les règles et les lois régissant son environnement social. (Petiau, A. et Pourtau, L. 2012).

Le travail social occupe donc une place particulière entre contrôle et volonté individuelle des personnes accompagnées cependant c'est par cette place particulière que les personnes accompagnées atteignent leur autonomie tout en étant intégrées à la société. (Bouquet, B. 2012)

## **V) Le métier d'éducateur spécialisé en toute complexité**

### **a) Des savoirs d'actions et un travail mental**

Le terme d'éducation spécialisée désigne :

*Un ensemble de pratiques concourant au soutien, à la réadaptation ou à l'intégration sociale d'enfants, d'adolescents, d'adultes présentant des difficultés diverses : déficience physique ou psychique, carences affectives, éducatives ou matérielles du milieu familial, mauvais traitements, délinquance, échecs scolaires, toxicomanie, problème d'insertion sociale et professionnelle. (Becquemin, 1995, p211)*

A travers cette définition, un éducateur spécialisé semble susceptible d'intervenir dans une grande variété de structures et de publics. Cet élément pourrait potentiellement expliquer pourquoi l'identité professionnelle des travailleurs sociaux en général, et des éducateurs en particulier, est « une vieille lune » (Chapelier, 2001). Il faut entendre par cette expression que l'identité professionnelle des éducateurs spécialisés n'est pas clairement définie et que cette question se pose depuis que le métier existe.

Dans son article « Educateur : Identité et formation », paru en 2001, Jean-Louis Chapelier, psychopédagogue et consultant indépendant auprès du Ministre de l'Education Nationale du Grand-Duché de Luxembourg, prend appui sur son expérience triple en tant que directeur d'institution, de formateur puis de chercheur, pour confirmer cette idée selon laquelle l'éducation spécialisée est un métier méconnu. Selon lui, ceci ne s'expliquerait pas par manque de visibilité ; mais par le fait que ce métier serait soumis à ce qu'il appelle une visibilité péjorative. En effet, partager le quotidien d'apparence ordinaire d'individus ayant des difficultés, des incapacités, des fragilités, des souffrances, ne semblerait pas à première vue, relever d'un haut niveau de qualification ou de compétences. Jean-Louis Chapelier soutient néanmoins le contraire. Selon lui, le métier d'éducateur élaborerait et mettrait en œuvre un grand nombre de savoir-faire et de compétences ; toutefois il serait difficile de les déterminer et les expliciter pour les raisons suivantes.

Premièrement, les interventions des éducateurs spécialisés ne s'appuieraient que très peu sur des savoirs théoriques. De plus, ces savoirs seraient empruntés à diverses disciplines de sciences humaines telles que la psychologie, la pédagogie et la sociologie. L'éducation spécialisée ne serait pas, en tant que telle, une discipline scientifique/universitaire ou, du moins, ne serait pas légitimée dans ce sens.

Deuxièmement, les connaissances de l'éducation spécialisée reposeraient essentiellement sur des savoirs d'action, difficilement verbalisables car réalisés dans un quotidien d'apparence ordinaire. Pour autant, ces savoirs d'action mettraient en jeu des habiletés complexes et appelleraient à une maîtrise de paramètres nombreux (exemple : gérer un stress élevé face à des situations compliquées et incertaines ; gérer des attentes et des demandes contradictoires...). Par ailleurs, l'acquisition des compétences d'un éducateur ne se ferait pas par l'élaboration d'un discours théorique mais, sur le terrain, par l'observation de ceux qui le font et par l'exercice direct au travail, c'est-à-dire par l'action et dans l'action.

Toutefois, l'auteur donne une piste de réflexion afin de mieux repérer et verbaliser les compétences et les savoir-faire des éducateurs spécialisés. Pour cela, il s'intéresse à Christian Guillevic, qui dans son livre « Psychologie du travail » paru en 1991, catégorise le travail par trois niveaux : le travail formel, le travail mental et le travail réel.

Le travail formel se traduirait par des instructions définissant les objectifs de ce travail et les moyens donnés à l'opérateur pour réaliser celui-ci. Ces instructions peuvent être composées de consignes, de règles et de procédures. Il semble néanmoins que pour réaliser ce travail



formel, l'opérateur ne peut pas seulement se contenter d'exécuter ces instructions et qu'il procède, par un travail mental, à des ajustements et à des adaptations ; afin de s'approprier et réaliser les objectifs prescrits ; cette réalisation constituant le travail réel.

Pour Jean-Louis Chapelier, il semble relativement aisé d'identifier, dans le travail de l'éducateur spécialisé, le travail formel et le travail réel. Pour autant, il semble y avoir peu d'éléments sur le travail mental d'un éducateur spécialisé ; c'est-à-dire sur les ajustements, les adaptations mises en œuvre pour réaliser sa tâche. Pour l'auteur, ces ajustements et ces adaptations seraient le reflet des aptitudes et des compétences professionnelles d'un éducateur spécialisé ; et ce serait donc potentiellement à travers cette notion de travail mental que se définirait l'identité des éducateurs.

Il s'agirait donc de prendre en compte que ce métier ne se résume pas à une élaboration théorique et encore moins en sa simple application. En réalité, le travail d'un éducateur s'inscrit sur une pratique de terrain mettant en jeu des relations interpersonnelles où chaque rencontre et chaque situation restent singulières et contiennent une part d'impalpable, d'inconnu et d'indéfinissable. Face à celle-ci, l'éducateur spécialisé ne peut pas se réduire à un simple technicien se reposant sur la théorie ou un référentiel métier, il y implique également ses émotions, ses intuitions et sa subjectivité.

En définitive dans l'acte éducatif, la théorie ne commande pas la pratique, les émotions ne parasite pas la réflexion, elles sont inhérentes les unes des autres. C'est en cela que réside la complexité et l'ambiguïté de la construction de l'identité professionnelle des éducateurs spécialisés car ils impliquent professionnellement leur identité personnelle.

## **b) Une mise en lien avec le concept d'analyse stratégique**

Concept fondamental de la sociologie des organisations, l'analyse stratégique a été développée par Michel Crozier et Erhard Friedberg dans leur ouvrage intitulé l' « acteur et le système » paru en 1977.

Cet ouvrage soutient l'idée que les organisations sont à considérer comme des phénomènes autonomes ; c'est-à-dire, ne répondant qu'à leurs propres règles et non à des contraintes extérieures. De plus, chaque individu rattaché à celles-ci serait à envisager comme un « acteur ». Il n'existerait pas de simple exécutant suivant les consignes d'une hiérarchie. Au

contraire, chaque acteur élaborerait et mettrait en œuvre des stratégies par rapport à ses propres finalités personnelles ; et ceci même si ces dernières s'avèrent potentiellement discordantes avec celles de l'organisation.

Chaque acteur ferait donc, dans ce sens, des choix rationnels. Cependant, cette rationalité serait « limitée » et « contingente ». En effet, il semble qu'aucun acteur ne peut, dans le cadre de ses prises de décisions, bénéficier d'une rationalité absolue du fait des stratégies multiples déployées par chacun et les contraintes non moins multiples issues de leur environnement.

Mettant en avant la thèse que le fonctionnement des organisations serait caractérisé, et de ce fait analysable, par l'indéterminisme du choix des individus les composant, l'analyse stratégique fut considérée lors de sa parution comme novatrice sachant qu'elle prend à contre-pied certaines doctrines classiques de son époque.

D'une part, elle s'oppose au modèle taylorien prônant une rationalité scientifique monopolisée par les dirigeants et rendant prévisibles les comportements de chaque ouvrier, de chaque employé, ces derniers n'ayant qu'un simple rôle d'exécutant.

D'autre part, elle conteste les visions structuro-fonctionnalistes qui réduisent les actions de chaque individu à une adaptation passive des normes et des rôles promulgués par la société.

Michel Crozier et Erhard Friedberg accentuent cette opposition en précisant que le pouvoir n'est pas exclusif aux supérieurs hiérarchiques. Il serait un mécanisme quotidien omniprésent se définissant comme étant la « *capacité d'un acteur de se rendre capable de faire agir un autre acteur, chance de faire triompher sa propre volonté dans une relation sociale.* » (Bernoux, 2009, p188).

Il existerait quatre sources de pouvoirs : la possession d'une compétence ou d'une expertise - la maîtrise des relations avec l'environnement - la maîtrise des communications - les connaissances des règles et des fonctionnements. (Crozier & Friedberg, 1977)

Dans son fonctionnement, chaque organisation serait exposée à d'innombrables incertitudes qu'elles soient techniques, humaines, organisationnelles... Plus un acteur parvient à prévoir et/ou à maîtriser ces « zones d'incertitudes » (Crozier & Friedberg, 1977), plus il aura de marge de liberté, de possibilité d'initiatives et, surtout, plus il aura de pouvoir.

En peu de mots, l'analyse stratégique permet d'ausculter une organisation par le biais de ses acteurs et spécifiquement par le biais des interactions, des stratégies, du pouvoir et la maîtrise

des zones d'incertitude. Produite à une échelle conséquente, cette analyse permet d'élaborer un « système d'action concret » reflétant la structure sociale, plus ou moins constante, informelle mais indispensable, reliant les acteurs d'une organisation et par laquelle ils accomplissent leurs objectifs.

## **VI) Vers une problématique !**

Ainsi, la thématique de cette recherche prend appui sur la notion de projet ; et précisément sur son utilisation dans l'accompagnement des adolescents en protection de l'enfance. L'utilisation du projet est aujourd'hui généralisée dans ce dispositif (Paul. 2002) et ceci sous diverses formes : projet individuel, projet de service, projet institutionnel, projet sociétal/légal (Ladsous. 1998) ; projet institutionnel, projet d'établissement ou de service, projet pédagogique, projet individualisé (Danancier, 2004). De plus, il semble exister une interdépendance entre chaque type de projet, qu'il soit de dimension individuelle ou collective. C'est pourquoi tout projet amène à interroger la relation entre les individus et leur environnement social (Boutinet. 2014).

Par ailleurs, l'objectif prioritaire des projets individuels dans le travail social serait que les usagers puissent accéder à l'autonomie (Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale). Tout comme le projet, l'autonomie est une notion multiforme qui varierait selon le contexte (Spear & Kulbok. 2004). Il existe l'autonomie existentielle (Haber, 2009), l'autonomie intellectuelle, l'autonomie psychique/psychologique, l'autonomie relationnelle (Hoffmans-Gosset, 2006) et l'autonomie mentale (Danancier, 2004). De surcroît et encore une fois tout comme le projet, la quête de toute autonomie individuelle ne peut être dissociée du fonctionnement d'un groupe ou de la société dans son ensemble. (Angyal , 1965 cité par Spear, J. H & Kulbok, P. 2004).

Pour faire suite à ces propos, l'utilisation du projet en protection de l'enfance répondrait d'une part à un effort d'autonomisation des jeunes usagers ainsi qu'au respect de leur volonté individuelle (Rullac, S. 2010) ; et d'autre part à une volonté collective et implicite de contrôle social dans un but de cohésion sociale (Petiau, A. et Pourtau, L. 2012).

Suite à ces éléments, j'émet l'hypothèse que chaque acteur de la protection de l'enfance, considérée ici comme une organisation à projet, serait tiraillé entre les deux extrémités de cet axe ; et donc à la recherche d'un équilibre.

Dès lors, dans quelles mesures et à quelles conditions, les éducateurs spécialisés intègrent-ils l'interrelation entre les dimensions individuelles et les dimensions collectives inhérentes à l'utilisation du projet dans leur accompagnement auprès des jeunes accueillis en foyer de la protection de l'enfance ?

Afin d'apporter des éléments de réponses, cette étude partira du postulat suivant. Le travail de l'éducateur spécialisé ne se résume pas à un simple dévouement mais use également de savoir-faire pointus. Ces derniers sont néanmoins difficilement verbalisables du fait qu'ils sont réalisés et inculqués par l'action et dans l'action. Pour autant, il est possible de remédier à cette difficulté en se concentrant sur le travail mental de l'éducateur spécialisé dans l'exercice de son métier, c'est-à-dire sur les adaptations, les ajustements mis en œuvre pour réaliser sa tâche (Chapelier, 2001) ; ainsi que sur les stratégies développées par ce dernier, individuellement ou non, en fonction des situations, dans l'exercice de son métier (Crozier & Friedberg, 1977). Par cela, ce travail de recherche tentera de discerner les intervalles d'incertitudes et les marges de pouvoirs de ces différents acteurs ; et de mettre également en lumière, au travers de cela, les enjeux implicites ou explicites de leurs actions et/ou de leurs décisions.

## **VII) La recherche empirique**

### **a) Un terrain de recherche : le foyer d'adolescent Ty Ar Vugale (Envol 44)**

Envol 44 est un établissement public autonome. Il possède une habilitation de l'Aide Sociale à l'Enfance et regroupe en son sein plusieurs services dont le foyer d'adolescents Ty Ar Vugale.

Situé à Nantes, le foyer d'adolescents Ty Ar Vugale dépend de la fonction publique hospitalière et accueille en moyen séjour des adolescents, garçons et filles, de 16 à 18 ans, considérés comme étant en danger selon l'article 375 du code civil. Ces adolescents sont

confiés par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance soit par mesure judiciaire suite à l'empêchement ou la défaillance des parents, soit à la demande des parents par mesure contractuelle. Le foyer Ty Ar Vugale accueille également des Mineurs Non Accompagnés bénéficiant d'une tutelle d'Etat et dont l'autorité parentale est assurée par la Cellule des Mineurs Non Accompagnés, un service du conseil départemental.

La capacité d'accueil du foyer Ty Ar Vugale est de 22 places réparties en 2 groupes mixtes de 8 jeunes (de type internat) et une passerelle de semi-autonomie de 6 places (2 logements internes et 1 externe). Selon le projet d'établissement, les objectifs sont :

- « - Amener les jeunes à accepter et comprendre le sens de leur placement
- Mettre en œuvre des moyens pour prendre en charge des adolescents en difficulté et les conduire à l'autonomie en les aidant progressivement à faire face à leurs besoins.
- Travailler le projet scolaire et d'insertion professionnelle
- Permettre aux jeunes de réintégrer le réseau familial ou à défaut un réseau social stable et sécurisant. »

Le foyer Ty Ar Vugale est ouvert 365 jours par an. L'encadrement de ce service est composé de : 12 éducateurs spécialisés - 2 maitresses de maison - 2 cuisiniers – 2 veilleurs de nuits - 1 chef de service. Mutualisés avec les autres services accueillant des adolescents de l'institution Envol 44, il s'ajoute à ce personnel : - 1 lingère - 1 ouvrier d'entretien - 1 psychologue.

Conformément aux lois 83-634 du 13 juillet 1983 et 86-33 du 9 janvier 1986, les personnels sont régis par le titre I du statut général des fonctionnaires de l'état et des collectivités territoriales, ainsi que par le titre IV relatif à la fonction publique hospitalière.

Des textes réglementaires structurent les obligations d'Envol 44 et donc du foyer Ty Ar Vugale, il convient de citer entre autres :

- L'article 375 du Code civil : une mesure de placement peut être prise par l'autorité judiciaire : « Quand la santé, la sécurité, la moralité ou les conditions d'éducation d'un mineur sont gravement compromises dans son milieu naturel ».
- Le titre II du livre II du code de l'action sociale et des familles : ce titre détermine l'action sociale en faveur de l'enfance et de la famille et notamment les mesures concernant les mineurs placés hors du domicile parental. Ces textes précisent les trois grands types de

mission d'un établissement de protection de l'enfance : la protection physique et morale, la prise en charge éducative quotidienne et la préparation d'un retour éventuel du mineur accueilli dans son milieu d'origine ou sa famille.

Ayant obtenu mon DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé) en juin 2014 et après plusieurs mois de remplacement dans divers foyer de l'agglomération nantaise, j'ai été embauché en tant que contractuel au foyer Ty Ar Vugale en mars 2015. En novembre de cette même année, j'y ai passé avec succès le concours de la fonction publique hospitalière et j'y évolue aujourd'hui en tant que titulaire.

## **b) Une approche qualitative**

La méthodologie de mon travail de recherche a été orientée vers une approche qualitative.

D'une part, cette approche favorise chez le chercheur une attitude qualifiée de naturaliste, cette dernière ayant pour objectif de comprendre le phénomène étudié par l'immersion dans son contexte naturel. D'autre part, cette approche a l'avantage de traiter « *des données difficilement quantifiables, qu'elle recourt à une méthode d'analyse souple et davantage inductive et qu'elle s'inspire de l'expérience de la vie quotidienne et du sens commun qu'elle essaie de systématiser* » (Nguyen-Duy & Luckerhoff, 2007, p.8)

Ainsi, l'analyse des données, recueillies par une immersion dans le contexte naturel du phénomène étudié, permet de développer des éléments de réponses en lien avec la problématique soulevée.

Ces réponses sont étroitement liées au terrain étudié et, en elles-mêmes, peu généralisables. Toutefois, l'intérêt de ce type de savoirs locaux est que, lorsqu'ils sont produits à grande échelle et construits à partir d'études de situation similaire, ils détiennent le potentiel de devenir progressivement des savoirs génériques, ceci par leur confrontation et leur comparaison ainsi que par leur mise en relation avec les savoirs déjà publiés. (Quintin, 2013)

Il semble néanmoins que cette approche qualitative appelle à une double vigilance. La première est de rester humble dans son analyse et de s'abstenir de sur-généraliser des résultats observés dans le contexte étudié. La deuxième est d'adopter dans le recueil de données et dans leur analyse une posture neutre afin d'optimiser son objectivité (Quintin, 2013).

### **c) Une collecte de données par entretiens semi-directifs**

Des entretiens semi-directifs ont été menés dans le cadre de cette étude afin de recueillir des données qualitatives et exploitables. Contrairement à l'entretien non directif qui évolue librement, ce type d'entretiens axe le discours des personnes interviewées sur un ensemble de thèmes préalablement déterminés par le chercheur et reportés, par ce dernier et pour parer tout oubli, dans un guide d'entretien. (Blanchet & Gotman, 2007)

Ces entretiens sont qualifiés de « semi-directifs » dans le sens où l'objectif pour le chercheur est d'évoquer l'ensemble des thèmes inscrits sur le guide ; mais tout en se laissant la liberté de les aborder dans un ordre improvisé ; ou bien encore d'en aborder d'autres et d'ouvrir plus largement le dialogue en fonction du déroulement de l'entretien. (Quintin 2013)

### **d) L'analyse thématique**

Les données issues de ces entretiens ont subi par la suite une analyse de contenu afin de révéler et de considérer les idées, exprimées ou sous-jacentes, issues du discours recueillis. Une telle interprétation du matériel verbal a pour but de mettre en lumière des éléments de réponses à la question de recherche soulevée et d'en vérifier ses hypothèses. (Quintin, 2013)

Cette analyse de contenu a été d'ordre thématique. Ce type d'analyse semblait singulièrement efficace afin de rapprocher le discours des personnes interviewées et les objets de la recherche. Pour cause, son principe réside en une classification des propos pertinents issus des différents entretiens par le biais de groupes et de sous-groupes thématiques ; eux même en lien avec les réflexions développées dans le cadre de la problématique. (Quintin, 2013).

Il est à signifier, notamment dans le cadre d'une approche qualitative, que ces groupes thématiques ne sont pas figés, mais peuvent évoluer au fil de l'analyse des données.

## e) Mise en contexte

De février à mars 2020, j'ai effectué 10 entretiens d'une durée approximative d'une heure chacun :

- Huit entretiens avec des éducateurs du foyer Ty Ar Vugale (Envol 44) : service accueillant en internat et en appartement semi-autonome des adolescents âgés entre 16 et 18 ans
- Deux entretiens avec des éducateurs du service HAJI (Hébergement Autonome pour les Jeunes en Insertion) (Envol 44) : service accueillant des jeunes majeurs entre 18 et 21 ans en appartement diffus.

Les entretiens ont été réalisés dans l'enceinte du foyer Ty Ar Vugale, dans une salle au calme habituellement dédiée à du soutien scolaire.

Chaque entretien a été enregistré avec l'accord des participants. Par souci d'anonymat, le prénom de chaque protagoniste a été modifié

Pour conclure cette partie, je préciserai que je connaissais ces éducateurs préalablement aux entretiens réalisés, étant moi-même éducateur spécialisé au foyer Ty Ar Vugale. Cette composante relationnelle a été favorable à la réalisation des entretiens car elle a permis à chaque personne interrogée de s'exprimer plus facilement, du fait de nos affinités et de notre passé commun. Je me suis néanmoins évertué, lors de la réalisation des entretiens et de leurs analyses, à conserver une posture neutre ; à ne pas me laisser submerger par cette composante relationnelle afin de ne pas influencer ce travail de recherche par mes propres représentations. Par auto-évaluation, je pense être arrivé à respecter cette intention.



## **DEUXIEME PARTIE : Analyse et interprétation des données.**

### **I) Représentations des éducateurs sur la notion de projet et celle d'autonomie.**

#### **a) Le projet individuel dans un idéal**

La notion de projet est pour l'ensemble des éducateurs spécialisés étroitement liée à celle de projet individualisé. Au cours des entretiens, ils évoquent plusieurs images pour le représenter telles qu'un « fil rouge » (Leslie. p68), une « feuille de route » (Leslie. p68 ; Aurélie. p112), une « ligne directrice » (Boris. p98, p100, Alexis, p159), une « ligne conductrice » (Alexis, p159), une « boussole » (Gérard, p145).

Par ces images, il faut entendre que le projet individuel permet de cadrer l'accompagnement (Boris p98 ; Aurélie. p112 ; Yves. p192). Il est un repère aussi bien pour le jeune que pour l'éducateur (Leslie. p70, Gérard. p145, Yves. p194) et permet de jalonner l'accompagnement en étapes progressives avec ou sans une évolution linéaire (Aurélie. p111, Gérard. p145).

Ce projet est, comme son nom l'indique, individualisé au niveau du jeune. Il a pour vocation à servir l'intérêt de l'adolescent, de le protéger, de le préserver du risque et du danger (Yves, p192). Cette conception va dans le sens des fondements de la protection de l'enfance reposant, comme il a été vu auparavant, sur la convention des nations unies des droits de l'enfant ainsi que sur l'article 375 du code civil.

Poursuivant cet objectif, le projet individuel se concentre sur les divers aspects de l'existence du jeune accompagné tels que ses relations familiales, ses relations sociales, la gestion de son quotidien, son orientation scolaire/professionnelle, sa santé (Boris. p100, Yves. p192) ainsi que, inexorablement, sa projection de sortie du dispositif de la protection de l'enfance (Pierre. p128). A première vue, il n'existe pas de modèle-type de projet individuel ou de priorités en ce qui concerne les objectifs, ceux-ci varient en fonction des besoins, de la situation, et de l'âge du jeune (Leslie, p70).

Le projet individuel s'élabore par une étroite collaboration entre le jeune à qui il est destiné et l'équipe éducative. Pour cela, l'équipe éducative prend, en premier lieu, des temps d'échanges formels et informels avec l'adolescent afin de connaître sa vision des choses et dresser l'état

des lieux de ses souhaits, des ses envies et de ses projections. Ainsi, c'est le jeune qui fixe ses propres objectifs et l'équipe éducative, par son accompagnement auprès de lui, lui permet dans la mesure du possible de les concrétiser (Leslie. p68, Aurélie, p111, Boris. p98, Pierre. p128, Gérard. p144, Alexis. p159).

L'ensemble des éducateurs se retrouve ensuite pour une réunion institutionnalisée et exclusivement consacrée à l'élaboration des projets individuels. Pour se faire, ils prennent appui sur le discours du jeune et mettent en commun leurs observations. A la suite de cette réunion, le projet individuel est rédigé puis présenté au jeune. (Boris. p100, Gérard. p145)

Par injonction légale, ce projet est figé par un écrit (Boris. p98, Gérard. p144, Yves. p192), mais il est de nature évaluable, évolutive, ajustable au fil du temps. (Boris, p102, Aurélie. p111, Gérard. p145, Alexis. p159,). A intervalle régulier variant entre 3 et 6 mois, le projet de chaque jeune est évalué. Cette évaluation s'effectue par une répétition du processus précité : échange avec le jeune, réunion projet et présentation au jeune de l'écrit réalisé (Leslie. p74, Alexis. 164).

En quoi consiste l'évaluation d'un projet ? Evaluer un projet permet d' « *émettre une appréciation construite, sur une action ou une performance de personnes, à partir d'observations (qualitatives ou quantitatives) en vue de prendre une décision* » (Merlin-Gouno, F & Gouraud. 2013, p7). L'évaluation se base sur des fait, des constats mais ne consiste pas à porter un jugement. La différence entre le jugement et l'évaluation est que cette dernière n'est pas juste de l'ordre de la constatation, elle est orientée vers une prise de décision. L'évaluation est à considérer comme un enseignement correctif du projet à partir de laquelle les acteurs de celui-ci décideront ensuite de le continuer, de le modifier ou de le cesser.

Cette position est manifeste chez les éducateurs interviewés pour qui cette évaluation ne correspond pas à une notation semblable à celle employée dans une forme scolaire (Leslie. p74). Moins restrictive, elle se concentre sur le positif même dans le négatif (Aurélie. p114). Elle permet de prendre du recul sur la situation (Alexis, p164), de réactualiser les objectifs, les moyens et d'en préciser les priorités et les temporalités (Aurélie, p114).

## **b) Le projet d'établissement et le projet de service**

Le foyer Ty Ar Vugale possède également un projet d'établissement et un projet de service.

Le projet de service a été réalisé et rédigé avec la participation des éducateurs (Leslie. p69). Ce travail de rédaction a été bénéfique pour les professionnels car il leur a permis de se réunir et de regarder sous un autre angle leur activité ; en dépit du fait qu'un tel travail est chronophage et que le temps alloué à celui-ci n'a pas été suffisant selon certains participants (Leslie. p73).

Le projet d'établissement, quant à lui, a été rédigé par les cadres de l'institution. Pour cette rédaction, la contribution des éducateurs n'a été que consultative (Leslie. p69). Que ce soit le projet de service ou le projet d'établissement, ils sont peu consultés par les éducateurs spécialisés (Leslie. p70, Pierre. p139). Ces derniers considérant se les être appropriés. Toutefois leur consultation peut s'avérer utile pour les professionnels arrivés depuis peu dans l'institution afin notamment de les informer sur le fonctionnement intérieur et/ou sur le cadre législatif dans lequel s'exécute leur intervention (Leslie. p70). A première vue, ces projets ne seraient pas utilisés par les jeunes usagers ou leur famille. (Leslie. p73)

## **c) Un lien entre les différentes formes de projets**

Le projet individuel, le projet de service et le projet d'établissement sont liés les uns aux autres en s'inscrivant dans une continuité cohérente (Leslie. p70, Sofiane. p180), en entonnoir, allant du plus collectif (cadrant les pratiques de l'ensemble des professionnels) au plus individuel (cadrant l'accompagnement entre chaque usager et ses éducateurs dans le quotidien) (Boris. p99). Pour illustrer ce lien, un éducateur utilise la notion d' « emboîtement des projets » ou bien encore l'image des poupées russes (Gérard. p147)

Par ailleurs, cette continuité cohérente n'est pas unilatérale. En effet, les projets individuels s'inscrivent dans le cadre posé et imposé par les projets d'établissement et de service. Pour autant, il semble que l'additionnement des projets individuels problématiques puisse mettre à mal l'emboîtement susnommé et aurait, à plus ou moins long terme, un potentiel d'influence sur les projets plus globaux dans lesquels ils sont intégrés (Leslie. p73, Gérard. p148).

Etant confrontés à des problématiques de plus en plus complexes et à un turn-over de professionnels de plus en plus régulier (Gérard. p147), certains éducateurs spécialisés s'interrogent sur l'adéquation entre le profil mouvant des usagers et leurs projets d'établissement ou de service. Sans apporter de réponse, ils se demandent s'il ne serait pas pertinent de les revisiter. (Gérard. p148).

#### **d) Les représentations sur la notion d'autonomie**

L'objectif de l'accompagnement éducatif et, par connexité, des projets individuels est pour la majorité des éducateurs que les jeunes accueillis puissent acquérir le maximum d'autonomie durant leur présence au foyer (Leslie. p68, Aurélie. p111, Gérard. p144, Sofiane. p176) Certains s'accordent sur l'idée que cette notion est pluri-forme et, de ce fait, qu'elle est difficile à définir (Leslie. p73, Boris. p104).

Néanmoins, pour les éducateurs, la notion d'autonomie est premièrement liée à l'autonomie relationnelle qui pour rappel se définit comme la capacité d'assurer seul la réponse à ses besoins élémentaires (Haber, 2009). (Leslie. p75, Samantha. p83, Boris. p104, Aurélie. p111, p113, Pierre. p128). La prévalence de cette forme d'autonomie serait liée à la supposition qu'une grande partie des jeunes actuellement accompagnés vivront prochainement seuls en appartement. L'objectif est donc qu'ils puissent gérer les tâches incombant à leur quotidien, ceci sans risque et sans danger (Leslie. p75). Ces tâches sont les suivantes : se lever (Samantha. p83, Boris. p104, Aurélie. p113), se laver (Samantha. p83, Boris. p103, Pierre. p128), faire ses lessives (Boris. p103, Aurélie. p113), se nourrir (Leslie. p75, Boris. p104, Aurélie. p113), faire des activités (Leslie. p75, Boris. p104), se déplacer (Samantha. p83), faire le ménage (Pierre. p128), gérer un budget (p128)...

La représentation de l'autonomie chez les éducateurs est, en deuxième plan, liée à l'autonomie relationnelle qui se résume en la capacité d'un individu à connaître et reconnaître ses limites, ses difficultés et savoir demander du soutien et de l'aide en cas de nécessité (Hoffmans-gosset, 2006). (Leslie. p75, Samantha. p83, Boris. p104, Pierre. p134, Gérard. p148)

Enfin, pour les éducateurs, la notion d'autonomie est en dernier plan liée à l'autonomie psychique. Par cela, il faut entendre la disposition à penser, à décider par soi-même sans se

sentir submergé par la présence des autres. Bien au contraire, l'autonomie psychique invite à en tirer parti (Dupont, 2010). Ce travail d'autonomisation psychique chez les adolescents s'effectue, d'une part, par un accompagnement autour de leur histoire, de leurs relations familiales et la manière dont celles-ci peuvent les impacter psychologiquement (Pierre. p128) ; et, d'autre part, par une mise au travail autour de la gestion de leurs émotions, et autour d'une expression de leur mal-être autre que la violence et l'agressivité (Pierre. p131).

## **II) Les contraintes imposées dans la mise en œuvre des projets individuels et les difficultés qui en découlent**

### **a) La Majorité civile : une contrainte temporelle.**

#### **Une majorité civile génératrice d'appréhensions**

L'ensemble des projets élaborés et mis en œuvre auprès des jeunes accueillis du foyer Ty Ar Vugale est associé, voir assujéti, à l'approche de leur 18 ans ; âge de la majorité civile présumant leur sortie du dispositif de protection de l'enfance. Dans l'idéal, la finalité de chaque accompagnement est que le jour où il devient majeur, chaque jeune, qu'il demeure accompagné ou non, ait une situation adaptée et à laquelle il consent. (Leslie. p68, p70).

Au cours des divers entretiens, les éducateurs ont utilisé plusieurs images pour illustrer cette majorité civile et ce qu'elle représente dans leur accompagnement : un « ultimatum » (Samantha. p85), une « épée de Damoclès » (Leslie, p78), un « mur » (Samantha. p85, Boris, p108), l' « autre côté du miroir » (Yves. p193), un « couperet » (Aurélié. p113).

Par ces propos, il semble que la majorité civile soit une source d'inquiétude pour les éducateurs spécialisés. Ils appréhendent que certains jeunes qu'ils accompagnent puissent se retrouver à leurs 18 ans, sans solution (Aurélié. p113, Pierre. p136, Sofiane. p179, Boris. p106) et, dans le pire des cas, sans domicile fixe, à la rue (Samantha. p92).

Les éducateurs comparent le foyer Ty Ar Vugale à un « dernier rempart » (Alexis. p162) sachant que, suite à leur placement, les jeunes n'auront plus les mêmes opportunités, les

mêmes propositions d'accompagnement, notamment pour travailler leur histoire (Sofiane. P178).

En outre, cette angoisse de la majorité « qui arrive au galop » (Alexis. p163) est accentuée par :

- une augmentation importante de primo-placements tardifs, c'est-à-dire à l'âge de 16 ans et plus. (Leslie. p77, p78, Aurélie. p123) ;
- des problématiques de plus en plus complexes favorisant les sorties sèches du dispositif de protection de l'enfance. (Leslie. p70)
- des placements effectués sur de longues années mais qui, aux abords de la majorité des jeunes, révèlent un manque d'anticipation et d'efficacité sur leur autonomisation. Ces parcours de placement ayant été ponctués d'allers-retours répétés entre placements et retours au domicile (Leslie. p77).

### **Des appréhensions confortées par les récentes statistiques**

Les appréhensions des éducateurs sont donc confortées par leurs observations sur le terrain mais elles seraient également accentuées par les récentes statistiques à ce sujet (Samantha. p92).

En effet, à titre d'exemple, selon le rapport de France Stratégie datant de novembre 2017, la jeunesse française rentre de plus en plus tardivement dans une vie autonome ; pour cause de difficultés d'insertion et d'accès au logement. De plus, en France, la moitié des personnes vivant sous le seuil de pauvreté a moins de 30 ans.

Comme le souligne le « Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi visant à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables vers l'autonomie » datant de 2018, les jeunes ne bénéficiant pas de soutien de leurs familles ou de leurs proches se trouvent d'autant plus fragilisés et exposés. En conséquence, leurs difficultés peuvent se cumuler et se traduire le plus souvent par l'absence de soutien matériel ou moral, un manque de ressources financières, des difficultés scolaires et d'accès au logement.

Pour finir, dans son rapport datant de 2019 sur le mal-logement, la fondation Abbé-Pierre révèle un chiffre frappant : un quart des personnes sans-abris nées en France sont d'anciens enfants placés auprès de l'Aide Sociale à l'Enfance, ce qui équivaudrait à plus de 10 000 personnes.

Ces chiffres révèlent donc les enjeux liés à l'accompagnement des jeunes placés au foyer Ty Ar Vugale et les éducateurs, par leurs discours, en révèlent leurs appréhensions. Ils déclarent avoir conscience qu'être autonome à 18 ans est en soi rare et compliqué pour toute personne lambda de notre époque ; mais surtout pour les jeunes sortants de foyer. D'autant plus que ces jeunes peuvent être psychologiquement parasités par un certain mal-être du fait de leur histoire complexe (Sofiane. p178). Ainsi, la réalité de cet âge n'est pas la même pour ces jeunes que pour d'autres (Aurélie. 124). En soit, il leur est paradoxalement demandé de faire plus avec moins (Leslie. p78, Boris. p98) ; quitte à ce que le placement leur enlève précocement leur insouciance en générant des préoccupations qui ne semblent pas de leur âge (Aurélie. p127, Pierre. p131) ; et quitte à ce qu'ils deviennent autonomes et prêts pour cette majorité « malgré eux » (Leslie. p81).

Même si certains conviennent que le fait d'avoir une échéance permet une réelle mise au travail et évite le laxisme (Alexis. p166, Sofiane. p183) ; dans leur ensemble, les éducateurs spécialisés ont le ressenti de manquer de temps pour finaliser les projets des jeunes et les rendre suffisamment autonome pour leur majorité. (Samantha. p87, p98, Aurélie. p129, Pierre. p128, Gérard. p145, p152, Sofiane. p177). Sans compter que ce travail d'autonomisation ne s'opérerait pas par une évolution linéaire mais progressivement, « par tâtonnement » (Samantha. p87) et par expérimentation (Alexis. p166, Samantha. p87, Yves. p200).

## **b) Le Contrat Jeune Majeur (CJM) : une poursuite d'accompagnement sélective.**

### **Ce qu'en disent les éducateurs !**

L'ensemble des éducateurs interviewés stipulent avoir connaissance de l'existence d'un dispositif permettant aux jeunes de poursuivre leur accompagnement au-delà du jour de leur majorité, et ce potentiellement jusqu'à leurs 21 ans : Le Contrat Jeune Majeur (CJM).

Pour en bénéficier, le jeune doit non seulement en faire la demande mais il doit également argumenter les raisons pour lesquelles il nécessite, au-delà de ses 18 ans, d'un soutien éducatif et ceci sous la forme d'un projet. Une fois réalisée, cette demande est transmise au Conseil Départemental, celui-ci étant décisionnaire de l'octroi des CJM (Samantha. p88, Aurélie. p121, Pierre. p136, Alexis. p168, Yves. p201, p202).

Les jeunes obtenant une réponse positive à leur demande sont principalement ceux inscrits dans un parcours d'insertion (Pierre. p136, Aurélie123), ainsi que ceux adhérant au préalable à l'accompagnement proposé par le foyer et qui en respectent le cadre (Pierre. p136). Lors d'un CJM, la fonction de protection s'efface incessamment pour celle de l'insertion. Etayant cela, il semble que travailler les relations familiales ne peut en être un objectif principal. (Yves. p201)

Sans compter que sont rédhibitoires à l'octroi de ce contrat certains comportements tels que les fugues répétées, les comportements déviants, des actes enfreignant la loi, la violence physique ou verbale... Le jeune doit donc montrer « patte blanche ». (Aurélie. p122)

Bénéficiant d'un CJM, le jeune majeur ne subit plus une mesure d'aide éducative, il en est devenu décisionnaire par le biais d'une contractualisation (Samantha. p88, Yves. p191) dont la poursuite est conditionnée par le respect des engagements pris entre chaque partie (Alexis. p168). Par cela et en dépit parfois de besoins repérés de protection, une incapacité à se projeter, à répondre aux attentes ou à tenir des engagements peut, pour certains jeunes, favoriser une sortie sèche du dispositif de protection de l'enfance (Boris. p103, Pierre. p137, Sofiane. p182)

Actuellement, les obtentions de CJM sont de plus en plus sélectives (Aurélie. p121). Les éducateurs déclarent qu'il y a de moins en moins de CJM accordés alors qu'ils observent de plus en plus de jeunes en difficultés à l'arrivée de leur majorité (Leslie. p70). Une telle sélectivité, en dépit des difficultés repérées chez de nombreux jeunes, ajoute une certaine pression sur les épaules des éducateurs les accompagnant à l'aube de leur majorité (Aurélie. p121)



## Une représentation reflétant une réalité nationale.

Une exploration littéraire autour du CJM conforte, à l'échelle nationale, les observations faites par les éducateurs.

Des mesures d'aides à destination des majeurs de moins de 21 ans sont apparues suite à l'abaissement de la majorité civile de 21 ans à 18 ans par la loi n° 74-631 du 5 juillet 1974.

Selon l'article L221-1 du code de l'action sociale et des familles, l'objectif du contrat jeune majeur est « *d'apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique (...) aux majeurs âgés de moins de 21 ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre (...)* ».

L'article L222-2 du même code précise quant à lui que « *l'aide à domicile [...] peut être accordée [...] aux majeurs âgés de moins de vingt et un ans, confrontés à des difficultés sociales* » ; suivi plus loin de l'article L222-5 stipulant que « *peuvent être également pris en charge à titre temporaire par le service chargé de l'aide sociale à l'enfance [...] les majeurs âgés de moins de vingt et un ans qui éprouvent des difficultés d'insertion sociale faute de ressources ou d'un soutien familial suffisants* ».

Dans son rapport datant de 2015 et consacré à l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes majeurs, l'Observation Nationale de la Protection de l'Enfance (ONPE) (autrefois appelé l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED)) constate que l'emploi du verbe « pouvoir », dans les articles précédemment cités, fait état d'un caractère facultatif concernant l'attribution des CJM. De plus, il est à noter que celle-ci s'effectue sur la base d'un projet et est soumise à plusieurs conditions : que le potentiel bénéficiaire ait un projet scolaire et professionnel accessible à court terme ; que son environnement familial ne soit pas ressource que ce soit socialement ou en matière de logement ; et pour finir, qu'il ne puisse pas obtenir d'autre aide de droit commun.

Quant au rapport précité et « fait au nom de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi visant à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables vers l'autonomie » en 2018, il y est stipulé que les jeunes ayant des comportements déviants et affichant une incapacité de respecter les règles imposées dans le cadre de leur accompagnement éducatif, se retrouveraient majoritairement exclus de ce type d'aide. Paradoxalement, par leur conduite, ces jeunes seraient les plus vulnérables.

Par ailleurs, ce rapport confirme qu'il y a bien une diminution des CJM alloués pour cause de restriction budgétaire. L'année 2007 en aurait totalisé 21500 contre 20900 en 2016, soit une baisse de 3 pour cent. Alors que selon la recherche de Lucy Marquet, citée dans ce même rapport, les placements des jeunes âgés entre 16 et 17 ans en France Métropolitaine auraient augmenté de 20% entre 2013 et 2016.

Ainsi un paradoxe en lien avec la problématique de cette recherche se révèle. La sélection du CJM s'opère par une injonction au projet présupposant des conditions préalables. Certains jeunes placés en foyer de la protection de l'enfance ne pourront les remplir à l'aube de leur majorité du fait de leur vulnérabilité, de leurs difficultés liées aux causes de ce même placement. Par ces modalités, il apparaît que la majorité civile marque pour les adolescents issus de foyer le passage où « *les registres de l'engagement et de la responsabilisation se substituent à celui des souffrances et difficultés ayant émaillé le vécu des jeunes* » (Guimard,N&Petit-Gats,Juliette.2011.p9)

### **c) Une injonction au projet d'insertion en répercussion**

Ce contexte entremêlant des obligations légales, des enjeux liés à la majorité et une sélectivité à l'accord des CJM, amène les éducateurs spécialisés à exposer une injonction à se projeter auprès des jeunes pris en charge. Ils sollicitent le jeune dans ce sens et en cas d'opposition ou d'empêchement, ils l'y poussent (Boris. p102, Alexis. p153, p167), ils lui imposent. Dès lors, un projet individuel s'élaborera que le jeune le veuille ou non, que le jeune soit présent ou non (Samantha. p86). Cette pratique donne parfois l'impression aux éducateurs de réaliser des projets quelque peu vides de sens ; et dont le but est bien plus de répondre aux exigences imposées par le cadre légal et l'institution, que de favoriser concrètement l'intérêt du jeune (Yves. p192).

Il semble de plus que cette injonction au projet porte également sur son contenu sachant que l'insertion y figure implicitement en tant qu'élément central (Samantha. p95, Aurélie. p113, Pierre. p128, Gérard. p149, Alexis. p159, p160). Une éducatrice déclare même que « *tout tourne autour du projet d'insertion* » (Samantha. p93). Par insertion, il faut entendre ici l'inscription dans une formation scolaire et/ou professionnelle qui, à court terme, permettrait

l'obtention d'un emploi rémunéré permettant au jeune de subvenir financièrement à ses besoins élémentaires (Sofiane. p176).

Cet impératif serait nettement porté par l'institution dont les éducateurs dépendent (Leslie. p77, Aurélie. p126, Alexis. p160). Par ailleurs, être inscrit dans une démarche d'insertion serait un critère favorable pour favoriser l'admission d'un jeune au foyer (Aurélie. p126, Sofiane. p188, Alexis. p159, p160).

Il est tout de même à préciser que les éducateurs s'attachent dans chaque projet individuel à accompagner les jeunes sur d'autres domaines fondamentaux tels que la santé (générale et psychique), la socialisation ou sur l'ensemble des paramètres qui incombent à un quotidien (Samantha. p95, Aurélie. p111, Alexis. p159, Yves. p190). D'autant plus qu'il semble déraisonnable en théorie d'isoler ou d'exclure l'un de ces différents objectifs sachant que chacun aurait un impact sur l'autre. Dès lors, ne pas avoir une vision d'ensemble sur la problématique du jeune occulterait potentiellement les facteurs, les causes, expliquant tout empêchement lié à l'insertion (Alexis. p160, p161, Sofiane. p186).

Néanmoins, dans leur pratique, les éducateurs s'interrogent sur la place prépondérante de l'insertion dans leur accompagnement au détriment d'autres objectifs en lien pourtant avec leur mission de protection ; sachant qu'à titre d'exemple l'objectif d'un travail avec les familles peut passer en second plan (Alexis. p161, Sofiane. p180, p186, p187).

#### **d) Une discordance entre les jeunes et les éducateurs pour conséquence**

Cette injonction au projet d'insertion peut provoquer des discordances entre les éducateurs et les jeunes accompagnés, les uns et les autres n'ayant pas la même conception de la situation. En d'autres termes, les éducateurs spécialisés s'évertuent à expliquer aux jeunes les attentes du placement et les enjeux liés à leur majorité. Tandis que certains jeunes vivent dans l'instant présent et n'anticipent aucunement leur avenir proche ou lointain (Leslie. p78, Samantha. p86, Aurélie. p113, Gérard. p146). Un fonctionnement psychique qui serait propre à l'adolescence (Samantha. p88, Aurélie. p123, Gérard. p151) mais qui, dans certaines situations, refléterait également un déni de réalité ou un manque de maturité (Gérard. p150).

Cette discordance de temporalité semble également se manifester sur le ressenti concernant la durée du placement. Sachant que deux ans de placement selon les éducateurs, c'est court ! Alors que les jeunes peuvent avoir le ressenti inverse et renvoyer aux éducateurs qu'ils dramatisent la situation ou s'alarment trop. (Alexis. p163).

Cette discordance complique donc potentiellement la collaboration sur l'élaboration du projet individuel entre l'équipe éducative et le jeune à qui il est destiné (Alexis. p163). Elle serait d'autant plus conséquente quand certains jeunes sont persuadés d'obtenir un CJM malgré les points de vigilance et/ou les réticences émises par leurs éducateurs (Gérard. p151). Cette réalité serait d'autant plus brutale pour certains jeunes sachant que leur majorité mettra en lumière qu'en dépit de leur espérance, ils ne pourront pas s'appuyer sur leur réseau primaire (Samantha. p85, Aurélie. p117) Il arrive donc parfois que les jeunes émettent la volonté d'élaborer un projet une fois au pied du « mur », trop tard, une fois leur majorité acquise et qu'ils ne sont plus protégés. (Gérard. p150).

Autre difficulté repérée, certains jeunes adhèrent verbalement à la représentation des éducateurs concernant leur accompagnement éducatif mais ont des difficultés et/ou des incapacités à la mise en acte. En quelque sorte, il existerait un écart entre la volonté exprimée et sa concrétisation (Leslie. p81, Samantha. p87, Boris. p106)

### **III) Les dérives potentielles dans l'accompagnement**

#### **a) Des projets clés en main à défaut de projets sur-mesure**

Un des préalables pour que le jeune s'investisse dans un projet est qu'il ne le subisse pas, et pour cela, d'en faire émerger l'« envie ». (Boris. p101, p105, Alexis. p159, p171, Sofiane. p177, Yves. p196). Sans cela, le projet reste dans le domaine de l'injonction et, dans le meilleur des cas, le jeune ne fait que répondre à la commande des éducateurs (Sofiane. p185). J'ajouterai, en complément, que l'émancipation dans son inspiration kantienne ne serait pas qu'une affaire de nature, de droit ou bien encore d'envie ; mais aussi une affaire de volonté : celle de sortir d'un état de tutelle avec la raison comme outil. (Fabre,M.2011)

Une des dérives majeures en cas d'absence d'envie et/ou de volonté chez le jeune est que les adultes l'accompagnant aient de l'envie et/ou de la volonté à sa place et dès lors s'approprient son projet en l'élaborant à son intention mais sans sa participation.(Boris. p106, Aurélie. p121, Alexis. p164) En effet, un éducateur remarque que certains jeunes n'ont pas de capacité à se projeter et pourtant il n'a jamais vu de projet individualisé vide (Yves. p198). Les éducateurs tentent toujours de rendre le jeune le plus acteur possible mais parfois quand les résistances ou les incapacités sont trop importantes, la commande institutionnelle d'écrire un projet ficelé prend le pas sur une réelle collaboration (Yves. p194).

Dès lors, le jeune se retrouverait d'autant plus dans l'incapacité d'incarner ce projet sachant qu'il n'en est pas à l'initiative (Boris. p101, p102). Il pourrait, également et éventuellement, adopter une dynamique de fuite vis-à-vis des éducateurs sachant que ces derniers lui semblent en attente, à son égard, de mobilisation autour de ce projet, chose à laquelle il ne souhaite pas ou ne peut pas s'engager (Boris. p105). Un tel contexte invite à prendre garde à toute potentielle violence émancipatrice. Par cela, il faut entendre « *la contradiction indépassable d'une autorité qui force à être libre* ». (Fabre,M.2011)

Combinant injonctions et risques pour son avenir, le projet individuel, dans cet état des choses, est potentiellement pour le jeune non seulement source d'agacement mais également d'angoisse (Aurélie. p114). Le jeune peut, de plus, par cette visée projective et anticipée de sa fin de prise en charge, ressentir un sentiment d'abandon (Aurélie. p116). A travers ces propos transparait la notion d'injonction paradoxale qui s'établit quand une tierce personne pense et « *programme pour autrui sa marge d'initiative qui engendrera chez cet autrui désillusion et déception* ». (Boutinet, Jp. 2012. p327)

## **b) Des projets portés « à bout de bras » par les éducateurs**

La première dérive portait sur l'élaboration des projets individuels, la deuxième dérive concerne leur mise en œuvre.

En effet, une fois le projet élaboré, les éducateurs peuvent se retrouver seuls à s'y engager et à le porter à « bout de bras » (Leslie. p72, Gérard. p152, Alexis. p163). Les éducateurs s'accordent sur l'idée qu'il faut soutenir le jeune dans la mise en œuvre de son projet, quitte à ce que ce dernier, le temps de l'impulsion, n'en soit pas vraiment acteur au départ.

Néanmoins, ils s'accordent également sur l'idée qu'à moyen terme tenir un projet sans que le jeune en soit acteur est contreproductif dans un travail d'autonomisation (Samantha. p84 Gérard. p152, Alexis. p163, p164). « Faire pour » au lieu de « faire avec » se résumerait à de l'assistance et reviendrait à « se voiler la face » que ce soit celles des éducateurs ou celle du jeune (Samantha. p84, Alexis. p164).

Ainsi, les éducateurs doivent toujours interroger la place du jeune en tant qu'acteur dans la mise en œuvre de son projet. S'il s'avère qu'il n'occupe nullement cette place, il faut réévaluer les objectifs ; ou bien encore accepter de ne rien faire ; voir même accepter l'oisiveté du jeune dans l'attente d'un déclic. Ceci durant le temps qu'il faut malgré que celui-ci soit compté (Alexis. p165, Sofiane. p185). Subjectivement, une telle position est difficile à tenir car lorsque les jeunes semblent oisifs, sans nouvelle réponse de la part des éducateurs, ces derniers peuvent avoir l'impression de l'être aussi (Sofiane. p187).

## **IV) Les possibilités d'action des éducateurs spécialisés**

### **a) Le quotidien et le travail d'équipe comme support**

La vie en internat, par ses caractéristiques et son fonctionnement, facilite la rencontre entre le jeune et l'équipe éducative ; que ce soit par les multiples temps partagés du lever au coucher que par les nombreux espaces offerts : le salon, la chambre, la salle télé, le jardin, le bureau des éducateurs, le réfectoire...

L'équipe éducative est présente quotidiennement auprès du jeune. (Alexis. p159) Ce quotidien partagé serait le « support numéro un » pour accompagner les jeunes et réaliser leurs projets individuels (Yves. p190). Si bien que le principal objectif ne serait pas de rendre le quotidien plus attractif, moins ordinaire, mais de s'en saisir comme outil de médiation. La médiation étant à entendre ici comme « *le moyen qui permet d'aller de soi à soi par le biais d'un tiers.* » (Gaberan,P.2010.p102). C'est en composant avec les activités de tous les jours que la relation entre le jeune et ses éducateurs se noue et qu'ils tentent de cheminer côte à côte dans ce voyage de soi à soi représenté par le projet individuel.

Cette relation de l'éducateur spécialisé avec l'utilisateur est primordiale car dans le travail social, « *la base, le ciment, c'est la relation sans laquelle rien n'est possible.* » (Rouzel, J.2007). Néanmoins, cette relation s'inscrit dans un cadre éducatif, professionnel, institutionnel et, surtout, dans le cadre d'un travail d'équipe qui est, selon moi, l'outil privilégié de distanciation et d'objectivation. C'est à travers le travail d'équipe que cette relation est pensée, que sont analysées les situations vécues, que sont questionnées les représentations subjectives et individuelles, que sont mutualisées les compétences.

Dès lors, afin de pouvoir évaluer la présence des discordances précitées et, le cas échéant, de quelles manières elles impactent l'accompagnement ;

Afin de contrecarrer cela et de prendre, dans la mesure du possible, les décisions les plus rationnelles et les plus objectives ;

Les éducateurs mettraient en commun leurs observations lors de temps formels mais également informels et leurs actions seraient guidées par le biais d'une analyse collective et intersubjective. (Aurélien. p117, Alexis. p167, Yves. p206).

Cette méthode s'apparente à l'analyse clinique. Le terme de clinique vient du grec *klinikos* qui veut dire « *ce qui se fait près du lit* ». « *D'une façon générale, la définition de la clinique pourrait être l'observation approfondie d'un cas individuel* » (Schopp, G. 2006. p123). Cette approche prend appui sur le quotidien et passe par l'écoute, la prise en compte de l'enfant, de sa singularité et la révision permanente des propositions qui lui sont faites en fonction des observations. Une approche qui par ses caractéristiques va de pair avec celle du projet.

## **b) La stratégie du compromis**

Dans ce contexte, il semble que les éducateurs puissent se retrouver tiraillés entre deux impératifs.

Celui d'élaborer, pour les jeunes qu'ils accompagnent, un projet individuel auquel ces derniers adhèrent car issu d'eux-mêmes. (Rullac, S.2010) ;

Et celui de concorder ce même projet aux contraintes liées aux enjeux de la majorité civile et, à travers elle, à l'injonction d'insertion.

Partageant le quotidien des jeunes et mutualisant leurs observations par le biais d'une lecture clinique, les éducateurs optimisent le plus objectivement possible leur analyse des différentes situations ; et tendent à prendre des décisions rationnelles afin de maintenir l'équilibre entre ces deux impératifs.

Pour autant, cela ne semble pas toujours évident ou possible. A titre d'exemple, les jeunes peuvent émettre des objectifs qui ne semblent pas réalisables ou acceptables selon les représentations des éducateurs en lien avec leur mission. Et à contrario, les éducateurs peuvent imposer un objectif en lien avec l'insertion ; objectif auquel le jeune n'adhérera pas (Boris, Yves. p199).

Pour autant, il est pertinent d'éviter le rapport de force. Les éducateurs tentent alors de chercher un compromis, un ajustement (Leslie. p71, Boris. p99, Pierre. p133). En effet, il semble que dans un premier temps, les éducateurs posent l'injonction, puis en fonction des résistances du jeune, ils « règlent les curseurs ». En résumé, ils fixent le cadre et, si besoin, l'adaptent ensuite dans la mesure du possible (Sofiane. p185, p187). Ils appellent cela la stratégie du compromis (Aurélie. p115).

### **c) L'expérimentation avec une prise de risques proportionnée.**

Suite à leurs expériences passées, les éducateurs déclarent que lorsqu'un jeune leur semble prendre une mauvaise décision, il est parfois plus opérant de laisser le jeune se confronter aux conséquences de celles-ci, au risque qu'il se trompe. Ceci évidemment en prenant des risques proportionnés excluant tout danger.

En tant qu'éducateur, leur rôle est, au préalable, d'exposer leur avis et les raisons de leur désaccord et, à posteriori, de se montrer disponible afin que le jeune puisse apprendre de cette erreur et la surpasser.

Par le biais de l'expérimentation, cette pratique permet d'«inscrire le vécu » (Yves. p193) en misant sur les capacités du jeune plutôt que sur ses difficultés (Ivan, p212). De surcroît, elle aurait le bénéfice de mettre fin à certains désaccords entre les jeunes et les éducateurs portant sur des projections hypothétiques (Samantha. p84, p87, Aurélie. p115, p116, p124, Gérard. p152, Alexis. p165, Sofiane. p178, p183)



Ceci semble confirmer l'idée que réaliser un projet individuel ne consisterait pas à décider ou faire à la place du jeune ce qui semble bien pour lui ; mais idéalement de l'éclairer et le soutenir dans ses prises de décision. Cette position éducative rejoint la théorie de l'ajustement personne-environnement qui, pour rappel, recommande aux adultes de moduler l'exercice de leur contrôle sur les jeunes adolescents en fonction du stade de développement et du désir d'autonomie de ces derniers (Hunt, 1975 ; Lee, Statuto, & Kedar-Voivadas, 1983 ; Lewin, 1935 cité par Buchanan, C. M. et al. 1991).

#### **d) Le deuil de la fin de prise en charge idéale**

Dans les entretiens, il transparait également l'idée qu'à l'approche d'une fin de prise en charge, il faut travailler la séparation entre le jeune et les éducateurs ; et faire le deuil de ce que j'appelle avec ironie les « produits finis ». Cette expression sous-entend un potentiel travers chez les éducateurs de vouloir, coûte que coûte, que les jeunes quittent le foyer en tant qu'être accompli socialement et professionnellement.

Quand une situation l'exige, quand les discordances sont trop importantes et que le projet n'évolue pas ; les éducateurs semblent être en capacité de mettre de côté leur représentations en lien avec la majorité (Pierre. p131, p132, Sofiane. p182) et de poser des objectifs, moins ambitieux, moins sécurisants pour l'avenir du jeune, mais pour le moins accessibles (Leslie. p72, Aurélie. p121, Pierre. p131, p132),

Pour y parvenir, les éducateurs s'obligeraient subjectivement à faire le deuil des fins de prises en charge idéales. Leur accompagnement ne peut avoir pour but de faire en sorte que chaque jeune quitte le foyer en tant qu'adulte hors d'atteinte de toute épreuve et de toute embûche ; pour la simple raison que cela est irréalisable.

## **V) En dernier ressort !**

### **a) Des conditions sine qua non**

Au-delà des injonctions et des discordances susnommées, il semble que certaines conditions sine qua non soient requises pour que l'évolution positive d'un projet individuel ne soit pas menacée.

Tout d'abord, chaque jeune doit, sur le temps de sa prise en charge, avoir un temps de présence suffisamment conséquent au foyer. Certains jeunes cumulent un grand nombre de fugue. Les éducateurs considèrent ne pas assez les côtoyer et émettent des réserves sur leurs capacités d'accompagnement auprès de ces jeunes ayant une inclination à l'errance (Samantha. p86, p92, Boris. p100, p101, Aurélie. p119, p120, Alexis. p171)

Ensuite, chaque jeune doit, dans l'absolu, respecter le règlement intérieur du foyer (Leslie8) et ne pas enfreindre la loi, ce qui inclue donc tout acte de délinquance, de trafic ou de consommation de stupéfiant...(Samantha. p85, p90, p92, p93, , Aurélie. p122, Pierre. p135, Sofiane. p177). Par continuité, des épisodes de violence à l'encontre d'un autre jeune ou d'un membre de l'équipe éducative peuvent entraver la prise en charge voire y mettre fin (Leslie. p79, Pierre. p135, Aurélie. p122)

Il arrive que ces conditions ne soient pas respectées. Comme il arrive de temps à autre que le jeune ne parvienne pas à répondre aux attentes et aux injonctions émises par le foyer. Ce qui amènerait parfois les éducateurs à se retrouver à conduire un jeune vers une sortie sèche, c'est-à-dire une sortie du dispositif sans solution sans orientation sans projection (Leslie. p78, Gérard. p150).

### **b) Des sorties sèches**

Les éducateurs spécialisés sont régulièrement confrontés à des jeunes réfractaires à leur accompagnement, et aux injonctions de projet. Pour contrecarrer cela, ils usent de savoir-faire assimilés pendant leur formation et de leurs expériences acquises avec le temps (Yves. p209).

Malgré tout, malgré leur investissement, malgré les pratiques, malgré les postures ; il arrive parfois que les conduites d'un jeune et les attendus du foyer vis-à-vis de son projet individuel ne coïncident pas et occasionnent une sortie sèche.

Pour autant, même dans cette perspective, les éducateurs s'évertuent à prendre soin de chaque jeune jusqu'à la fin de leur prise en charge (Leslie. p73, p79) afin de lui « assurer ses arrières », de le sécuriser tant que faire se peut (Leslie p71, p72). Ceci en gardant l'espérance que ce temps de placement lui ait permis de conscientiser ses difficultés à défaut de les résoudre (Samantha. p90). Quitte à ce que l'accompagnement ne soit pas efficient dans l'immédiat mais fasse écho plus tard (Sofiane. p186, Samantha. p85), et qu'à ce moment là, en cas de nécessité, le jeune en question soit capable de solliciter les travailleurs sociaux de la protection de l'enfance ou de droits communs pour bénéficier de l'aide dont il a besoin (Aurélie. p122)

### **c) Composer avec les ressentis**

Même si ce type de décisions est généralement pris collectivement et, de surcroît, sous le couvert de la cheffe de service (Pierre. p137) ;

Même si les éducateurs sont majoritairement convaincus de celles-ci, sachant qu'un CJM n'est pas une solution pour tous (Sofiane. p180, p185) et qu'il n'y a pas de sens à prolonger les prises en charge de jeunes pour qui l'accompagnement au foyer ne se révèle pas adapté (Leslie. p75) ;

Ces sorties sèches peuvent être facteur de culpabilité chez les éducateurs (Aurélien, Samantha. p91). Ils peuvent se sentir responsables (Sofiane. p181). Ils peuvent avoir des regrets, l'impression de ne pas en avoir assez fait (Samantha. p91). Ils ne vont pas jusqu'à parler d'échec mais les sorties sèches les amènent à se remettre en question (Leslie. p79). Si bien que, les éducateurs doivent tendre à être les plus justes et lucides possible tout en composant avec leurs affects. Cet équilibre s'optimise chez chaque professionnel par le biais de l'expérience (Sofiane. p184).

## **VI) Le travail partenarial et le travail avec les familles.**

### **a) Le partenariat avec l'Aide Sociale à l'Enfance**

Afin de remplir les missions qui lui sont dévolues, l'équipe éducative du foyer Ty Ar Vugale travaille en partenariat avec divers acteurs afin d'optimiser leur accompagnement auprès des jeunes. Pour appuyer cette idée, je citerai ici R. Dumont : « *Le réseau professionnel est avant tout un mode d'organisation du travail qui implique les acteurs du réseau secondaire et qui est destiné à faciliter la coordination entre les professionnels de première ligne qui interviennent dans le cadre de leurs missions respectives, dans le dispositif mis en place pour l'usager.* » (Dumont,R.2003.p70)

Les éducateurs spécialisés émettent quelques réserves sur leur relation avec l'un de leur partenaire, majeur par son statut de service gardien des jeunes confiés, c'est-à-dire l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Ces réserves portent, à titre d'exemple, sur la pré-admission des jeunes au foyer. Durant celle-ci, certains coordonateurs ASE énonceraient à certains jeunes dont ils suivent la situation qu'ils obtiendraient rapidement un appartement par le biais du foyer Ty Ar Vugale. Alors que tout accueil passe par un temps d'évaluation plus ou moins long sur le collectif, puis en fonction des observations, par un passage en appartement semi-autonome (Samantha. p96, Pierre. p140). Cette différence entre le discours et la réalité mettrait le jeune, une fois admis, dans une situation contraire à ses attentes. Cela préconfigurerait potentiellement un contexte de désillusion menant au conflit.

Une deuxième critique concerne les analyses sur la situation des jeunes et les projections concernant leur majorité. En effet, dépassant la discordance duelle entre le jeune et ses éducateurs, il peut également y avoir une discordance de représentations, de projections entre l'ASE et les éducateurs, et par conséquent des discours différents envers le jeune au sujet du CJM (Leslie. p81, Samantha. p88)

Pour finir, la loi du 14 mars 2016, relative à la protection de l'enfant, stipule qu'il y ait un Projet Pour l'Enfant (PPE) réalisé par l'ASE. Dans la théorie, le projet individuel réalisé par le foyer devrait prendre appui sur ce PPE, ce qui permettrait en quelque sorte, d'aboutir à une harmonisation partenariale autour de la situation du jeune et de ses attendus. Toutefois, sans

en connaître ici les raisons concrètes, il semble que dans la pratique, les PPE des jeunes du foyer Ty Ar Vugale ne soient que très rarement élaborés. (Samantha. p97)

## **b) Un pouvoir implicite sur l'obtention des CJM**

En ce qui concerne les obtentions des CJM, les éducateurs spécialisés du foyer Ty Ar Vugale n'ont pas de pouvoir formel, celui-ci revient au département par le biais de l'Aide Sociale à l'Enfance. Pour autant et pour effectuer cette mission, les instances décisionnelles se basent sur les évaluations des éducateurs spécialisés en tant qu'observateurs privilégiés de l'évolution des jeunes par un quotidien partagé inhérent à la vie de foyer (Alexis. p168, p169, Samantha. p89, Boris. p103). Par cela, les éducateurs spécialisés ont indirectement une influence sur cette décision. En ayant conscience, et en fonction de la relation établie avec le jeune, les éducateurs rédigent et construisent tactiquement leurs rapports et leurs discours afin que leur point de vue pèse dans la décision d'une obtention de CJM ou le contraire (Pierre. p126, p127, Boris. p103, Alexis. p169, Sofiane. p179, p193, p194, Yves. p196).

Par ailleurs, avant même qu'une demande de CJM soit officiellement formulée, il semble que le foyer Ty Ar Vugale détienne la capacité d'émettre par anticipation un refus catégorique de continuer à prendre en charge un jeune au-delà de sa majorité. La décision d'obtention d'un CJM s'en retrouverait influencée sachant que les réorientations sont difficiles et qu'il serait compliqué de trouver un autre lieu d'accueil pour le jeune (Aurélie. p122, Boris. p96, Alexis. p169, Sofiane. p179)

## **c) Le travail avec les familles**

Respectant le droit des parents détenteurs de l'autorité parentale, l'institution se doit de les inclure dans les décisions concernant leur enfant. De plus, faciliter la participation du réseau primaire du jeune au travail du réseau secondaire que représente le foyer détient le potentiel d'aider le jeune à investir sa prise en charge et à ne pas être pris dans un conflit de loyauté. La place des familles est donc à considérer dans la réalisation des projets individuels (Aurélie. p111).

Par ses missions de protection, le foyer Ty Ar Vugale permet un éloignement entre le jeune et son entourage. Cette séparation est une opportunité pour reconsidérer la place des uns et des autres afin d'élaborer une relation adultes/adolescent sans risque pour l'intégrité de chacun. Le placement n'est donc pas seulement imaginé comme une mesure de séparation mais aussi, quand la situation le permet, comme une mesure de reconstruction de liens. C'est pourquoi, les éducateurs tentent dans la mesure du possible de maintenir le lien entre le jeune et ses parents, ainsi qu'avec sa fratrie ou des membres de sa famille élargie (Samantha. p92)

Le projet d'établissement d'Envol44 prône dans l'absolu un travail de retour en famille pour les jeunes accueillis néanmoins ce travail s'avère plus complexe quand les jeunes arrivent à leur majorité et que les parents n'ont pas modifié leur comportements ou s'avèrent dans l'incapacité de prendre soin de leur progéniture (Samantha. p92, Pierre. p140, Alexis. p162). A l'approche de sa majorité, les éducateurs invitent le jeune à conscientiser sa problématique familiale (Sofiane. p181), à composer avec les ressources de ses parents mais à prendre également en compte leurs incapacités. C'est donc au jeune d'évoluer vers plus d'autonomie pour pallier aux manquements de son entourage, quitte à ce qu'il devienne parfois plus autonome que ses propres parents (Pierre. p139, Sofiane. p181). A l'approche de la majorité, les éducateurs « misent plus sur le même que sur les parents » (Yves. p194) Pour cela, les éducateurs se concentrent sur les besoins du jeune et, quand ils jugent que cela est judicieux, ils se décentrent de la problématique familiale (Sofiane. p181)

Dans l'absolu, il semble que le foyer ne soit pas le lieu privilégié du travail avec la famille (Sofiane. p6). Ce travail semble dévolu en priorité à l'ASE, mais leurs services semblent actuellement débordés, les éducateurs du foyer peuvent pallier à leur indisponibilité (Samantha. p96).

## **VII) Des éléments de comparaison avec le service Haji**

### **a) Une brève présentation du service Haji.**

Voici une présentation du service Haji issue de son projet de service datant de 2018 : Le service Haji accueille 22 jeunes de 17 à 21 ans dans 22 appartements loués par Envol Loire Atlantique. Répartis dans le quartier Nantes Est, ces logements sont situés à une dizaine de

minutes du bureau des éducateurs afin de favoriser les visites des jeunes et de faciliter les interventions des éducateurs. Une partie de l'effectif provient du foyer Ty Ar Vugale. Les autres sont dirigés vers le service par la plateforme d'orientation de la Direction Générale de la Santé (DGS). Il s'agit alors de jeunes rencontrant une situation de crise familiale aigüe ne leur permettant pas de pouvoir solliciter leurs proches pour mener à bien leur projet d'autonomie et entrer dans la vie d'adulte. Le service reçoit également des Mineurs ou majeurs Non Accompagnés, orientés vers Envol44 après une évaluation dans d'autres structures. Les mineurs sont accueillis dans le cadre de mesures de protection administratives ou judiciaires. Pour les majeurs, la prise en charge doit être validée par un Contrat Jeune Majeur accordé par le département. Une partie poursuit sa prise en charge jusqu'à une complète autonomie, en terme de ressources et de logement, et ce, avant l'âge de 21 ans. Pour d'autres, après une évaluation de l'équipe et une mise en évidence de besoins spécifiques, un relais est mis en place vers des dispositifs adaptés permettant une continuité de l'accompagnement : Passerelle Logement, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Service Accompagnement à la Vie Sociale par exemple.

En complément, les entretiens des éducateurs précisent que les jeunes admis au service Haji le sont pour la plupart par le biais d'un Contrat Jeune Majeur. Les durées de chaque CJM varient entre 3 et 6 mois (en général de 6 mois), et sont potentiellement renouvelables jusqu'aux 21 ans du bénéficiaire. Par ce biais, le temps moyen de prise en charge serait de 18 mois (Yves. p196).

### **b) Un accompagnement ayant également l'autonomie comme principal objectif**

L'objectif de ce dispositif est que le jeune puisse accéder à l'autonomie (Ivan. P207). C'est-à-dire qu'il parvienne avant ses 21 ans à se débrouiller seul que ce soit sur le plan administratif, social, professionnel ou en matière de logement ; ou à défaut qu'il sache qui solliciter ; et, de plus, qu'il soit bien dans sa peau (Ivan. p210, p213, p217 ; Yves. p200) D'autres objectifs tels que le travail autour des relations familiales ou la gestion des rendez-vous concernant la santé peuvent être travailler, notamment au début de l'accueil, mais ils restent secondaires (Yves. p196).

### **c) La procédure d'admission**

Selon le projet de service, la procédure d'admission au service Haji se déroule synthétiquement de la façon suivante. Au préalable à l'admission, le dossier du jeune est proposé par la plateforme d'orientation. L'équipe de direction valide cette proposition. La place est alors activée. Le jeune rencontre la cheffe de service qui lui explique les finalités et le fonctionnement du service. Il reste au jeune à confirmer sa demande par un écrit motivé dans un délai de 8 jours. A la réception de ce courrier, la cheffe de service donne son accord pour que le jeune rencontre l'équipe. A ce stade, un appartement va lui être réservé, la place est alors dite occupée. Le service propose alors une phase d'accueil composée de trois rendez-vous minimum avec l'équipe éducative. Ces entretiens sont, d'une part, un moyen de faire comprendre au jeune le fonctionnement du service, sa philosophie, ses attentes. Et d'autre part, ils ont pour but de mesurer si le jeune peut répondre aux deux conditions de prise en charge : être acteur de sa demande d'accompagnement éducatif par le biais d'une contractualisation et être capable de vivre seul sans se mettre en danger.

Ces éléments s'accordent avec le discours des deux éducateurs interrogés (Yves. p191, p196 ; Ivan. p221) qui ajoutent que ces rendez-vous permettent une évaluation afin de valider l'admission ou non. Sur la totalité des dossiers proposés, la moitié environ serait retenue. (Yves. p196)

### **d) Des jeunes en demande d'accompagnement**

La prise en charge et l'accompagnement du Service Haji ne sont donc jamais imposés ou contraints. Les jeunes en sont officiellement en demande (Yves. p190, p191 ; Ivan. p211, p217). Leur consentement est acquis au préalable (Ivan. p225) Ceci est une différence avec le foyer Ty Ar Vugale qui accueille des jeunes qui subissent et n'adhèrent pas toujours à leur placement (Yves. p196 ; Ivan. p224). Des situations qui sont facteurs de confrontation avec leurs éducateurs (Ivan. p211)

Cette adhésion des jeunes facilite la concordance entre leurs désirs et les attentes du service Haji (Yves. p192, p198 ; Ivan. p223). Les jeunes sont au clair sur ce qu'ils viennent y faire ; ce qui entraîne très peu de résistance du jeune face aux requêtes des éducateurs (Yves. p191,



p198 ; Ivan. p217, p222, p224). Les projets individuels sont clairs et prédéfinis et leur mise en œuvre semble peu conflictuelle (Yves. p193).

Les jeunes sont pour la plupart des jeunes majeurs et donc civilement responsables. Partant de ce principe, leur relation avec les éducateurs s'établit sur un rapport d'adulte à adulte. Le travail éducatif se base essentiellement sur le discours et les souhaits du jeune, ce dernier étant le principal pilote de son projet individuel (Yves. p190, p191, p193).

### **e) Un accompagnement sans collectif qui favorise l'accompagnement personnalisé**

Chaque jeune du service Haji est hébergé dans un appartement individuel dont il doit assurer l'entretien et la gestion. Il n'y a donc pas de temps et d'espace collectifs à la différence d'un hébergement de type internat comme proposé au foyer Ty Ar Vugale (Yves. p190). L'accompagnement est donc moins parasité par les effets de groupe et par des règles communes peu adaptables au cas par cas et inhérentes à la vie en collectivité (Yves. p193).

Certes, les jeunes du service Haji sont soumis à un règlement intérieur concernant notamment leurs horaires de sorties et l'accueil dans l'appartement de personnes extérieures. Le non respect de ses règles pourrait potentiellement entraîner une rupture de contrat (Yves. p193 ; Ivan. p219) Mais elles restent peu nombreuses et sont, dans la pratique, individuellement adaptables, afin que le jeune dispose de sa propre marge de manœuvre et d'une liberté suffisante (Yves. p191, p193). Un tel contexte est donc propice à l'expérimentation, permettant aux jeunes d'apprendre de leurs essais, de leurs réussites, de leurs erreurs et ainsi d'« inscrire le vécu ». Cette souplesse est tout de même soumise à certains impondérables : pas de plainte de voisins, pas d'absentéisme concernant la scolarité ou le travail, une gestion budgétaire convenable... (Yves. p193)

Pour finir, le projet de service du service Haji précise qu'à l'inverse de l'internat, le service ne fonctionne pas 24h/24, même si une organisation permet de répondre aux urgences à tout moment. Le jeune le sait et se trouve responsabilisé dans l'organisation de sa journée et dans l'anticipation de ses projets. Il est obligé de renoncer à ses exigences du "tout, tout de suite, maintenant". Le principe de réalité s'impose à lui. Le jeune se retrouve confronté à ses

propres défaillances, sans pouvoir rejeter la faute sur les autres. Sa capacité à supporter la frustration est alors mise au travail et peut être reprise après coup.

## **VIII) Vers une collaboration conflictuelle**

### **a) Un aperçu sur les possibilités d'actions des jeunes**

De leur côté, les jeunes ne s'adaptent pas passivement aux demandes ou aux injonctions des éducateurs concernant leur projet individuel. Leurs réponses à celles-ci sont variées et ils semblent adopter différentes postures. Certains jeunes seraient même plus stratégiques que d'autres (Sofiane. p183). En effet, certains, du fait de leur parcours de placement, ont une connaissance et une analyse des rouages institutionnels des foyers et savent les utiliser dans le but d'obtenir ce qu'ils souhaitent. (Aurélie. p115, p117 ; Yves. p195 ; Ivan. p225). Cela se ressentirait particulièrement lorsqu'ils emploient des termes tels que « Juge des enfants », « Aide Sociale à l'Enfance », « projet individuel », « objectif », « déclaration de fugue », un jargon propre à l'exercice professionnel des travailleurs sociaux et transversal d'une institution à l'autre. De fait, les jeunes placés pour la première fois aux abords de leur majorité ne posséderaient pas ce même avantage. (Aurélie. p115, p117 ; Pierre. p130)

Par ailleurs, malgré les réticences exprimées des éducateurs, certains jeunes expriment leur résolution à retourner à leur domicile familial lorsqu'ils sont majeurs et donc, lorsqu'ils ne sont plus sujets à une ordonnance de placement (Samantha. p89, Pierre. p140). Sa majorité révolue, seul le jeune a le pouvoir de cette décision et les éducateurs ne peuvent aller à l'encontre de celle-ci. Conscients de cela, les éducateurs se dispensent d'un rapport de force et, une fois encore, ils tâchent de sécuriser l'avenir du jeune autant que possible (Leslie. p71, p72, p77).

### **b) Une opposition à proscrire ?**

Le projet individuel et, à travers lui, l'accompagnement vers l'autonomie peuvent être éventuellement source de désaccords entre les jeunes et les éducateurs. Ceci s'explique notamment par une opposition entre, d'une part, l'aspiration des jeunes à une certaine liberté

dans les prises de décisions les concernant et, d'autre part, le fait que les éducateurs considèrent les jeunes comme des êtres encore non accomplis, donc vulnérables et par conséquent à protéger. Ce niveau de protection semble plus ou moins élevé en fonction de la représentation des éducateurs au sujet du jeune en question et de leurs craintes concernant son intégration dans la société. Dès lors, dans ce type de situation, le pouvoir de décision du jeune pourrait hypothétiquement être corrélatif à sa capacité de résistance face à l'opinion et aux discours des éducateurs.

Toujours est-il que la réussite d'un accompagnement semble favorisée par un engagement réciproque. D'un côté, les éducateurs doivent reconnaître l'individualité des adolescents qu'ils accompagnent en leur accordant une liberté dans leur pouvoir d'agir et de décisions. De l'autre, l'adolescent doit prendre en compte les limites posées par ces adultes qui tentent d'agir dans son intérêt tout en prenant en compte certaines injonctions. Comme nous l'avons vu, cet engagement réciproque peut parfois être déséquilibré et devenir source d'opposition entre le jeune et l'adulte qui, outre mesure, peut altérer l'accompagnement. Toutefois, il me semble que cette opposition n'est pas à proscrire. Au contraire, je pense qu'elle est normale et nécessaire. Assuré et rassuré dans l'expression de ses pensées et de ses ressentis, chaque jeune peut, par le biais de l'opposition, interroger son rapport à la liberté, à sa conscience de soi ; et obtenir des réponses auprès d'adultes de référence qui l'amèneront, dans l'absolu, à faire ses propres choix en toute lucidité et de manière responsable. Ainsi, c'est potentiellement par cette opposition que ces adolescents deviendront des êtres psychologiquement et intellectuellement autonomes. Même si elles ne sont pas verbalisées en tant que telles dans l'accompagnement, ces deux dimensions de l'autonomie sont primordiales et seraient ainsi travaillées implicitement tout au long des projets individuels. Dès lors, l'enjeu pour les éducateurs est de trouver, dans une pratique réflexive et en mouvement, le juste positionnement face à ces conduites d'opposition afin que celles-ci soient contenues, efficaces et qu'elles permettent à l'adolescent de s'impliquer en tant que sujet dans son environnement ; ceci dans une perspective d'autonomisation globale.

Je renchéris ces propos en précisant que l'émancipation peut être l'œuvre de l'insolence. En effet, en tant qu'instrument de liberté, l'insolence joue ici son rôle car elle questionne toute source de pouvoir sur la légitimité de son fondement (Meyer, 1995). Toutefois, pour que l'insolence soit efficace, elle doit se juxtaposer à « *la prudence instruite* ». Cette dernière se base sur la culture générale d'un individu composée de savoirs fondamentaux et permettant à

ce dernier d'être outillé d' « *une boussole cognitive* ». Ainsi sans être un expert, l'individu peut pressentir les impostures et penser par lui-même. (Fabre, 2011)

### **c) La coopération n'est pas l'antonyme du conflit**

Faisant suite à ces réflexions, j'ajouterai ceci.

Que ce soit pour le travail social ou pour toute autre activité, il serait « *difficile d'imaginer l'homme avant la société tant leur existence est liée* » (Wallon, 1954/1985, p. 96). Par cette interdépendance, toute activité serait potentiellement sujette à des intérêts divergents et à une asymétrie des rapports sociaux ; elle serait également une source de « *controverses et de conflits, de questions sans réponses, de tentations insatisfaites, et de promesses non tenues* » (Le Guillant, 1961/2006, p. 213).

Pour remédier à ces spécificités, il serait contreproductif de nier cette relation étroite entre conflit et activité. Au contraire, la démarche consisterait à légitimer cette relation et à l'animer de manière structurante ; ceci en travaillant positivement les désaccords qui composent le conflit ; ceci afin d'optimiser une prise de décisions convenant à chaque acteur intervenant dans une même activité.

Prenant appui sur ces éléments et afin de poursuivre mon analyse, je me suis intéressé à un ouvrage intitulé « Manuel de recherche en sciences sociales » de Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt. Ces derniers y proposent un modèle d'analyse lui-même inspiré de la sociologie de l'action développée par Alain Touraine, sociologue français.

L'idée développée dans ce modèle est que, dans ses rapports sociaux, chaque individu se construit en tant qu'acteur par deux dimensions : la coopération et le conflit.

La coopération permettrait un échange entre les individus afin que chacun puisse réaliser leur projet. Cet échange serait néanmoins basé sur une inégalité sachant que, de fait, chaque individu ne disposerait pas des mêmes ressources. Par ailleurs, pour que cet échange ait lieu, il doit être régenté par un ensemble de règles ; ces dernières pouvant être formelles ou informelles.

Le conflit, quant à lui, y est défini comme la « *capacité d'infléchir de la gestion de production dans le cadre d'une relation conflictuelle* » (Quivy & Van Campenhoudt, 1995,

p.124). Il faut entendre par cela que le conflit est un processus de négociation dans laquelle chaque partie cherche à imposer sa volonté et ses modalités pour optimiser sa situation ; ceci tout en préservant un minimum de coopération pour que l'aboutissement du conflit soit efficient. Par conséquent, le conflit n'est pas synonyme de rupture ; cette dernière se produisant quand l'acteur considère avoir plus d'intérêt à s'extraire d'une situation qu'à s'y maintenir.

Mettre en perspective cette notion de conflit et, par analogie, celle de coopération, est profitable dans la finalisation de ce mémoire car elle permet, en quelque sorte, de sortir de la dichotomie classique du travail social opposant d'un côté la dimension individuelle (propre à une psychologie traditionnelle) et de l'autre une dimension collective (propre à la position des sociologues). Cette inspiration me permet de confirmer l'hypothèse de départ selon laquelle, au contraire, les deux sont liées. Dès lors, tout projet éducatif opérant entre les éducateurs spécialisés et les usagers serait sujet, comme toute activité à des intérêts divergents et à une asymétrie des rapports sociaux. Il ne résulterait donc pas d'une réelle coopération mais serait le fruit d'un jeu conflictuel entre ces deux protagonistes ; voire d'un jeu de pouvoir. Le pouvoir n'est pas, pour rappel, à entendre ici comme une position hiérarchique mais comme la *« capacité d'un acteur de se rendre capable de faire agir un autre acteur, chance de faire triompher sa propre volonté dans une relation sociale. »* (Bernoux, 2009). Ce principe serait même le fondement du travail social, ce dernier n'existant *« que dans cet écart entre les injonctions d'une politique et les « résistances » de l'« usager » ou de groupes sociaux à ces injonctions. »* (Dartiguenave, 2010, p.20).

## **IX) Synthèse des résultats de la recherche sous le regard d'une « analyse stratégique »**

### **a) D'un postulat de recherche à une problématique**

Ce travail de recherche est parti du postulat selon lequel l'utilisation du projet en protection de l'enfance répondait d'une part à un effort d'autonomisation des jeunes usagers ainsi qu'au respect de leur volonté individuelle (Rullac, S. 2010) ; et d'autre part à une volonté collective et implicite de contrôle social dans un but de cohésion sociale (Petiau, A. et Pourtau, L. 2012).

Suite à ces éléments, l'hypothèse a été émise que chaque acteur de la protection de l'enfance, considérée ici comme une organisation à projet, serait tiraillé entre les deux extrémités de cet axe ; et donc à la recherche d'un équilibre. Dès lors, la question de recherche fut la suivante : Dans quelles mesures et dans quelles conditions, les éducateurs spécialisés intègrent-ils l'interrelation entre les dimensions individuelles et les dimensions collectives inhérentes à l'utilisation du projet dans leur accompagnement auprès des jeunes accueillis en foyer de la protection de l'enfance ?

Le terrain de recherche choisi fut le foyer Ty Ar Vugale. Situé à Nantes, ce foyer accueille en moyen séjour des adolescents, garçons et filles, âgés de seize à dix-huit ans et placés car considérés comme étant en danger selon l'article 375 du code civil. L'analyse thématique des entretiens semi-directifs réalisés avec les éducateurs spécialisés y travaillant a apporté les éléments de réponses suivants.

## **b) La représentation des éducateurs sur les notions centrales de l'étude**

Tout d'abord, la représentation des éducateurs spécialisés du foyer Ty Ar Vugale concernant la notion de projet est centralisée sur le projet individuel qui, dans un idéal, permettrait d'encadrer, de jaloner les accompagnements et serait un repère aussi bien pour le jeune que pour les professionnels. Il s'élaborerait, d'une part, à partir des volontés et des capacités du jeune pour qui il est destiné et, d'autre part, au travers d'une étroite collaboration entre ce jeune et les éducateurs.

En dépit de cette primauté, le projet individuel, le projet de service et le projet d'établissement sont liés les uns aux autres en s'inscrivant dans une continuité cohérente appelée dans le cadre de cette étude : l'« emboîtement des projets ».

L'objectif principal des projets individuels est pour la majorité des éducateurs que les jeunes accueillis puissent acquérir le maximum d'autonomie durant leur présence au foyer. Leurs représentations sur la notion d'autonomie sont liées :

- en premier lieu à l'autonomie existentielle qui pour rappel se définit comme la capacité d'assurer seul la réponse à ses besoins élémentaires (Haber,2009).

- en deuxième lieu, à l'autonomie relationnelle qui se résume en la capacité d'un individu à connaître et reconnaître ses limites, ses difficultés et savoir demander du soutien et de l'aide en cas de nécessité (Hoffmans-Gosset, 2006).

- en dernier lieu à l'autonomie psychique. Par cela, il faut entendre la disposition à penser, à décider par soi-même sans se sentir submergé par la présence des autres. Bien au contraire, l'autonomie psychique invite à en tirer parti (Dupont, 2010)

### **c) Les « zones d'incertitudes »**

Les entretiens démontrent que l'une des « zones d'incertitudes » à la réalisation des projets individuels des jeunes est le temps de prise en charge limité. Pour chaque jeune, il y aurait comme un effet compte à rebours à l'approche de ses dix-huit ans. Cet âge, marquant la majorité civile, préfigure de l'imminence d'une fin de prise en charge au foyer Ty Ar Vugale. La projection de quelques unes d'entre elles peuvent être sources de craintes et d'incertitudes chez les éducateurs car certains jeunes sur le départ leur semblent peu enclins à évoluer de manière autonome dans leur nouvelle vie de jeune majeur en dehors du foyer. Les éducateurs appréhendent que certains jeunes, sans projet individuel efficient, puissent se retrouver à leurs 18 ans, sans solution et, dans le pire des cas, sans domicile fixe, à la rue. Ces appréhensions sont de plus confortées par les récentes statistiques à ce sujet.

A cette contrainte temporelle se superpose une autre « zone d'incertitude » liée au fait que pour poursuivre leur prise en charge au-delà de leurs 18 ans, les jeunes doivent faire la demande d'un Contrat Jeunes Majeur. Néanmoins, pour cela, ils doivent être en capacité d'en argumenter les raisons sous la forme d'un projet. Les obtentions de ces contrats se font par le biais du Conseil Départemental et sont de plus en plus sélectives. Les jeunes obtenant une réponse positive sont principalement ceux inscrits dans un parcours d'insertion, ainsi que ceux adhérant au préalable à l'accompagnement proposé par le foyer et qui en respectent le cadre. En d'autres termes, une fois majeur, la fonction de protection à destination des jeunes s'efface incessamment pour celle de l'insertion.

#### **d) Ce qui pose problème !**

Ce contexte entremêlant les enjeux liés à la majorité et une sélectivité à l'accord des CJM induit, d'une certaine façon, une injonction à se projeter de la part des éducateurs sur les jeunes pris en charge. Il semble, de plus, que cette injonction au projet porte également sur son contenu sachant que l'insertion y figure implicitement en tant qu'élément central. Ceci peut provoquer des discordances, les éducateurs et les jeunes n'ayant pas toujours la même représentation concernant l'éventuelle urgence de la situation. Leur collaboration dans la réalisation des projets individuels s'en retrouverait complexifiée, ce qui ouvrirait la porte à deux dérives potentielles, l'une portant sur l'élaboration de ces projets et l'autre sur leur mise en œuvre.

La première dérive serait que les professionnels aient de l'envie et/ou de la volonté à la place du jeune et, dès lors, qu'ils s'approprient son projet en l'élaborant à son intention mais sans sa participation. Une des conséquences évoquées serait que le jeune se retrouve d'autant plus dans l'incapacité d'incarner ce projet sachant qu'il n'en est pas à l'initiative. La deuxième dérive serait qu'une fois un projet élaboré, les éducateurs se retrouvent seuls à l'incarner, à s'y engager et à le porter à « bout de bras ».

#### **e) Des professionnels tiraillés entre deux impératifs**

En résumé, et comme souligné dans ma problématique, il semble que les éducateurs se retrouvent tiraillés entre deux impératifs :

- Un impératif ayant une dimension individuelle : celui d'élaborer, pour les jeunes qu'ils accompagnent, un projet individuel auquel ces derniers adhèrent car issu d'eux-mêmes. (Rullac, S.2010) ;
- Un impératif à dimension globale : celui de concorder ce même projet aux contraintes liées aux enjeux de la majorité civile et, à travers elle, à l'injonction d'insertion.



## f) Les marges de « pouvoirs » des éducateurs

Pour maximiser l'équilibre entre ces deux impératifs, les éducateurs ont quelques possibilités d'action, quelques marges de « pouvoir ». Le pouvoir se définissant dans le cadre de cette recherche comme la « *capacité d'un acteur de se rendre capable de faire agir un autre acteur, chance de faire triompher sa propre volonté dans une relation sociale.* » (Bernoux, 2009).

Premièrement, le quotidien partagé avec les jeunes est le support numéro un de leur travail. Celui-ci leur permet un temps conséquent d'observations qu'ils mutualisent ensuite en équipe par le biais d'une analyse collective et intersubjective. Cette approche a pour but de tendre à une prise de décision la plus objective et rationnelle possible concernant les projets individuels des jeunes ; tout en prenant en compte l'adolescent dans sa singularité.

Deuxièmement, si l'un des impératifs n'est pas respecté, les éducateurs tentent alors de chercher un ajustement. En fonction des résistances du jeune, ils « règlent les curseurs ». En d'autres termes, ils fixent le cadre et, si besoin, l'adaptent ensuite dans la mesure du possible. Ce qu'ils appellent la stratégie du compromis.

Troisièmement, les éducateurs déclarent que lorsqu'un jeune leur semble prendre une mauvaise décision, il est parfois plus opérant de laisser le jeune se confronter aux conséquences de celle-ci, au risque qu'il se trompe. Par le biais de cette expérimentation avec une prise de risques proportionnée aux capacités du jeune, cette pratique permet d'« inscrire le vécu ».

Quatrièmement, quand une situation l'exige, quand les discordances sont trop importantes, et que le projet n'évolue pas ; les éducateurs semblent être en capacité de mettre de côté leurs représentations, leurs appréhensions et de poser des objectifs, moins ambitieux, moins sécurisants pour l'avenir du jeune, mais pour le moins accessibles. Pour y parvenir, les éducateurs s'obligeraient subjectivement à faire le deuil des fins de prises en charge idéales.

Cinquièmement, les éducateurs spécialisés n'ont pas de pouvoir formel en ce qui concerne l'octroi des CJM. Néanmoins, ils détiennent indirectement un pouvoir d'influence sur celui-ci sachant que les instances décisionnelles se basent sur leurs comptes rendus. En en ayant conscience, les éducateurs rédigent et construisent tactiquement leurs rapports et leurs discours.

Pour finir, afin de rendre efficient le projet individuel du jeune et, dans son intérêt, de parvenir à un équilibre entre les deux impératifs susnommés, les éducateurs utilisent toutes les ressources mises à leur disposition qu'elles soient internes ou externes au foyer. Dans ce but, même si la pratique s'en révèle complexe, les éducateurs s'évertuent à réaliser chaque projet individuel avec la participation de leurs partenaires tels que l'Aide Sociale à l'Enfance, ainsi que toutes personnes ressources éventuelles telles que les familles.

### **g) Des sorties sèches représentant les limites de l'accompagnement**

Malgré tout, il arrive de temps à autre que les jeunes ne parviennent pas à répondre aux attentes et aux injonctions émises par le foyer. Ce qui amènerait les éducateurs à se retrouver parfois à conduire un jeune vers une sortie sèche, c'est-à-dire une sortie du dispositif sans solution sans orientation sans projection. Pour autant, même dans une perspective de sortie sèche, les éducateurs s'évertuent à prendre soin de chaque jeune jusqu'à la fin de leur prise en charge afin lui « assurer ses arrières », de le sécuriser tant que faire se peut.

### **h) La silhouette d'un « système d'action concret » basé sur une « collaboration conflictuelle »**

A l'issue de cette analyse thématique se profile la silhouette d'un « système d'action concret » qui, pour rappel, se définit comme la structure sociale, plus ou moins constante, reliant les acteurs d'une organisation et par laquelle ils accomplissent leurs objectifs. (Crozier & Friedberg, 1977)

En effet, les éducateurs stipulent que, dans l'idéal, un projet individuel s'élaborerait, d'une part, en fonction des volontés et des capacités du jeune pour qui il est destiné et, d'autre part, au travers d'une étroite collaboration entre ce jeune et les éducateurs. En définitive, ceci ne se vérifierait pas dans la pratique. La réalisation d'un projet individuel serait moins le résultat d'une coopération que le fruit d'un jeu conflictuel, d'un jeu de « pouvoirs » entre ces deux protagonistes ; ceci sans compter que les jeunes ne s'adaptent pas passivement aux demandes ou aux injonctions des éducateurs. Certains sont même plus stratèges que d'autres ; usant

notamment de leurs connaissances des rouages institutionnels et transversaux à chaque foyer qu'ils ont acquises par leur parcours de placement.

Il serait donc contreproductif de nier cette relation étroite entre conflit et projet individuel. Au contraire, la démarche consisterait à légitimer cette relation et à l'animer de manière structurante ; ceci en travaillant positivement les désaccords qui composent le conflit. Ce dernier étant ici à entendre comme un processus de négociation dans laquelle chaque partie cherche à imposer sa volonté et ses modalités pour optimiser sa situation ; ceci tout en préservant un minimum de coopération pour que l'aboutissement du conflit soit efficient. Par conséquent, le conflit n'est pas synonyme de rupture ; cette dernière se produisant quand l'acteur considère avoir plus d'intérêt à s'extraire d'une situation qu'à s'y maintenir.

A titre d'illustration, ce modèle de « collaboration conflictuelle » semble plus optimal au service Haji qu'au foyer Ty Ar Vugale, entre autre pour les raisons suivantes :

- L'accompagnement n'y est jamais imposé sachant que les jeunes en sont à la demande,
- L'accompagnement se réalise exclusivement dans un rapport d'adulte à adulte,
- L'hébergement en appartement individuel permet une adaptabilité réfléchie et personnalisée du règlement intérieur qui permet au jeune de disposer de sa propre marge de manœuvre et d'une liberté suffisante dans le cadre de ses expérimentations.

## Conclusion

La problématique de cette recherche fut basée sur la notion de projet et son utilisation dans un foyer d'adolescents de la protection de l'enfance. Succinctement, il semble que les éducateurs se retrouvent tiraillés entre deux impératifs.

Un premier impératif ayant une dimension individuelle : celui d'élaborer, pour les jeunes qu'ils accompagnent, un projet individuel auquel ces derniers adhèrent car issu d'eux-mêmes. (Rullac, S.2010).

Un deuxième impératif à dimension globale : celui de concorder ce même projet aux contraintes liées aux enjeux de la majorité civile et, à travers elle, à l'injonction d'insertion.

Le terrain d'investigation choisi fut le foyer d'adolescents Ty Ar Vugale. Situé à Nantes, ce foyer accueille en moyen séjour des adolescents, garçons et filles, âgés de seize à dix-huit ans et placés car considérés comme étant en danger selon l'article 375 du code civil. Des entretiens semi-directifs auprès d'éducateurs spécialisés y travaillant ont été réalisés. Suite à une analyse thématique de ces derniers, il semble que pour maximiser l'équilibre entre les deux impératifs précités, les éducateurs spécialisés détiennent quelques possibilités d'actions, quelques marges de « pouvoir » que cette étude a tenté d'énumérer. Par ces résultats, il s'est profilé la silhouette d'un « système d'action concret » basé sur ce qui a été appelé une collaboration conflictuelle.

Pour autant, il serait imprudent de tirer des généralités de cette analyse ; particulièrement en considérant, d'une part, le nombre limité de personnes interrogées et d'autre part, le fait que les résultats sont strictement liés au terrain étudié. Ce travail de recherche arrive à son terme mais sa réflexion perdure et appelle à poursuivre l'investigation. Pour cela, il serait recommandé de réaliser de nouveaux entretiens avec des éducateurs spécialisés travaillant dans un autre foyer mais accueillant un public semblable ; et par la suite d'analyser ces nouvelles données en les croisant à celles déjà réalisées. En effet et pour rappel, l'intérêt de ce type de savoirs locaux est que, lorsqu'ils sont produits à grande échelle et construits à partir d'études de situation similaire, ils détiennent le potentiel de devenir progressivement des savoirs génériques, ceci par leur confrontation et leur comparaison ainsi que par leur mise en relations avec les savoirs déjà publiés. (Quintin, 2013) Une seule recherche, quelles qu'en soient ses qualités, ne peut aboutir à des résultats définitifs. Par conséquent, étant moi-même à

la fois un éducateur spécialisé de métier et un chercheur en formation, il me semble que ces deux professions partagent une exigence commune, celle de l'humilité.

En tant que travailleur social, une des leçons de cette recherche que je garderai en « mémoire » est d'être toujours vigilant à ne pas sous-estimer les personnes que j'accompagne. Par le biais de projet, l'éducateur est un créateur de circonstances. Il définit un champ des possibles où les personnes expérimentent, cheminent, avancent ou reculent dans un cadre qui ne les met pas en danger. Il me semble néanmoins essentiel que ces projets offrent aux personnes que l'on accompagne la chance d'occuper une place différente, la chance de nous surprendre et au-delà de tout de se surprendre elles-mêmes. En cela, l'éducateur spécialisé doit toujours s'interroger sur les limites des usagers mais également sur la pertinence de celles qu'il leur impose.

*« Et bien que les projets puissent être divers, au moins aucun ne me reste-t-il tout à fait étranger parce qu'ils se présentent tous comme un essai pour franchir ces limites ou pour les reculer ou pour les nier ou pour s'en accommoder. » (Sartre. 1996. p60)*

## Références bibliographiques

### Ouvrages et articles

Becquemin, M. (1995). Education spécialisée. Dans *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale* (p. 211-215). Paris : Bayard

Bernoux, P. (2009) *La sociologie des organisations*. Seuil

Blanchet, A., & Gotman, A. (2007). *L'entretien* (éd. 2ème). Paris: Armand Colin.

Boltansky, L. & Chiapellio, E. (1999) *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard

Boutinet, J. (2012). *Anthropologie du projet*. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

Boutinet, J. (2014). *Psychologie des conduites à projet*. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

Bouquet, B. (2006). Autonomie. Dans *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale* (p. 90-92). Paris : Bayard

Brizais, R. (1987). La mise en œuvre des stratégies d'autonomisation du sujet par et dans l'institution spécialisée, *Confluences*, 44-50.

Brizais R. (2009). Rencontre avec Reynald Brizais, *Journal de l'animation*(100), Repéré à [http://tremintin.com/joomla/index.php?option=com\\_content&task=view&id=1862](http://tremintin.com/joomla/index.php?option=com_content&task=view&id=1862)

Buchanan, C. M., Eccles, S. J., Flanagan, C., Fuligny A., Midgley, C., Yee, D. (1991). Control Versus Autonomy During Early Adolescence, *Journal of Social Issues*, Vol. 47, n°4. 53-68

Chapellier, J-L. Éducateur : Identité et Formation, *Pensée plurielle*, 2001/1 (n° 3), p. 73-78. DOI : 10.3917/pp.003.0073. URL : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2001-1-page-73.htm>

Creoff, M. (1995). Protection de l'enfance. Dans *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale* (p. 465-468). Paris : Bayard

Crozier, M. et Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Edition du Seuil.

D'Amboise, G. (1996). *Le projet de recherche en administration*, Un guide général à sa préparation. Consulté le : Juillet 25, 2012, sur Faculté des sciences de l'administration, Université Laval: <http://www.fsa.ulaval.ca/personnel/damboisg/liv1/>

Danancier, J. (2004). *Le projet individualisé dans l'accompagnement éducatif*. Paris. Dunod

Dartiguenave, J-Y. (2010). *Pour une sociologie du travail social*. Rennes. Edition PUR

Delalande, J. (2014). Des enfants acteurs de leur vie ? Représentations des enfants par les adultes et conséquences sur leur modèle d'autonomie. *Recherche en éducation*, N°20, 9-22

Dumont, .R. (2003). Le travail en réseau professionnel au quotidien, *Les cahiers de l'actif* n°324/325, p70-76.

Dupont, S. (2010). *Seul parmi les autres*, Tououse, ed. Erès

Durkheim, É. (1893). *De la division du travail social*. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France

Fabre, M. (2011). Problématisation et émancipation. Dans : M. Fabre, *Éduquer pour un monde problématique: La carte et la boussole* (pp. 181-204). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

Gaberan, P. (2010). *Cent mots pour être éducateur*. Edition Erès.

Guillevic, C., (1991) ? *Psychologie du travail*, Nathan-Université, Paris.

Guimard,N & Petit-Gars,J.(2011). *Le contrat jeune majeur : un temps négocié*. Paris. L'Harmattan

Haber, S. (2009). *L'autonomie sociale comme forme d'action. Le paradigme du travail*, in Marlène Jouan et al., Comment penser l'autonomie ?, Presses Universitaires de France « *Éthique et philosophie morale* », p. 269-290. DOI 10.3917/puf.laugi.2009.01.0269

Hoffmans-Gosset, M-A. (2006). *Apprendre l'autonomie Apprendre la socialisation* (5<sup>e</sup> éd.). Lyon : Chronique sociale

Kant, E. (2006), *Qu'est-ce que les lumières ?*, Paris, Hatier

Kazmierczak, T. (2012). Quelle est la place de l'adulte dans la construction de l'autonomie en maternelle ? (Mémoire Master 2 SMEEF, spécialité Professorat des écoles, Université d'Artois). Repéré à <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00749750>

Ladsous, J. (1998). Les quatre niveaux de projet. *Les cahiers de l'actif*, n°266-267, p29-p35.

Le Goff, Y. (2008). Elaborer le concept du quotidien pour penser le travail social, *Les cahiers de l'Actif*, N°386/387. P5

Le Guillant, L. (1961/2006). *Jeunes "difficiles" ou temps difficiles ?* In L. Le Guillant (Ed.), *Le drame humain du travail. Essais de psychopathologie du travail* (pp.197-261).Toulouse, France :Eres.

Löchen, V. (2010). *Comprendre les politiques d'action sociale* (3<sup>ème</sup> édition). Paris. Dunod

Merlin-Gounaud, F & GOURAUD, F. (2013). Support de formation : dossier DF2-2/ ES : Les concepts de la démarche de projet et de l'évaluation.

Meyer, M. (1995), *De l'insolence. Essai sur la morale et le politique*, Grasset.

Nguyên-Duy, V., & Luckerhoff, J. (2007) (s.d.). Constructivisme/positivisme : où en sommes-nous avec cette opposition ? *Recherche Qualitative* (5), pp. 4-17.

Paul, M. (2002). La métamorphose du projet. *Empan*, n°45(1), 57-62. doi:10.3917/empa.045.0057.

Penaud, P., Amghar, Y-G., Bourdais, J-F., Deumié, B., Dupays, S., Laloue, F., Leost, H., Moleux, M. et Scotton, C. (2013). *Politiques sociales* (2<sup>ème</sup> édition). Paris. Presses de Sciences Politiques / Dalloz.

Petiau, A. Pourtau, L. (2012). Une autonomie polysémique. Réflexions à partir d'une recherche-action sur l'accès aux droits et aux soins des squatters. *Vie sociale*, N° 1, 97-109. DOI 10.3917/vsoc.121.0097



Quintin, J-J. (2013). *Analyse de données qualitatives*, Master 1 de sciences de l'éducation, Université Lumière Lyon 2

Quintin, J-J. (2013). *Approches et démarches de la recherche en sciences de l'éducation*, Master 1 de sciences de l'éducation, Université Lumière Lyon 2

Quivy, R. Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales* (2<sup>ème</sup> édition). Paris. Dunod.

Rouzel J, Vallon S. et al, (2007) « Collectif, groupe et institution », *VST, Vie Sociale et Traitements*, N°95, Mars 2007, Toulouse, Eres.

Rullac, S. (2010). Autonomie. Dans *Dictionnaire pratique du travail social* (p. 3). Paris : Dunod

Sartre, J-p. (1996) *L'existentialisme est un humanisme*. Folio essais. Paris

Schopp, G.. (2006). Clinique. Dans *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale* (p. 123-125). Paris : Bayard

Spear, J. H., & Kulbok, P. (2004). Autonomy and adolescence: a concept analysis, *Public Health Nursing*, Vol21, n°2. 144-152

Vendryes, P. (1981). *L'Autonomie du Vivant*, Paris, Maloine.

Verdier, P. et Daadouch, C. (2018). *De la protection de l'enfance à la protection de l'enfant* (3<sup>ème</sup> édition). Boulogne-Bilancourt . Berger-Levrault

Wallon, H. (1954/1985). Les milieux, les groupes et la psychogenèse de l'enfant. *Enfance*, numéro spécial, 95-104.

## Rapports

Fondation abbé pierre – 24ème rapport sur l'état du mal logement en France 2019

<https://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-actions/comprendre-et-interpeller/24e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2019#telechargement%2024e%20rapport%202019>

France Stratégie, « L'investissement social : quelle stratégie pour la France ? », novembre 2017 :

[http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/cnaf\\_linvestissement\\_social\\_web.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/cnaf_linvestissement_social_web.pdf)

Observatoire national de l'enfance en danger (ONED), L'accompagnement vers l'autonomie des jeunes majeurs, janvier 2015, [https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/20150126\\_jm\\_web.pdf](https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/20150126_jm_web.pdf)

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi visant à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables vers l'autonomie par Mme Bourguignon députée – Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 11 juillet 2018 : [http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-soc/115b1150\\_rapport-fond](http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-soc/115b1150_rapport-fond)

## Documents internes à Envol44

Livret d'Accueil du Foyer Ty Ar Vugale

Projet de service Ty Ar Vugale

Projet de service Haji

## Annexe1: La grille d'entretien à destination des éducateurs spécialisés

Renseignements sur le répondant	Nom Prénom / Ancienneté)
Contexte	Grille d'entretien auprès des éducateurs TAV
Objectifs	Les questions suivantes visent à recueillir des éléments qui, après analyse, permettront de donner des éléments de réponses à la question suivante : Dans quelles mesures et à quelles conditions, les éducateurs spécialisés intègrent-ils l'interrelation entre les dimensions individuelles et les dimensions collectives inhérentes à l'utilisation du projet dans leur accompagnement auprès des jeunes accueillis en foyer de la protection de l'enfance ?
Informations transmises par l'enquêteur, avant l'entretien	Présentation du cadre institutionnel de l'étude Présentation générale du sujet d'étude, sans précision sur le cadre théorique, la question de recherche ou l'hypothèse adoptée Rappel du respect de l'anonymat Demande d'autorisation d'enregistrement après explications sur le traitement des données
Thématiques abordées et prolongement possible	<u>Education spécialisée : représentations du métier : Missions, fonctions, rôle ? But ?</u>
	<u>Projet : représentation conceptuelle et opérationnelle</u> Comment définiriez-vous la notion de projet ? En faites-vous l'utilisation dans votre métier ? De quelles façons ? Pour quels objectifs ? Prolongement possible : Existe-t-il plusieurs formes de projet ?
	<u>Autonomie : représentation conceptuelle et opérationnelle</u> Qu'est-ce que l'autonomie selon vous ? Quand peut-on dire que quelqu'un est autonome ? Comment les jeunes du foyer deviennent-ils autonomes ? Par quels moyens ? Prolongement possible : Existe-t-il plusieurs formes d'autonomie ?
	<u>Analyse stratégique.</u> Comment les jeunes conçoivent-ils la notion de projet selon vous ? Comment conçoivent-ils la notion d'autonomie ? Que pensent-ils de l'accompagnement proposé ? Observez-vous des résistances ? Comment cela se passe-t-il en cas de désaccord ? Sur quels éléments se portent les éventuels désaccords ou résistances ? Sur les objectifs de l'accompagnement ? Sur les moyens employés ? Sur les règles imposées ? Quelles sont les marges de manœuvre, de négociations en tant qu'usagers ? en tant qu'éducateurs spécialisés ? Quelles sont vos limites ? Prolongement possible : les projets des jeunes et leurs désirs d'autonomie s'équilibrent-ils avec l'accompagnement des adultes ? Considérez-vous avoir une fonction de contrôle social ? Quelles sont les stratégies développées par les éducateurs ? Par les jeunes ? Choix rationnels ?

## Annexe 2 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Leslie le 10 février 2020

Du coup on fait un entretien dans le cadre de mon mémoire en master 2, d'accord, et euh la problématique tournerait autour de la notion de projet, voilà et notamment sur les différents aspects les différentes formes du projet et comment on prend en compte le projet et ces aspects multiformes dans un accompagnement éducatif.

Donc on parle plus du projet individualisé quoi

Le projet en général

Ok

Donc pour commencer tu peu peut-être te présenter et euh et m'expliquer un peu ta fonction ici.

Bha euh, je suis Leslie éducatrice spécialisée voilà au foyer ty ar vugale sur le groupe bafana avec des 16 – 18 ans. On travaille dans le cadre de la protection de l'enfance donc on accueille des jeunes dans une procédure soit administrative soit judiciaire puis après on les accueille dans le quotidien sur euh leur autonomie on les prépare à la majorité et on travaille aussi tout sur le contexte familiale santé psychologique avec eux pour les amener vers euh une situation à 18 ans qui les convient le mieux à eux.

Est-ce que le projet est quelque chose que vous utilisez

Bha euh oui du coup, on a le projet d'établissement les grandes lignes de pas de notre accompagnement mais de l'institution du cadre de l'institution on a le projet de groupe et puis on le projet individualisé du jeune qui est celui que l'on utilise le plus dans un quotidien euh sur notre groupe on le prépare avec les jeunes. Il y en a un à l'arrivée dans les environs un et demi deux mois dans l'idéal en terme de temporalité à son arrivée et puis après il est revisité dans les 6 mois un an en fonction du contexte du groupe et aussi du jeune et de son actualité c'est un projet qui est élaboré avec lui c'est-à-dire qu'on le prépare et qu'on en échange avec lui pour voir ce que lui met dans l'accompagnement et ce que nous aussi on met euh et après on a un un temps d'élaboration de réunion de projet euh on élabore avec l'équipe et la psychologue du service pour mettre en forme et travailler les objectifs et les moyens qu'on peut pour faire ce projet et après on en fait une relecture au jeune voilà c'est le fil de conduite le fil rouge de l'accompagnement tout au long de sa prise en charge quoi et on le réévalue quand on revoie ou non le projet dans les 6 mois environs voilà.

Donc tu disais que vous le faisiez avec le jeune.

Ouais bha en tout cas c'est échangé c'est travaillé avec lui c'est son projet c'est pas c'est pas le notre donc euh en tout cas nous ou moi dans ma pratique il y a des temps de préparation avec le jeune on lui explique le but on échange euh on a des outils aussi qui nous servent à la préparation de son projet et oui on le fait avec lui en fait on lui fait un retour qui lui ait apporté et c'est un petit peu le but oui en tout cas moi je le vois comme une ligne de conduite de tout l'accompagnement quoi.

Une ligne de conduite

Ouais une ligne de conduite, une feuille de route car dans le projet on y trouve des objectifs et des moyens dans la prise en charge en fait en fonction de sa situation dans différents thèmes après les grands thèmes généraux relations familiales santé euh relations avec les pairs famille je l'ai déjà dit scolarité voilà puis après majorité préparation à la majorité quand ils approchent un peu des 18 ans et puis euh on fait on point sur la situation on fait des constats et après en fonction de ça on voit ce qu'on peut mettre en place avec lui et ce que lui est en capacité de faire pour avancer quoi.

Tu parlais du projet individuel et...

Il y a aussi le projet de groupe projet de service ouais que l'on a du coup euh qui décrit notre rôle et nos missions qu'on fonctionne aussi dans l'institution du coup sur le groupe sur euh des aspects plus du quotidien et puis le projet d'établissement c'est des grandes lignes sur la prise en charge il a été rédigé il y a deux trois ans ouais l'écriture date de deux trois ans il a été écrit le projet de groupe a été écrit par les équipes euh je sais plus deux ou trois non on a mélangé les deux équipes sur sur des parties et puis c'est les professionnels qui ont écrit le projet de groupe en se basant sur ce qui a déjà été fait et le projet d'établissement c'est les cadres qui euh qui ont fait la mouture de tout ça quoi mais il a été écrit et pensé par les équipes.

Le projet de service

Ouais, le projet de groupe est appelé projet de service donc euh voilà.

Donc du coup il y a le projet individuel que l'on fait avec les jeunes, nous il y a le projet de service qui euh se réalise entre équipe quoi

Oui parce que je pense pas que l'on est interpellé d'autres personnes non il n'y avait que nous

Que nous et le projet d'établissement qui a été fait par les cadres sans les équipes

Bha si on nous l'a montré euh à chaque on nous montrait une ébauche de ce qui était écrit et on pouvait faire un retour mais ce n'est pas nous qui avons écrit on avait une ébauche et puis à nous de faire un retour ou non mais euh en tout cas on n'a pas participé à l'écriture mais on a participé à la relecture après je ne sais plus si nos retours ont été pris en compte mais le gros de notre travail c'était sur le projet de service ouais et il y avait même eu des commissions en amont du projet de service mais c'était tellement éloigné de l'écriture que l'on en s'est pas servi ce n'était pas forcément sur les mêmes thèmes que ce qu'on nous demandait on s'est pas forcément servi de ce temps de réflexion que l'on avait eu en amont mais après je ne me souviens pas si on avait fait remonter des choses si cela avait été changé je ne sais plus

Du coup est-ce qu'il y a un lien entre le projet de service le projet individuel le projet d'établissement

Bha c'est censé être dans une continuité après on s'en sert pas de la même façon quoi euh en tout cas moi au jour d'aujourd'hui à part peut-être si j'ai besoin de me réinterpeller sur des et encore sur des missions et des rôles euh ça m'a permis ça nous a permis il y a deux trois ans sachant que l'on faisait de l'écriture de nous replonger un petit peu sur nous comment on voyait les choses car c'était plus notre réalité du travail le projet donc ça nous a permis de

nous poser mais ça m'sert pas au quotidien contrairement au projet individualisé qui nous sert et qui sert au jeune au quotidien moi en tant que professionnel le projet euh je euh le projet de service le projet d'établissement si je veux me remettre dans une certaine législation dans mes missions dans mes rôles peut-être mais après euh du coup vu que l'on était déjà dans l'écriture on l'a pensé on se l'ai approprié on le connaît par contre pour un nouveau professionnel qui arrive c'est bien de servir car il peut voir dans quelle philosophie ils sont et dans quelle manière de travailler ils vont être mais après moi au jour d'aujourd'hui j'ai participé à l'écriture je m'en sers pas. Après j'sais pas si j'ai oublié un truc qui nous encadre une loi je vais le chercher dans le projet d'établissement parce que je sais qu'elles sont détaillées mais après je m'en sers pas quoi je n'ai pas besoin de m'en servir pour me rappeler ce que j'ai à faire au quotidien ou vers quoi je vais quoi après euh contrairement au projet individualisé et qui en plus doit bouger et c'est notre objectif de travailler à nous et aux jeunes dans la prise en charge ça je m'en sers et on sait vers quoi on va quoi en tout cas moi le projet de service je m'en sers pas tant que ça.

Moins que le projet individuel

Bha parce qu'on s'en sert au quotidien même pas au quotidien mais c'est censé être notre feuille de route et même le jeune c'est censé être un repère un minimum pour lui quoi.

Et on y trouve quoi dans ce projet, quels sont les objectifs ?

Bha ça dépend du jeune en fait, il y a des objectifs en fonction de l'âge car à l'approche de a majorité et en fonction de sa situation il n'aura peut-être pas de enfin ça sera peut-être difficile de trouver un accueil ou quelque chose comme ça et d'autre bha les études sont déjà enclenchées et on va peut être travailler plus les relations familiales pour moi j'ai pas l'impression qu'il y a des objectifs prioritaires mais par contre en fonction de chaque jeune c'est différent quoi un MNA il va y avoir la situation administrative qui va prendre un grand pas sur les relations familiales qui vu qu'ils sont MNA elles ont plus compliquées à travailler voilà mais il y a pas un qui prend plus d'importance qu'un autre c'est en fonction du contexte, moi.

Quel contexte...

Bha j'disais l'approche de la majorité, la situation administrative euh bha après euh qu'est-ce qui pourrait avoir d'autre euh la santé euh voilà après la scolarité.

Et l'approche de la majorité

Bha il y a un enjeu ça dépend de chacun mais euh c'est que eux ils arrivent à trouver une solution qui leur conviennent pas forcément à nous parce que je pense que nous on se dit tous qu'il faudrait qu'ils aient une situation stable à 18 ans mais des fois c'est pas possible mais essayer que eux ils aient une situation qu'il soit le mieux dans ce qu'ils imaginent et ce qu'ils ont la possibilité de faire parce qu'il y en a qui bha leur objectif c'est de retourner au domicile bha c'est peut-être pas le notre mais on va tout de même l'accompagner vers ça pour qu'il ait un minimum de billes au cas où voilà c'est quand même on est censé être le dernier lieu de placement en fait il y a peut être un objectif en priorité c'est peut-être la majorité arrivant quoi vu qu'on est censé être les derniers peut-être.

Le projet serait influencé d'après ce que j'ai compris par l'approche de la majorité

Bha oui il peut l'être ouais il peut l'être nous c'est 16-18 à 18 ans ça s'arrête sauf s'il demande un CJM mais même s'il demande un CJM c'est pas le même type d'accompagnement donc cela arrive forcément un moment donné dans le projet pour moi c'est une case qu' l'on ne peut pas enlever après elle est différente en fonction de chacun mais c'est c'est pas une continuité vers un autre service obligatoirement donc à 18 ans la prise en charge elle est finie donc ça on ne peut pas y échapper donc pour moi c'est indéniable que c'est dans le projet quelque ce soit pour une orientation dans une autre structure dans un parcours de soin ou à la rue mais n'empêche que ça fait changer sa situation quand même quoi.

Et du coup les jeunes sont libres de leur choix avec cette approche de la majorité

Je dirai que l'on pense que l'on est vers cet accompagnement de plus en plus moi qui est là depuis 7 ans je pense qu'avant c'était un peu plus difficile de se dire euh non il faut à 18ans qu'il ait un truc absolument qu'ils aient un truc mais c'était un peu pour nous et on voit bien qu'il y a des situations qui ne sont pas très complexes et qu'eux ce n'est pas forcément ce qu'ils recherchent et que eux ce qu'ils veulent c'est retourner au domicile même si nous on n'est pas trop la dedans donc je trouve qu'on essaie de plus en plus d'ouvrir d'autre euh d'autres fenêtres dans notre façon d'agir dans notre façon de penser qui laisse aux jeunes un peu plus la possibilité d'aller vers ce que lui est en capacité de faire ou la possibilité de faire j'ai l'impression en tout cas.

D'accord qu'est-ce qui à changer entre cet avant et cet après.

Bha déjà à 18 ans il y avait forcément des solutions c'est-à-dire qu'il y avait des CSAJ il y avait euh là aujourd'hui on va peut-être y revenir car les lois vont faire qu'il y aura peut-être plus de possibilités pour les 18 ans et que l'accompagnement puisse continuer mais on a connu une période où e fait l'accompagnement éducatif après 18 ans ça devenait pas si simple que ça pour le jeune pour qu'il puisse y prétendre donc ça faisait que nous en tout cas ça changeait notre façon de voir les choses et notre accompagnement et j'trouve qu'on a de plus en plus de jeunes qui ont des problématiques où la relation familiale est quand même très complexe et on a aussi des placements tardifs avant on avait des jeunes qui étaient placées depuis des années donc en fait pour eux ça allait dans une continuité d'accompagnement et pour nous aussi aujourd'hui c'est plus le cas donc j'trouve qu'on se laisse plus la possibilité de construire avec le jeune quelque chose qui lui correspond plus qu'à nous dans nos souhaits qu'on aimerait quoi après qu'est-ce qui fait ça je sais pas la maturité des professionnels (rires) j'en sais rien je sais pas on avance aussi on évolue dans nos façons de penser d'accompagner les équipes changes je sais pas les jeunes changent les lois changent après j'trouve ça plutôt intéressant que l'on se ferme pas que ça soit plus en lien avec la problématique avec où en est le jeune plutôt que ce que nous on souhaiterait. Bien sûr le jeune n'est pas toujours dans une situation génial mais bon s'il en est là à ce moment-là quoi.

Est-ce que euh il peut y avoir une différence entre ce que le jeune souhaiterait et ce que vous vous souhaiteriez ?

Ouais peut-être pas un désaccord ni déséquilibre mais euh je pense que l'on a des souhaits parfois et euh c'est pas le jeune qui le souhaite lui et où il en est lui quoi un accompagnement de retour au domicile et on sait que le jeune ça va pas être porteur c'est parfois difficile pour nous pas de l'entendre mais de dire qu'on aurait bien aimé pour lui qu'il

y ait autre chose mais ça c'est notre façon à nous de voir les choses quoi après on lui communique mais après c'est pas entravé dans dans ses projets à lui c'est plutôt l'accompagner et lui donner ce qu'on peut lui donner ce qu'il peut prendre quand même que partir dans un rapport de force et de et d'obliger un jeune euh que ce ne soit pas constructif ni pour lui ni dans l'accompagnement autant partir de là où lui veut tout en essayant toujours de l'emmener vers euh en assurant un peu plus les arrières quoi et encore euh.

Assurer les arrières ?

Ouais ce n'est pas trop ça en fait je n'aime pas trop ce que je viens de dire ouais plus essayer jusqu'au bout même si c'est pas l'objectif que nous on aurait envisager de donner ce qu'il pourrait prendre quand même quoi bha ouais ton objectif c'est rien à 18 ans peut-être que tu vas aller à la rue mais on te donne ça ça ça voilà ce que tu peux trouver si tu as tel problème c'est l'accompagner différemment quoi au lieu de forcément une structure et que lui ne soit preneur de la prise en charge.

Sécuriser un minimum

Ouais bha en tout cas lui donner les choses pour que lui il fasse en tout cas par ses propres moyens quand il le souhaite et où il le souhaite.

Du coup, les éducateurs ont cette possibilité là.

Bha je trouve aujourd'hui en tout cas pour ma part dans mon équipe en tout cas c'est pas quelque chose qui est fermé dans les discussions et c'est quelque chose que l'on commence à faire de plus en plus pas parce qu'on leur dit de plus en plus ils vont à la rue mais de se dire que là c'est peut-être des choses que nous on souhaite mais pas le jeune donc faut qu'on se pose en tout c'est c'est plus en plus en présent en tout cas on se pose de plus en plus la question si c'est notre objectif à nous ou au jeune après c'est l'idéal mais quand on est sur le terrain ce n'est pas si facile que ça mais je trouve que c'est plus qu'il y a quelques années avant forcément alors est-ce que c'était mieux ou pas mais un jeune de toute façon un jeune il sortait pas sans solution quoi.

Aujourd'hui ça arrive

Ouais et pas parce que nous on ne trouve pas mais aussi parce que nous on permet au jeune d'être dans la situation dans laquelle il le souhaite en ce moment parce que bha il y a plus trop de solutions non plus quoi après ça va peut-être changer avec les lois qui passent mais euh fortement en tout cas mais c'est vrai que ça sera pas le même accompagnement à la majorité on verra mais on se permet plus cette ouverture dans l'équipe j pense que notre cheffe de service aussi elle est plus la dedans ça j'arriverai pas trop à est-ce que Régine en tout cas je pense qu'il y a des situations qui nous ont fait réfléchir et qui nous ont amené un peu plus à s'dire bon bha on peut pas quoi voilà faut arrêter de le porter bras levés (rires) à bout de bras et après si ça s'trouve quand on sera plus là soit on l'accompagne du bas et lui auras ce qu'il faut pour lui monter soit on le porte et quand on sera plus il s'écroule quoi donc voilà j'trouve qu'on pense un peu plus à l'autre ça m'correspond là mais peut-être que dans dix ans ça ne sera plus ça mais euh voilà en tout cas les projets ils sont ils ouvrent plus à ça à prendre là où il en est et là où il pourra aller quoi.

Quitte à ce qu'il soit pas tant porté que ça.



C'est ça pour qu'il puisse avancer tout seul au moment donné parce que s'il on le porte forcément à un moment donné il n'y aura plus personne qui le porte euh après ça a été réfléchi pendant l'écriture du projet de service on l'a nommé ça j'me rappelle en tout cas dans le groupe où j'étais c'est des choses qu'on a parlé du fait que oui aujourd'hui y'a pas forcément de solution enfin en tout cas à ce moment-là c'est de plus en plus compliqué de trouver un accompagnement après la majorité donc valait mieux qu'on essaie de s'ouvrir ou alors que des jeunes qui sont dans le rien donc ouais peut-être qu'on peut penser à la passerelle alors qu'avant bha non s'il est dans le rien bha non on va pas penser à la passerelle voilà c'est un autre mode de pensée et ça c'est des choses qu'on a nommé pendant l'écriture du projet de service voilà quand on lit celui-là qui existait il y a cinq six ans et quand on lit le dernier on voit bien qu'il y a une différence de de de euh comment dire de se servir des outils et de l'accompagnement on les fait vivre différemment et puis les problématiques des jeunes c'est pas les mêmes on avait beaucoup plus de MNA il y a cinq six ans et aujourd'hui moins et ceux qui sont là bha si j'vais le dire même si je suis enregistré qui ont vraiment des problématiques particulières et qui ont vraiment besoin d'être en foyer avant tout MNA était dans un foyer alors qu'aujourd'hui ceux qui sont plus autonomes ils sont en hôtel on a vraiment ça et puis on a des problématiques de jeunes qui sont de plus en plus déscolarisés et avec des problématiques de plus en plus importantes qu'il y a cinq six ans donc forcément on voit les choses différemment quoi avant ça ne coulait pas de source ils n'étaient pas là pour rien non plus mais le chemin était un peu plus tracé quoi service HAJI euh enfin voilà quoi c'était c'était plus simple euh pour eux.

L'expérience euh a changé les pratiques et on l'a modifié dans le projet de service est-ce que cela a eu un impact de le mettre dans le projet de service

Alors j'dirais que ça a pu impacter non pas impacter mais en tout cas je trouvais intéressant que l'on se pose les deux équipes euh sur ça parce qu'on a eu des échanges sur nos pratiques qu'on avait pas forcément avant sur nos façons de façons après sur un impact au quotidien j'ai pas l'impression mais en tout cas moi j'y ai mis euh même si on avait très peu de temps donc c'était un peu bâclé j'ai aimé ce partage d'échange avec les différentes personnes des équipes parce que des fois sur certains points on a beau travailler ensemble au quotidien en fait on réfléchit pas toujours sur des grandes lignes ensemble quoi on réfléchit sur du momentané et sur ce qui se passe mais sinon non il n'ya pas eu vraiment de changement à part quand t'arrives tu sais au moins vers quoi tu vas et comment l'établissement pense mais sinon j'vois pas trop à quoi il me sert trop le projet de service.

Pour les nouveaux arrivants

Ouais en tant qu'éducateurs j'trouve ça intéressant comment ça a été construit l'accompagnement et tout ça quand tu postules quelque part c'est bien de savoir ou t'arrives mais après moi au jour d'aujourd'hui qui en plus a participé à l'écriture et qu'était là aussi lors de l'ancienne mouture en plus je l'ai connaît les grandes lignes il me sert pas quoi il ne sert pas aux jeunes non plus il est pas censé servir aux jeunes.

Ils ne le lisent pas

Bha j'pense il ne le demande pas en tout cas et puis nous on ne leur a pas forcément donné contrairement après les jeunes c'est pareil les projets individualisés ils s'en servent pas non plus mais ils sont censés en avoir une lecture ils sont censés l'avoir préparés avec nous donc ils sont acteurs aussi là-dedans mais dans le quotidien nous on peut s'en servir

en les réinterpellant après franchement est-ce que euh ils s'en servent ils s'en servent dans le temps de préparation mais après j'suis pas sûr qui s'disent ha tiens en fait dans mon projet euh (rires) j'pense pas après j'me trompe peut-être (rires) j'suis en train de te casser ton truc le projet ne sert à rien (rires)

Ha non, cela donne à réfléchir justement.

Ce n'est pas que ça sert à rien il l'utilise parce qu'à partir du moment qu'il y a la préparation la relecture ça participe au temps d'échange au temps de réflexion donc à ce moment là il l'utilise donc il y a un intérêt de le faire c'est claire du coup après eux les échanges qu'on aura eu ça leur aura sûrement servi en tout cas à un moment donné mais est-ce qu'il l'utilise proprement dit dans le quotidien non.

Tout à l'heure on le comparait à une feuille de route.

Pour nous oui mais pour eux j'pense pas elle dit où ils veulent aller et peut-être où on aimerait peut-être nous les emmener c'est comme le projet de service ça définit les grandes lignes mais après euh nous on s'en sert pas quoi peut-être que nos cadres ils s'en servent enfin moi non.

Et tu as cité tout à l'heure ce mot là même plusieurs fois j'crois le mot d'autonome d'autonomie

Ouais euh je le dis mais de moins en moins en fait parce que enfin moi j'trouve tu l'utilises dans un langage mais dans un projet je ne l'utilise pas parce que autonome ça veut dire tout et n'importe quoi et puis autonome autonome par rapport à qui par rapport à quel critère par rapport à quoi enfin ça veut tout euh sauf si on a un élément une grille d'évaluation bien spécifique avec des indicateurs mais après euh ouais euh j'aime pas trop on l'utilise mais euh

De moins en moins tu disais

Ouais moi car nous-mêmes à TAV on aura pas forcément la même définition donc en fait on se base sur ou alors faut avoir vraiment un système de référence et à partir de là on peut tous dire que le jeune est autonome mais sur un truc bien particulier un jeune à la limite sur un réveil on va dire il sait se lever tout seul le matin mettre le réveil se lever se lever à l'heure il peut être autonome sur le réveil voilà j'trouve qu'il faut un truc bien clair et défini qu'on ait tous la même base pour l'utiliser quoi.

Tu parlais d'une grille d'indicateurs, ce serait quoi les indicateurs

Bha moi j'utilise pas mais je sais qu'il y a des professionnels qui utilisent une grille d'évaluation donc en fonction de thèmes prendre un rendez-vous santé par exemple se déplacer seul au rendez-vous être capable de donc euh c'es une grille d'évaluation qui pourra peut-être à un certains moment définir où il en est ou pas sur de l'autonomie ou de la gestion de quelquechose mais moi c'est quelque chose que j'utilise peu.

Tu fais comment alors

Je fais pas (rires) je fais pas je sais pas j'observe j'échange avec le jeune mais lui dire je sais faire je sais pas faire c'est entrer dans des cases et j'aime pas trop comme les enfants à l'école tu vois il sait il sais pas j'sais pas j'aime pas ça voilà tu en es où tu en es et puis voilà

quoi après c'est les observations sur l'évolution mais les grilles avec les cases a b c ce n'est pas quelque chose que j'utilise après je me base sur l'échange j'sais pas j'trouve hyper particulier en même temps c'est lui faire prendre conscience de sa réalité mais je sais pas je sais pas je sais pas je sais pas mais si ça se trouve en dehors de cette feuille là il y a plein d'autre chose qu'il sait faire donc je m'arrête pas à cette feuille là on parle d'autonomie mais en fonction de chacun on met pas les mêmes trucs derrière donc du coup je l'utilise de moins en moins parce que du coup on a pas les mêmes indicateurs derrière donc on sait pas ce que l'autre il veut dire et puis on parle de quoi santé prendre des rendez-vous euh la scolarité faire les devoirs la relation familiale est-ce que je sais interpellé les gens la relation avec les pairs enfin en fait et puis après nous c'est plus des critères d'évaluations que l'on peut avoir dans l'appart ces critères là d'autonomie ou quand on leur demande ils nous mettent tout le temps à apprendre à être autonome mais ça veut dire quoi être autonome dans un appart

Tu parles des jeunes

Bha oui quand ils nous remettent leur lettre de demande sept fois sur dix on a le mot autonomie dans la lettre passerelle mais après euh on sait même pas ce que ça veut dire pour eux j'pense que pour eux ce que ça veut dire être autonome dans un appart et nous ce que ça veut dire être dans un appart on n'a peut-être pas les mêmes critères donc euh c'est pour ça que ça peut être bien les objectifs du coup notamment avec le contrat passerelle car c'est clairement nommé du coup ce que toi tu dois apprendre et ce que tu sais faire et pas juste à l'accompagner à être autonome.

Et il y a quoi comme objectif dans ce contrat passerelle

Ha bha ça dépend de chaque jeune parce que chacun arrive avec ce qu'il sait ou ce qu'il sait pas donc c'est propre à chacun donc on ne va pas vers la même autonomie mais le but reste qu'il puisse accéder à un appart sans qu'il se mette en danger et se gérer seul quoi et après c'est ce que je te disais moi à partir du moment où ils peuvent s'alimenter prendre soin de lui et du coup et pouvoir faire les activités qu'il a à faire en respectant le cadre défini euh pour moi il peut être autonome en appartement quoi prendre en charge son quotidien et aussi le travail voilà si à 18 ans il est déjà capable de faire tout ça tout seul en appart c'est déjà pas mal pour moi là ça fait partie d'une jeune autonome pour moi et s'il gère sans nous appeler trois fois dans la journée et même s'il appelle d'autre personne il aura appris à être autonome car il aura appris à faire sans nous donc euh après voilà faut qu'il apprenne aussi à faire tout seul mais nous un jour on ne sera plus là donc il faut qu'il apprenne à faire avec d'autre en tout cas s'il peut pas faire tout seul donc pour moi ça fait partie de l'autonomie.

Et ces autres cela peut être qui

La famille euh les amis le réseau enfin voilà plein de choses différentes mais en tout cas il est capable de faire sans nous quoi.

Donc on a parlé ici de ta version de l'autonomie et celle des jeunes à ton avis ça ressemble à ça aussi

Non j'pense que euh ils mettent moins de critères j'pense qu'ils se j'pense qu'à 18 ans euh après ça dépend en tout cas j'pense qu'on a moins conscience de tout ce que ça peut demander d'être seul en appart qu'un adulte avec euh de l'expérience euh moi la première le

jour où j'ai habiter toute seule je me disais pas que j'avais tout ça à penser quoi donc euh forcément que nous on pense que nous on n'ait pas la même qu'on n'ait pas la même importance au même endroit voilà nous nous on va leur dire d'avoir des repas équilibrés alors qu'eux du moment qu'ils mangent des pâtes voilà le mot autonomie on ne va pas mettre la même chose derrière on n'a pas le même âge on n'a pas le même vécu

Du coup comment on fait dans la pratique

Bha ça peut amener à des désaccords au début mais après si eux ils veulent un minimum dans un service ou être accompagné il va falloir qu'il rentre un minimum dans le cadre qu'on leur demande et ce que nous on met derrière l'autonomie donc forcément qu'il peut y avoir des désaccords donc ils vont plus se plier à ce que nous on y met que eux quoi.

Pour pouvoir bénéficier d'une prise en charge

Bha oui pour pas qu'il n'y ait pas un risque d'arrêt de prise en charge même si eux ils ne le voient pas forcément comme ça après il n'y aurait pas une fin de prise en charge totale mais en tout cas on ne le projetterait pas en appartement et on continue de l'accompagner parce que l'on voit qu'il y a des choses qui sont possibles et on lui laisse plus de temps mais si je vais dans l'extrême mais si un jeune se met en danger laisse trois fois le gaz allumé et risque de cramer un appart j'sais pas là j'vais dans des extrêmes car c'est plus facile pour donner des exemples mais nous on va se dire qu'il est pas qu'il est dans de la mise en danger donc on ne peut vraiment pas le laisser donc euh voilà il peut y avoir des risques pour sa santé il ne supporte pas psychologiquement d'être seul voilà il y a plein de choses qui font que après c'est pas forcément une prise en charge mais plus une orientation pour un service extérieur mais pas pour nous enfin car il y a le collectif après retourner sur le collectif c'est si c'est possible mais bon ce qu'il y a comme enjeu c'est la majorité même si ça va peut être changer vu qu'il y a une nouvelle loi qui sort je sais plus comment elle s'appelle du coup il n'y aurait plus forcément de fin de prise en charge à 18 ans en tout cas pas de sortie sans solutions oui c'est la loi Bourguignon je ne me suis pas trop penché dessus mais il me semble et ça c'est compliqué du coup dans le sens où on nous demande enfin on demande aux enfin je la maîtrise pas trop mais on l'a rencontré avec Mathieu ce qui a été compliqué car on demande aux services de continuer la prise en charge sauf que si nous déjà on constate que la prise en charge n'a pas été possible et que l'on fait pas d'accompagnement CJM parce que le jeune n'est pas prêt du coup je vois pas l'intérêt si le jeune n'est pas prêt la dedans en tout cas à l'accompagnement que nous on propose si d'un côté le jeune on ne peut pas le laisser partir et de l'autre l'accompagnement que l'on propose n'est pas adapté le jeune il ne prend pas pour le moment donc le jeune on ne va pas le laisser partir juste pour ne pas le laisser partir

Le laisser partir du foyer

Mmm

Donc pour ce jeune ça s'est passé comment concrètement il est parti

Bha oui parce qu'il a pu demander un CJM après mais on c'était plus compliqué mais dans la logique des choses il n'aurait pas dû partir de notre service tant qu'un autre service aurait été trouvé c'est ce que la loi imposera vu qu'il a demandé un CJM le CJM n'était pas possible dans notre service et il n'y avait pas d'autre service de proposer donc il aurait pu rester ici.

Sinon on aurait pas respecté la loi

Bha non en tout cas aujourd'hui c'est passé voilà sinon on serait coupable mais nous vivons tellement mieux depuis (rires) non l'accompagnement que nous on proposait il y arrivait pas il arrivait pas à construire sur du long terme il en avait pas les capacités et nous on avait rien d'autre à lui proposer sur du quotidien donc pour lui à l'approche de la majorité pour lui c'était compliqué il a essayé un apprentissage mais ça ne tient pas sur du long terme et c'est un jeune qui a besoin d'éducatif mais qui a besoin de quelque chose de plus encadrant du coup il n'y avait pas on avait pas quelque chose pour le mettre en mouvement la journée à part sur l'extérieur mais déjà ça c'était compliqué et puis euh c'est c'est un gamin qui est arrivé à 17 ans et demi enfin 8 mois il est resté c'est compliqué de faire quelque chose je trouve parfois ça peut fonctionner mais en 8 mois quand tu viens suite à trois ans chez toi avec un placement non exécuté il a été un petit peu placé de l'âge de 10 à 12 ans ensuite il est retourné au domicile et après vers 13 ans il a été pris en charge à l'ITEP avec internant après ce n'était plus possible et après il a eu un temps d'errance mais pas d'errance car il était au domicile de sa mère mais sans aucun cadre sans rien et ceci pendant un an et demi deux peut-être donc il est arrivé chez nous voilà quoi il allait même plus à l'ITEP voilà il n'y avait plus de cadre plus rien en huit mois on n'est pas la structure la plus adaptée pour répondre à ces difficultés ou en tout cas on ne sait pas faire ou on n'a pas su faire à ce moment-là

Vous avez essayé

J'pense qu'on a essayé ouais mais en tout cas on n'a pas su faire après est-ce que c'était un objectif pour lui je sais pas après son objectif c'était de tout faire pour rentrer chez lui je sais pas j'pense pas même si lui pouvait dire que non en tout cas lui il a pas pris l'accompagnement qu'on proposait pas tout en tout cas forcément que nous notre objectif en tout cas moi ce n'était pas forcément un retour au domicile en tout cas un retour au domicile avec quelque chose qui le rentre dans un mouvement peut-être dans une vie active parce qu'il a des difficultés il a une reconnaissance de toute façon mais qu'il rentre au moins dans une activité qui le mette en mouvement parce que là il rentre dans la même chose le même cadre qu'il était dans 8 mois donc c'est là que nous on aurait pas eu forcément ces objectifs là après j'trouve que même un CJM c'est pas adapté pour lui

Qu'est-ce qu'il faudrait une autre structure

Ouais il ne voulait pas de toute façon il voulait aller dans rien et puis en fait à deux semaines de partir à deux semaines de sa majorité il s'est dit à bha oui mais c'est là que par exemple ce qu'on faisait pas avant au-delà des actes qu'il a posé on s'est dit aussi faut qu'il aille essayer chez sa mère et puis en fait bha non c'est pas possible c'est compliqué chez madame donc euh pour lui ça se passe bien parce qu'on lui demande rien mais pour madame ça se traduit par les mêmes comportements qu'avant il a aucun rythme aucune règle après c'est ce que elle elle lui a donné comme rythme pendant des années et du coup lui il a fini par redemandé un CJM mais en fait un CJM il en a pas quoi donc il avait besoin d'un accompagnement mais ce n'était plus possible au foyer Ty Ar Vugale il a besoin d'un autre type de prise en charge car avec lui on est démuni on n'a plus grand-chose à lui proposer et puis en plus l'objectif c'est qu'ils aillent vers l'extérieur par exemple par des stages mais lui était en incapacité de le faire donc du coup il y avait pas grand-chose

Donc est-ce que vous avez réussi tout de même à faire un projet pour lui une feuille de route comme on disait tout à l'heure

Bha j'pense qu'on a établi une feuille de route commune entre lui et nous mais il était pas en capacité de tenir ça les objectifs en fait ils étaient à 17 ans et demi arrivé et préparer une majorité c'était trop sauf que nous à 18 ans la majorité la prise en charge elle s'arrête et au vue des problématiques qu'il avait on allait pas vers un CJM parce que ça ne prenait pas déjà même si lui il était en accord et avec les objectifs qu'on pouvait mettre avec lui oui lui il voulait trouver un apprentissage il n'est pas en capacité de le faire de tenir sur le long terme voilà il a plein de problématique qu'il n'est pas en capacité de le faire maintenant donc euh on se retrouvait sur la feuille de route car Mathieu il avait en plus l'intelligence d'avoir conscience en effet de ce qu'il avait besoin sauf que sur le fait de passer au concret il a pas la capacité de le faire donc après voir les objectifs à la baisse quand nous on a pas les moyens c'est un peu parce qu'il fallait qu'on prépare ses 18 ans

Et c'est la majorité qui a amené les objectifs à la baisse

Bha c'est-à-dire que la majorité a emmené des objectifs mais auxquels il a pas pu répondre c'est-à-dire qu'à 18 ans il fallait qu'il ait trouvé soit une école soit un apprentissage soit euh mais en fait il n'est pas en capacité de tenir ça car en plus le lieu où il était avant l'ITEP a mis fin avec tous ces comportements ils ne pouvaient plus l'accompagner.

Donc la majorité amène certains objectifs

Bha tu peux revoir les objectifs à la baisse mais un jeune mais un jeune qui se retrouve sans solutions à 18 ans il va falloir qu'on essaie quoi car à 18 ans la prise en charge elle s'arrête le jour des 18 ans sauf s'il y a un contrat jeune majeur ce qui veut dire que ce soit le jeune qui demande un accompagnement éducatif donc déjà dans déjà dans la réflexion cela veut dire que c'est lui-même qui demande à être accompagné par des éducateurs ce qui n'est pas si simple au vue du parcours de la plupart à 18ans ça s'arrête donc en fait bha en fonction de leur situation des fois ils n'ont plus rien 18 ans ils n'ont plus de famille ils ont rien pour les prendre en charge donc donc bha faut faut y aller quoi il faut les pousser les porter même si c'est compliqué il faut leur faire prendre conscience de ça donc à 17 ans et demi quand ils arrivent et qu'ils ont rien pour avoir quelque chose 6 mois après c'est dur c'est dur parce que et c'est là ce qu'on disait tout à l'heure de plus en plus on a on constate qu'on a des placements qui arrivent tardivement des jeunes qui arrivent avec un premier placement à 16 ans et demi ou 17 ans ou la fin de la famille d'accueil parce que ha il va bientôt avoir 18 ans donc on pourra plus le prendre en charge il faut qu'on lui trouve un truc sauf que c'est hyper compliqué quoi de demander un jeune de savoir se débrouiller seul à 18 ans alors que quelqu'un de lambda qui vit chez papa maman il est incapable de faire donc en plus avec les problématiques qu'il peut rencontrer ou qu'il a pu rencontrer dans son parcours de vie donc nous c'est toujours cette barrière là qu'on se dit qu'à 18 ans il est plus là on n'est plus là quoi ou un CJM mais il faut qu'on arrive à ce que le jeune soit en capacité de demander un accompagnement éducatif le tenir car c'est lui qui signe un contrat et qu'il soit en plus dans des bonnes conditions d'accompagnement pour qu'il puisse faire un CJM avec nous pour qu'il puisse y prétendre donc ça fait quand même beaucoup de chose qu'on leur demande donc je trouve que nous on a beaucoup cette épée de Damoclès un peu de la majorité et c'est là où on a une épée mais aussi alors même si les situations étaient plus simples avant moi je suis plus à l'aise de me dire bha tant pis on accompagne un jeune dans le rien mais

malheureusement il va être obligé de passer par ce cap là de vie quoi faut pas qu'on essaye absolument de trouver une chose qui pour nous paraît absolument important et pour lui pas tant qu'ça quoi c'est pas ça sa majorité à ce moment là quoi.

Est-ce que cela veut vraiment dire accompagner dans le rien au final ?

Un peu oui on l'a fait avec Mathieu il avait un toit c'est déjà pas mal mais oui c'est déjà arrivé où on a mis un jeune à la rue à 18 ans car il ne prenait pas l'accompagnement enfin il a pris un moment mais déjà il n'avait pas de situation familiale personne ne pouvait l'accueillir à 18 ans donc euh il avait pas de situation scolaire ou professionnelle il avait rien en fait donc euh voilà à 18 ans il voulait pas de CSAJ il en voulait pas

Vous vous en vouliez

Au début oui mais à la fin j'pense qu'à la fin il fallait quelque part qu'il passe par la case rue mais de là à porter quelque chose que lui n'était pas en capacité ou ne voulait pas euh donc là oui c'est un jeune à 18 ans il a pris ses affaires et il est parti donc on peut accompagner dans la rien hein même si je pense qu'on lui a servi quand même mais après on n'est pas on n'est pas Pascal le Grand frère (rires)

Du coup c'est quoi on peut considérer ça comme euh je dirais pas comme un échec mais plutôt comme une prise en charge qui se termine mal ou

Non j'pense pas pour ce jeune je le vois pas du tout comme un échec parce que euh parce qu'il a pris de l'accompagnement éducatif quand on était là et heu alors si c'était ma propre vie peut-être mais c'est pas ma vie et euh de toute façon je euh je vois pas ce qu'on pouvait faire d'autre que de continuer à la limite à le porter mais un moment ce n'est plus possible donc en effet je ne sais pas où il en est aujourd'hui mais en tout cas je ne le vis pas comme un échec je pense qu'on a alors peut être il y a des trucs qu'on aurait pu faire mieux après on peut pas faire tout non plus je je en tout cas je le vois pas même Mathieu qui part sans solution ouais non je le vois pas euh un échec et encore un échec peut-être Morgan où il y a des choses que l'on aurait pu faire différemment des gens comme ça on se dit qu'on aurait pu essayer plus de choses et différemment mais c'est dur un échec quand même

C'est quoi c'est le mot qui est dur

Bha un échec faut vraiment qu'on est euh je suis en train de réfléchir mais un échec je ne suis pas sûr d'avoir ressenti ça mais en même temps c'est hyper euh c'est vachement enfin j'veux dire après des remises en questions sur ce qu'on aurait pu faire ou pas oui mais euh Morgan c'est particulier car il y a eu une fin de prise en charge soudaine suite à un fait de violence sur un éducateur mais même avant on aurait pu plus pousser quoi tu vois là même je me dis la chambre moi je reste marquée par la chambre putain comment on a pu laisser ça comme quoi comment on a pu laisser ce type de chambre donc peut-être là on aurait pu faire les choses différemment mais un échec je trouve ça fort comme mot alors après euh mais cela amène à réfléchir à faire une évaluation de ce qu'on a fait ou ce qu'on a pas fait mais après un échec oui si je peux le dire que Gustave j'aurai préféré ne pas le voir à la rue sachant que 4 5 ans après on l'a vu et on sait qu'il y est toujours donc dans ce sens là oui mais mais en fait je après il en était pas là on ne pouvait pas lui demander quelque chose qu'il n'était pas en capacité de faire non plus quoi mais après comme on disait avec l'évaluation on peut voir ce qui a été fait et ce qui n'a pas été fait ça nous permet de penser

et de revoir les choses différemment quoi comme la chambre de Morgan on s'est dit non on ne peut plus refaire ça quoi donc c'est pour ça que Mathieu et Ibrahim on fait les chambre à fond quand ils sont pas là donc ça nous remet en question après bha ouaïss voilà on ne peut pas euh la prise en charge il y a nous mais il y a eux aussi quoi donc des fois on peut pas demander des choses qu'ils ne sont pas en capacité de faire non plus quoi.

Est-ce que face à tout cela vous avez euh malgré tout euh des marges de manœuvres

Oh bha oui j'espère bha si je me dis qu'il y a des marges de manœuvre de possible si euh tout à l'heure je te donnais l'exemple de la passerelle ou encore il y a 4 ou 5 ans moi j'me serai jamais imaginé un gamin qui soit tout le temps en fugue et qu'il soit dans le rien et qu'on le mette à la passerelle pour essayer pour faire levier mais jamais je l'aurais et je me dis que c'est en réfléchissant sur nos accompagnements bha oui on peut l'utiliser comme un outil et pas forcément comme euh je ne sais pas comment l'appeler mais tu vois ce que je veux dire et voilà c'est là que j'pense qu'on a des marges de manœuvre certaines mais après on peut être limiter on n'a pas non plus trente-six mille solutions il n'y a pas de structures vous avec la situation de Mamadou une situation psy euh les marges de manœuvres elles sont hyper restreintes quoi vous avez pas ou alors le mettre à la passerelle le mettre en danger et puis qu'il pète vraiment enfin voilà ça reste assez limité et en même temps on a des outils qu'on se permet de plus en plus d'essayer en tout cas de penser autrement la la prise en charge

La passerelle par exemple

La passerelle bha l'appart aussi je pense euh qu'est-ce qu'il pourrait y avoir d'autre euh j'pense que euh nous on s'en est servi peut-être un peu moins mais vous je me rappelle Françoise et euh Djibril euh je me souviens que euh sur notre groupe je ne pense pas qu'on l'est testé alors on y a pensé pour Gustave et puis à partir du moment où ça lui a été ouvert il a été complètement fermé à ça et j'ai pas de souvenir comme ça mais j'me dit que ça pourrait se faire plus facilement pour tenter quelque chose et en effet avant ouaïss les premières années où j'étais là on y pensais même pas mais non la passerelle c'était la continuité quoi ce n'était pas un outil autre pour repenser l'accompagnement ou la prise en charge c'était vraiment une continuité et comme c'était inscrit dans le projet de service et d'ailleurs et d'ailleurs lors de la dernière rédaction il semble que l'idée reste en suspens voilà je ne sais même plus ce qu'était la question

Si les marges de manœuvres

Oui euh je trouve qu'on manque aussi de moyens dans notre département dans notre structure pour répondre à des jeunes qui ont des problématiques un peu plus complexe que les autres on manque de possibilité de prises en charge pour les jeunes qui restent dans des situations complexes c'est là où les marges de manœuvres sont un peu plus restreintes et donc des fois tu fais avec ce que t'as mais il faudrait plus de portes qui s'ouvriraient vers autre chose et j'pense plus intéressantes pour eux plus constructives

D'accord Euh et donc Gustave vous lui avez proposé la passerelle

Bha en fait quand il est arrivé ce qu'il disait non je veux pas de ce collectif je veux l'appart et tout ça et ce que l'ASE lui avait dit bha maintenant il peut dire en fait je saurai pas faire donc euh j'suis pas du tout autonome je saurai pas faire donc il était contre l'accompagnement



collectif il voulait être plus autonome ha tu vois j'utilise le mot autonome mais du coup nous c'était compliqué quoi la passerelle on est censé moins être là et vue que lui c'est l'appart qu'il voulait et une fois qu'on a accepté on lui a fait la demande budget tout ça et en fait non quoi il a jamais plus redemandé à partir du moment où ça a été accepté

Donc vous avez répondu à sa demande et euh une fois qu'elle a été acceptée il ne voulait plus y aller il y avait comme une résistance

Oui et puis là il le dit en fait maintenant en fait avant la prise en charge en famille d'accueil c'était compliqué mais tout leur a été fait alors c'est pas de façon négative que je dis ça de la famille d'accueil mais Gustave est un jeune qui ne sait rien faire alors oui il se rend compte il est sur un collectif nous on accompagne les jeunes vers la majorité donc un minimum de choses que tu puisses faire seul en tout cas mais il ne sait pas quoi il ne sait pas faire c'est un jeune par exemple je ne mettrais pas en appartement il pourrait laisser le gaz allumé il ne sait pas faire

Et en même temps on disait que cela pour être un levier ou est-ce inenvisageable

Peut-être je ne sais pas je ne sais pas du tout il va avoir 18 ans en aout mais il est en fugue toute la semaine quoi donc euh bha il est même pas dans un souhait il n'est pas du tout dans euh malheureusement pour lui il va avoir 18 ans en aout et il n'est pas du tout dans ces pensées là quoi pour lui il aura un CJM en fait on l'a tellement porté et l'ASE le porte tellement que c'est compliqué quoi

Donc son projet ça va être quoi lui

Bonne question il a jamais été présent durant les temps de préparation de son projet et en même temps c'est trop compliqué pour lui c'est un jeune qui n'est pas en capacité de se projeter pour moi on ne lui a pas appris à faire ça

Et don en aout s'il ne bénéficie pas d'un CJM et fin de prise en charge

Il a rien en fait lui il dit qu'il aura un CJM l'autre fois il semblait interpellé quand on lui a dit qu'il y aura certainement pas de structure pour l'accueillir avec ce que nous on va relater d'une année de prise en charge chez nous pour l'instant quoi là ça l'a parce qu'il est intelligent il est en capacité de comprendre ça quoi mais pour autant il peut pas faire autrement et puis là où je rejoins Régine à un certains moment il a connu son grand frère qui a été Ty Breiz et que lui a eu des solutions alors que c'était une prise en charge très compliquée même s'il n'était pas majeur mais il a été pris en charge à la Jaunaie en appart donc Gustave il se compare et puis oui l'ASE j pense qu'ils ont beaucoup de mal à imaginer comment l'accompagnement peut se passer ici oui parce que c'est Gustave quoi c'est Gustave il a toujours été euh même son école ils n'ont pas voulu le laisser partir Gustave il donne le change mails il est incapable de prendre l'accompagnement éducatif donc dans notre structure c'est compliqué c'est pas un jeune homme qui est méchant dans le fond tout ça mais il prend pas l'accompagnement le cadre tout ça donc on essaye mais c'est compliqué donc on essaye

Vous essayez quoi

Bha il a été par exemple reçu par l'ase mais il n'y a eu aucun recadrage je sais pas c'est pour ça que tout à l'heure j'disais qu'il n'y avait pas de point prioritaire mais peut-être que la

majorité en est un car en tout cas nous on leur demande d'avoir cette contrainte en tête quoi il faudra qu'il soit prêt malgré eux et c'est pas simple.

## Annexe3 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Samantha le 12 février 2020

Donc on va commencer si tu veux bien par te présenter et euh présenter ton métier dans les grandes lignes s'il te plaît

Dans les grandes lignes

Oui que fais-tu à Ty Ar Vugale

Alors Samantha euh 41 ans (rires) éducatrice depuis bientôt 10 ans et depuis 9 ans au foyer Ty Ar Vugale donc un établissement public qui accueille des jeunes des jeunes dans le cadre d'un placement administratif ou judiciaire voilà un public mixte mmh mission auprès d'eux de protection d'insertion et d'accompagnement à l'autonomie et tout ce qu'on peut entendre par autonomie voilà je fais partie d'une équipe de 6 éducateurs et sur l'établissement y'a deux équipes deux équipes de 6 et 6 éducateurs on une capacité de jeunes de 22 voilà on accueille sur un collectif et on a aussi euh des appartements en cohabitations semi-autonome au niveau de l'établissement juste à côté et autrement deux studios sur l'extérieur voilà un bel établissement (rires)

Donc tu a parlé de l'autonomie donc on peut partir de là euh

Bha oui qu'est-ce que l'autonomie on parle d'autonomie au quotidien euh savoir gérer son quotidien voilà se lever voilà se laver toutes ces petites choses du quotidien et l'autonomie sur l'extérieur savoir se déplacer mais aussi savoir faire appel voilà euh comment si on a personne autour de soi et bha comment on arrive à son but demander à une personne sur l'extérieur donc ça c'est gérer par ses propres moyens trouver des moyens pour pouvoir avancer par soi-même on dit par soi-même mais c'est quand on se retrouve à l'extérieur savoir ce qui peut faire avancer

Donc notamment demander de l'aide

Mmh

Vois-tu d'autre chose

Euh non

Est-ce que tu penses que l'autonomie c'est un mot que l'on utilise souvent dans notre métier est-ce qu'on l'utilise souvent auprès des jeunes

Oui oui et du coup il faut leur expliquer c'est quoi en fait car l'autonomie on peut se dire c'est savoir faire les choses tout seul et tout seul voilà c'est ce que je disais c'est en trouvant les moyens pour y arriver donc on fait aussi appel à l'extérieur

Est-ce que les jeunes ont une conception de l'autonomie qui peut être différente

Je pense qu'il peuvent en avoir une assez simple j'ai envie de dire ouais mais j'sais faire ouais bha ouais mais quand i tu sais pas faire tu fais comment et c'est là qui doivent chercher justement et c'est là quand ils sont confrontés euh tout seul sur l'extérieur ou bha qu'on arrive à mesurer en fait euh comme on dit qu'il y a la petite lumière qui s'allume

comment je vais faire donc soit ils sont tout seuls soit ils sont pris de panique donc ils vont nous appeler donc c'est bien c'est nous mais en fait on n'est plus là vers qui ils se tournent quoi donc ça peut être un passant dans la rue s'il cherche son chemin bon lire un plan c'est plus compliqué euh j'ai remarqué ça depuis quelques années un plan papier ça s'apprend je pense donc globalement on est dans tout ce qui est net en fait qui va beaucoup les aider mais c'est une manière de gérer son autonomie aussi mais s'il y a plus d'outils comme ça on fait comment quoi mais bon chez les adultes c'est pareil (rires)

Donc ce serait en se confrontant tu disais qu'on obtient son autonomie donc là est-ce que le travail d'éducateur spécialisé c'est d'amener les jeunes à se confronter à une situation

Euh on essaye de enfin moi perso dans l'autonomie j'ai un petit peu ma graduation en trois étapes on va dire c'est déjà on évalue au départ où est-ce qu'il en est le jeune donc on peut démarrer pour par faire pour faire avec ou laisser faire euh j'prends l'exemple il y a Gustave un jeune qu'on suit euh il nous dit pas les choses en fait il nous fait croire qu'il sait faire et finalement euh prendre un rendez-vous chez le médecin bha j'ai découvert dernièrement que bha non quoi il ne peut pas appeler tout seul euh il ne sait pas comment faire il s'imagine tout un il pense qu'il aura plein de questions au téléphone par le secrétaire et en fait bha non c'est pas ça quoi donc je lui ai demandé est-ce que tu veux qu'on prenne rendez-vous pour toi quoi parce que ça fait trois jours que tu devais prendre rendez-vous et bha il m'a dit oui donc euh là en prenant rendez-vous pour lui je sais que la prochaine étape ça va être de prendre un rendez-vous avec lui ça peut être plusieurs fois hein et après le but c'est qu'il puisse prendre un rendez-vous pour lui-même et je lui dis justement qu'au niveau de l'autonomie que si c'est compliqué d'appeler qu'il y a d'autres moyens maintenant comme doctolib voilà et il n'y pas que le médecin généraliste il y a aussi le psychologue où ce sont des rendez-vous qui sont très compliqués à prendre faut beaucoup de courage parfois pour prendre se rendez-vous donc c'est beaucoup plus simple de prendre ce rendez-vous par le biais des réseaux quoi et voilà c'est les trois étapes

Donc il peut pas au téléphone mais tu l'amènes vers d'autres solutions pour qu'il puisse parvenir à ses fins

Ouais on est passer par l'étape de prendre rendez-vous pour lui et puis il a entendu qu'il y avait d'autres façons de faire quoi et puis on verra la prochaine fois

Et à la base il disait si je sais faire

Bha oui non mais tu crois quoi tu crois que je suis pas capable de prendre un rendez-vous voilà bha euh vas-y et au bout de plusieurs fois on voit que non et c'est à nous d'aller pointer ça quoi donc c'est pas facile pour eux d'entendre cette réalité et euh moi j'm'appuie un petit peu sur mes expériences persos ouais j'ai un enfant de 17 ans de leur âge et du coup euh je peux tu vois même si t'as une maman éduc ou quoi et bha t'es comme tout l'monde en fait Gustave t'es comme tout l'monde comme tout jeune et que ça s'apprend et que si t'as pas appris avant voilà bha ouais tiens t'étais en famille d'accueil avant alors ça se passait comment ha bha oui c'était le monsieur de la famille d'accueil qui prenait tout le temps les rendez-vous donc on t'a pas appris mais tu vas apprendre et il faut du courage mais c'est très simple tu vas y arriver mais euh là il est pas bien il est dans un mal-être il voit qu'il va droit dans le mur je lui dis qu'on est d'accord avec toi donc là il fait aller déposer les choses et après le psy il fera son travail quoi mais euh il a pu dire qu'avant il allait chez le psy mais il ne savait pas pourquoi c'était un peu la copine après il a compris à l'ado bha que c'était une

psy il a commencé un petit peu à lui faire à l'envers pas lui dire les vérités mais elle avait la vérité des assistants familiaux donc elle lui disait que c'est pas ça que j'ai entendu donc voilà ça se réajustait mais après il a arrêté et il y a toujours une période où c'est compliqué pour eux d'aller chez le psy enfin je trouve

Pour les jeunes

Oui

Par rapport à quoi

Bha quand on prend les jeunes placés euh il ya forcément au départ une mise en place d'un suivi psy et moi j'trouve et c'est souvent ce que ramène les jeunes ouais j'ai été tout le temps c'est bon les psys euh et quand on les questionne mais t'y allais pourquoi tu savais pourquoi t'y allais et ils disent non voilà donc nous adultes on pense que c'est bon pour eux petits on les envoie est-ce que c'est bien expliqué et si ça l'est est-ce que l'enfant a bien intégré et compris euh il est emmené euh je sais pas et euh et puis après c'est à l'ado voilà quoi il y a plein de choses qui bougent qui changent et plus tard quand ils arrivent à l'âge adulte ou presque bha c'est tout un travail pour qu'ils arrivent à comprendre que bha si tu veux avancer bha c'est aussi par ce biais et que pour ce travail c'est toi qui va être décideur c'est c'est plus les autres qui vont décider pour toi si tu veux y aller c'est toi qui vas se mettre en marche et être acteur justement du soin dus soin psy quoi pour déposer pour un mieux être même si c'est douloureux d'aller chez le psy ça fait mal mais c'est pour un bien donc euh passer cette étape surtout quand on voit que les projets ont du mal à avancer en fait ou ce dans quoi ils sont inscrits par exemple le scolaire quand on voit que tout se casse la goule euh c'est là que tu te dis qu'il y a besoin de soin qu'il y a besoin de prendre soin de ça pour enclencher des choses et puis cette période de l'ado fin d'ado moi quand on rentre dans la vie d'adulte il faut faire le point sur la vie d'enfant hein aller chercher il faut être prêt à ça et puis c'est là qu'on avance quoi et puis ça se fait pas maintenant je pense que ça se fera plus tard voilà c'est peut-être pas le moment mais on a posé les jalons en fait et je pense que s'ils peuvent pas l'entendre maintenant ils peuvent l'entendre plus tard

Plus tard c'est-à-dire

Vers 25 30 ans ouais quand ils seront prêts et qu'ils auront compris que le passé il est lourd il est lourd à porter il m'empêche d'avancer j'suis toujours dans mes souffrances et faut que je puisse avancer quoi

Et donc si on continue sur Gustave il peut y avoir un déclic

Oui aujourd'hui il pense voir un psy car il pense qu'il va droit dans le mur et il le dit et parce que tout se casse la goule quoi

Il va droit dans l'mur c'est quoi ce mur

C'est lui qui dit ça ça veut dire j'fous tout en l'air et j'vais rien réussir quoi et oui oui là si ça continue toi q'poui et c'est lui dire t'as vu tout ce qui s'écroule autour de toi depuis quelque temps quoi l'internat est tombé de sa scolarité à Cholet à cause de ses consommations voilà euh ensuite pas d'bol il y a eu grève des trains donc du coup il allait pu en cours donc là c'était chaud et il faut savoir que si il était à l'internat aussi loin c'était parce que ça se passait plus très bien dans la famille d'accueil donc c'était un peu pour souffler de des deux

côtés donc il revenait le week-end et c'était aussi pour qu'il puisse travailler car c'était en internat qu'il réussissait à s'investir dans le scolaire car il a de grandes capacités et s'il restait à Vertou dans la famille d'accueil il restait dans son réseau de copains de conso et de deal donc euh c'était pour ça qu'il y avait eu cet éloignement et là l'éloignement se cassait la goule quoi et il devait revenir en janvier à l'école avec son stage qu'il n'a pas trouvé qu'il n'a pas trouvé parce qu'il nous a toujours fait croire qu'il pouvait trouver son stage tout seul on a plusieurs fois proposer notre accompagnement et il a toujours refuser nous on voyait bien que rien ne se faisait qu'il nous baladait et se baladait lui-même il y a eu une remobilisation on va dire il a vu sa référente ase en tout début janvier avant que l'école reprenne qui a tenté de le booster et l'après-midi même je l'ai accompagné faire des recherches de stages et on se rend compte qu'il n'arrive même pas à rentrer dans un magasin et ouais ça sert à rien de demander de toute façon ils prennent jamais de stagiaires il s'invente tout un truc enfin il se met des murs superposés qu'il s'invente et du coup euh ça vient parler de la confiance en soi qu'il n'avait pas envie qu'on pointe et euh et là aussi c'est montrer l'exemple bha ça s'apprend et la confiance en soi c'est pas inné non plus et c'est à force d'essayer et de faire que tu vas l'avoir quoi et va falloir passer par cette étape de recherche de stages car après ce sera la recherche d'un boulot et ton projet c'est quoi avoir ton diplôme pour être dans le management et gagner 4000 euros par mois donc c'est un peu le questionnement aussi bha qu'est-ce qui fait que tu es dans le commerce car dans le commerce il y a de l'assurance en soi donc c'est aller vers et euh il faut ces qualités là quoi et elles ne s'inventent pas donc es-tu bien dans ton orientation souhaitée voilà quoi et puis c'est pareil je veux que dans ça que dans la vente de ça que dans un petit magasin pas un grand enfin la réalité va falloir ouvrir les choix possibles donc euh ce qui fait au final que le 6 janvier à la fin des cours il n'avait pas de stage et là l'école qui lui avait donné tout plein de chances a mis fin à la scolarité c'était décidé enfin il faut savoir aussi que depuis les vacances d'octobre on était sur euh booster Gustave pour trouver son stage de janvier quand même parce que la semaine il est pas là donc c'est le week-end on va chercher le stage c'est maintenant là et lui il est pas dans cette temporalité et il est pris dans sa vie extérieure donc on voulait faire avec lui mais il était dans le refus il le faisait pas et euh c'est faire comprendre que les choses elles ne peuvent pas avancer car on le voit parfois bha les éducateurs vous faites rien pour nous

Qui dit ça

Lui et puis d'autres donc on lui répond bha on peut pas faire sans toi on n'a pas de baguette magique moi je peux aider je peux être devant toi te traîner et au bout d'un moment t'es à côté ou devant quoi et je te suis et on pourra pas faire pour toi voilà il faut que toi tu sois là aussi parce que t'as le discours t'as la tête qu'est là avec tes discours mais ton corps il est derrière il est pas en mouvement comme ton esprit il y a un écart entre ce qu'il dit et les actes ça lui parle il est d'accord avec ça voilà o a beaucoup de jeunes ils veulent ils veulent mais ils y arrivent pas et c'est qu'est-ce qu'on bouge chez toi pour y arriver quoi

Et que font les éducateurs pour bouger ce que tu dis là

Et bha on essaye d'adapter de voir comment on peut faire et au bout d'un moment quand on est dans la proposition d'accompagnement un moment donné on est dans de l'imposition on t'impose et il est là ou il n'est pas là et souvent il n'est pas là.

Quand tu dis imposer tu parles de l'accompagnement

Oui on cale on cale un temps tel jour à la limite on peut jouer sur t'es un peu plus à l'aise avec un tel on va se saisir aussi euh avec qui il peut être le mieux si il en déteste un bha malheureusement soit t'as pas l'choix si tu veux avancer tu prends la personne qui est à côté de toi qui va te faire avancer et si y'a moyen on va jouer avec un peu l'affectif et de bouger avec celui avec qui ça colle et en même temps quand il le font avec ceux avec qui ça colle pas c'est le moyen d'accrocher avec la personne parce que c'est là qu'on apprend à se connaître ouaïss enfin est-ce qu'on doit être direct dans l'imposition et en même temps je pense pas car on part des observations c'est un jeune qui arrive de famille d'accueil ça peut être différent avec un foyer car ça a été un autre type d'accompagnement même si on a quelques éléments mais pas beaucoup il faut aller aussi rencontrer la le voilà la comment on dit déjà l'assistant familial la rencontrer pour échanger un petit peu car c'est eux qui connaissent le gamin en fait et eux et là t'as des billes par rapport à l'autonomie du jeune et on peut adapter l'accompagnement par rapport à ce retour là et démarrer de là où le jeune en est parce que ça peut être violent de un jeune qui sait se débrouiller qui sait chercher qui sait faire j'pense à Mathieu par exemple bha on a très vite vu qu'il était capable bha de se déplacer de trouver un stage de venir donc euh on peut être des fois dans le soutien un peu parce c'est loin en voiture mais si il peut faire et bha on le laisse faire quoi et euh autrement voilà quoi on est dans le soutien des fois tiens j'suis dispo aller ça va être sympa on va passer un ptit temps ensemble aussi quoi

Mmm et tu disais que Gustave son projet était d'être commercial et de gagner 4000 euros par mois mais comment est porté ce projet par l'équipe et est-ce vraiment son projet au final

Bha tenir la scolarité et on voit qu'il le désire parce qu'il a des bons retours du lycées il a des capacités c'est pour ça que le lycée avait du mal à le lâcher parce que c'était un bon élément comme ils ont su le dire mais il y a une face cachée qu'ils n'ont pas forcément vu et lui a pu le dire il a jamais cherché de stage lui-même ce jeune on lui a toujours trouvé et il a pu dire si j'étais resté dans ce bahut il me l'aurait trouvé mon stage et effectivement quand il est arrivé chez nous au mois de juin c'est son prof principal qui s'est déplacé ici qui a fait une journée de stage avec lui pour lui et là j'ai questionné mais t'as fait un stage de 3<sup>ème</sup> aussi et son stage de 3<sup>ème</sup> c'était dans son club de basket donc par son petit réseau quoi maintenant aller vers l'extérieur c'est pas si simple donc le projet ce serait de le soutenir dans ça quoi sa scolarité euh après le projet ouaïss il date un petit peu ouaïss et au niveau ouaïss et d'être précis dans l'accompagnement de plus ciblé ce qu'il est capable de faire ou pas quoi seul et en fait on tâtonne on est sur du tâtonnement puis s'adapter à chaque fois quoi

Vous tâtonnez

On observe on voit on essaye j't'accompagne tu viens bha non tu viens pas le temps passe et en même temps c'est hyper angoissant quoi de le rappeler que le temps passe car il nous disait pas aussi qu'il avait une belle pression de l'école pour qu'il trouve son stage quoi voilà

Un ultimatum

Oui il y en avait eu plusieurs avant et on ne le savait pas c'est pour ça que le 6 janvier c'est tombé quoi terminé mais c'est la réalité aussi donc voilà là là c'est compliqué car du coup ce stage de un mois il doit le rattraper sur les petites vacances et du coup il reste quatre semaines de petites vacances ça commence la semaine prochaine et il y a rien et là il m'apprend hier que son stage de parce que ça fait qu'une semaine qu'il est dans ce nouvel établissement à Saumur ça s'est bien passé qu'il dit il a été bien intégré accepté tout ça et là

il m'apprend hier que que son stage il doit le trouver à Saumur on lui impose ça donc je vais prendre contact tout à l'heure pour voir avec l'école ce qui en est vraiment et puis cette semaine il n'est pas à l'école car il est malade mais ne veut pas aller chez le médecin ou il dit ne pas arriver à prendre rendez-vous donc voilà on propose jusqu'à temps que il arrive pas à dire de lui-même qu'il ne peut pas faire et ça me fait penser au j'ai fait un petit outil pour la passerelle parce que lui son choix enfin son désir de venir ici c'est d'aller très vite à la passerelle mais là on voit que c'est pas jouable j'ai appris notamment par son assistante familiale qu'il ne savait pas cuire des pâtes donc ça va pas être simple et se lever tout seul non donc il y a j'ai commencé voilà s'il a ce projet d'aller à la passerelle même s'il nous en parle plus vraiment quoi maintenant euh j'ai créé un petit outil un peu c'est des objectifs en fait par exemple euh je peux me lever tout seul donc il y a les cases je sais faire je sais pas faire euh parfois souvent mais pas tout le temps enfin voilà des petites choses comme ça pour que lui il évalue ses ses difficultés et ses besoins et qu'on parte sur ça pour la passerelle et déjà commencer à le travailler maintenant il sait que j'ai fait ce travail je lui ai montrer il n'est pas intéressé et il réclame plus d'aller à la passerelle quoi

Et s'il demande plus qu'est-ce que tu en traduis de ça

S'il demande plus bha il est dans l'instant t il n'est plus dans cette projection il voit surtout que ce n'est pas si simple que ça on va pas y aller comme ça à la passerelle et que ça va lui demander beaucoup d'effort d'évolution et là je suis en train de me dire que la barre est haute qu'il s'en rend compte et en même temps est-ce qu'il l'a conscientiser est-ce qu'il est en capacité de le dire je ne pense pas

Donc euh il ne serait plus dans la projection là

Mmm

Et tu disais aussi tout à l'heure qu'il y a le temps qui passe aussi

Oui la pression du temps

Qu'est-ce qui est en jeu avec ce temps là

La majorité (rires) les 18 ans fin août pour lui dans 6 mois donc euh après comment ça va se peaufiner avec le projet de loi de la protection de l'enfance on verra euh surtout sur les CJM voilà les projets de CJM jusqu'à 25 ans on peut se rendre compte que nous qui sommes dans le quotidien au foyer avec les jeunes on transmet c'est quoi un CJM c'est un contrat t'est plus dans l'obligation d'être placé de subir c'est toi qui va être décisionnaire et un contrat c'est un contrat il y a des objectifs des engagements donc déjà faut que tu sois dans quelque chose aujourd'hui et dans des projets aujourd'hui pour pouvoir nommer ces objectifs et après un CJM ça va être 6 mois un grand maxi un an on va dire et si tu rentres pas dans le cadre si tu remplis pas tes objectifs t'en auras pas quoi ça va pas se poursuivre tu vas te retrouver sans rien à 18 ans ou 18 ans 6 mois en fonction du CJM enclenché et à côté de ça on a l'ase qui est plutôt dans tu veux quoi à tes 18 ans est-ce que tu veux un CJM alors t'auras un CJM

Il y aurait alors deux discours différents

Ouais entre l'ase et nous et nous on est surtout sur oui t'en a besoin mais si tu en veux pas comment ça peut marcher et moi j'suis plutôt sur ce que j'ai vu en service extérieur bha des



jeunes qui ont besoin de partir et après de revenir et ils savent pourquoi ils reviennent et des fois ça ne marche pas toujours mais il y a plus de chances que ça marche quoi de revenir de faire une demande et de s'engager quoi et l'ase ils sont bha oui il a besoin euh oui ils ont besoins la plupart a besoin mais il faut avoir envie

Euh l'ase se base sur quoi pour dire ils ont besoin

Pas fini de grandir euh les études pas terminées mais je crois pas qu'ils sont vraiment sur ça moi de toute façon c'est souvent en fonction des situations quand ils disent moi j'veux un appart moi j'veux un appart c'est les jeunes qui disent ça mais on fait quoi dans la vie pour avoir un appart bha faut bosser à la base voilà autrement tu finis tes études faut bosser faut montrer que faut de l'argent faut montrer que voilà il y a des choses qui se font dans l'ordre quoi et nous on est plutôt oui dans l'accompagnement tu vas avoir un appartement parce qu'on va continuer à te suivre mais euh l'appartement il n'est pas à toi c'est pour te lancer et ça pour l'intégrer il faut du temps

Et comment on compose avec ce double discours du coup

Bha je crois qu'ils nous entendent plus nous

Les jeunes

Ouais notre discours est-ce qu'ils nous écoutent plus je sais pas mais ils nous entendent plus on est au quotidien avec eux et on est toujours à leur ramener cette réalité là et en même temps ça peut changer avec la loi bourguignon là CJM jusqu'à 25 ans mais bon faut-il encore qu'ils soient inscrits vers quelque chose on ne sait pas quoi on ne sait pas vers où on va quoi

Parce que être inscrit dans quelque chose c'est la condition pour avoir un CJM

Avoir un projet

Avoir un projet est la condition pour avoir un CJM

Oui parce que le jeune peut être dans rien au moment de ses 18 ans et là il peut être en train d'enclencher quelque chose avoir un projet qui se concrétise qui est en cours donc je pense que là c'est possible et en même temps il peut ne pas être dans un projet pro parce qu'il y a besoin de soin avant tout aussi donc le projet de la continuité d'une prise en charge c'est le soin pour pouvoir ensuite rebondir dans un projet d'insertion socioprofessionnelle quoi

Donc par exemple si on revient sur Gustave qui est dans une incapacité à se projeter aujourd'hui il pourrait

Ça pourrait le sauver entre guillemets

Comment

Ça pourrait le sauver

Ça pourrait le sauver

Ouais mais ça veut dire quel rapport on fait aussi nous quel projet j'suis la référente donc quel rapport j'vais faire avec l'équipe aussi on mène un peu la barque j'trouve je sais pas

mais c'est comment j'porte les choses quoi et auprès de l'équipe surtout Mattéo qu'est parti par exemple à ses 18 ans euh c'était clair je lui disais je peux pas motiver ton CJM y'a rien y'a rien qu'a tenu tout ce que tu veux c'est retourner chez maman pour vérifier ta place voir qu'elle a de l'intérêt pour toi et qu'elle s'occupe de toi mais voilà t'as 18 ans est-ce que tu peux espérer plus maintenant que t'es majeur que ce qu'elle a pu te donner avant quoi c'est triste à dire mais

Il demandait un CJM mais il n'avait pas de projet

Non

Pas d'objectif

Non et on a mis fin à la prise en charge du coup nous l'institution même si c'est moi qui est écrit c'est une décision ouaïss donc peut-être que plus tard il pourra mais mais lui il a de la ressource il sait aller chercher du boulot il connaît maintenant sa difficulté qu'est nommée c'est comment tu tiens les choses quoi parce que ton problème c'est le hors cadre le hors loi qui te fait perdre ce dans quoi tu es

De Mathieu on parle

Ouaïss Mathieu

Donc avec Gustave il y a quelques similitudes avec sa situation dans l'incapacité à se projeter

Ouaïss ils sont beaucoup comme ça

Oui mais qu'est ce qui ferait que Gustave ait plus de chances d'avoir un CJM et pour pas se retrouver

Mais Mathieu son référent ase va lui faire un CJM mais ça ne sera pas chez nous Mathieu était ok pour un CJM fin novembre il voit son référent mi décembre mi-décembre et là il annonce qu'il ne veut pas en faire un il change d'avis et il a fait le petit test vacances de Noël chez sa mère et il revient début janvier il ressollicite l'ase et il obtient un CJM nous on est resté sur notre position de ne plus l'accueillir car on n'a pas eu le moyen de faire grand-chose si il y a des choses qui ont pu avancer mais pas dans l'insertion même quoi on n'est pas dans le résultat attendu on va dire et le résultat que lui souhaitait parce que lui était venu dans cet objectif c'est lui qui a demandé à un nouveau placement il avait été placé il était retourné chez lui au bout d'un an il a ressolliciter un placement lui-même

C'est quoi les résultats que lui attendait

Et bha il voulait justement venir chez nous pour pour plus tard avoir un appart et du coup avoir un apprentissage euh parce qu'il il était prêt à signer un apprentissage avant de venir chez nous et ça a foiré au dernier moment quoi parce qu'il a volé sur le lieu d'apprentissage mais il a pu comprendre des choses chez lui je pense mmm mais il a pu dire quand on a fait le point quand je l'ai ramené chez lui le dernier jour alors qu'est-ce que tu en dis de ton un an de prise en charge à Ty Ar Vugale bha j'ai rien foutu et je lui dis bha non t'as pas rien foutu t'as pas réussi on n'a pas réussi mais t'as essayé t'as essayé tu vois bien le dernier coup t'as été six semaines en contrat de travail et du coup sur ses six semaines c'est un jeune qui n'a pas de rythme jour nuit et au bout de six semaines de travail on voyait que ça pouvait

être possible que ça commençait à s'installer ce rythme jour nuit et voilà tout le problème de Matéo c'est de tenir dans la durée mais il a volé de l'alcool il se servait il buvait sur le lieu de travail et puis moi aussi perso je suis dans des regrets que je lui ai nommé que enfin c'est mon stage en milieu ouvert qui m'a un petit peu ouvert les yeux sur le travail avec la famille d'avantage c'est de pas avoir saisi la place de sa grand-mère et je voyais qu'elle avait une grande place et sur les derniers temps je voyais qu'il mettait son argent son salaire sur le compte de sa grand-mère au début il voulait le mettre sur le compte de sa mère je lui ai dit hola est-ce que tu peux le mettre sur le compte de ta mère elle est surendettée mais il l'aime tellement qu'il ne peut avoir que confiance en elle mais j'ai vu qu'il a pu y réfléchir car au final il l'a mis sur le compte de sa grand-mère et du coup j'dis que je regrette qu'on n'ait pas plus travaillé avec ta grand-mère donc il me renvoie bha ouais donc je me prends toute la culpabilité forcément et puis mais je lui réponds que je t'ai demandé plein de fois son numéro tu ne me l'a jamais donné ta mère c'est pas elle qui me l'aurait donné donc je fais comment euh donc il y a eu ça et mon regret c'est euh depuis peu je je je me suis un petit peu informé sur le TDAH

Le quoi

TDAH

C'est quoi

Le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité

Ha

Mathieu est un jeune qui était en itep depuis 4 ans pour des troubles du comportement et en janvier j'ai été voir le dossier au tribunal je n'ai rien vu de tout ça quoi à part des conneries qu'il faisait à la petite école où il détruisait tout comme il a pu tout détruire ici et et du coup j'ai demandé à la maman qu'est-ce qui a été mis derrière trouble du comportement et elle m'a dit TDAH et que cela aurait été nommé dès les 5 ans de Mathieu et qu'il aurait besoin d'un traitement médicamenteux qu'elle elle a toujours refusé et du coup j'ai regretté de ne pas l'avoir su avant et que c'est noté nulle part peut-être qu'il y a un dossier MDPH où c'est écrit mais on ne l'a pas eu car trouble du comportement on n'y met plein de choses quoi et puis finalement ce n'est pas que lié à la situation familiale en fait euh ces troubles non plus euh c'est sur qu'avec des troubles comme ça il faut avoir une situation stable de repère sécurisant ce que lui n'avait pas et c'est c'est amplifié en fait le TDAH et c'est là que je me dis on a vu des petites choses au bout de quelques mois aussi et on n'avait qu'un an avec lui on a pu commencer à adapter sa chambre dans quel ordre on fait pour ranger une chambre voilà on fait pas la serpillère en premier quoi on range et lui mettre des repères qu'on a pu travailler en réunion clinique bha par exemple ne pas mettre la barre trop haute non plus par exemple tous les 15 jours ce jour-là il y a le rangement de chambre et comme ça on a pu établir un rythme et si on avait su ça avant on aurait pu adapter plein de choses en fonction du trouble voilà c'est mon regret que j'ai pu transmettre à ce jeune là et du coup je suis parvenu à lui transmettre ça parce que lui je pense qu'il y a de la honte enfin je sais pas en fait on en ait venu à parler de ça parce qu'il me disait avoir une petite copine de son âge et qu'elle avait des chouettes parents et que les parents s'occupent d'elle et du coup ça lui a renvoyé à son histoire qu'il a pas eu de personne à s'occuper de lui il était très seul chez lui et j'lui dis tu sais c'est important que tu dises qui tu es et de ne pas te voiler la face et c'est là qu'il peut me dire que c'est compliqué pour lui de dire qui il est et il laisse croire qu'il est

quelqu'un d'autre et on a pu le mesurer ici avec une autre jeune et tout de suite c'est important de montrer qui on est et je lui ai dit bha tu sais tu peux dire moi aussi j'bouge beaucoup aussi je salis sans faire gaffe j'ai un TDAH et c'est là qu'il me disait tu sais j'ai un haut potentiel je lui ai dit peut-être c'est sûr que tu as des capacités et on sait que tu es intelligent mais peut-être que ton TDAH t'a empêché enfin de profiter de tes compétences et de tes capacités et oui tu es peut-être très intelligent ouais donc sers toi en et je lui ai montré la force que lui pouvait avoir car un TDAH c'est compliqué pour certaines choses dans la vie mais que lui il avait cette chance que nous on a pas c'est qu'il peut mener des projets et il peut en mener plein et il a de l'énergie pour les mener

C'est ce que tu lui as dit avant qu'il parte

Ouais il m'a payé un petit café après chez lui (rires)

Du coup il y avait du possible qui n'a pas été exploité qu'est-ce qui a manqué en fait

Qu'on ait les éléments ouais ouais c'est pour ça que c'était important pour moi dans la saisine dans la saisine de plateforme que j'ai rédigée pour qu'il soit réorienter j'ai tout noté tout ce qu'on avait vu son attirance pour les jeunes filles un moment de temps c'est un jeune de 17 ans qui était attiré par les jeunes filles de treize ans et qui allait dans tout et qu'il y a la loi qui s'impose ici et que lui n'entend pas et on trouvait ça tout de même étonnant que cette problématique soit là et qu'on a rien d'écrit la dessus et qu'on se dise c'est bizarre il n'y a pas assez par rapport à ça alors que ça s'est dévoilé dès le début quoi donc et il y avait rien non plus dans le dossier au tribunal et moi dans mon réseau j'ai rencontré quelqu'un qui l'avait eu dans son foyer donc je l'ai contacté et je lui ai demandé et il m'a dit que oui il avait déjà eu une attirance pour des filles plus jeunes que lui et qu'on lui avait dit que ce n'était pas possible ouais donc des informations qui ne se passent pas qui ne s'écrivent pas et pareil je trouve que la dernière concertation à l'ase euh la psychologue de chez nous était invitée parce qu'elle était en lien avec la psychologue de l'ase et le jour où je vais à la concert je m'en suis rendu compte après la psy de l'ase dit ha elle est pas là mme bha bha non non elle est pas là on a fait sans et c'est en partant que je me suis dit ha elle a rien transmis la psy alors que visiblement elle avait des choses à dire donc qu'est ce qu'on se transmet entre nous quelle confiance il ya entre un psychologue et un éducateur et j'ai donc l'impression qu'elle s'est gardé ses infos et je n'en sais rien de plus du coup alors nous on est on est pas secret pro on est discrétion mais on est quand même des travailleurs sociaux travailler ensemble dans l'intérêt de l'enfant voilà ça me questionne

Qu'est ce qui expliquerait cela

Je sais pas est ce que la psychologue est resté dans le secret professionnel et en même temps ce n'était pas du secret parce que je ne sais pas cela mériterait de la questionner la psychologue et je pense que si un jour je la croise je la questionnerait quoi

Oui tout à l'heure on parlait de Gustave et tu m'as dit oui ça pourrait le sauver

Mmm bha si on met en avant le besoin de soin pour pouvoir avancer dans l'insertion ouais ça peut marcher

Mais ma question c'était plutôt de le sauver de quoi

D'être à la rue

D'être à la rue

Oui puisqu'on sait que un tiers euh je sais plus un tiers des moins des sdf de moins de 25 ans auraient eu un parcours de l'aide sociale à l'enfance on entend beaucoup cela en ce moment je n'ai pas la source mais on n'entend beaucoup ça

Et tu penses que cela pourrait être le cas de Gustave

Oui ou prison

Ou prison

Oui oui il a déjà une mesure de réparation pénale et entre temps il s'est fait arrêté aussi et euh on attend enfin j'attends plus que lui parce que lui il pense qu'il n'y aura rien parce qu'il s'est fait avoir fin aout choper sur le scooter d'un copain sans casque et avec un couteau sur lui suffisamment grand pour que cela soit illégal et lui il a pas eu de nouvelles depuis donc il pense que cela est oublié sauf que je lui ai dit que cela mais environs six mois avant qu'il revienne vers toi donc si ça va tomber et tu as eu une mesure de réparation pénale même si tu as-tu as bouclé cette mesure ça a été compliqué ça s'est fait avec l'AE44 et en fait ce que j'ai appris lors d'une conférence avec eux c'est que si tu tombes comme Gustave va tomber là même s'il a fait sa réparation pénale ça va être un jugement

D'accord donc il a comme un couperet qui arrive

Oui et il est toujours dans son deal ça on ne peut rien y faire qu'est-ce qu'on peut faire à part lui dire mets toi à l'abri reste là il y a l'appât de l'argent on peut imaginer plein de choses mais il y a toujours de l'argent à redevoir surtout que je commence pas qu'il a pas commencé dans le deal avec son avance d'argent à lui donc il est englué dans quelque chose mais la solution qu'on peut trouver c'est d'aller loin très loin il a pu le nommer mais c'est très compliqué pour lui disant qu'il ne reverrait plus sa famille sa famille qu'il voit que pendant les vacances quoi sur quelques heures ses frères et soeurs et là maintenant il est plus prêt à s'éloigner donc ok mais je lui dis ok mais comment tu feras est-ce que tu es capable de pas retomber là-dedans parce que n'importe où où tu es tu peux retomber dans ce truc là lui il dit non je resterai à l'internat je bosserai et je me couperai des gens mais c'est pas ça la vie non plus t'as besoin d'avoir des potes et du réseau mais après c'est toi comment tu t'interdis les choses donc voilà quoi tout est montagne

Tout est montagne

Oui

Ça s'escalade une montagne

Il faut les bonnes chaussures (rires)

Donc quelle serait la marge de manœuvre avant la majorité de ta place d'éducatrice référente

Se mettre en mouvement parce même s'il a des mesures pénales il ya le scolaire quoi et il a envie de le tenir ce scolaire donc oui on va tout faire avec toi pour que tu puisses tenir ton stage que tu sois là les dernières fois il devait être là et il est parti il a été appelé par son deal et il est parti quoi il est très souvent absent la semaine il est pas là il est à l'école à l'internat

et le week-end et il est en fugue et il rentre en pleine nuit il repart le lendemain enfin j'prends exemple de ce week-end il est juste passé un midi il est reparti direct il est rentré à quatre heure du matin il n'est pas allé à l'école il se disait malade enfin voilà pas en forme et puis on va revenir sur le début les rendez-vous qu'il ne peut pas prendre qu'il veut pas qu'il l'accompagne enfin voilà donc là aujourd'hui il était un peu ok pour tout et manque de bol il va chez le médecin et sa CMU n'est plus à jour donc voilà la malédiction tombe en même temps la demande a été faite il aurait été accompagné on aurait pu faire un petit forcing donc c'est que oui seul comme on se dépatouille de ça quoi voilà on aurait été avec lui il aurait une feuille de soin et il aurait été pris en soin

Donc une majorité qui approche la rue ou la prison

Oui et pas de famille pour l'accueillir sa mère c'est une maman avec de grands troubles psy il y a une délégation d'autorité parentale il a plus de père sa grande sœur a dit qu'elle voulait plus les voir elle en a marre de leur connerie elle elle les a élevés on peut dire pendant un temps et elle en a marre elle veut faire sa vie et il a grand frère qui est pris en charge dans un appart qui ne pourra pas l'accueillir et avec qui il n'a pas envie de vivre un petit frère avec qui qu'il a embarqué dans son truc quoi dans son deal et une toute petite sœur qui est depuis bébé dans une famille d'accueil et qui n'a rien à voir avec ses frères donc voilà en visite fratrie elle se demande où elle tombe quoi donc euh voilà je maintiens comme je peux le lien avec la famille d'accueil où il était avant et qui sont ressource pour lui mais il ne leur dit pas tout il se garde le bon côté de Gustave et tant mieux pour garder ses bons moments avec eux eux se tiennent informés de ce qu'il devient quand même et euh puisque euh ils ont encore en charge son petit frère qui est en train de leur glisser entre les doigts aussi la MFR ça colle pas il a des troubles aussi enfin donc euh mais je fais en sorte de maintenir les choses entre eux donc à Noël il a pu y aller voir un dimanche aussi de repas là on va recaler un petit truc mais si moi je n'impulse pas ça Gustave ne le fait pas mais il en a envie car quand il y va il passe de très bon moment mais il est pas du tout clair et ça je l'ai vraiment mesurer au début quand j'ai été avec lui récupérer des affaires là-bas et il y avait une amie qui était et la mère de madame et il y avait des embrassades et des pleurs de part et d'autres et ouah je me suis dis il est fort ce lien il a été six ans là bas donc faut garder ça c'est son histoire voilà

Et qu'est-ce qu'il en dit lui de tout ça Gustave car vous devez lui en parler de ces projections de ces enjeux liés à la majorité

Bha ouais il dit qu'il va droit dans le mur c'est la deuxième fois qu'il le dit il en a conscience mais c'est dans la mise en acte où c'est compliqué et c'est lui renvoyer aussi ses responsabilités il a du mal à prendre ses responsabilités il renvoie sur l'autre quoi hier il disait mais qu'est-ce que vous faites pour moi vous faites rien pour moi et toi toi tu fais quoi pour toi et on ne peut faire qu'ensemble nous tout seul on ne peut pas c'est ensemble et c'est ça qui montre qu'ils ont grandi et qu'ils arrivent bientôt à 18 ans et que là responsabilité arrive et c'est angoissant pour eux donc pour l'instant c'est pas de sa faute à lui c'est comme être viré de l'internat c'est pareil quoi c'était de notre faute parce qu'on a appelé la responsable d'internat car on avait des questionnements sur son hygiène et on voulait savoir comment ça se passait là-bas et donc elle a envoyé un surveillant pour aller voir dans la chambre et en ouvrant l'armoire un paquet serait tombé par terre avec une boulette de shit bon nous de notre place on se dit qu'il a fouillé un peu mais nous on lui a pas demandé de fouiller et donc vu que l'année dernière il avait déjà eu une histoire de shit Gustave n'entend

pas que ça tombe et du coup voilà c'était que de notre faute et pas de la sienne ou même de l'école et puis de toute façon n'importe quel sujet que l'on aborde avec lui il tourne les talons et il s'en va donc au bout d'un moment on fait autrement quoi donc ta part de responsabilité elle est où Gustave

Donc il y a des résistances, est-ce que vous avez d'autres conflits avec Gustave

Bha tout tourne autour du projet quoi le faire aller vers son diplôme tenir l'école que plus tard il puisse s'insérer et faire sa vie

Donc l'insertion

Oui et puis euh faut qu'il soit au clair aussi au niveau de la loi c'est pareil et ça c'est un autre problème et nous dans le projet il faut qu'il se dégage de son deal et tout ça c'est qu'il prenne ses responsabilités c'est lui qui est acteur dans ça quoi et il a su se saisir de nous à des moments pour qu'on lui dise non tu sors pas Gustave et il est resté mais les autres fois il est parti il souhaite notre attention mais la plupart du temps c'est pas possible quoi il a pu parler de pression moi je veux bien entendre ce qu'il dit qu'il peut être en danger euh et en même temps il peut en rajouter aussi faire un enjeu donc euh moi j'dis tu sais tu dis ça mais euh qu'est-ce que nous on peut faire pour te dégager de ça reste là le week-end voilà enfin on a de l'impuissance de toute façon en tant qu'éducateur il faut que lui il soit acteur dans un changement

On est impuissant si le jeune n'est pas acteur

Mmm

On a parlé beaucoup de Gustave d'un jeune où la situation est complexe est-ce qu'il y en a d'autre pour qui leur projet se déroule bien

Bha oui et c'est hyper agréable on suit le jeune on est là quand il y a besoin de nous si je pense à Line quoi tout roule pour elle tout s'enclenche bien on peut même voir plus loin qu'elle t'arrête pas au CAP au boulangerie fait le bac pro quoi et elle elle s'en sentait pas capable parce qu'elle n'avait pas des notes suffisamment bonnes avant et parce qu'elle était dévalorisée peut-être et dans autre chose et elle a fait peut-être un peu plus le point au niveau de sa famille qu'elle ne voit pas en tout cas ses parents euh et peut-être que ouaïss elle s'est dit moi j'ai personne moi je vais avancer et elle y arrive elle et il reste des choses à travailler notamment dans sa relation aux autres ça elle y arrive et qu'elle est capable de faire un bac pro maintenant parce qu'elle a des super notes en cap et qu'elle est bien dans ce qu'elle fait et qu'elle a mûri euh les choses sont différentes ce n'est pas que de l'école c'est de l'apprentissage et donc on l'encourage à poursuivre et c'est ce qu'elle fait et par contre c'est très compliqué pour elle au niveau de sa patronne pour savoir si elle va la garder pour faire ce bac pro en apprentissage et là elle ose pas demander à sa patronne et c'est là que nous on va intervenir c'est là qu'on peut l'aider et elle gère elle gère sa vie elle gère l'argent elle gère ses levers euh

Elle gérait en arrivant

Ouaïss elle gérait même l'argent donc euh elle a été à la passerelle et tout se gère bien et maintenant elle est sur un appartement et là on projette un service extérieur pour un FJT à sa majorité pour le mois d'août donc elle elle avance limite un peu trop vite para rapport à

l'âge on va dire mais c'est chouette après ce qu'on va travailler avec elle c'est c'est ses relations aux autres ses relations sociales et ce qui compte pour elle c'est son petit chéri mais le petit chéri un coup elle est avec un coup elle n'est plus avec donc quand elle n'est plus avec c'est le vide c'est le vide c'est l'ennui il n'y a pas de copines là elle essaie de raccrocher avec une jeune d'ici qui lui dit non non je ne suis pas disponible pour qu'on se voie et là aujourd'hui justement elle vient me dire je ne sais pas pourquoi elle me dit non mais elle n'est pas capable de la questionner de communiquer pour voir s'il y a un problème ou pas même si je pense que la copine elle se sent bouche trou et que la dernière fois Line l'avait lâché pour passer du temps avec son copain voilà c'est ponctué d'allers retours quoi

Donc Gustave et Line ils ont deux projets différents du coup où ils ont deux mêmes projets et il y en a un qui arrive et l'autre qui y arrive pas quoi

Bha les projets vont dans le même sens mais les problématiques des jeunes ne sont pas les mêmes donc on doit faire avec les problématiques des jeunes familiales et puis chacun vit avec sa situation et en fait quelque chose ou pas donc euh c'est ça qui fait la différence et chacun ses ressources ses compétences donc c'est ça qu'il faut tenir les compétences de chacun pour avancer

On parlait beaucoup de l'insertion, est-ce que les objectifs à leur arrivée

Oui parce quand ils arrivent ils savent qu'il peut avoir l'appartement derrière qui est une possibilité sauf que souvent le problème c'est les référents ASE qui disent souvent aux jeunes avant leur arrivée tu vas voir t'auras un temps en collectif et puis rapidement tu auras un appart bha non c'est pas comme ça que ça se passe quoi et c'est les mettre en danger aussi on est protection de l'enfance donc il faut que les jeunes montrent ses capacités et qu'il puisse aussi se protéger comment on protège son lieu de vie aussi

Et du coup est-ce que les jeunes ont tous le même objectif en venant ici

Non certains ont l'objectif de rentrer chez eux soit on voit que c'est possible soit on va que ça va être compliqué qu'il va retourner dans la même chose et on essaye de leur faire entendre ce qui est bon pour eux enfin ce qu'on pense ce qui sera bon pour eux et on en voit beaucoup qui ont besoin de vérifier souvent il vérifie que leur place est la même quoi que cela n'a pas bougé parce qu'il faut du travail avec la famille nous on peut en faire un petit peu mais on est très limité dans nos missions et dans la place que l'on peut avoir euh j'ai essayé moi déjà tu peux pas avoir cette double place entre le jeune et la famille il ya un conflit de loyauté il ya un truc qui colle pas et euh quand j'ai fait c'est parce qu'il n'y avait pas de référent ase et quand j'ai fait c'est parce que le parent accroche avec nous le foyer après le but c'est de faire le lien avec le référent ase mais le problème c'est qu'ils ont tellement de situations ou d'urgence qu'ils n'ont plus le temps d'aller dans la famille et de travailler avec le parent quoi

Du coup est-ce que l'ase et l'internat ont deux projets différents

Et bha comment se regroupe le PPE projet pour l'enfant réalisé par l'ase et le projet individualisé sur un temps au niveau du foyer on devrait normalement être parce qu'à l'ase ils sont coordonnateur on devrait avoir en tant qu'éduc prendre ce temps là ça m'est arrivé une fois voilà et je pense que déjà pour démarrer ensemble dans la même direction et bha ça démarre par ça quoi voilà l'idée mais dans la pratique c'est compliqué donc eux ils ont



notre projet notre rapport le but c'est de rester nous en lien avec l'ase quoi parce que c'est pas eux quoi vont venir vers nous non plus on a plus le temps entre guillemets et il faut pas solliciter que quand ça va pas mais donner régulièrement des nouvelles pour que lui il est une continuité aussi c'est travailler ensemble quoi dans l'intérêt dans l'enfant car les solliciter quand ça va mal c'est leur dire que c'est chaud chez nous et que ça ne va pas durer chez nous et qu'on sollicite un ailleurs même si avec un jeune comme Gustave il faut du temps pour avoir de l'accroche du temps pour son projet et le temps passe.

## Annexe 4 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Boris le 16 février 2020

Ok c'est parti

Je suis avec Boris, éducateur à TAV, heu, voilà, est-ce que tu peux te présenter et présenter ton travail stp ?

Et bien je suis Bertrand JOCHER éducateur au foyer TAV, heuuuu, je suis éducateur, oui, éducateur spécialisé du coup, j'accompagne des adolescents, de 16 à 18 ans voir plus si il y a un CJM

Les ados sont placés au foyer dans le cadre de la protection de l'enfance, judiciairement, administrativement. On les accompagne dans leur quotidien, toutes les démarches du quotidien, dans la scolarité dans le soin, dans l'accès à l'autonomie, surtout vu la tranche d'âge du public qu'on accueille avec tous les enjeux de la majorité que cela engendre.

Tu peux m'en dire plus sur ces enjeux ?

Heuuu, les enjeux, heuuu, c'est un peu particulier pour les jeunes qu'on prend en charge dans le sens ou après 18 ans, la prise en charge ASE puisse s'arrêter si pas de CJM d'établit entre l'ASE et les jeunes, heuuu, donc, heuuu, on va dire ça change des ados lambda, heu, on va dire qui sont en famille où la famille peut être présente pour les jeunes bien après 18 ans dans le cadre de poursuite d'études, ou autre. Là on a quand même, il y a des jeunes qui peuvent retourner en famille, on n'est pas sur ces questionnements là, mais ceux qui ne peuvent pas dont ce n'est pas le projet, qui ne peuvent pas avoir le soutien de la cellule familiale on va dire, bah, le fait que la prise en charge cesse, heu, bah vient soulever d'autres problématiques, sur les questions d'hébergement, de financement, tout ça. Donc heu, on leur en demande beaucoup à nos petits jeunes.

On leur demande beaucoup à nos petits jeunes ?

Bah oui plus qu'à un ados je trouve

Du coup, vous utilisez le projet ?

On utilise le projet

Qu'est-ce que tu peux me dire sur le projet ? Qu'est-ce que ça représente au foyer TAV pour toi ou même pour l'ensemble du foyer ?

Bah le projet il vient en quelque sorte cadrer, encadrer notre accompagnement auprès des jeunes, aussi, il vient fixer les objectifs de travail avec le jeune bien sûr, pour travailler avec lui justement, à atteindre ces différents objectifs que lui s'est fixé. Donc le projet pour moi il sert un peu de ligne directrice dans les accompagnements, qu'est ce que je voulais dire sur le projet..

Tu disais que le jeune s'est fixé ?

Bah oui, le but du projet c'est quand même que ça vienne du jeune, le mieux c'est de le faire avec lui,

Qui est censé être au cœur du projet, loi 2002 ?

La loi 2002, oui, qui a instauré le projet, il y avait déjà des projets, mais la loi 2002 rend obligatoire, j'espère que je raconte pas de bêtises. Mais on parlait déjà de projet.

Cette loi 2002, il y a une obligation légale ?

Ouais, heuu, après là c'est que sur le projet du jeune ?

Non, c'est la notion de projet, si ça t'évoque autre chose..

C'est aussi le projet d'établissement, le projet de service, en lien avec le projet individualisé du jeune, parce qu'un jeune peut avoir ses projets personnels, qui vont pas être forcément ceux qu'on va comment dire pas forcément ceux qu'on va mettre dans le projet individualisé. Heuu, Pour moi, le projet individualisé, c'est plus une articulation entre justement la réalité du jeune, là on va dire il est pris en charge au foyer TAV, nous on a la réalité projet d'établissement, les objectifs de travail qu'on a, et puis après il y a le projet du jeune, le projet individualisé il vient articuler, c'est l'entre deux..

Le projet individuel du jeune, c'est l'entre deux.. ?

Entre projet de service et son projet à lui quoi.

D'accord ;

Parce qu'il y a des projets que des jeunes peuvent avoir, qui sont pas forcément réalisables, qu'on va pas pouvoir travailler nous avec le jeune. C'est pas forcément ce qu'on va inscrire dans le projet personnalisé, ça n'empêche qu'il peut avoir lui ses projets à lui, qu'on va pas travailler ici

Quel type ?

Pfff, je, par exemple, je repense à D, son projet c'était de vivre sous les ponts, c'était son projet, c'est comme ça qu'il se projetait, notion de projection, projet, ce n'est pas forcément ce qu'on va travailler avec lui. Je pense à A, qui voulait être restaurateur étoilé en Australie, on va pas forcément travailler l'insertion professionnelle en Australie, mais on va travailler quelque chose de plus ancré dans sa réalité, on va peut être travailler le projet cuisine, mais son projet personnel à l'étranger..

Qu'est ce qu'il faisait qu'il pouvait pas aller en haute gastronomie ? ou vivre sous les ponts..

- Bah déjà dans le cadre de la protection c'est pas un projet qui peut être en accord avec les raisons de sa présence ici, c'est difficile d'encourager un jeune..après on peut ne pas être d'accord avec tous les projets, mais quand même accompagné le jeune vers ça, on peut pas vivre sous les ponts

Par rapport au projet en Australie, on va pas accompagner l'insertion en Australie, mais on peut accompagner à améliorer son anglais, on peut accompagner le projet en cuisine la formation en cuisine en tout cas.

Sur l'idée que, le moment où tu dis le projet du jeune, le projet individuel, c'est l'articulation avec le projet d'établissement et le projet du jeune, c'est ça ? du coup comment toi, ton travail d'éducateur tu te places là dedans, ou comment t'effectues cette articulation ?

Heuu, bah du coup, en tant qu'éducateur on se place dans..heu,

Peut être pour clarifier plus les questions c'est comme si d'un côté il y a le projet d'établissement et d'un autre côté le projet du jeune, c'est comment s'effectue cette tension là ?

Bah, en fait, je sais pas, c'est peut être plus un entonnoir, t'as le projet d'établissement ensuite le projet de service qui va encadrer toutes nos missions, tous nos objectifs de travail, tout ça tout ça pour atteindre ses objectifs, c'est plus encadrer notre pratique à nous, on va dire de manière globale. Après le projet personnalisé ça va être encadrer notre pratique à nous plus au quotidien on va dire auprès des jeunes.

D'accord, et du coup ça arrive, comment il s'établit ce projet ? tu disais il y avait des objectifs, tu parlais notamment tout à l'heure d'autonomie, quels sont les objectifs prioritaires par exemple que vous mettez dans un projet ?

Bah, heu, les objectifs prioritaires, on va mettre des objectifs dans les aspects principaux de la vie on va dire, vie quotidienne, la relation aux autres, la santé, tous les items, la scolarité ou l'insertion, ça va être nos...à l'intérieur de chaque item on va se fixer des objectifs de travail avec le jeune.. tu peux répéter la question ?

Comment étaient établis les objectifs du projet, notamment quels étaient les objectifs prioritaires ?

Les objectifs sont établis, on en échange avec les jeunes, on fait des réunions projet. Avant les réunions projet on reçoit le jeune en entretien, on échange autour de cette notion de projet, autour de ceux que eux veulent mettre au travail, ce qu'ils veulent atteindre, ceux qu'ils veulent faire après leurs majorités, on part aussi de nos observations du quotidien, nos constats. J'aurai tendance à penser que prendre soin c'est pas forcément qu'ils vont se mettre, mais c'est un objectif que nous on va mettre

Prendre soin ?

Ouais la capacité des jeunes à prendre soin d'eux même, c'est souvent un objectif qu'on ajoute nous, c'est pas forcément quelque chose qui émerge avec le jeune. Puis tout ce qui a autour de la relation familiale, ça on va traiter ça pareil après on fonctionne pas tous pareil, je pense, au sein de l'équipe, j'ai pas l'impression qu'on fasse tous plusieurs entretiens, des fois on a pas trop le choix, des jeunes qui sont moins présents moins disponibles, ils nous arrivent de faire des projets sans eux ce que je trouve un peu dommageable, mais sinon on les prépare, je viens de le faire en plusieurs entretiens parce sinon je trouve que c'est un peu lourd pour les jeunes.

Plusieurs entretiens, plutôt qu'un ?

Ouais. Donc il y a ces différents temps là avec le jeune qui se font en amont de la réunion projet. Après on a la réunion projet en équipe on repart, on reprend l'histoire du jeune, on part des différents items qui composent le projet, heu, en prenant en compte ce que tu mets

des différents entretiens, puis aussi nous, avoir toutes les observations de chacun des membres de l'équipe. Et à l'issue de cette réunion on rédige un projet, heu, qu'on relie avec le jeune, qu'on présente au jeune. Et puis voilà il nous sert de ligne directrice, pour le, le, la, ...

Le projet qui a été rédigé sert de ligne directrice...

Pour notre travail au quotidien avec le jeune, ça nous permet de savoir où on va. Heu et puis se projet est revu, j'ai peur de dire une bêtise, tous les 6 mois ? je sais pas..

Hihi, dans l'optique

Mis à jour tous les 6 mois

Tu disais tout à l'heure que vous ne fonctionnez pas toujours pareil dans l'équipe, ou est-ce qu'on place ces différences ?

Les différences elles viennent aussi en fonction du jeune, ce matin par exemple on a fait une réunion projet pour K, et en faite il y a rien qui avait pu être préparé avec elle car elle n'était pas présente. Donc, Là ça va créer..

On n'a pas préparé en amont avec elle ?

Ça va créer quelques différences, je trouve ça plus délicat de reprendre avec le jeune

Différence entre quoi et quoi ?

Bah, quand on prépare avec les jeunes et, heu, le projet j'aurais tendance à penser que ça sera moins incarné avec quelqu'un en n'ayant pas préparé avec elle, pensé avec elle, que si ça avait été le cas.

Après c'est pareil, il y a aussi notre emploi du temps qui ne nous permet pas forcément de prendre un temps sur 3 entretiens, avant la réunion projet, c'est chose comme ça, et puis des fois, je fais un entretien juste un génogramme. Des fois en faite dans la conversation dans l'échange au premier entretien tu peux passer sur ces questions là en même temps où tu vas traiter la scolarité ou autre chose. Je pense que ça dépend des jeunes, et la disponibilité sur ces temps là. Après on fonctionne tous de la même façon, on prépare en amont avec les jeunes quand on peut.

Il y a des désaccords qui peuvent se pointer dans la réalisation ou la mise en œuvre d'un projet ?

J'ai pas l'impression que ça créé des désaccords entre l'équipe, je trouve qu'on a de la souplesse à ce niveau là, et puis il y a des choses qui s'imposent à nous.

De la souplesse c'est à dire ?

Il n'y a pas quelque chose qui nous est imposé par la direction, comme quoi on doit voir 2 fois le jeune avant, voir tel truc dans le premier entretien, tel autre truc dans le deuxième, si on fait qu'un entretien, on fait qu'un entretien je suis même pas sûr qu'on ait un protocole, quelque chose d'inscrit, même pour les nouveaux collègues c'est pas toujours évident de savoir comment on fonctionne. Ça dépend des établissements, on ne fonctionne pas comme

ici. C'est vrai que d'avoir quelque chose qui nous donne une petite marche à suivre tout en gardant de la souplesse. Peut être, nous, prendre le temps de penser cette question de projet, comment on le réalise ? ça pourrait être intéressant ?

De le repenser ?

Bah, oui peut être la façon de faire, de revoir comment on le fait. Avec les expériences de chacun, d'autres vécus dans d'autres établissements, des pistes de travail qui pourraient être intéressantes.

Et là-dessus, on disait, on parlait de K, du coup vu qu'elle était pas là, du coup elle va peut être pas incarner de la même façon le projet qu'on a mis en place pour elle. Comment ça va se passer ? on lui présente le projet, elle s'en saisit ou elle s'en saisit pas ?

Bah, mine de rien, si elle ne veut pas s'en saisir, elle s'en saisit pas, heu,

J'ai l'impression quand on... quand on fait un projet, sans le jeune heu, finalement, c'est nos projections à nous, et pas les projections du jeune, on travaille pas avec, bah du coup on est peut être plus bah nous on va peut être prioriser certaines choses qui seront pas du tout sa priorité à elle, c'est pareil, on passe peut être à coté d'autres choses sur lesquels elle pourrait nous attendre, qu'elle aurait envie de mettre en place, et du coup qu'on pas été pensé avec elle. Pffff,

Non, je, je, le fait de se projeter c'est pas évident pour tous les jeunes, c'est ça qu'on leur demande finalement, un projet c'est envisager le futur, des objectifs pour le futur ; il y en a pour qui c'est très compliqué, je dis pas qu'ils ont pas de projet du tout, mais c'est pas évident de les faire émerger, de les nommer, ça c'est notre rôle d'accompagner les jeunes à faire émerger certains projets, inconscient, ou qui peuvent être compliqués à nommer pour un jeune

Donc c'est ce travail qu'on fait un petit peu en amont avec eux. J'ai le sentiment qu'on passe à coté de quelque chose quand on a... et que ça nous facilite pas les choses quand on travaille le projet sans eux.

Si il y avait eu ces entretiens avec K le projet aurait été différent tu penses ? son contenu en tout cas ?

Oui je pense, le contenu, je pense, il y aurait eu des objectifs communs mais il y aurait peut être des choses en plus, peut être. Mais je trouve plus facile même pour nous, heu, que je veux dire, même nous dans notre vie perso c'est plus facile de s'investir dans quelque chose dont t'es à l'initiative que dans le projet de quelqu'un, que t'aime vraiment, qui t'intéresse fortement.

Pour se mobiliser il faut savoir où on va et où on a envie d'aller.

Est-ce qu'il aurait pas une marge de manœuvre ou une stratégie pour qu'elle puisse se l'approprier malgré tout, K, même si son projet qui a été rédigé à été fait, d'après ce que j'ai compris, pendant qu'elle était absente ?

Si si, il y a une marge de manœuvre, rien que le fait de reprendre le projet en parler avec elle, de ce que nous on a pensé, de revoir avec elle, de voir ce qu'elle en pense et peut être de revoir certains objectifs, c'est pas parce que c'est écrit et envoyé à l'ASE, que nous on peut

pas rajouter des petites lignes pour la jeune, c'est ce que j'avais fait avec R, tu vois, quand j'étais en stage, du coup, le projet je le reprenais assez régulièrement quasi tous les mois, on le reprenait on l'évaluait on bougeait certains objectifs on réfléchissait à d'autres moyens d'atteindre ces objectifs, car des fois on se fixe des moyens et on se rend pas compte que les jeunes ont du mal à les mettre en œuvre, c'est penser pour faire autrement pour que ça soit plus aisé pour eux.

Donc non, c'est pas figé, je pense pas même si c'est, c'est figé sur le papier (hihi), mais avec le travail sur ordinateur on peut faire des modifs ; Mais..

Et l'injonction elle viendrait d'où ? tu disais tous les jeunes ils peuvent pas tous se projeter, on leur demande de se projeter, un peu come une obligation ?

Bah oui, une sorte d'injonction, on est un peu pressé par le temps, avec cette échéance de la majorité, on les pousse un peu, on leur demande ce qu'ils veulent faire très tôt, l'école s'en occupe aussi.

Et il y a une résistance à cette injonction pour certains ?

Bah oui, oui, bah..disons ils n'en sont pas tous au même point il y en a qui vont pas avoir besoin de traiter certaines choses avant de pouvoir se projeter, heu, tu sais, la vieille phrase, savoir qui tu es pour..Besoin de savoir qui on est pour savoir qui on veut devenir, où on veut aller, il y a un peu de ça pour certain. C'est pas toujours facile, savoir quel métier tu veux faire à 16 ans ,où tu seras dans 2 ans, dans quel type de logement, est-ce que tu voudras encore des éduc, donc oui, non, non c'est pas simple pour tout le monde

Et, avec le temps qui passe admettons, 17 ans ½ celui qui a pas répondu à cette injonction

Il est dans la merde..

Pourquoi il se retrouve dans la merde ?

Bah tu vois je pense à E, il répond pas du tout, on ne sait pas, il en dit rien

E, il a pas de papier par exemple..accusé..

Ouais, même le savoir où est-ce qu'il veut vivre on en sait pas grand-chose, il y a une différence entre la parole et les actes, on sait pas réellement ce qu'il souhaite, où comment lui il se voit dans le futur, ou là comment il se voit dans 2 mois

Ouais et quand il sera majeur ?

Quand il sera majeur, du coup, là effectivement, ça vient casser certaines possibilités, par exemple le CJM quand on a pas des objectifs, on sait pas ce qu'on a besoin de travailler avec les éduc, on sait pas si on va poursuivre notre scolarité, un CJM sans objectifs c'est pas possible. Donc ouais, en faite, le fait de ne pas se projeter, c'est de bah, ça peu, faire que, que la majorité soit assez brutale, que tout s'arrête d'un coup d'un seul en faite.

Donc là condition pour avoir un CJM, ou en tout cas des critères ça serait cette capacité à avoir des objectifs quoi ?

Bah oui, on inscrit oui, une partie objectifs dans le CJM, on inscrit des objectifs de travail avec le jeune

Et celui qui n'en a pas, peut en demander un ?

On en trouve toujours.

C'est qui on ?

C'est les éduc ( hihi)

C'est les éduc ?

Avec les jeunes ! par exemple, on va avoir plus de recul sur certains objectifs que relativement, ils vont peut être pas venir en tête tout de suite, quand on va dire : tu pense pas que tu aurais besoin d'un petit accompagnement là-dessus à ce niveau là ? ha bah oui, ha oui ... Et on le note.

- et ça, c'est dans quel but du coup pour qu'il puisse avoir un CJM ?

Hihi, ha le piège, je me sens embourbé dans un truc ! hihi

Non carrément pas ! je te rappelle que c'est anonymé de toute façon !

Mais toi tu sais ! heuuu, bah oui pour certain ça se fait.

Et là..ce que le ...c'est pour...on mettrait un objectif pour le jeune parce qu'on voit qu'il est pas en capacité de, de mettre des objectifs pour qu'il puisse bénéficier d'un CJM ?

Il faut qu'il soit en demande, bien sûr, ou qu'il réponde à ce critère qu'il puisse se projet, tu dis on trouve toujours nous les éduc, dans quel but ? pour qu'il puisse bénéficier d'un accompagnement

Hihi, j'ai jamais rempli de CJM, ça se trouve ça se fait pas comme ça. Hihi

Si onnnn, on sait en équipe que voilà, ça sera que le jeune à besoin d'un CJM, ça serait intéressant pour lui et bénéfique pour lui qu'il en ai un, l'aider a trouver ses objectifs, ...

Et ce besoin là vous l'observer comment ?

Ce besoin ?

Bah tu dis il a besoin d'un CJM ?

Ha, hihi, bah on l'observe comment, on l'observe, je me dis, je vais te dire, un truc et tu vas... hihi, je vais pas m'en sortir..

Tu es libre de ce que tu veux dire

Bah si on voit qu'un jeune est en difficulté par exemple qui est très peu autonome dans son quotidien, la gestion de la suite c'est très compliquée, qu'on se dit qu'il sera pas en sécurité, seul dans un logement à la suite du foyer, on va peut être penser CJM, ça pourrait être intéressant qu'il y ai des éduc qui passent régulièrement, parce que si on sent que ça sera compliqué pour lui, d'aller seul solliciter tel ou tel personne, les éducateurs, tout ça tout ça..



Mmm

Une présence éducative ça pourrait être encore intéressant ;

Tu disais qu'il fallait quand même que le jeune soit en demande de le faire ?

Oui,

Comment ça se passe, des jeunes qui refusent le CJM, des éducateurs qui observent qu'il y a encore des besoins, ou à l'inverse, des éducateurs qui disent non pas de CJM...

Tu veux dire un jeune qui voudrait un CJM, les éducateurs qui disent bah non

Oui par exemple

Après si le jeune a vraiment envie de faire un CJM, il peut faire un CJM, il peut en faire la demande ;

Est-ce que les jeunes peuvent.. tu dis ils ont l'impression d'avoir encore besoin d'éducateurs, on va observer que les éducateurs plutôt non, ils mettent ceci en lumière

Et, d'accord pour parler d'autonomie tout à l'heure, on va revenir là-dessus

C'est pour ce mot là que je rigolais tout à l'heure hihi

C'est des mots qui peuvent revenir, tu l'as dit au début, je crois quand tu présentais le métier, t'es pas le seul, c'est quelque chose, même les jeunes peuvent le nommer, du coup qu'est-ce que ça veut dire ?

Qu'est-ce que ça veut dire l'autonomie ?

Une définition ? putain, on l'avait vu...l'autonomie c'est..heu..bah c'est être en capacité d'assurer les actes de la vie courante, et de...pffff, je sais pas c'est pleins de choses, il y a pleins d'autonomie, l'autonomie psychique, on va dire l'autonomie du quotidien et..

Ça serait quoi l'autonomie psychique ?

L'autonomie psychique ça serait peut-être...bah l'autonomie psychique c'est par exemple être en capacité de solliciter, de solliciter quelqu'un quand on se sent pas bien, c'est pouvoir aussi heu, ne pas, ne pas uniquement dépendre des autres, c'est...arfff je sais pas

Est-ce que du coup tu dis pleins d'autonomies..

Bah l'autonomie du quotidien ça va être prendre sa douche tous les matins, prendre ses repas, être en capacité de se lever le matin, parce que quand on a la capacité de se lever avec son réveil, de faire ses lessives, se changer, bouger, tous ces petits actes de la vie quotidienne, après c'est pas parce qu'on est nul en cuisine qu'on est pas autonome, c'est pas juste se faire à manger, mais c'est comment si par exemple je suis nul en cuisine, c'est comment j'arrive quand même à me nourrir tous les jours, si je sais pas remplir ma déclaration d'imposition c'est être en capacité d'aller solliciter la bonne personne en tout cas pour m'aider à remplir cette tâche là. C'est ça ne pas tout faire tout seul non plus.

Les jeunes c'est un mot qu'ils utilisent aussi, pour toi ils le définiraient comment ce..

On leur pose souvent la question, ça revient souvent pour la Passerelle, pour être plus autonome, c'est quoi l'autonomie..hihi c'est pour...hihi, « c'est pouvoir rester seul », hihi, y a eu ça, c'est « savoir faire à manger », c'est « ne plus avoir besoin des adultes » c'est souvent ce type de choses qui ressortent « de pouvoir tout faire tout seul » c'est là où moi je mets un bémol, c'est pas tout faire tout seul être autonome.

Et, heu, quand tu dis c'est quand on les envoie à la passerelle, c'est l'appartement en autonomie là, du coup comment tu articulerais, l'autonomie et le projet ? est-ce qu'il y a un lien entre les deux ?

Bah ouais, souvent, pas tout le temps, bah ouais quand le projet c'est de partir en appartement, en coloc ou autre, ils expérimentent pour pouvoir mener à bien ce projet et que la marche ne soit pas trop haute, ça serait un moyen d'accéder à l'objectif qui est de pouvoir vivre en appartement seul.

Et on disait qu'il y avait une injonction dans le projet..

Heu une injonction à se projeter, bah si on a pas de projection, pourquoi on se lève le matin ? moi, j'aime bien l'existentialisme, avec Deliaud qui en parlait pour lui c'est justement que ça fait qu'on existe, c'est un peu le je pense donc je suis, c'est le je me projette donc j'existe, ouais je suis assez d'accord avec ça, je pense qu'on existe même si on a du mal à se projeter dans le futur, on existe quand même en tant que personne, mais ne serait ce qu'à son quotidien et devenir sujet en faite de notre situation pour moi ça nécessite de se projeter dans l'avenir ...

Et en général, tu penses que les est-ce que tu les, on a plus ou moins aborder la question, mais autour de cette injonction, comment on les, quand il y a une résistance à se projeter est-ce qu'il y a des stratégies mis en place par les éducateurs, au-delà du présent ?

Il y a toujours des stratégies misent en place par les éducateurs !

C'est un métier stratégique !

Oui, par exemple sur un jeune qui est en incapacité à se projeter sur sa future vie professionnelle, on va peut être l'encourager à aller découvrir des choses, par ce biais on peut aussi l'aider, permettre au jeune de sortir de leur zone de confort, mais aussi de sortir de leur formation initiale, d'aller voir autre choses, ha ça ça pourrait être me plaire, ou même pour un loisir ou autres. Encourager les jeunes à aller découvrir des sports ou un loisir tout ça. En faite susciter la curiosité et la découverte, de permettre de susciter de l'envie, quand on donne des envies, des projets sont derrière.

42 min, une petite dernière question

Vas-y

Heu...on a, ce qu'on parlait plus ou moins, on a parlé de projet, d'injonction à se projeter, d'autonomie, est-ce que ça arrive que des fois il y est des conflits qui arrivent face à ces thématiques là entre les jeunes et les éducateurs ?

A quel niveau ?

Autours de ces notions là, il faut pas que j'en dise trop..par exemple toutes ces injonctions là qui dépendent de nos fonctions, on parlait du projet d'établissement..et du coup les souhaits des jeunes amènent peut être soit une collaboration, soit un conflit et du coup comment ça pouvait se concrétiser sur le terrain ?

Des conflits ?

Ouais, s'il y en a ?

Oui je pense qu'il peut y en avoir, entre nous se qu'on projette pour les jeunes et ce que eux projettent pour eux, genre E pour la question des papiers, finalement, heu..je pense que je projetais pas mal de choses justement beaucoup d'enjeux, une importance à ce qu'il ait ses papiers, et lui c'est peut être pas du tout ce qu'il projette pour lui, en tout cas vu ce qu'il met en place, montre que ça à pas l'air d'être ce qu'il souhaite véritablement, donc oui, ça amène du conflit je me retrouve à lui rabâcher les choses à ..bah à le pousser pour qu'il fasse quelque chose que j'attends de lui, que moi je projette pour lui, alors que lui c'est peut être pas du tout ce qu'il souhaite

Ça se joue au niveau, de l'enjeu des papiers qui est peut être pas la même ?

Ouais, et le projet tout court, c'est pas du tout de rester en France, il m'a dit que c'était ça, mais je me suis mis en tête le gros projet d'E et que non..

Il te l'avais dis..

Oui..comme il dit qu'il arrête de fumer..hihi entre ce qu'il dit et ce qu'il fait

Et du coup ça se traduit comment sur le quotidien cet accompagnement là ?

Ça se traduit queeeeeeeee ça se traduit que finalement je me retrouve tout seul à essayer de mettre en œuvre un projet, quelque chose que je projette pour lui et du coup on travail pas du tout avec lui, bien au contraire, j'ai même l'impression qu'il me fuit à certain moment c'est vraiment ça, et du coup finalement ça va à l'inverse du travail avec lui. Je le perd plus que..et je me dis que du coup ce que je projette pour lui, je suis complètement à côté de la plaque

Tu le perds, plus que autre chose avec..

En le poussant sur ce projet là, alors que dans ce qu'il montre ça à pas l'air d'être ce qu'il souhaite, ou c'est pas le projet principal

Ça serait quoi son projet principal ?

Non, je sais pas du tout, je sais pas ce qu'il projette, la grande question.

Et bien, un peu au-delà des papiers comment...on se disait qu'il allait être majeur dans 2 mois, comment tu visualises ces 2 mois restants, ou l'échéance de cette majorité ? parce que du coup, comment tu te projette par rapport à..

Par exemple tu projetais un CJM ici, parce qu'il se dit que oui..lui il voulait rester ici, qu'il a encore besoin d'un accompagnement éducatif et dans les actes en faite, il fuit les accompagnements éducatifs ou il s'en saisit pas du tout, je sais que par exemple en réunion Régine elle a déjà dit que c'était mort pour un CJM ici au foyer, on a réussi à négocier une

2eme chance, parce qu'on a appuyer un petit peur avec l'idée d'un contrat tout ça, et finalement il ne s'en ai pas saisi du tout, du coup c'est encore moi qui projetais ce truc de CJM, et encore une fois quand ça vient pas de lui ,je me retrouve tout seul à porter ce truc là, dont il se fout, un peu, hihi, du coup nous faire attention à ce qu'on projette, c'est ce que je me dis à moi, que je sois vigilant, ce que je peux projeter avec les jeunes, c'est pas du tout dans leur réalité à eux, ce dégager de ces enjeux là, ça vient créer de l'enjeu qui désert l'accompagnement

L'enjeu de..de se projeter ?

Bah oui, je t'attends là-dessus, je t'attends là-dessus, lui nous attend peut être sur autre chose, et moi je cristallise sur ça.

Du coup on parlait, on négociait avec Régine, ça se joue là aussi, il y a une négociation, avec la Cheffe de service, par rapport au projet, et au CJM ?

Bahhhhh, oui, tu connais pas Régine, tu la chercher tu la trouve, hihi, des fois il y a des positionnements qui peuvent être un peu tranchés et directs avec un peu d'échange et quelqu'un arguments dans la poche, on peut négocier quelque chose, il y a peut être quand même du possible, c'est ce qu'il souhaite, est-ce qu'on pourrait pas essayer de mettre quelque chose en place, si ça tient, pas tout complètement fermer, assez tôt ça été, bah non il n'y aura pas de CJM ici, de la part de la chef de service. Ça été très tôt, et du coup on a mis un peu de possible dans la balance, c'était moins tranché, après ça été un peu plus tranché.

C'est dû à quoi que ça soit tranché ou pas ?

C'est que en gros, c'est du au fait qu'il n'y a pas eu du tout d'investissement de la part d'E sur ce projet de CJM, ça lui a été nommé ce sûr quoi on l'attendait, il le savait très bien, je pense que c'est pas la première fois qu'on lui donnait non plus, il ne s'en ai pas saisi, dire stop aussi ;

Là il reste 2 mois, il y aura une possibilité de renégocier cela ? que ça se soit avec E ou avec Régine ?

E, il dit oui à tout, hihi, oui je pense que quand il reviendra il dira oui pour un CJM. Ça va être dur à renégocier...hihi

S'il le demande tu le porteras le CJM ?

Heu...non..., il faudrait un gros bouleversement..

Tu pourrais le porter ?

Je pense que oui, je pourrais le porter...hihi

Pourquoi ?

Bah parce que... pourquoi, bah parce que..hihi j'ai pas très envie de le porter là, mais si il y avait un fort investissement qui se traduit dans les actes, on se dit bon, il y a eu peut être un déclic, on se dit il y a peut être une dernière carte à jouer, on tente, c'est pas non plus un gros engagement un CJM..

Pour nous ?

Bah pour nous, pour la direction c'est autre chose. On partirait sur quelque chose de court au début..

Quelque chose de court pour....

Pour réévaluer, pour savoir si c'est toujours d'actualité ? si ça vaut le coup.. je pense que je serais capable de le défendre.

Il en aura besoin E ?

Je pense pas, non je veux dire il n'en a pas besoin, en tout cas il n'en a pas envie, il n'en est pas là ; on a pas du tout les mêmes priorités. Après je sais pas quelle est sa réalité hors du foyer, je sais pas ce qu'il se passe pour lui aussi..

Tes priorités pur lui elles se basent sur quoi ?

Bah, par exemple..heuuu, la scolarité, par exemple, heuuu la sécurité, surtout la sécurité en faite, moi cette situation m'inquiète, ce dans quoi il peut être à l'extérieur, dans quoi il peut être, il peut se mettre en danger..hors la loi..

Qu'il soit hors la loi ?

Ouais, il peut être déjà dans ce cas là..et puis oui, bah, je reste inquiet de me dire qu'il finira peut être à la rue, que là il a des solutions, et il passe le week-end à droite à gauche, il se dit que c'est peut être une solution après le foyer, mais peut être que les personnes qui l'hébergent c'est cool mais sur un mois ou deux c'est peut être plus compliqué, je me dis c'est un jeune qui quelques mois mois après sa majorité va se retrouver un peu seul, pas de logement, pas de formation, dans sa situation administrative, un jeune qui peut se retrouver en situation irrégulière, j' ai pas envie qu'il se mange un gros mur quelques temps après sa majorité.

Qu'il y est une conséquence ?

Bah ouais, ça va peut être être un peu tard.. pour les papiers si vraiment il souhaite rester, la scolarité ça va durer comme ça après longtemps, je sais pas s'il sera en capacité de reprendre après...

Il en a conscience lui tu penses de tout ça ?

Bah non je pense pas,..

Tu lui en a parlé ?

Oui,

Et malgré tout il en a pas conscience.

Il entend ce que je lui dis, il est pas bête

Tu disais vous aviez pas les mêmes priorités, est-ce que du coup, il y a..quel est le rapport entre ces deux priorités là ? tu mettrais une priorité au dessus d'une autre ?

Je suis complètement dans le floue, car ses priorités elles son en dehors du foyer, je vais pas dire que c'est moins important, donc après c'est lui qui est censé savoir ce qui est le plus important.

Tu fixes des priorités, par rapport à toutes ses projections, voir tes inquiétudes pour lui, c'est à partir de là qu'on fixe le projet

## Annexe 5 : Retranscriptions de l'entretien réalisé avec Aurélie le 18 février 2020

- je suis avec Aurélie, éducatrice à TAV, heuuu, donc je t'ai expliqué la démarche, est-ce que tu peux te présenter et présenter aussi ton métier à TAV ?

- ok, Aurélie, du coup éducatrice spécialisée, récemment arrivée sur le service, depuis 3 mois, et du coup, heu, le métier d'éducateur spécialisé à TAV, accompagner des jeunes ados de 16 à 18 ans et du coup dans le cadre d'un placement judiciaire ou administratif, et du coup les accompagner dans le quotidien pour essayer de les aider à construire un projet et puis s'y engager et mener des démarches avec des objectifs et puis tenter de les accompagner pour les atteindre, je dirais, voilà.

- et du coup on parlait de la thématique qui est le projet ? ça t'inspire quoi quand on parle de projet ?

- le projet, je dirai, c'est un peu ce qui va accompagner leur quotidien au foyer ici, heu, essayer de mettre en place des objectifs qu'ils peuvent essayer d'atteindre que ce soit dans la scolarité dans l'insertion, dans leur prise en charge au quotidien, l'objectif ça peut être apprendre à se lever le matin tout seul, concrètement, ça permet un peu de baliser l'accompagnement du jeune pendant qu'il est ici entre ses 16 et 18 ans, sur 2 ans pour la plupart, je dirais que c'est ça le projet, après ça peut être un peu plus large, dans un premier temps, après je sais pas si ça répond...

- y a pas...quand tu dis un peu plus large après c'est quoi ?

- Après je dirai en fonction du jeune ses objectifs vont être différents, ce qui est déjà mené avant d'arriver ici, s'il commence au niveau zéro, ou si vraiment il y a déjà des choses qui ont été menées avant qu'il arrive, je dirai scolarité, insertion, même les relations avec la famille, aussi, enfin, on peut se mettre des objectifs dans la relation qu'il peut avoir avec la famille, élargie, les parents, les amis, le cercle familial et amical, ça peut être aussi, heu, tout ce qui est autour des, qu'est ce que...ouais sur l'autonomie aussi comment est-ce qu'il va pouvoir au fur et mesure des mois et des années ici, essayer d'évoluer pour atteindre comme on dit ici, la Passerelle ou l'autonomie en appartement. Le projet ça peut être ça essayer de mettre des objectifs au fur et mesure du temps pour essayer d'évoluer enfin de tendre vers là. Voilà.

- et les objectifs ils s'élaborent comment ?

- du coup, ils peuvent s'élaborer au travers du DIPEC, du dossier individuel de prise en charge, le projet personnalisé, en rencontrant le jeune, en voyant avec lui quels objectifs lui, il peut se donner lui aussi, car du coup nous on a des objectifs mais quand même en lien avec ce que lui il attend de ce placement, avec les objectifs que les parents peuvent essayer d'atteindre avec le jeunes, voilà, notamment au travers de ce rendez-vous, puis après les objectifs qu'on peut mettre en place avec eux, dans le cadre de la référence et du quotidien, mais ou je pense que le DIPEC, et le Projet Personnalisé, ils viennent un peu formaliser les objectifs, voilà.

- ça formalise, tu disais, il y a les objectifs à lui, ça se négocie, enfin pas négocié, mais, ça se formalise entre les parents, l'équipe ?

- les parents, l'équipe, le responsable de service, l'ASE normalement qui peut être présent sur ces temps de rendez-vous aussi, un peu toutes les personnes qui gravitent autour de l'accompagnement du jeune, j crois j'oublis personnes

- et les objectifs du jeune ?

- avant, du coup, avant le RENDEZ-VOUS notamment qu'on appelle, pour le Projet Personnalisé et le DIPEC, c'est aussi pour prendre en compte sa parole à lui aussi, du coup ce qu'il attend de ce placement, quels objectifs il se donne lui-même, et comment nous on peut essayer de l'accompagner car on donne pas des objectifs au jeune si lui-même y voit pas de sens. Voilà, après des objectifs je trouve avec aussi les moyens qu'on peut se donner pour atteindre ses objectifs là, comment ce jeune se donne les moyens aussi. Essayer de les évaluer dans le temps, voir si c'est évaluable, voir si on doit réajuster. Ça permet aussi, nous dans l'accompagnement au quotidien, une trame, un truc à suivre pour pas partir dans tous les sens, et essayer de se recentrer sur l'essentiel, sur les choses sur lesquels on peut essayer de l'accompagner pour l'aider.

-avoir une trame pour la suite dans l'accompagnement ?

- non, je dirais même sur le moment dans le placement, ça permet aussi de nous aiguiller sur comment on le fait, quel temps on se donne pour le faire, est-ce que ce temps était nécessaire, est-ce qu'il faut réajuster, je trouve que ça nous donne le chemin à parcourir avec le jeune, je trouve pas le mot exacte que je voudrai, mais je trouve ça vient organiser l'accompagnement.

- et le le, ça organise pour l'équipe, pour le jeune ?

- je pense pour les 2, ouais, je pense que c'est un outil qu'on utilise beaucoup en institution, pour heu..., parce qu'on est aussi beaucoup de professionnels à travailler avec les jeunes, donc, même s'il y a un référent ça permet aussi, je trouve que toute l'équipe soit au clair sur la manière dont on accompagne le jeune, c'est un peu la ligne de conduite que tout le monde va suivre et aussi la cohérence qu'on va avoir dans l'accompagnement. Et pour le jeune aussi, même si je trouve qu'il y met parfois moins de sens que nous en tant que professionnels, aussi parce que nous on a l'habitude d'utiliser tous ces outils, ces tableaux, enfin les objectifs c'est des mots qu'on utilise beaucoup dans notre jargon, et parfois les jeunes utilisent pas de la même manière que nous. Mais ça permet quand même quand on fait des entretiens avec eux pouvoir ressortir les objectifs quand on voit que ça avance pas trop, qu'il y a des choses qui n'avancent pas trop comme on l'avait convenu. Qu'on puisse reprendre avec eux aussi. Je trouve, qu'ils connaissent le vocabulaire qu'on peut utiliser quand on parle de projet ou d'objectif, après je trouve des fois que ça un peu moins de sens pour eux, ça peut être un peu rébarbatif, quand on utilise les grands mots des éducateurs, même si il y en a certain qui y voit du sens quand même.

- du coup, ils mettent quel sens au mot projet, tu disais c'est un peu des mots d'éducateur ?

- un peu je pense parfois c'est aussi un vocabulaire, un jargon qu'on a dans notre métier, comme chaque profession peut avoir un peu son vocabulaire, je trouve que des fois les jeunes sont en protection de l'enfance pas par choix, ils découvrent cet univers, bah oui avec



un projet à avoir, concret, parce qu'ils sont aussi bah, chez nous jusqu'à leur 18 ans. Qu'on insiste aussi souvent beaucoup sur l'importance du projet, qu'il faut qu'ils aient quelque chose en sortant de chez nous, qu'ils aient réussi à s'insérer. Je trouve qu'on met beaucoup d'importance dans ce projet, nous professionnels car on sait aussi ce qui les attend ensuite, à l'issue du placement, souvent à 18 ans, s'il y a rien qui a pu être mené en terme de projet, la suite peut être un peu compliqué, et du coup, pour eux, je trouve que ça peut être un peu angoissant finalement ce projet, qu'on ramène le projet, les objectifs à atteindre, ils sont parfois à un âge où ils sont dans autres choses des fois que ce où nous on aimerait les voir, et du coup je trouve que c'est dans ce sens là c'est des fois des choses qui ne peuvent pas leur parler du fait de leur âge et leur préoccupation, autre que leur placement, ils peuvent aussi être dans la fuite de ce projet parfois.

-pourquoi ?

-parce que c'est compliqué je pense d'avoir, je prends l'exemple d'une arrivée à 16 ans, on en a beaucoup qui arrivent entre 16 et 17 ans, c'est aussi être différent d'être accompagné par l'ASE, c'est aussi une pression supplémentaire, même si dans une famille lambda, il y a toujours un projet d'insertion de faire des choses, mais chez eux je trouve qu'il y a le couperet des 18 ans, et ce projet qu'on leur dit au quotidien que c'est important de le mener, de s'insérer voilà, de réussir, en faite, et je pense qu'ils peuvent être dans la fuite parce que ça fait peur et que ça peut être compliqué d'essayer d'atteindre ces objectifs quand on est parfois dans des situations familiales complexes, voilà, des, ça peut être compliqué au niveau psychique, il y a pleins de choses qui peuvent empêcher la mise en place de ce projet de façon simple sinon ils seraient pas là, donc je pense que c'est dans ce sens là que le mot projet peut être compliqué.

- tout à l'heure tu disais, « il faut que tu mets un projet », « il faut que tu répondes à des objectifs ça serait en lien avec quoi ? D'où viendrait ce « il faut » ?

- nous c'est surtout, on a aussi, heu, on est quand même souvent avec une population qui est plus en difficulté que la normale je trouve, en terme de scolarité par exemple, beaucoup de jeune qui peuvent être en rupture scolaire ou qui peuvent avoir de grosses difficultés, des lacunes et du coup on axe souvent le projet sur l'insertion et la scolarité parce que comme pour n'importe qui accéder à la formation c'est s'insérer professionnellement plus tard aussi en tant qu'adulte et sachant qu'il y a vraiment, voilà ces 18 ans qui vont arriver à grands pas et qu'on sait qu'à 18 ans ils ne seront pas forcément accompagné par l'ASE et qu'on sait qu'il n'y aura pas forcément la famille derrière alors on insiste souvent beaucoup parce qu'on a aussi peur nous même en tant que professionnels que le jeune puissent se retrouver avec rien du tout à ces 18 ans, et voilà je pense que c'est aussi pour ça qu'on y accorde autant d'importance et les jeunes le voient et des fois ça leur fait d'autant plus peur quand on parle de cette insertion et de la nécessité vraiment de trouver leur voie et s'insérer peut être plus vite qu'un jeune lambda, qui n'est pas accompagné par la protection de l'enfance.

- et quand ils le voient alors ils réagissent comment ? généralement ?

- quand ils le voient..

-quand tu disais quand ils le voient que nous, comment dire, qu'on s'inquiète pour eux je crois que c'est ça que tu disais?

- ça dépend, ils peuvent réagir vraiment différemment, mais, des exemples un peu du quotidien actuellement je trouve qu'il y a les jeunes qui sont insérés mais qui vont trouver qu'on leur demande toujours plus et qu'on leur demande des choses compliquées par rapport à leurs copains, ou leurs amis, ils peuvent prendre des exemples en disant : « vous nous demandez toujours beaucoup, toujours plus, vous nous mettez la pression sur nos 18 ans, enfin voilà » et puis il y a ceux qui ont vraiment en difficulté pour s'insérer à qui ça ramène encore plus cette difficulté qui peuvent nous montrer tous les empêchements qu'ils ont à s'insérer, et puis du coup le fait qu'on accorde nous une importance capitale à ça, soit on les agace, soit ça leur fait peur, des fois je pense. Ça crée de l'angoisse, ça peut créer de l'angoisse..

-que .. ?

- que nous on accorde autant d'importance à ça alors que eux en sont pas encore là, ou qu'ils ne sont pas prêts ou qu'ils se sentent empêché, ou qu'ils se sentent pas capable des fois, je pense aussi, il y a de ça, « si j'y arrive pas, il se passe quoi est-ce que je peux encore compter enfin faire autre chose », voilà un eu dans ce sens là ;

- facteur d'angoisse quoi?

-bah ouais je pense.

- et du coup, quand tu t'aperçois que ça peut être angoissant pour un jeune, comment tu, comment ça..qu'est ce que tu mets en place par rapport à ça ?

- bah justement l'idée du projet c'est un peu ça, c'est je trouve, d'abord de rencontrer aussi le jeune et de voir ses capacités et ses potentialités, parce que si on met en place un projet qui est trop compliqué à atteindre justement, on vient activer cette peur et cette angoisse, et « si j'y arrive pas, il se passe quoi », et du coup je trouve que c'est un peu ça l'idée de réévaluer le projet, on peut aussi mettre des objectifs en place qui peuvent, à mon sens être ré évaluable constamment. Je prends l'exemple par exemple d'un jeune qui s'est inséré dans une formation qui finalement ne lui convient pas bah voilà il s'est quand même inséré , il a tenté, il se lève tous les matins pour y aller, mais bon ça marche pas, ou alors il a pas l'énergie pour y aller tous les jours, ou alors on se rend compte que bah c'est trop compliqué, on se rend compte que l'objectif était peut être un peu trop haut, du coup on peut réadapter cet objectif là pour essayer de faire en sorte que le jeune il puisse aussi essayer de se dire qu'il est capable de faire des choses et ne pas être que sur du négatif, et que sur le fait de ne pas réussir. Pour moi le projet ça part de quelque chose de bon, et si c'est quelque chose qui finit par plutôt atteindre l'estime de soi du jeune, bah je trouve que c'est aussi à nous de pas avoir des objectifs trop haut, pour eux. Etre, les prendre avec ce qu'ils ont avec leurs capacités avec leurs difficultés mais surtout avec leurs capacités et surtout pouvoir adapter le projet en fonction de ça, pour essayer d'atteindre des objectifs mais de façon à ce que le jeune il se dise bah ouais super je suis capable et qu'il est envie de plus, car quand il se casse la figure ça donne plus envie d'arrêter plutôt que de se remobiliser pour essayer

-adapter le projet au jeune.

-Ah bah ouais ;

- et c'est toujours adaptable ?

- je pense, je pense que c'est aussi que c'est nous en tant que professionnels, qu'est ce qu'on pense être un objectif, qu'est ce qu'on pense être adaptable, qu'est ce qu'on pense être, c'est-à-dire que rien que être capable de se réveiller le matin pour aller à l'école, si le jeune arrive à se réveiller 3 matins sur 5, c'est aussi, est-ce qu'on prend toujours le bon ? ou est-ce qu'on prend ce qui n'a pas pu fonctionner ? c'est dans ce sens là que c'est adaptable, je dirais on peut évaluer cet objectif en disant, bah le jeune il a pu se réveiller que 3 jours sur 5 mais il a réussi ces 3 jours là, on peut prendre ça en compte et puis bah, voir si les autres semaines c'est encore comme ça ou est-ce qu'il y a encore un matin ou il pourra se réveiller un matin de plus ou est-ce que ça sera plutôt un matin de moins, mais du coup avoir après si ça a du sens de l'adapter de cette manière là. Mais, Ouais je pense que c'est toujours adaptable, à mon avis, si nous on est aussi d'accord en tant que professionnels peut être de revoir des fois nos objectifs à la baisse ou à la hausse, mais aussi jouer avec, mais pas attendre du jeune toujours plus, je pense que ça, ça peut être compliqué.

-cette tendance à toujours demander plus, ça viendrait d'où ? car tout à l'heure tu disais, il y a des jeunes qui sont déjà insérés à qui ont demande toujours plus...

- eux, on cette impression là, en tout cas, je sais pas si on demande toujours plus, mais eux on cette impression là d'être différents par rapport à leurs amis qui ne sont pas placés, je pense qu'ils ont cette notion. mais ils ont pas tort, car je pense qu'ils utilisent souvent un vocabulaire par exemple qui est le vocabulaire professionnel que nous on utilise au quotidien, même en utilisant ce vocabulaire et moi je suis toujours étonnée de les voir si bien connaître le vocabulaire que les professionnels peuvent utiliser, certains baignent dedans depuis qu'ils sont tout petits, il maîtrisent ça parfois mieux que nous, les projets individualisés. Les projets, les objectifs... dans ce sens là, ouais je pense, ouais ça leur met une pression heu. Après ouais, on les rassure aussi, sur le fait que quand même on n'est pas dans une entreprise, ils ont pas des objectifs à atteindre coût que coûte mais certains j'ai l'impression on quand même ce sentiment que je prend l'exemple d'une jeune qui devait normalement aller sur l'appartement, qui permet un peu la semi autonomie, du coup elle elle est insérée, elle assure ses cours, mais elle avait demandé à être sur le collectif pendant sa semaine de CCF, pour ses épreuves du bac et quand on lui a dit que c'était bien qu'elle appréhende ses épreuves, qu'elle aborde l'angoisse le stress des épreuves, de rester dans cette appartement et de pas rester sur le collectif, c'est à ce moment là qu'elle m'a dit vous en demandez toujours plus, en faite, moi j'ai besoin là de revenir d'être un peu coucouné de savoir que vous êtes à côté, mais je trouve que c'est ce qu'il fallait en comprendre, et là elle a trouvé qu'on en demandait trop. Alors que effectivement ça fait un peu parti des objectifs qu'on peut avoir avec elle, lui apprendre à gérer son stress, ses émotions, parce qu'elle est aussi capable de faire pleins de choses toutes seule, c'est pour ça qu'elle tente la semi autonome en studio, mais, heu, est-ce que du coup il faut que nous on réadapte ou pas, c'est la question aussi des objectifs à atteindre ou pas, à quel moment est-ce qu'on réadapte en fonction des angoisses et du stress, ou est-ce qu'on se fait confiance et on les aide à se faire confiance c'est tout ça en même temps.

- pour cette jeune elle a demandé à revenir ? et du coup c'était..

- elle a demandé à revenir sur le collectif, heu, la question a été abordée en réunion avec tous les professionnels la responsable de service et du coup la décision a été qu'elle restait sur le studio sur lequel elle était. Parce qu'Elle était aussi avec une autre jeune qui elle-

même avait des épreuves du bac, un peu dans la formation qu'elle. Donc On s'est dit qu'elles pouvaient aussi se soutenir, un peu comme une coloc, qu'elle pourrait connaître dans ses études plus âgées, et en même temps qu'elle puisse venir sur des temps de collectif par exemple pour travailler dans une salle de travail qui est sur le collectif, ou venir solliciter les éducateurs pour demander de l'aide pour travailler. Voilà on a un peu coupé la poire en deux. Sur le moment elle a pas du tout apprécié, du tout compris, elle a eu l'impression d'être elle-même incomprise sur ses besoins sur le moment et puis finalement elle a pu dire que ça avait pu être bénéfique pour elle, puis ses épreuves se sont plutôt bien passées aussi, donc le stress est retombé, elle a pu nommer que ça avait pas été une si mauvaise idée que ça.

- Malgré ce qu'elle disait ?

- exactement, c'est ça , mais on prend aussi ce risque des fois, de croire en le jeune avant même que lui, il croit en lui. Nous on lui faisait confiance on savait qu'elle serait probablement capable, après elle aurait pu être en grande difficulté aussi cette semaine là, et du coup nous on se serait remis en question sur la décision qu'on avait prise. C'est un peu tout le jeu quotidien, dans les objectifs qu'on met en place dans le cadre du projet.

- Il y a une prise de risque ? il y a quelque chose qui ferait quand cette prise de risque ?

- Bah je pense que en fait ça dépend ce qu'on entend par le risque je pense que nous en tant que professionnel et le jeune on pas la même définition du risque ce qui nous semble modéré, et pour le jeune c'est un énorme pas à faire. Heu, après je pense il y a toujours une prise de risque mais avec un filet. Là on mettait le filet, de lui dire, voilà le studio il est dans le jardin, tous les soirs il y a un éducateur qui vient rendre visite au jeune dans le studio, elle est pas toute seule toute la semaine. On avait modéré le risque. Mais elle, elle en avait pas conscience, pour elle on avait dit non tu ne viens pas, qu'on la laissait un peu tombée. Alors que cette décision elle est aussi prise en équipe, on prend pas une décision pour mettre les jeunes en difficultés. Mais oui, ça restait un risque, oui, possible, qu'elle puisse pas gérer sa semaine, ses épreuves, ça pouvait être un risque.

- Et ça arrive, du coup, des désaccords ? le jeune et les éducateurs ils ne sont pas sur la même longueur d'onde ?

- oui, fréquemment, parce que effectivement on a aussi, bah, ils ont l'âge qu'ils ont aussi, 16.17.18 ans, on n'a pas forcément la même maturité de réflexion , qu'on peut avoir nous en tant que professionnels, des fois on a un peu une longueur d'avance , parce qu'on échange nous en tant que professionnels on anticipe certaines choses, je pense qu'on étudie souvent cette notion de risque pour qu'elle soit minime, pour permettre au jeune, c'est important la prise de risque. Pour que le jeune puisse étudier aussi, là c'était un peu trop, là finalement j'ai réussi aussi, pour apprendre à se faire confiance, faire confiance en toutes ses compétences, parce qu'ils en ont pleins et parfois ils n'en ont pas forcément conscience. Donc, heu, oui je dirai c'est différent parce que le jeune il va voir ça, déjà il va demander l'autorisation, enfin l'équipe va donner l'autorisation de oui ou non, si la réponse n'est pas toujours favorable à la demande donc pas forcément le jeune va pas toujours comprendre même si on lui explique , mais il va comprendre aussi à hauteur de ses facultés et de l'âge qu'il a je trouve. un recul que peut être il a pas forcément sur ce qu'on essaye de faire et de l'amener à atteindre cet objectif. Parce que nous on pense qu'il est vraiment capable. Et puis lui à ce moment il va se dire mais non il est pas du tout possible , il va pas y arriver, il va se

découragé, c'était un peu ça dans cette situation là, c'est seulement qu'une fois les épreuves finit qu'elle s'est rendue compte qu'elle est revenue dessus, qu'elle s'est rendu compte qu'elle avait pu gérer ce risque là, qu'il était modéré en faite, avec le recul.

- et ils demandent l'autorisation ? que ça soit validé ? ils demandent l'autorisation sur quoi ?

-bah, là elle demandait heu, étant donné que c'était une période, où on calle un peu des dates, de telle date à telle date elle devait au studio de la passerelle, étant donné que ses épreuves était sur cette période là, elle venait demandé l'autorisation de modifier l'organisation pour venir sur le foyer.

-Et donc bah c'est une décision qu'on prend en équipe en général, mais avec une explication auprès d jeune, c'est pas juste oui ou non, il faut qu'il est une sens et pour nous et pour lui, mûrement réfléchi en équipe, ensuite on a pu lui transmettre les explications, qu'elle a pas compris tout de suite, mais il y avait des explications à ça.

- il y a d'autres cas de figure où le jeune doit demander l'autorisation ? ou alors mettre en place quelque chose ?

- heu, bah oui, par exemple, quand ils sortent quand ils font des sorties, en journée, ils ont une autorisation d'être sur l'extérieur jusqu'à 19h, 20h le week-end et après quand c'est une sorite nocturne plus tardive, là ils doivent nous faire une demande, parce qu'on est responsable nous d'eux au quotidien, et du fait qu'il soit sur l'extérieur ça engage une autorisation du parent s'il a l'autorité parentale l'autorisation de l'établissement par rapport à des histoires d'assurance, de responsabilités. C'est dans ce cas qu'ils doivent faire des demandes suffisamment tôt pour qu'on puisse les traiter en temps et en heure. Oui sur les sorites extérieurs, je pense aussi notamment sur la période de Noël, où il peut y avoir pas mal de choses à organiser pendant les vacances Noël, là aussi ils doivent anticiper pour faire des demandes, et puis dans le cadre d'un jugement on doit en référer au juge, pour qu'il puisse prendre la décision ou non. Donc heu, Oui, ça demande une organisation pour des sorites qui peuvent paraître assez simple mais avec une organisation assez importante ;

-pour revenir un peu sur le projet, tout à l'heure tu disais, ils connaissent bien le vocabulaire d'éducs, du coup qu'est-ce qu'ils mettent derrière ce vocabulaire, il y a un sens pour eux ? ou c'est juste des mots ?

- je pense que ça a un sens, c'est leur histoire, c'est aussi le file de leur histoire, pour certain quand il arrivent, que nous on voit arrivé seulement à 16 ans mais qui on parfois vécu tout leur enfance, ou toute leur petite enfance à 16 ans, ils peuvent être passés par différents type de placement ou de la famille d'accueil, pour nous c'est un vocabulaire professionnel, mais pour eux c'est un vocabulaire qui est intégré depuis longtemps, parce que ça fait parti de leur vie, je trouve que quand il parle du juge, du procureur, de l'ASE, du projet des objectifs, du projet individualisé, la déclaration de fugue, c'est des mots que personnellement je n'ai pas utilisé dans mon enfance ou mon adolescence, et que je suis toujours effectivement je suis toujours étonnée de les voir maîtriser si bien tous ces mots, et en même temps c'est leur histoire aussi, ils ont pour beaucoup ils ont pu passé par différents types d'institutions ou le vocabulaire est le même , peut être qu'en famille d'accueil c'est peut être un peu moins le cas, mais oui le vocabulaire ils le connaissent car d'une institution à une autres c'est un peu le même fonctionnement, quand un jeune arrive il va y avoir un rendez-vous d'admission avec un responsable de service, il va toujours y avoir un document de

prise en charge à compléter, donc je pense que c'est des mots qu'ils connaissent. Après ils peuvent y mettre un sens différent que nous en tant que professionnels. Je sais pas quel sens ils y mettent, mais en tout cas ils y mettent du sens, ils connaissent, quand il parle du juge, du procureur ou de l'ASE, ils connaissent parce qu'ils ont rencontré ça depuis plusieurs années.

-Ils l'utilisent pour eux ?

-pour parler de leur situation ?

-oui, oui, pour parler de leur situation, ou pour, comment dire ? comment dire sans trop dire, est-ce que cette connaissance ils en tirent quelque chose ils en tirent un avantage, de cette connaissance, par exemple pour pas parler de ce vocabulaire, mais en tout cas de cette connaissance institutionnelle ?

- heu, je sais pas trop, s'ils en tirent un avantage, je dirai non, par rapport au quotidien ? je comprend pas trop.

- oui...par exemple, dans les bon là c'est sur le projet, mais dans leur accompagnement le fait de comment une institution marche, là façon dont un éducateur parle ?

- il peuvent en tirer profit, en même temps ils auraient bien tord de pas l'utiliser, effectivement ils connaissent aussi les failles, je pense qu'ils connaissent aussi bien le fonctionnement, quand on fait une demande ils savent à qui il faut la faire, combien de temps il faut. Mais j'ai quand même l'impression que la plus part du temps, c'est un système qu'ils peuvent critiquer. Je pense à la demande de sortie, parfois ça peut, il faut faire cette demande 15 jours en avance parce qu'il va falloir passer par l'ASE ou par le juge, et du coup, ils trouvent souvent que ça prend beaucoup de temps par rapport à un jeune qui demanderait à ses deux parents, « est-ce que je peux sortir ce soir ? bah oui tu peux y aller ou bien non ». Je trouve qu'ils ont plus un sens critique à mon avis. Après ils en tirent profit, je dirai, par exemple pour la fugue, la notion de fugue en institution, on l'utilise beaucoup, que ça soit pour une fugue à partir du moment où ils rentrent pas à l'heure, justement quand on parle d'autorisation, ils ont une autorisation pour rentrer, s'ils rentrent pas à l'heure, on peut faire un pas de côté d'une demi heure pour voir si le jeune peut arriver en retard, en tout cas s'il rentre 2/3 heures en retard on va le déclarer en fugue. Et ça je trouve que le jeune le banalise, nous on y accorde de l'importance, et les jeunes qui peuvent fuguer régulièrement, le banalise, du coup ils se rendent compte que en faite on déclare juste en fugue, et puis en faite, il se passe grand-chose derrière, ou ils ont juste des règles ici qu'il va leur être imposé le jour après leur retour. Dans ce sens là, je trouve ils connaissent bien le système, c'est vrai qu'ils peuvent bien connaître le système et parfois ils peuvent réussir à le détourner.

- et cette critique par rapport à l'accompagnement au final ?

- oui, en faite je pense tout simplement, critique par rapport au placement, du fait d'être retiré de sa famille, même si on sait que les parents peuvent être défaillant, le fait d'être retiré de sa famille, d'être dans une institution avec d'autres jeunes, avec des éducateurs qu'ils ont pas choisi, l'étiquette de foyer, qui peut être compliquée, on les voit pas dans leur quotidien ou au collège, parfois ça peut être une étiquette compliquée à avoir sur le front, je pense que ça soit les professeurs, les élèves, qui peuvent être au courant du placement, même si on donne pas tous les détails, voilà, quand on appelle au lycée, on se présente en tant

qu'éducateur on dit éducateur, je pense qu'on fait vite le lien. Donc je pense que pour les jeunes ça peut être compliqué, et puis voilà, le fait simplement de pas être comme les autres, je mets des gros guillemets, parce que c'est ce que eux ils disent, ils voudraient je pense être dans leur famille avec leurs parents ou leurs frères et sœurs avoir une vie bien plus simple avec des préoccupations de leurs âges, le placement leurs impose d'autres préoccupations peut être un peu moins naïves que ça devrait être.

- c'est intéressant, des préoccupations de leurs âges, ça veut dire qu'on leur donne des préoccupations qui sont pas de leur âge ?

- bah en faite, quand ils arrivent, ils ont entre 16 et 18 ans c'est déjà très tard en protection de l'enfance, le jeune qui a pu être accompagné très tôt dans la petite enfance, les projets dont on parle on pu être mis en place plus tôt aussi. 16 ans c'est très tard en protection de l'enfance pour accompagner un jeune, le temps est compté pour justement s'insérer pour parfois renouer le lien avec la famille ou du coup pas le renouer, ou que le jeune se rende compte que bon bah, qu'il pourra pas le renouer ou que les relations soient pas les mêmes qu'il aurait aimé qu'elles soient, pour réaliser, en fait tout simplement, qu'est ce qu'il va pouvoir faire là à l'instant T pour essayer de s'en sortir quoi, et peut être pas toujours avec l'aide de sa famille, pas toujours avec le soutien des parents, parfois très seul, on a certain jeune très seul. Et heu, je trouve que c'est une réalité qui est brutale, ils ont 16 ans, je reprends mon exemple, mais à 16 ans je n'ai pas l'impression d'avoir eu à m'inquiéter de savoir où j'allai être à 18 ans et 1 jour. Puisque nous dans notre institution, si les jeunes ont pas un projet suffisamment abouti ou en tout cas une envie d'être réellement accompagné après leur 18 ans, ils peuvent très bien voler de leurs propres ailes à 18 ans. C'est assez brutal aussi, mais aux yeux de la loi on est majeur et donc adulte, mais dans la tête je ne suis pas sûr ne crois pas toujours. Surtout quand on a connu un parcours de placement. Avec parfois beaucoup des choses compliquées que ça soit dans la tête dans le corps car il y en a beaucoup qui somatisent, qui rencontrent des problématiques d'addiction de fugue enfin voilà, on est sur un profil de jeunes qui multiplient les difficultés, et nous on leur rappelle ça, que le temps il est compté, et que du coup ils auront pas toujours la même chance que les jeunes qui sont pas placés et qu'il faut aller vite parce qu'ils ont pas tout leur temps, et que nous on veut pour eux le meilleur, mais il faut que eux aussi, ils doivent se mobiliser, et ils sont pas toujours en capacité, voilà, je dirai par rapport à ça.

- le temps est compté et du coup, quand, ils ont, ils ont pas cette capacité à se mobiliser, comment dire, quels sont les qu'est ce que vous faite en tant qu'éducateur ?

- bah, par exemple sur un profil de jeune qui va être beaucoup dans la fugue, ce qu'on peut avoir parfois, des jeunes qu'on va avoir en coup de vent, qui vont rentrer un petit peu pour se restaurer pour se reposer, parfois pour même pour venir voir s'ils ont encore leur place, heu. Du coup c'est compliqué de mettre en place des objectifs et un projet qui tient la route, si même dans le cas de la référence, même les autres membres de l'équipe n'arrivent pas à voir ce jeune, on a du mal à mettre en place ne serait-ce que le moindre petit objectif ou aller vraiment de A à Z, donc ce qu'on va essayer de faire c'est on va essayer de rester en lien avec le jeune, pour essayer de voir, si c'est une passade, voir si il y a quelque chose à comprendre dans cette période de fugue. La fugue vient aussi expliquer des difficultés, un mal être donc on essaye de prendre ça en compte on essaye de rester en lien avec le jeune, sur les petits moment où il va passer, essayer d'échanger un petit peu, lui demander comment il va, où est-ce qu'il est pendant ces moments de fugue, on va essayer de prendre

un peu la température de comment il va le jeune, on sait qu'il est pas beaucoup là, et que on sait pas trop ce qui se passe à l'extérieur, ou est-ce qu'il peut être, sil est suffisamment en bonne santé, on essaye, sans non plus, c'est là un peu toute la difficulté, le jeune il doit pas ressentir qu'on est seulement que dans des questions, et à chercher à savoir où est-ce qu'il se trouve, parfois, ils aiment pas donner les informations, parce qu'ils veulent pas qu'on vienne les chercher. C'est un peu, donc voilà. On essaye de porter une attention. Je sais que je l'ai fait aujourd'hui de voir une jeune fille que j'ai pas vu depuis longtemps, dans le cadre de la référence je l'accompagne et elle est en fugue depuis plusieurs jours, d'essayer et d'être du côté rassurant et prendre soin, et en même temps rappeler aussi que qu'est ce que tu fais ? où tu es ? Parce que là on peut pas avancer, ramener la réalité, on peut pas faire croire que tout va bien. C'est un peu jouer entre ces deux aspects là, et faire en sorte qu'on puisse raccrocher et puis atteindre des tous petit objectifs. Du coup on réajuste beaucoup nos objectifs qu'on peut essayer d'atteindre, de repartir de tout en bas, repartir à zéro aussi, si c'est possible, c'est pas toujours le cas non plus ;

- et, pour cette jeune, tu disais la ramener à sa réalité qu'est ce que c'est... ?

- sa réalité c'est qu'elle vient d'avoir 17 ans en janvier, et qu'elle a 1 an devant pour faire ses preuves entre guillemets, heu, sur bah qu'est ce qu'elle va pouvoir mener ici et qu'est ce qu'elle peut faire pour essayer d'avancer dans sa vie. Parce qu'actuellement elle est déscolarisée dans des fréquentations qui peuvent être toxiques à certain moment, elle a aussi elle-même une petite fille qui est placée actuellement, en tant que maman, si on l'accompagne mais elle elle ramène beaucoup le fait d'être maman, donc on est bien obligé de le pendre en compte, sa réalité aussi de mère, d'adolescence de mère et de sa vie qui aujourd'hui tourne essentiellement autour de sorties, de fugues et de fuites. Voilà essayer de comprendre pourquoi elle en est là, et comment nous on peut l'accompagner. Et puis il a la relation de confiance qui est difficile à instaurer, qui n'est pas simple quand on a des jeunes qui comment à fuguer dès leur arrivée finalement. On en a qui 2/3 semaines après leur arrivée son déjà dans ces fuites et ces conduites là. Donc, heu, la relation de confiance elle est difficile à instaurer, parce qu'il faut du temps, et ce temps là on l'a pas, vraiment, enfin peu de temps en tout cas donc voilà , on essaye de raccrocher un petit peu comme on peut, en tout cas rester en lien en communication, en tout cas que le jeune sache qu'on est là, qu'il a sa place, même si aujourd'hui il est pas encore prêt à mettre tout se qu'il faut pour s'engager dans le projet qui a été penser pour lui, ou avec lui, surtout avec lui quand même, mais parfois sans lui, mais c'est aussi une réalité, il y a aussi certaines démarches, ou on se retrouve parfois à se faire un peu, bah, nous même se raisonner un peu, parce que le projet c'est pas le nôtre en fait, nous on l'accompagne on le pense avec le jeune, mais on se retrouve parfois nous à être là au quotidien avec un jeune qui n'est pas là, et là du coup la notion de projet je trouve dois peut être à repenser, c'est à dire est-ce que je fais sans le jeune et j'accepte de pas le faire, parce que le jeune il est pas là et il est pas prêt à le faire. Pour en revenir au projet, je trouve, enfin il y a tout ça qui est vraiment à prendre en compte.

- et du coup, le..., on fait des projets et le jeune il n'est pas là ?

- bah alors, le jeune il peut être là au tout début, et puis finalement ne pas y voir de sens aussi peut être ? je pense on a aussi à s'interroger quand le jeune ne prend pas notre aide ou ne prend pas le projet qu'on lui propose, qu'est qui fait qu'il fait pas sens pour lui ? Justement, peut être que des fois, bah, par exemple le projet de Dossier individuel de prise en charge, pour cette jeun e là, elle était la seule absente à ce rendez-vous quoi , donc on



peut aussi se poser la question de savoir pourquoi ?il a aussi derrière bah qu'est-ce qu'on fait de tout ce qui s'est dit à ce rendez-vous, et des objectifs qu'on pense bien à atteindre avec elle alors qu'elle est pas présente, c'est compliqué.

- bah oui, mais ça reste son projet quand même ?

- bah oui, ou pfff, je sais pas, hihi, oui sur certains aspects ça reste son projet mais étant donné qu'elle a pas pu y mettre sa patte, y mettre elle-même ses objectifs, c'est compliqué quand elle-même elle a pas pu y mettre un minimum de sens de sa parole, c'est quand même son projet, de sa personne, ça reste son projet dans ce qu'on écrit sur le papier, dans les faits ça devient son projet seulement le jour où elle en a envie où elle donne l'énergie qu'il faut pour.

- pour qu'elle puisse avoir cette énergie, pour que ça devienne son projet, quelle est la démarche en tant qu'éducatrice que tu peux influencer, surtout sachant en plus que le temps est compté ?

- bah on peut aussi essayer de ré aborder ces sujets là avec elle, dès qu'on la rencontre quoi, reparler de la formation que tu as arrêté, aujourd'hui qu'est ce que tu veux bien faire ? Essayer déjà avec la parole. Parce que en faite, enfin, moi dans ce projet là par exemple c'est ce qui m'a manqué de pas avoir pu e changer avec elle de ses propres objectifs, et du coup là je me dis les fois où je la vois j'essaie d'échanger avec elle à l'oral en tout cas, pour essayer de creuser un petit peu ou est-ce qu'elle en est, savoir si il y a des souhaits, déjà parce que il peut ne pas en avoir aussi, il y a aussi des moments où il y a juste du vide, les difficultés elles sont ailleurs, il y a déjà tellement d'autres difficultés qui remplissent la tête il y a pas toujours de disponibilités, a s'insérer dans une formation, ça peut paraître simple, simple à nous mais pour eux je pense que des fois c'est un sacré objectif, et voilà essayer de voir avec elle à l'instant T là où elle en est, et vers quoi est-ce qu'on peut tendre, et je dirai une chose après l'autre, essayer de pas aborder trop de sujets en même temps, trop d'objectifs en même temps, parce que finalement, j'ai l'impression que le jeune, revient en se disant, bon en faite on me remet encore tout ça sur le dos, j'ai encore toute cette pression là, et puis ça donne envie de repartir, d'être de nouveau dans la fuite, donc voilà essayer de.. bah de mettre le jeune en confiance en lui disant qu'on est là, on essaye d'aller à son rythme, et en même temps avoir conscience qu'il n'est pas tout le temps devant nous, essayer de jauger avec ça, mais rappeler au jeune qu'il y a quand même des choses à faire.

- on parle le temps est compté, qu'est- ce qui fait que le temps est compté ?

- je dirai que le temps est compté, dans le sens ou le temps de l'accompagnement que nous on va avoir avec le jeune est compté lui-même déjà. C'est-à-dire le placement il est ordonné d'une date à une autre date, après ça veut pas dire que le placement peut pas être prolongé, en tout cas arrivé à cette âge là, en tout cas à 16 ans on sait qu'on a maximum devant nous 2 ans. Parce que à partir de 18 ans, on sait qu'il ne sera plus accueilli chez nous, on sait que il peut continuer à avoir des aides, voilà l'ASE, peut proposer ce qu'on appelle des Contrats Jeunes Majeurs jusqu'à 21 ans mais aujourd'hui le CJM, il est pas non plus pour tout le monde je pense que les places sont chères aussi, là encore je pense que les jeunes doivent pouvoir prouver leur motivation, parce que c'est aussi des dispositifs qui coûtent de l'argent, et que on va pas se cacher du coup c'est pas forcément offert à tous les jeunes et que nous on est aussi dans l'idée qu'il puisse avoir un accompagnement en tout cas quand c'est nécessaire, parce qu'il y a certain jeune, qui peuvent aussi très bien s'en sortir et qui à

18 ans peuvent aussi voler de leur propres ailes, avoir repris des liens avec leur famille, qui tient à peu près, voilà on a aussi ce genre d'accompagnements là qui peuvent entre guillemets finir de façon positive. Mais on a quand même la plupart du temps, bah aussi des accompagnements où on se dit bon on a 1 an pour l'insertion, pour la famille, pour la scolarité, pour...et avec un jeune qui est là ou pas là. Avec un jeune qui est là c'est déjà peu de temps, ces démarches en prennent du temps, et avec des jeunes avec lesquels il y a pleins d'autres difficultés à traiter, avant même, de pouvoir traiter ces sujet là d'insertion ou de scolarité, ou de relation familiale, bah finalement on se rend compte que les 18 ans arrivent très vite et on est pas toujours satisfait de la façon de comment se termine l'accompagnement au sein de l'institution, quand on voit certain jeune qui on jamais réussi à se réinsérer dans une formation ou qui peuvent être dans des addictions, ou qui peuvent être que dans la fuite, on se dit bon le CJM c'est pas sûr qu'il puisse en avoir, on se dit qu'est-ce qu'il va faire ? je pense on se met nous même la pression en tant que professionnel, de devoir réussir un peu aussi, il y a cette notion de réussite, parce qu'on culpabilise aussi je pense quand on voit certain jeune quitter l'institution, et des fins de PEC qui sont pas toujours très simples, on a surement donner tout ce qu'on a pu, le jeune n'a pas pu lui à ce moment là donner mais je pense qu'on a cette part de culpabilité de pas avoir pu régler tous les problèmes de ce jeune et de cette famille.

- c'est de là que viendrait cette pression peut être?

- oui je pense, ça en fait parti effectivement.

- tout à l'heure tu disais, par rapport au CJM, qu'ils prouvent leur motivation ? C'est-à-dire ?

-dans le sens pour avoir un CJM, il va falloir prouver qu'on a pas eu assez de temps pur mener son projet, mais qu'on a des envies, et qu'on a justement un projet en fait, et que le projet vu qu'on a pas eu le temps de le terminer, on a besoin encore un peu de temps, le CJM c'est un peu ça, et aussi dire je suis pas tout a fait prêt à voler de mes propres ailes, j'ai encore besoin d'avoir des personnes qui m'accompagnent, qui me soutiennent, et un jeune par exemple qui n'aura montré que de la fugue de la fuite ou des comportements déviants, ou des consommations, ou même des insultes, enfin voilà, qui n'aura pas pu entre guillemets montré qu'il essaye de s'en sortir et bah c'est pas toujours sûr qu'on lui propose après ses 18 ans d'avoir un autre accompagnement par ce que finalement on aura l'impression qu'il a pas donné ce qu'il fallait aussi pour qu'on lui fasse confiance pour la suite . Parce que voilà c'est aussi des moyens financiers des moyens humain, ça demande un éducateur qui l'accompagne de nouveau, une personne référente de l'ASE, donc je pense qu'il a aussi tout l'aspect moyen financier, je pense ça c'est aussi une réalité. Le social c'est pas très très simple à ce niveau là, je pense que les jeunes sont impactés aussi, on est aussi dans : puisse qu'il y a pas beaucoup de finance, puisse qu'on peut pas offrir un CJM à tous les jeunes, forcément c'est sélectionné un peu au besoin, au mérite, en tout cas en fonction de ce que jeune peut montrer à ce moment là.

- ça c'est les jeunes où les éducateurs qui en ont conscience ?

- heu, moi je dirai que j'en ai conscience en tant que professionnelle, je suis absolument pas sûr que les jeunes en ont conscience ; heu, non je pense pas. Je pense que nous on en a conscience et que ça fait aussi parti de cette pression justement, je pense, on est parfois un peu désarmés de voir qu'on a très envie pour certain jeune parce qu'on est très inquiet quand on voit le vide dans lequel ils se trouvent, et eux..finalement alors enfin on voit pas

toujours, on sait pas ce qui se passe dans la tête dans le corps, enfin on a beaucoup de jeunes qui somatisent c'est pas pour rien, mais heu, je pense pas qu'ils en aient conscience à ce point là, je pense que certain en prennent conscience quand c'est trop tard, au moment où il vont demander un CJM la bouche en cœur, en se disant ça va le faire ça le fait jusque là, et puis finalement se retrouve, on leur dit bah non tu seras pas accompagner tu n'a pas montré ce qu'il fallait pour, donc ça va s'arrêter là. Je pense que c'est à ce moment que la prise de conscience commence, un peu trop tard.

- et heu, ce CJM, du coup, finalement ça appartient à qui cette décision ?

- Alors le CJM, il me semble, ça va être contractualisé avec L'ASE, en fait je pense que vers la fin du placement on va déjà commencer à y penser, c'est une demande qui se fait en amont des 18 ans elle se fait pas aux 18 ans. Ça va être un peu échanger avec l'ASE parce que la plupart du temps c'est l'ASE qui décide d'un CJM ou non. ET après l'institution peut décider à accompagner le jeune ou non dans le cadre de ce CJM aussi. Tout ça va être étudié au cours du placement du jeune. Après le jeune ça peut aussi, le jeune peut aussi enfin, après là aussi l'aspect financier fait que ça se fait de moins ne moins, mais le placement peut se terminer avec un jeune qui est pas tout en demande, et puis il va y avoir du temps qui passe le jeune qui va se rendre compte qu'il est bien tout seul, bien comme on lui avait dit et finalement se rendre compte par lui-même, qu'il a peut être encore besoin d'aide et du coup faire cette demande par lui-même. Mais c'est plus compliqué, ça a plus de sens quand c'est dans la continuité du placement. Après moi depuis peu de temps je sais pas si l'institution accompagne les jeunes par la suite en CJM...

- à TAV, s isi, ça arrive après oui, on sent ça doit répondre à certaines conditions...

-bah, oui, quand même, enfin en tout cas, de l'envie et avoir pu montrer effectivement qu'on a besoin de temps encore et qu'on a besoin de ce CJM pour prolonger le temps d'accompagnement et pouvoir mener ses projets. Il y a quand même un peu de ça à mon sens.

- pouvoir mener ces projets ? par rapport au CJM, le CJM c'est une continuité du projet qui a été mis en place ?

- bah par exemple, ca peut être un jeune qui a commencé des études qui ne seront pas terminées au moment où il va avoir ses 18 ans, bah il y a quand même un aspect financier auprès des jeunes, on accompagne à la scolarité, des frais d'inscription, et du coup un jeune qui peut être très intégré dans sa formation, bah il devrait avoir besoin d'un peu plus de temps pour mener à bien ses études, pouvoir s'installer après, avoir peut être encore de l'accompagnement pour trouver un appartement savoir qu'elles aides il peut avoir. Là je parle d'un jeune qui est finalement déjà après pas trop mal inséré, et qui aurait juste besoin d'un petit peu de temps pour être accompagné avant de voler de ses propres ailes.

- et un jeune qui ne serait pas inséré ?

- ça peut arrivé, après c'est vraiment au cas par cas, je pense que c'est pas parce que un jeune...heu parfois au dernier moment juste avant les 18 ans il y a parfois des choses qui changent. On peut voir que un jeune qui 17 ans ½ sont toujours dans les mêmes comportements un peu à risque mais 2 mois avant de commencer à s'inquiéter, se dire bah

oui ça arrive et parfois des choses peuvent se mettre en place s'il réalise ce qui lui arrive et qu'il est en demande.

Si ça arrive 2 jours avant, c'est presque trop tard, du coup quand on parle de pression qu'on se met et qu'on leur met c'est qu'on connaît le système et qu'il faut anticiper suffisamment avant pour que les choses puissent se mettre en place. Souvent les jeunes ont pas la même notion de temps que nous, d'anticipation, ils sont peut être plus dans l'instant présent, et donc réaliser les choses un peu tard et finalement, leur histoire dans leur début de vie d'adulte qui est super important qui débute et qui va pas forcément débiter de façon très féérique.

- on connaît le système... leur vie d'adulte... parce que c'est leur début de vie d'adulte ça démarre quand ? une fois qu'ils ont arrêté d'être pris en charge ?

- bah, je pense qu'on les accompagne, ce qu'on appelle l'autonomie, on utilise beaucoup ce mot, déjà quand il s'arrivent à 16 ans on leur en parle, ils tendent vers la vie d'adulte, voilà c'est encore des adolescent et en même temps on essaye de la laisser être des adolescent, on leur parle suffisamment tôt les responsabilités que c'est à 18 ans, je pense que pour certain être adulte c'est pas toujours, dans la loi on dit que à 18 ans on est adulte, mais je pense parfois encore moins quand on a tout un parcours de protection de l'enfance avec toutes les difficultés, les embûches qu'on a pu avoir à vivre, mais du coup ouais, on les prépare à la vie d'adulte mais du coup effectivement si on parle seulement de l'aide sociale à l'enfance être adulte ça peut être à 18 ans et 1 jour .

- c'est quoi être adulte ?

- en tout cas nous dans la manière où on amène les choses c'est être en capacité de devenir autonome, c'est être capable d'avoir un logement parce que ils peuvent être amenés à ça, être en appartement dès leurs 18 ans, devoir se gérer, se lever le matin, se faire à manger, faire leur lessive faire leur lit, voilà tout ce qu'on pourrait faire en tant qu'adulte, être responsable, être responsable d'eux même, parfois il y a pas grand monde responsable d'eux, si eux même sont pas responsables ils ont pas forcément beaucoup autour, c'est aussi des jeunes qui peuvent être amenés à être beaucoup seul. On leur apprend ça aussi, l'autonomie ça peut aussi être un peu la solitude dans leur situation. Ça peut être aussi ça qu'on leur parle d'insertion d'être capable d'aller chercher de l'aide quand on a des besoins n'importe quel adulte, on a toujours besoin de quelqu'un pour nous aider pour nous apprendre, c'est aussi donner les bonnes adresses c'est aussi pour ça qu'on l'aide à pratiquer des activités sportives, pour ne pas être seul, se créer leur petit univers. On parle beaucoup de l'âge adulte à 18 ans, ça aussi c'est assez violent c'est pas toujours la réalité d'un jeune qui a pas vécu l'ASE, qui a pas vécu le placement. Je pense que parfois à 18 ans on est aussi loin d'être d'adulte.

- La réalité de cet âge n'est pas la même d'un ados à un autre ?

- Non, car je pense que à ses 18 ans et 1 jour quand on est chez ses parents, on est pas mis à la porte de chez ses parents, je pense que certains à 25 ans y sont toujours, voilà, on a le temps de faire les choses, on est pas pressé, là c'est le temps presse.

- l'autonomie, c'est quelque chose dont on leur parle beaucoup ? En y mettant la même chose ?

-Je pense..que..il y a des prémices en tout cas, de ce que nous...souvent ils amènent l'autonomie comme : faire seul. Je pense que l'autonomie c'est pas toujours faire seul, c'est je pense être responsable de..je pense qu'il y a une différence à faire, je pense que pour la plupart, ils peuvent faire des courriers pour aller expérimenter le studio ou la semi autonomie, ils parlent souvent de développer leur autonomie, faire seul, donc pour eux l'autonomie c'est être capable de faire seul.

Dans un premier temps, après on les aide à définir l'autonomie autrement que juste par le fait de faire seul. Je trouve qu'on en parle souvent de l'autonomie, c'est quand même un concept qu'on aborde souvent dans le quotidien, dans le projet ;

- tu disais de semi autonomie ?

- oui, c'est ça c'est par étape. On expérimente justement...Le collectif c'est être tout le temps en groupe, tout le temps en présence d'éducateurs, toujours. Il y a 2 groupes dans la même institution, donc finalement ils croisent des jeunes tout le temps, d'autres adultes, et du coup ils sont jamais seuls.

Et du coup expérimenter la semi autonomie c'est être à proximité de nous à proximité du groupe tout en étant seul dans le logement qu'ils occupent. Pour certains c'est déjà difficile. Mais ça leur permet d'avoir une petite expérience de ce qu'on peut vivre quand on vit en studio, quand on est un peu plus âgé, peut être qu'ils le vivront assez rapidement après le placement. Quand ils sont en capacité, ils sont pas tous prêts, certain, il faut plusieurs mois, d'autres sont pas encore capable à 17 ans ou à 18 ans. Là c'est aussi en fonction de l'évolution au fil des mois, des objectifs qu'on tente d'atteindre et qui évolues. Voilà, certain on très envie d'essayer d'autres pas du tout. Je pense que ça crée parfois de l'angoisse, de la peur, parce qu'ils connaissent pas.

- Et ceux qui n'ont pas envie d'essayer, du coup ils n'essayeront pas ?

- si, on les encourage, en fonction de où il s'en sont arrivés, on essaye d'évoluer, aussi en fonction de la notion de risque, est-ce que le risque est trop élevé ou est-ce que le risque est modéré avec un filet, finalement en y allant ça peut bien se passer, après le jeune il a besoin d'expérimenter pour s'en rendre compte. Parce que nous on en a conscience parce qu'on accompagne souvent des jeunes qui y vont, on a l'habitude d'évaluer ça aussi, d'évaluer la notion de risque aussi, le jeune lui c'est la première fois qu'il essaye, donc ça paraît souvent un peu difficile, pour ceux qui déjà ont des difficultés avec la solitude ou des troubles de sommeil. C'est pas évident d'aller tout seul dans un logement. Mais on les encourage, quand même ouais, à réfléchir, à y penser, on prend le temps aussi. D'en parler en amont, leur expliquer que ça existe quand ils arrivent, quel est le projet...pour qui est-ce que c'est possible... Ils savent que ça existe, des fois c'est eux même qui commencent parfois à poser des questions. Ça se fait aussi un peu au fil du temps. On les encourage à essayer, quand il commence à avoir un peu d'intérêt, à se faire confiance. On les accompagne quoi ;

- et si il y en a qui ne veulent pas y aller du tout ?

- alors j'ai pas été confronté encore à la situation...

-est-ce qu'il y a une obligation de devoir y aller, avec ce temps qui est compté ?

-je ne crois pas qu'il y est d'obligation...parce que sinon je crois qu'on serait...c'est aussi en fonction du projet, je pense...parce que pour la plupart c'est comme ça, faut pas oublier qu'il y a aussi certains jeunes qui désirent rentrer au domicile de leurs parents, parce que ça va finir par être possible après avoir retravailler les relations familiale, que certains jeunes ont besoin d'aller vérifier qu'ils ont encore une place dans leur famille. Ils vont pas tous avoir le souhait après le placement d'être en appartement, d'être autonome.

Mais pour autant on les encourage à essayer, car c'est une expérience qui ne meut être que positive, que s'essayer à la semi autonomie, à apprendre à faire un peu seul. Ça peut faire parti du projet aussi. Mais je pense pas qu'on les force. Je pense qu'on en échange beaucoup, on essaye de savoir où sont les craintes, les peurs, on essaye d'accompagner. Je sais pas si ça eu lieu des refus catégorique du jeune.

- est-ce que les jeunes ont des obligations vis-à-vis du placement, du projet, quelque chose de non négociable ?

- dans la vie quotidienne ?

- en générale ?

-bah oui il y des obligations, déjà il y a des règles de vie, de politesse, de respect, heu d'assiduité en cours. Il y a aussi des interdictions, parce qu'elles sont au regard de la loi, tout ce qui est consommation de toxique, de tabac à l'intérieur de l'établissement. Oui, ils ont des règles heu tout ce qui est participation au quotidien, là aussi quand on travaille avec la semi autonomie, on commence à y travailler, participer aux taches ménagères, au repas, mettre le couvert, débarrasser, passer le balai. On les encourage vivement à être dans de la participation active et pas juste de la consommation.

- et en tant que professionnel, il y a des obligations ?

-bah oui, certaines sont communes, on a les même obligations que ce soit de respecter les lieux, d'être respectueux avec les jeunes, avec toutes les personnes qui travaillent dans l'institution, heu tout ce qui est aspect légal, pas de consommation de toxique de tabac. Ça on leur amène souvent que les règles sont pas que pour eux. Les professionnels ont les mêmes règles.

- du coup l'institution elle se positionne comment, est-ce qu'elle a un rôle particulier, ou une place particulière par rapport au projet des jeunes ?

-Mmmm, je réfléchis, sur le projet insertion ? ou le projet...

- sur leur accompagnement en général ? la manière dont elle participe à ce projet ? après est-ce que l'institution se positionne par rapport aux projets des jeunes ?

- je pense que, j'ai du mal à me prononcer, je pense que c'est quelque chose qui est assez fort dans l'institution, la notion de projet et de s'insérer. Je pense qu'on accorde une grande importance à ce que le jeune soit scolarisé, ou qu'il soit inséré, ou comment ils aient un stage, qu'ils soient pas dans du rien non plus. Je dirai que la notion de projet elle est assez forte.

-Elle est portée ?

-oui je pense qu'elle est portée, et par la responsable de service et par les équipes je pense auprès des jeunes.

-ça se traduit comment le fait que ça soit porté ?

-bah, au moment de l'admission, au moment de la présentation du jeune, c'est quelque chose qu'on parle assez vite, : il est inséré dans quoi ? sa scolarité ? il est dans quelle formation ? après l'idée c'est que il y est assez peu de jeunes qui soient non scolarisés, quand ces le cas on essaye des accompagner pour trouver des stages, de quoi s'insérer être dans quelque chose qui les occupent, où ils apprennent quelque chose. Rien que dans ce sens là c'est porté. Le fait que quelqu'un soit le projet, souvent scolaire quand même, ça peut aussi être un autre projet, faut que les jeunes soient dans une notion de s'insérer au moins sur les temps de semaine, du lundi au vendredi.

-c'est une condition majeure, de l'accompagnement à TAV porté par l'institution au-delà d'une autre?

-oui, oui, je crois que effectivement c'est quelque chose qui est nommée, comme voilà, un jeune qui n'est pas scolarisé et pas tout inséré je crois que ça peut poser problème au moment de l'admission ça peut rendre l'admission impossible.

- et du coup si cette volonté est portée par l'institution, l'éducateur se positionne comment par rapport à ça ?

-Mmmm, bah plutôt dans le même sens, étant donné que c'est une volonté de l'institution, on travaille dans cette institution on est capable d'aller dans ce sens, et que ça a du sens pour nous aussi. Je pense que je me permettrai pas de me prononcer auprès des autres membres l'équipe, après je pense que c'est quand même quelque chose qui est important. Je te disais j'ai l'impression quand même quand les jeunes sont déscolarisés on tente assez rapidement de les réinsérer qu'ils retrouvent un lycée, une formation, un stage..rien qu'a travers ça je trouve que ça transpire. Voilà.

## Annexe 6 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Pierre le 26 février 2020

Je suis avec Pierre bonjour Pierre

Bonjour

Je te laisse te présenter

Ok donc Pierre éducateur au foyer Ty ar vugale qui est un foyer de protection de l'enfance pour des jeunes mineurs de 16 à 18 ans donc euh je suis éducateur spécialisé depuis 3 ans et 2 ans dans cette structure et par rapport au métier bha du coup on accompagne les jeunes à la préparation de la majorité pour euh pour qu'il s'inscrive dans un projet d'avenir de manière générale que ce soit professionnel mais aussi d'insertion que ce soit social mais aussi insertion par rapport à l'habitat voilà euh voilà du coup tu veux que je présente aussi le travail au quotidien un petit peu

Tout ce que tu as à dire

Ok donc de manière générale on les accompagne à l'autonomie hein l'autonomie psychique mais aussi l'autonomie dans la gestion d'un quotidien c'est-à-dire la gestion d'un budget euh voilà gestion de l'hygiène de l'hygiène corporelle mais aussi l'hygiène des locaux euh ensuite on les accompagne dans le travail avec les familles c'est-à-dire qu'en fonction de la volonté des jeunes ils peuvent avoir envie de de d'établir certaines relations qui n'existe plus avec leur famille ou qui sont disfonctionnantes donc on les accompagne dans la création d'un lien plus sain et plus serein avec eux euh et euh voilà quoi en gros les grandes missions les grandes lignes quoi

Don le premier truc que tu as signifié c'est la préparation à la majorité comme objectif

Euh oui après moi j'entends plus comme une inscriptions dans un projet d'avenir un projet d'avenir c'est-à-dire bha de définir quelles sont leurs volontés pour lorsqu'ils auront 18 ans parce que 18 ans voilà pour moi ils ont encore besoin d'être accompagnés mais aux yeux de la loi ils sont majeurs donc ils sont responsables de leurs actes c'est-à-dire qu'ils doivent avoir conscience qu'à 18 ans ils devront répondre aussi de leur situations et de leurs actes donc on les accompagne à savoir ce qu'ils veulent et comment ils veulent accéder à leurs souhait en fait

D'accord alors projet d'avenir ça veut dire quoi projet d'avenir

Projet d'avenir c'est-à-dire un projet on va dire professionnel ou d'insertion professionnelle qui soit viable c'est-à-dire bha soit une formation euh qualifiante soit il s'inscrit dans un métier peu importe le métier soit il continue une pour suite dans les études que ce soient des études supérieures ou non euh voilà euh et puis projet d'avenir c'est-à-dire savoir aussi ce qu'ils veulent c'est-à-dire est ce qu'à 18 ans leur souhait c'est de revenir en famille parce qu'on peut travailler cette possibilité là soit leur souhait c'est d'avoir un accompagnement éducatif après 18 ans donc peut-être les orienter vers un service extérieur service d'appartement souvent extérieur hein pour les majeurs ou alors euh l'accès au droits au commun c'est-à-dire euh les jeunes qui gagnent de l'argent ceux qui se disent capables et



se sentent capables de gérer un quotidien et aussi de se gérer soi-même hein en terme de santé psychique ceux qui se disent j'ai plus besoin d'éduc car ça fait longtemps que je suis placé ou parce que je ne ressens pas ce besoin on leur dit qu'on va voir ce qu'on peut faire quel type de droit communs type FJT ou appartement dans le locatif privé quoi

Mmm donc retour en famille service extérieur service de droits communs

Voilà après il peut y avoir d'autres possibilités c'est-à-dire aussi des jeunes qui veulent enfin c'est plus rares et plus compliqué pour nous de les accompagner dans ça mais des jeunes qui veulent par exemple habiter dans avec leur conjoint ou leur conjointe enfin ça c'est la réalité des choses hein leur conjoint qui peut être plus âgé qui a déjà un appartement bha voilà eux ils veulent habiter avec lui et bha on peut aussi les accompagner là-dedans ou les accompagner aussi à euh à aller chez une personne ressource si on voit que le jeune n'est pas capable de s'inscrire quelque part ou euh ne veulent pas je ne sais s'ils ne sont pas capables ou si ils ne veulent pas mais en tout cas ils veulent être proche d'un proche donc on peut les accompagner vers ça mais souvent pour moi c'est pas ce qu'on soutient généralement non voilà

Parce que vous pensez que ce n'est pas forcément une bonne idée

Non mais je pense que c'est peut-être euh bha dans nos représentations peut-être je pense que nos représentations pour la majorité des jeunes nous on aura enfin moi j'parle pour moi j'ai plutôt envie qu'ils accèdent euh soit à un service d'appartement extérieur c'est-à-dire un accompagnement éducatif après 18 ans ou alors à l'accès des droits communs si je les sens capable mais c'est vrai que un retour en famille par exemple à 18 ans ou un retour chez une personne ressource ou adulte euh mmm je trouve que c'est j'y mets peut-être moins de sens ou en tout cas je trouve que c'est plus compliqué à accompagner à moins que le jeune il soit vraiment demander mais ce qui est rarement le cas aussi quoi

Ha oui d'accord c'est un retour mais mais qui n'est pas forcément à la demande du jeune

Mmm bha ça dépend ça c'est aussi ce qu'on vient travailler de euh avec le jeune c'est ce que je disais dans les missions de départ c'est savoir ce que le jeune veut pour sa majorité ou ce que ce que le jeune attend de l'accompagnement éducatif et en fonction de ça on oriente aussi nos objectifs les objectifs le jeune oriente ses objectifs et nous on l'accompagne dans ces objectifs quoi voilà c'est vraiment lui qui définit après nous on a un rôle aussi dans l'orientation et peut-être aussi de prévention c'est-à-dire que un jeune qui a été placé parce qu'il a eu des difficultés dans sa famille il dit à 18 ans moi je veux retourner dans ma famille et bha nous on peut lui dire que peut-être tu vas être reconfronté à ces difficultés là donc peut-être que ce n'est pas la bonne solution après ce n'est pas nous qui faisons ce choix-là c'est lui mais nous on peut essayer de le guider on est là un peu en soutien et en recul aussi de la situation

Mm donc du coup comment on va dire le jeune arrive et euh comment s'élabore son projet ou ce projet d'avenir comme tu le nommes car le projet d'avenir c'est toi qui le nomme comme ça

Oui c'est moi qui le nomme comme ça c'est la façon dont je le nomme au jeune non sinon on a des projets personnalisés qui sont des écrits qui sont comment dire euh officiels qu'on qu'on donne à notre direction mais qu'on transmet aussi à l'aide sociale à l'enfance parce

que les jeunes sont pris en charge par le département et du coup on établit des objectifs qu'on fait parvenir au département et le département normalement eux aussi font un projet personnalisé pour l'enfant avec le jeune avec aussi certains objectifs ça c'est un projet qui est plutôt global sur lequel on s'appuie peu moi je trouve dans nos pratiques vu que nous on est au quotidien avec le jeune et du fait de la relation qu'on va créer avec lui j'trouve que ça va être plus simple d'établir des objectifs qui soient plus euh censés et plus atteignables avec le jeune en mettant aussi des moyens en place parce que ces moyens ce sont le jeune et nous qui les définissons puisque généralement ils ont des difficultés à savoir quels sont les moyens à mettre en place pour atteindre ces objectifs et euh et en fonction de ça on peut atteindre les objectifs mais on peut aussi réajuster les objectifs tandis que les projets personnalisés pour l'enfant du département c'est quelque chose de très générale ou très généralisé je trouve.

- On parle bien du projet individuel que vous faites en équipe ?

- Oui c'est ça. Heu,

- donc ça c'est quelque chose sur lequel vous vous appuyez, enfin vous transmettez à l'ASE ?

- et à la direction..

- c'est quelque chose qui sur le quotidien tu disais, vous vous y appuyez peu ?

-pfff, oui, enfin ça dépend, après c'est qu'un jeune à un référent un coréférent, en tant que référent c'est nous qui élaborons ce projet avec le jeune donc en fait on a en tête les objectifs du jeunes, donc c'est vrai qu'au final on s'y appuie peu en le lisant, car on a en tête les objectifs. Pour moi ce projet il est plus à direction de la direction que des collègues. Voilà on peut relire, quand on a un doute sur un objectif ou sur une situation, on peut relire et ce dire ha oui c'est ça l'objectif, ça permet de mieux orienter l'accompagnement et les objectifs, heu, après c'est vrai que j'ai omis un truc aussi : quand les jeunes ils arrivent ça fait partir de notre accompagnement, de travailler pourquoi ils sont placés en foyer ? Donc on a aussi un panel de jeunes qui arrivent avec différentes problématiques et différentes histoires, donc il y a des jeunes qui sont placés depuis un certain temps et donc qui semblent au clair sur le fait de pourquoi ils sont placés, puisqu'ils l'ont travaillé en amont. Après, ce qui est difficile c'est qu'on a un discours souvent très lisse, parce que les jeunes sortent des phrases pré faites, en disant : voilà je suis placé parce que j'ai des soucis dans ma famille, mon père était comme ça, ma mère était comme ça, on sent que c'est quelque chose qui était très institutionnalisé. Après une fois qu'ils nous ont dit ça, parfois on a des difficultés à les creuser plus, parce qu'on sent que le jeune il en a pas envie.

Par contre pour des jeunes qui arrivent voilà, à 16 ans en foyer, ou en premier placement, là, onnnn a un travail qui est totalement différent plus que il y a des jeunes qui ne comprennent pas pourquoi ils sont placés, qui essayent de dédouaner la responsabilité de notamment de leur famille dans ce placement là, puis qu'il a aussi ce qu'on appelle des conflits de loyauté. On passe souvent par là avec le jeune. Et voilà, ça c'est vraiment un dès premier travail, une des premières choses qu'on aborde avec le jeune en tant que référent. ça peut être abordé avec d'autres éducateurs, mais le référent l'aborde de prime abord, pour savoir comment le jeune se projette dans le foyer, pour quelles raisons.

- Mince, heu, dès son arrivée, on lui demande une projection ?

-heu, oui, généralement c'est ça, après les écrits, quand on parle de projet, les écrits sont fait après son arrivée, souvent entre 4 et 6 mois après son arrivée, le temps que nous on créé la relation avec le jeune, que le jeune aussi apprenne à avoir confiance en nous, que nous aussi on puisse voir le discours du jeune s'il nous paraît cohérent, ou s'il nous paraît des fois trop lisse, voilà savoir ce qu'il attend vraiment. Souvent les 4 premiers mois, ils permettent aussi de voir aussi sur le quotidien et sur de l'autonomie, heu, quelles peuvent être les capacités et les difficultés et puis les faire remarquer au jeune, le but c'est aussi que le jeune il admette qu'il est des capacités et des difficultés. Les 2 sont toujours compliqués

-qu'il admette qu'il est des capacités mais aussi des difficultés ?

-c'est de la qualité/défaut, on a des jeunes qui on très peu d'estime d'eux même, c'est vrai que en terme de capacité et de compétences ils mettent pas forcément les bonnes en avant, moi je trouve, et des fois ils essaient d'en mettre en avant pour qu'on les laisse tranquille. Exemple : je suis autonome, c'est bon je suis autonome, je sais gérer un budget, je sais faire à manger. C'est des choses qu'on entend très régulièrement, oui c'est une certaine compétence, mais bon ça permet de se retirer en faite du vrai travail de l'autonomie, qu'ils se décalent de ce travail là qu'ils ont a mené, c'est-à-dire d'autonomie psychique : savoir demander de l'aide quand on en a besoin. Pour les jeunes, demander de l'aide c'est justement une difficulté, bah oui demander de l'aide ça veut dire qu'on y arrive pas. Alors qu'il y a pleins de gens lambda, jeunes ou moins jeunes qui n'y arrive pas, ils savent qui solliciter. Pour moi ça c'est très important. Les jeunes qu'on accompagne ont souvent du mal à comprendre que ça ça fait parti de l'autonomie. Bah savoir aussi dire quand ça va pas, savoir parler de ses émotions, et ses ressentis. Puisque nous ça permet d'adapter notre accompagnement, si un jeune nous dit un soir, bah ça va pas j'ai pas envie de parler, on va peut être essayer d'aller le voir, et s'il veut pas, on va le laisser tranquille pour qu'il est ce moment à soi, et d'espace. Et puis il y a des jeunes qui vont rien dire, qui vont s'exprimer par des actes ou des passages à l'acte, c'est-à-dire de la violence verbale, ou de l'agitation corporelle, faire des petites bêtises sur le foyer. Le but c'est plutôt qu'ils arrivent à exprimer leur émotions et qu'on puisse leur montrer qu'on est là pour eux, voilà.

-et du coup, tu disais, ils disent : oui je suis autonome, j'ai mon projet, tu disais quand ils arrivent on essaye de voir comment ils se projettent, est-ce qu'on a la même...ou sur la définition de l'autonomie il y a une différence de représentation ? Ma question c'est par exemple quand il arrive on projette le jeune de la même façon qu'il se projette aussi ?

- bah, je pense que les éducateurs ont différentes manière de faire à mon avis. Moi, j'essaye de voir où le jeune en est, et essayer de me décaler de mes propres projections pour le jeune que j'accompagne puisque en faite, si nous on peut mettre des objectifs qui vont pas être atteints donc ça sera un échec pour le jeune. J'essaye au fur et à mesure du temps, j'ai pas une grande expérience, je préfère établir des objectifs qui sont moindre mais atteignables, et peut être moins généraux, aussi, puisque voilà je sais pas accéder à un appartement pour moi, c'est un objectif qui n'a pas de sens. Un jeune qui va me dire j'ai un objectif : me sentir bien sur le collectif, ou prendre le temps de m'inscrire sur un collectifs même ça c'est plutôt ma formulation, pour moi c'est un objectif à plus de sens. « Faire confiance à l'adulte » : pour moi ça fait partie des moyens y aller progressivement. Après on a aussi, paradoxalement, on a aussi certaines échéances, l'échéance des 18 ans, des

jeunes qui arrivent à 17 ans 17 ans ½, où là...on est bien obligé d'établir des objectifs plus difficilement atteignables puisqu'on a envie de se dire : bah tiens le jeune à 18 ans il faut qu'il puisse s'inscrire quelque part ou en tout cas atteindre cet objectif pour qu'il puisse avoir un accompagnement éducatif par la suite. Puisque un jeune à 18 ans, normalement, il est plus pris en charge pour le département, il peut faire une demande au département d'avoir un CJM, c'est-à-dire c'est un contrat qui se fait entre le département, entre le jeune et entre un structure d'accueil, c'est un tripartite. et ça le but c'est que le jeune continue à être accompagné par la suite et souvent cet accompagnement se passe pas sur un collectifs, parce que c'est justement de l'autonomie et justement être responsable de soi, c'est souvent avec un service d'appartement extérieur.

- au début, d'après ce que tu me dis on va fixer des objectifs avec le jeune, mais la majorité approchant on peut peut-être imposer des objectifs même s'ils paraissent inatteignables ?

-bah oui, on est obligé, des jeunes qui ne savent pas où ils veulent aller, où est leur projet d'avenir, il y a des jeunes qui sont perdus. Bah nous on va prendre cette décision à ta place, ma mission aussi c'est de t'aider à aller vers un endroit ou je pense que ça serait mieux pour toi : on va lui dire par exemple on a des appartements semi autonome, on appelle la Passerelle, on va lui dire, voilà t'as 18 ans dans 4 mois, ça fait 5 mois que t'es sur le collectif, il y a un moment si toi tu as envie d'avancer, c'est pour que tu grandisses, moi je parle beaucoup de responsabilités, responsabilité vis-à-vis de la loi, de la justice vis-à-vis de toutes choses type CAF, type impôts, heu mutuelle enfin tout ça c'est aussi c'est savoir être responsable de soi, savoir comment répondre, enfin savoir comment mettre en place tout ça...je me suis un peu perdu...

-on parlait justement que à l'approche de la majorité on imposait des objectifs parce que par la majorité, ça impose des enjeux ?

- ha oui, ces enjeux là, ces des enjeux qui sont importants pour nous, mais au final ils sont surtout importants pour le jeune. Mais cette importance on peut la transmettre au jeune. Souvent ça peut être un déclencheur, on lui dit : la majorité approche, si tu n'a rien tu vas peut être retourner en famille, En famille mais pourquoi? bah parce que t'as pas d'autres solutions. Le jeune ne s'était pas forcément projeté dans quelles solutions, ou qu'est ce que ça signifie dans la protection d'avoir 18 ans. On est aussi dans un cadre spécifique ici. Donc on peut lui proposer plusieurs solutions. La stratégie de la réussite ou de l'échec ça permet aussi de savoir ce qu'on veut pas ou ce qu'on veut. Le jeune on lui dit : tu vas dans un appartement semi autonome, on voit que ça lui convient pas, bon, on de la matière, cette matière là peut faire partie de l'accompagnement pour la suite. Ça veut dire que un jeune à 4 mois de la majorité on teste la semi autonomie sur 1 mois, on voit c'est pas possible, on le reprend sur le collectif, on lui dit bon on voit que c'est pas possible alors on lui dit sur les 2 mois on va peut être essayer de travailler le retour en famille, progressivement. On va faire en guillemets du séquentiel, ou sur des week-ends, par exemple il y retourne 2/3 jours chez ses parents, pour voir comment ça se passe. Nous on est en lien avec les parents, que ce qu'ils peuvent demander au jeune, et le jeune bah, il y a parfois des jeunes qui se laissent porter.

Justement je trouve que ça se travaille en amont, même si c'est difficile pour certains jeune de se projeter, mais quand on arrive à une échéance qui est très proche, on se dit bon on essaye tout, on s'agite, j'ai l'impression d'avoir la tête dans le guidon et de pas prendre du

recul en tant que professionnel. C'est pour ça que je préfère maintenant d'établir des petits objectifs au fur et à mesure du placent et de l'accompagnement et voir ce que les jeunes en tirent ou n'en tirent pas.

- tu dis maintenant ? avant tu fonctionnais pas comme ça ?

-non, avant je pense que j'étais peut être plus de manière générale, un jeune me disait moi je veux un appartement plus tard, les moyens, bah passer par l'appartement semi autonomie, savoir gérer un budget etc et au final avec le temps je me dis plutôt que en amont ça serait : accéder à l'appartement semi autonomie, un objectif pour être atteint. Mais on peut aussi évaluer la manière dont il a été atteint. Pour moi ça permet d'entamer un travail avec pas plus de sens mais plus définissable, avec plus de matière, voilà. Si on prend des trucs globaux, pour moi y a de la matière mais on sait pas trop de quoi réellement se saisir..

-moins palpable ?

-moins palpable, c'est ça !

-qu'est ce qui a fait que tu as changer cette posture, par exemple tu avais mis des objectifs globaux pour certains jeunes, car ils arrivaient pas à la atteindre ou ils les atteignaient mais la matière n'était pas là, c'est quoi cette matière là ?

- bah je vois sur certains jeune que j'avais accompagné, quand j'ai relu ce que j'avais écrit, je me suis rendu compte que c'était moi qui était plutôt porteur de certains objectifs, très globaux, et c'est vrai que je pensais plus à la majorité. Bon, C'est vrai que je l'ai toujours en tête mais j'essaye de me décaler de ça. Et me dire une prise en charge, bon c'est que 1 an ½ au final c'est peu de temps mais ça donne assez de temps quand même pour faire quelque chose.

Heu après quand je parle de la matière c'est pouvoir faire attention à des petites choses c'est-à-dire du quotidien, qu'un jeune soit sur le collectif, ou sur la passerelle. Une hygiène corporelle, par exemple on peut le voir sur un collectif, pour moi ça peut être quelque chose qui peut se travailler sur le long terme. Et peut être qu'un jeune où on sera vigilant avec lui sur l'hygiène et qu'il voudra passer sur l'appartement en semi autonomie. Pour moi, Il faudra, pour moi d'être vigilant à ça et pas dire maintenant que t'es sur la semi autonomie c'est à toi de gérer et si t'es crade t'es crade. Tu vois. Moi je pense que justement cette matière là ça nous permet de continuer à avoir un certain point de vigilance.

-donc pour l'hygiène, à un moment donné il arrive en appartement en semi autonomie, si l'hygiène n'est pas encore là, on lui dit bah là ça lui appartient ?

-oui, mais ça n'empêche pas de continuer à le travailler. C'est pas parce qu'ils sont en semi autonomie, qu'ils avancent sur certains points, qu'il reste pas certains points ou ils sont un peu bloqués. Même si nous on va devoir faire des choix dans les moyens à mettre en œuvre. Et tous les objectifs ne seront pas tous atteignables, c'est comment nous on le priorise, et comment le jeune le priorise. Souvent nos priorités et ceux du jeune sont pas les mêmes. C'est aussi de trouver un entre d'eux, à savoir nous, faire confiance au jeune en lui disant ok je vois que tes priorités sont là, mais toi aussi fait moi confiance parce que moi je crois que ça c'est aussi une priorité pour toi. C'est aussi la manière de le dire ou de le faire. Voilà, quand je définis des objectifs avec des jeunes, moi je lui dis : de ma place, je pense

que : je lui dis pas tu dois travailler sur l'hygiène, je lui dis je pense que tu dois travailler sur l'hygiène. Le fait que ça n'soit pas une injonction, rien que dans le phrasé, je pense que amène plus au débat aussi, parce dans le « tu dois » que le jeune il va se dire, bon c'est l'éducateur qui me dit bon, je dois, moi j'ai envie de le faire chier, donc je vais pas le faire. Des fois cette manière de faire avec les adolescents. Dans le « je pense que » c'est apporter des constats, je pense que tu dois faire attention à l'hygiène parce que là j'ai vu ta chambre elle est super crade, et je pense que ça fait 3 semaines que tu n'as pas fait de lessive, bah voilà c'est un constat, donc toi qu'est-ce que tu peux faire pour améliorer ça ? voilà enlever cette forme de jugement, tout ça permet d'établir des objectifs que le jeune va essayer de nommer dans son projet.

- quand on a des...tu disais, nous on travaille avec la majorité qui approche, on voit bien qu'il y a un enjeu temporel, on doit faire le choix de priorités, le jeune peut avoir ses priorités, les adultes peuvent avoir leurs priorités pour le jeune, ça passe par un échange, aussi des constats, et après le jeune se les approprier, pour faire sa popote mentale si j'ose dire ?

- bah oui, qu'il mette en place sa réflexion, ça peut être aussi par le biais de l'équipe parce qu'on est aussi plusieurs éducateurs, là je parle plutôt en tant que référent, on est pas forcément vigilants à la même chose tous les éducateurs on est là aussi pour balayer la situation du jeune en général, heu, et puis son évolution. Mais, heu, après c'est vrai que en tant que référent, c'est à nous par rapport au constat que peut faire une équipe de savoir ce qu'on priorise déjà et ce qu'on va mettre en avant vis-à-vis du jeune, bah voilà on fait ce constat en équipe on a parlé de ça, ça et ça, je pense que ça, on y est pas, on va plutôt essayer de travailler ça et ça. Je pense que ça vient aussi de la place du référent, et en amont c'est l'équipe qui vient mettre en réflexion tous ces objectifs qui seront définis ensemble.

-donc c'est l'équipe au finale qui est décisionnaire du projet ?

-Mmmmmmm oui en quelque sorte puisque c'est le référent et l'équipe qui écrivent le projet, en tout cas qui définissent des objectifs après ça peut aussi mener un certains débat, puis qu'on peut établir un objectif que l'équipe trouve très important et que... en équipe on va se dire, bon le jeune il a besoin de..je sais pas..

-entre es membres de l'équipe tu veux dire ha pardon...

-non, on va se dire par exemple le jeune il a du mal à faire ses devoirs, et du coup on va se dire on va être plus derrière lui pour qu'il fasse ses devoirs, et qu'il réussisse sa scolarité. Et en fait le jeune il va dire moi je veux pas, ça me fait chier et de toute façon je vous rembarrerais. Après est-ce que le but c'est d'aller au rapport de force, moi je suis pas forcément pas pour, mais essayer de voir :est-ce que t'as fait tes devoirs, pour lui montrer qu'on fait attention à lui aussi et qu'on est présent pour lui, c'est aussi trouver d'autres moyens pour l'aider, s'il veut pas de notre aide on peut aussi solliciter que de l'extérieur pour l'aider, ou solliciter l'école, voir s'il y a de l'aide au devoirs le soir, etc.. si ça c'est des choses qu'on établit en équipe qui peuvent justement se modifier au fur et à mesure du temps.

- des fois, il peut avoir des...c'est intéressant de savoir comment on compose..tu prenais l'exemple des devoirs ou de la scolarité en générale, tu as dis : entre les projets...ce que l'équipe développe comme projet pour le jeune...tout à l'heure tu as dis quoi..je pense que

ça c'est bien pour toi et le jeune, il peut y avoir certaines résistances, ou même une opposition ?

-justement c'est des choses qui sont bien, parce que c'est des choses qui amènent le débat, et même le conflit, hein, c'est vrai même un jeune, « je pense », moi j'utilise souvent « je pense que », il y a des fois c'est des faits, un jeune qui fait des conneries, bah là c'est un constat, je peux que lui dire que tu vois si tu continues ces conneries, tu vas pas avancer quoi. Heu, et puis là le jeune il dit : de quelles conneries tu parles et machin, et là tu vas lui dire bah ça et ça, et là c'est ramener le jeune dans sa réalité, des fois ils sont dans leur réalité adolescente qui est éloignée d'une réalité adulte. Car c'est être adulte aux yeux de la loi, mais pour moi c'est pas être adulte d'une manière générale, car on a des jeunes qui ont de grandes difficultés, de grandes carences que ça soient éducatives ou affectives, des jeunes carencés c'est des jeunes qui auront plus de difficultés à s'affirmer , à affirmer leur caractère, à affirmer leur position d'adulte vis-à-vis de la société en générale. Je suis plutôt dans un discours, où que à 18 ans vous serez responsables de vos actes mais pour moi, vous serez pas déjà adulte. Certains si ça dépend des jeunes, mais des fois je trouve c'est trop leur demander , d'être adulte...

-A 18 ans..

- voilà, déjà être responsable, être conscient de ses actes, pour moi c'est déjà un gros travail de manière générale, je le définirai jamais comme objectif pour moi c'est quelque chose voilà, d'assumer ses choix et, heu, et aussi d'écouter la parole de l'adulte qui est là pour les accompagner. Et puis leur..., ce qui est important c'est aussi leur répéter que bah nous on a choisit d'accompagner des jeunes et qu'on a pas choisit de les faire chier, hihi, ça je leur tiens souvent ce discours, parce qu'on prend souvent la tête, je leur dis, ça c'est pas ce pour quoi on a voulu être éducatif, j'ai voulu être éducatif parce que j'ai voulu que vous atteignez vos projets et vos envies. Leur redire je pense que ça je trouve que c'est important aussi. Parce que nous aussi au quotidien on peut le perdre de vue, on peut être souvent beaucoup derrière les jeunes, parce qu'ils nous énervent, parce on a l'impression qu'ils font que des conneries, on va être derrière eux, derrière eux, derrière eux, ils vont nous dire arrête d'être derrière moi, mais si je suis derrière toi c'est pour toi, c'est pour que tu arrêtes de faire ces conneries là, et que tu t'occupe de la réalité qui t'attends à 18 ans.

-leur rappeler cette réalité. Tu leur disais c'est trop leur demander d'être adulte à 18 ans ? qui leur demande d'être adulte à 18 ans ?

-Eux, c'est leur demande, les jeunes qui s'imaginent être adulte. On peut l'entendre dans certains discours : à 18 ans je vais faire ce que je veux, si on creuse un petit peu, « en fait à 18 ans bah je serais adulte », « bah non », pour moi être adulte c'est pouvoir s'affirmer soi-même, être conscient des choix qu'ont fait, essayer de faire des choix qui nous amènent plutôt vers le bien, plutôt que vers des attitudes déviantes..

-des conneries dont tu parlais tout à l'heure, c'est quoi comme conneries par exemple ?

-bah, heu, consommation de stupéfiants, pour moi c'est une connerie, après c'est un truc d'adolescent, après il y a consommer et consommer : c'est-à-dire un jeune qui va en soirée et qui fume 1 ou 2 pétards, un jeune qui fume tous les jours, pour moi c'est une attitude déviant qui vient combler un certain vite, pour moi c'est connerie mais c'est difficulté aussi.

Un jeune qui n'arrive pas à verbaliser, heu, un mal être par exemple, et qui vient passer à l'acte soit sur des objets, ou voir sur des personnes, pour moi c'est des conneries, du coup enfin c'est un peu plus ça, c'est des choses vraiment grave, dans connerie j'englobe beaucoup de choses.

Par exemple on a un studio où les jeunes prennent le gouter ou le petit dej, un jeune qui veut pas nettoyer le studio, pour moi c'est des choses qui m'énervent, parce que c'est aussi faire attention aux autres et faire attention au collectif, et faire ça aussi pour le collectif, une notion d'empathie las dedans, se dire que c'est le lieu de vie de chacun et du coup participer aussi à la vie de son lieu de vie et pour moi ça c'est petite connerie.

-ça ça te touche, ça t'énerve personnellement, pour moi c'est se foutre des autres, moi je suis au dessus ou moi je suis à côté des autres, bah non. Vous êtes tous différents, la base pour moi de la vie de manière générale et pour être heureux c'est faire attention des uns aux autres. Après c'est vrai qu'ils ont pas choisi les personnes avec qui ils sont c'est différents, mais ça n'empêche pas de faire attention aux autres, pour moi ça fait aussi partie de l'autonomie, l'autonomie sociale, c'est-à-dire de prendre en compte les autres, les comportements des autres, les personnalités des autres et l'endroit où l'on est, ça servira toute une vie, en appartement faudra faire attention à ses voisins, au travail, faudra faire attention à ses collègues voir aux supérieurs, voir les personnes en dessous de nous. Voilà des choses qui ne sont pas de notre place, et puis nous aussi en tant qu'adulte, il y a des choses un certain respect vis-à-vis de l'adulte. C'est des choses qu'ils ont pas forcément connu, on vient de parler de carence éducative, ces jeunes sans forcément trop de règles ou des règles disproportionnées.

-ça c'est inscrit dans leur projet ? c'est nommé comme objectif de leur projet ?

- non, très peu, plutôt comme moyens des fois, mais pas forcément comme objectif, parce que les jeunes ils se disent pas que c'est vraiment un objectif. Moi, c'est comme ça qu'on voit les choses. On négocie certain objectif aussi en fonction de sa vision éducative qu'on partage en équipe bien sûr. C'est choses là c'est des choses sur lesquelles, moi j'essaye d'être assez vigilant, qui me tiennent à cœur. Parce que le rapport aux autres c'est des choses qu'ils auront à faire toute leur vie. L'autonomie c'est aussi faire face à des choses auxquelles on sera exposé tout au long de sa vie. Je le différencie un petit peu d'être adulte. On peut être autonome sans être adulte, un adulte n'est pas forcément autonome.

- je reviens, sur ce que tu disais, ma question c'était : qui leur demande d'être adulte ? tu m'as dit que c'étaient eux ? et tu disais on leur demande trop par rapport à cette majorité...

-bah, heu, je sais pas, c'est une question elle est a double tranchant, puisque d'un côté on peut se dire oui, on leur demande trop..

- après qui est ce « on » ?

-bah justement, nous en tant qu'éducateurs on a forcément un peu d'envies des inquiétudes, c'est par rapport au fait qu'ils vont avoir 18 ans et par rapport au fait qu'on a envie qu'ils s'en sortent, heu..donc du coup on va peut être leur en demander beaucoup pour qu'ils arrivent à 18 ans à quelque chose de concret justement pour pouvoir demander un CJM contrat jeune majeur dont je parlais tout à l'heure, il faut généralement être en formation, être à minimum inscrit dans le foyer, par exemple pour des jeunes qui sont tout le temps en fugue, c'est plus



complicé pour eux, c'est le département qui accepte ou non en fonction de la situation du jeune. On peut leur demander d'être dans certaines cases par rapport à ça, pour pouvoir accéder à ça, et il y a certaines cases où c'est très difficile pour des jeunes d'y rentrer. Notamment pour des jeunes assez éclatés, éclatés mais de manière, c'est-à-dire pour moi, éclaté, ils sont un peu partout et nulle part en même. Pour certains jeunes c'est un peu la découverte d'une collectivité, et du monde, presque ici, même dans la relation aux adultes, il y a parfois des choses qui arrivent d'un coup, et mais ils s'éclatent, et là on va leur demander, par contre à 18 ans il faut que tu saches ce que tu veux faire où tu veux aller et nous on va t'accompagner là dedans. Ils se rendent pas compte de cette échéance. En faite la réalité des choses fait qu'on doit leur demander, sinon ils peuvent se retrouver dans des situations compliquées, ils peuvent se retrouver chez des amis, des choses sur le court terme, après ils peuvent se retrouver à la rue, ou dans des structures d'hébergement justement qui sont sans domicile, c'est très rare, mais du coup c'est des choses je pense, nous, des choses qui nous inquiètent, comment ils vont finir...

-la rue ? ou les structures pour sans domicile ?

-les deux.les deux ouaïss.

-du coup il y a des critères pré requis pour avoir un CJM alors ?

-on le suppose...parce que c'est pas nous qui sommes décisionnaire donc c'est pas à moi de dire si il y a des critères ou pas, c'est vrai, il y a pour moi un gros critère c'est être inscrit dans une formation, suivre une formation de manière continue, si il y a ça je pense que c'est quelque chose qui est valorisant et valorisable auprès du département..

-qui est décisionnaire ?

-voilà c'est ça. Après en terme de pré requis, tout dépend la relation que le jeune peut avoir avec son référent au département aussi justement ça rentre en compte aussi. Des fois c'est à nous de nous positionner aussi en fonction de ça. Du référent au département qui dit : oui, mais ce jeune là il aura un CJM, nous des fois on porte l'inverse. Et si on pense l'inverse c'est là aussi où, parce que pour nous, le jeune s'il demande un CJM, ça veut dire qu'il sera pris en charge dans notre établissement et que nous on pense avoir été au bout de notre accompagnement, donc nous on veut plus qu'il soit ici, concrètement puisque ça le dessert selon nous, ça peut desservir aussi les autres et donc pour qu'il y est un déclic, il faut qu'il s'en aille et qu'il aille se confronter à la vrai réalité qu'il l'attend, ça peut être en famille ou la rue, mais c'est là que nous, maintenant je vais peut être réfléchir à ce que je veux, parce que là j'ai plus rien. Ce qui est truc assez compliqué à soutenir, voilà vis-à-vis des jeunes, mais en même temps ils l'entendent quand même c'est là qu'on voit qu'il on de la ressource.

J'ai une situation en tête, un jeune qui s'appelle M, je l'avais accompagné au département avec son référent, son référent lui parlait de CJM, moi je me suis positionné au nom de l'institution,

- tu étais référent ?

- Co référent, j'ai dit que de toute façon s'il demande un CJM, ça c'est son droit, mais en tout cas la structure d'accueil ça sera pas le foyer. Je lui ai ramené le fait qu'il faisait beaucoup de connerie au foyer, pour dégradation de matériel, qu'il pouvait se mettre en danger, mettre en danger d'autres personnes, voilà je lui est expliqué, en amont aussi du

RENDEZ-VOUS. Je lui ai dit bon bah voilà on va au département pour voir ce que tu veux à 18 ans, après je lui ai dit au vu de ce que tu fais ici tu comprends bien que la poursuite sera compliquée, je voulais pas le nommer avant le rendez-vous après pendant le rendez-vous j'avais bien en tête de le nommer. J'étais plutôt à l'aise avec ça, pour moi ça le desservait d'être ici. Puis le jeune l'a très bien entendu, heu, et puis on l'a vu par la suite, ça a permis de discuter, et de le mettre en face de ces difficultés. C'était un entretien qui m'avait bien touché, parce que dans la voiture on a bien discuté justement et puis j'avais décrit au département tout ce qui me semblait aller à l'encontre d'un CJM chez nous, et en expliquant, moi mes hypothèses d'analyse de ce jeune là, le jeune était présent, il parlait très peu, il écoutait. Après dans la voiture, je lui ai demandé : qu'est ce que tu as pensé de mon analyse de ta prise en charge au foyer ? il était ému, et il m'a dit je n'veux pas en parler c'est un peu dur à encaisser. D'un côté j'étais content parce que je me disais je me suis peut être pas planté dans mon analyse, d'un autre côté je me suis dit qu'est ce que le jeune va devenir ?

- le fait de savoir où il va aller ?

-savoir ce qu'il va devenir, même peut être même pas tout de suite, mais dans 2/3 ans le jeune qu'est-ce qu'il va devenir ?

-ça peut influencer ça, le projet ? ou la rupture de prise en charge ?

- Mmmm, de quoi ?

- par exemple ce jeune de dire tu sais, on arrive au bout de l'accompagnement, quand tu dis au bout de l'accompagnement, tu peux peut être nous dire ce que ça veut dire ? et malgré tout le fait de savoir tu sais pas ce qu'il va devenir est-ce que ça influence cette décision de continuer ou d'arrêter ?

-Non, parce que c'est une décision d'équipe, prise aussi avec notre responsable de service, donc tout ça on en discute, mais d'un côté, pour nous, ça nous fait du bien aussi, par exemple des jeunes comme M, c'est des jeunes qui peuvent demander beaucoup de temps, et beaucoup d'attention que ce soit à tous les niveaux, que ce soit sur le quotidien mais aussi à l'extérieur, c'est fatigant, ça permet pas de donner aussi du temps à d'autres jeunes qui en auront aussi plus besoin. Après moi je le vois comme ça. Après 1 an ½ bon c'est pas toujours facile de se dire, bon bah c'est finit. En même temps quand les jeunes arrivent moi je leur dis, ici c'est une étape, ça permet aussi de leur dire, dans 1 an vous êtes partis, 1 an c'est rien dans votre vie, je leur dis souvent si vous vivez jusqu'à 90 ans, 1 an ça fait 1/90ème ! pour qu'ils soient pas dans : « le foyer c'est chiant, le foyer ceci ». ça me permet aussi moi de me protéger, je pense, en disant c'est qu'une étape, quand ils seront partis ils pourront voler de leurs propres ailes, oui je suis qu'une étape dans leurs vies.

- te protéger, de ?

- de la relation, de cette relation qu'on peut avoir avec des jeunes. Voilà c'est vrai que..on se dit comment bah notamment des jeunes pour qui on a un attachement particulier, on se dit comment va se passer leur départ, voilà leur dire voilà je suis qu'une étape dans ta vie, on peut vivre des très beaux moments, le but c'est que tu puisses voler de tes propres ailes et que tu sois heureux dans ta vie. Après c'est de savoir comment on peut rester en contacte avec le jeune après...c'est des choses qui peuvent questionner, bah je repasserais au foyer..est-ce que je peux avoir ton numéro...selon l'éducateur, je pense..savoir s'il veut

continuer de façon plus personnel...je parlerais pas d'accompagnement mais maintenir le lien..ou non ;

-Il y a des positionnements qui peuvent différer en fonction des éducateurs ?

-c'est ça.

- et les familles là dedans ? on n'a pas parlé beaucoup des familles ? Quelle place elles prennent dans le projet ?

-tout dépend de la situation donc la place des familles, ça dépend de la situation des jeunes, pour présenter on a des jeunes qui arrivent de l'étranger, qu'on appelle les Mineurs non accompagnés, j'aime pas trop ce terme, je dis des mineurs qui viennent de l'étranger, souvent eux n'ont pas de famille ou disent ne pas avoir de famille, ils sont placés ici, donc je l'ai accompagné comme ça. On leur demande s'ils veulent qu'on soit en lien avec leur famille, après s'ils veulent pas on les accompagne eux.

Après il y a les autres jeunes, les français, qui heu, ça dépend, ceux qui arrivent déjà de foyer, ou alors..e foyer et qu'il y a des visites de mises en place souvent on se calle sur les visites qui étaient misent en place avec l'autre établissement je me met en lien avec les référents de l'autre établissement et assurer une certaine continuité, je préfère voir un peu savoir où sont les points de vigilances, et les axes d'évolutions.

Et puis il y les jeunes qui arrivent, et puis on demande au jeune ce qu'il attend de sa relation à sa famille. On a souvent des jeunes qui nous disent que ça se passe très bien, alors qu'on a un autre son de cloche de l'éducateur qu'il l'accompagne. Alors on y va un peu à tâtons, voir ce que le jeune nous en dit, en fonction de ce qu'on sait un peu..j'avais entendu dire que..je le laisse un peu voir vraiment ce qu'il a à en dire. Puis en fonction de ça c'est aussi lui dire bah : tu sais, que au final me dire que tout va bien, ça va peut être pas aussi te servir, peut être à un moment dire je n'arrive pas à dire telle chose ou telle chose à mon père ou à ma mère, peut être que moi je peux t'aider à être là en soutien faire essayer que cette relation évolue, et que toi tu sois mieux dans cette relation. Après heu, c'est vrai que je comprends de leur point de vu que c'est difficile que d'autres adultes interviennent dans une relation père et fille, père et fils, mère et fille et en même temps ce que je leur dit, c'est que ça soit bien après que ça soit une relation sur laquelle ils peuvent compter, ou une relation dans laquelle ils savent ce qu'ils peuvent attendre ou non. Il y a des jeunes qui attendent réparation dans la relation, des parents qui achètent beaucoup de choses, les enfants ils se disent bah oui ça va bien, ma mère elle l'achète ça, ça, ça va bien. Ha ok, et vous discutez de quoi, elle m'aide à choisir les habits et mes chaussures, et après on se quitte. ET moi je leur demande, est-ce que tu n'aurais pas voulu savoir justement comment ça se passe entre ta mère et ta sœur, ou des choses qui sont plus de l'ordre de la relation justement. Mais pas une vie factuelle, mais de l'intellect, quelque chose qui permette de réfléchir, d'avoir de réels sentiments, forcément il y a le sentiment d'appartenance, on appartient à une famille. Savoir justement jusqu'où on est prêt à appartenir à sa famille et jusqu'où on est prêt à s'en différencier.

- la relation familiale, enfin ou la défaillance des parents est souvent la cause du placement généralement, enfin voilà pourtant les objectifs en lien avec la majorité sont surtout en lien avec l'insertion, ou du coup il y avait, entre la cause de l'arrivée et l'objectif de départ on se retrouve j'ai l'impression avec 2 choses différentes ?

-oui, c'est sûr et on se trouve des fois dans des situations où le jeune retombe dans la famille, alors qu'ils ont été placés parce qu'ils étaient en danger dans leur famille, c'est très paradoxal je trouve ;

Après c'est le but de les rendre acteur de leur propre vie, de se singulariser en fait, de se dire, de savoir à quelle sphère on appartient, notamment à la sphère familiale mais aussi une autre sphère sociale etc. ET savoir qu'on peut être dans une famille qui est dysfonctionnante, mais on peut aussi nous avoir un propre projet de vie qui soit différent de celui d'être en famille par exemple. Ce qui n'empêche pas d'avoir des liens avec la famille, c'est là aussi que je disais, savoir ce qu'on peut attendre ou non de sa famille, ou ce que sa famille peut aussi atteindre des jeunes ;

-c'est la stratégie que tu utiliserais pour harmoniser ça ? ces deux versants ? la cause qui est la relation familiale en même temps l'objectif final en lien avec la majorité qui est l'insertion ?

- voilà c'est ça, souvent c'est un peu difficile à dire, c'est aussi montrer au jeune que sa famille peut pas être ressource, c'est aussi lui faire prendre conscience, qu'il peut passer un bon moment avec, mais que ça sera jamais des personnes sur qui ils peuvent compter. Parce qu'ils étaient en danger, ces parents ils changeront pas, ça c'est des choses, pour les jeunes quand ils s'en rendent compte, même pour nous c'est difficile, de dire : bah là tu vois bien, ton père tu vois il a 40 ans, il a toujours fonctionne comme ça, bah heu, il changera pas, même si on peut intervenir parvenir travailler pour que ça évolue de ce pont de vue là, ou là, en tout cas si par exemple il est alcoolique après c'est un peu un déterminisme, si il est alcoolique il peut pas se soigner, ça fait 10 ans qu'on lui dit qu'il serait bien qu'il se soigne, il y a une injonction du juge, et il le fait, s'il est pas moteur bah il le fera pas. Peut être que tu peux y aller le matin, quand il est un peu moins alcoolisé, de discuter avec lui, partager un petit café, et après tu t'en vas, plutôt que te prendre en pleine face cette difficulté là ;

- repérer les difficultés du parent, et les accepter dans le sens accepter quelles existent et composer avec, plutôt que de réparer quelque chose..

-voilà c'est ça, savoir ce que le jeune recherche dans la relation, même eux ne le savent pas donc heu, c'est difficile de, je trouve que ça c'est un travail des plus compliqué avec les familles. Parce que justement essayer de les singulariser et des les différencier des familles, tout en travaillant avec les familles, je trouve ça compliqué.

- c'est quelque chose qui est demandé ?

- de base si on prend le projet de service, d'établissement, un jeune qui arrive..j'ai pas lu le nouveau, mais l'ancien il disait que le premier objectif c'est de travailler le retour en famille. Pour moi on y est pas du tout. Pour 90%, 4/5 jeunes on travaille l'accès à l'autonomie et notamment au service d'appartement extérieur ;

-est-ce que ça serait, ce projet d'établissement, ça serait pas la même représentation ou la même dimension pour un autre service avec des plus jeunes par exemple ?

-bah, si, mais nous en fait c'est même pas le projet d'établissement c'est le projet de service du foyer TAV, la première mission c'est de travailler le retour en famille des 16/18 ans. C'est sûr que sur des jeunes plus jeunes, des 12/14 ans, on sait que s'ils peuvent retourner en famille si c'est possible, pour leur bien être, pour leur structuration psychique c'est plus

important. Mais pour des 16/17 ans pfff, si ils sont placés à 16 ou 17 ans j'y trouve moins de sens.

-Parce que ?

- Parce que on fait un constat, qu'ils sont en danger dans leur famille, à cet âge là, le but c'est justement qu'ils retournent pas là où ils sont en danger. Après si le jeune veut s'y confronter, ou vivre avec des parents en difficultés. Bon bah c'est son choix, c'est affirmer ses choix, assumer ses responsabilités. On soutient les choix même si on peut trouver que ce n'est pas les bons. Après eux, bah, ils s'en saisissent..

-c'est représentatif, de la tranche d'âge 16/18, cette manière de voir ?

-oui, je pense, moi j'ai travaillé avec des 12/16 ans, le travail de retour en famille était beaucoup plus présent. Les jeunes demandaient beaucoup plus. Là certain l'envisage, mais pas énormément. Il y en a pas beaucoup qui disent à 18 ans je veux retravailler avec ma famille. Plutôt ils arrivent ici, souvent c'est le département qui dit vous verrez il y a des appartements en semi autonomie et par la suite ils pourront vous accompagner à un appartement. Ici c'est souvent la marche avant d'accéder à un appartement. C'est souvent ce qui est explicité par le département.

-Avant qu'ils arrivent ici les jeunes on leur explique que le projet c'est d'avoir un appartement ?

-oui, ça c'est aussi que, lien avec le projet de service, où il y a une semaine de découverte, on appelle ça, elle est expliquée plutôt comme une semaine d'essai par le département où les jeunes doivent être en formation, doivent répondre à un cadre bien spécifique et une obligation d'être en formation avant de venir, il y a aussi, une position, heu, institutionnelle qui fait que on peut plus ou moins refuser, mais dire non ce jeune ne correspond pas au projet de service et ce projet de service c'est quoi : c'est justement des jeunes qui veulent accéder à l'autonomie pour moi si on le détaille, c'est des jeunes qui veulent accéder à l'autonomie à un appartement par la suite d'autant plus que l'institution à un service d'appartement extérieur.

- au même titre que peut être il y avait des conditions pour le CJM, mais aussi des conditions pré requises pour accéder à TAV ?

-je suppose, il y a différentes choses, je pense que d'une part, c'est pour préserver les jeunes, c'est-à-dire des jeunes avec des situations trop complexes ne viendront pas ici, ça permet aussi de préserver aussi les collectifs et de préserver aussi les équipes. On sent qu'il y a une culture ici où c'est des éducateurs qui ont l'habitude de travailler avec des jeunes qui vont être majeurs, et des jeunes qui vont du coup définir leur projet de vie, en lien avec leur autonomie leur indépendance et l'accès à leur responsabilité. On est beaucoup moins sur quelque chose, même si il y a du heu...cadre, mais on est, il y a une certaine liberté qui fait que c'est aussi les jeunes qui vont choisir comment ils s'inscrivent ici et comment ils vont vouloir s'inscrire dans la suite sans les laisser plus acteurs que sur des plus jeunes où on va beaucoup plus être derrière eux. Parce que les jeunes ici à 17 ans on certainement plus de facilité à se projeter qu'un jeune de 13 ans.

- cette facilité à se projeter c'est dû à l'âge ? à la maturité psychique ?

-bah je pense qu'il y a une certaine maturité oui qui fait que bah les questions sont différentes entre 13 ans et 17 ans.

## Annexe 7 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Gérard le 28 février 2020

- bah c'est parti, je suis avec Gérard, bonjour Gérard,

- bonjour, donc Gilles, éduc spé heu, voilà, je bosse à TAV, Envol, depuis 23 ans maintenant. J'ai fait tous les groupes avant la restructuration, depuis la restructuration, heu, j'ai bossé quelques années ici, 2 ans à HAJI, et je suis revenu, et voilà. Je suis en fin de carrière.

- proche de la retraite ?

- oui.

-d'accord, donc tu as une vision globale sur le métier puisse ce que ça fait quelques années que tu travailles en tant qu'éducateur spécialisé ?

-oui, j'ai bossé avec différents publics, handicap physique, mentale, des jeunes, des adultes, et beaucoup d'adolescents.

- du coup comme je t'ai expliqué mon mémoire c'est sur le projet, donc qu'est ce que ça t'inspire dans ta fonction d'éducateur spécialisé ?

- ça m'inspire car j'ai aussi fait un petit mémoire sur le projet en formation de formateur terrain, c'était ciblé sur le projet du stagiaire..

-du stagiaire..

-voilà, et j'ai eu l'envie de bosser là-dessus, parce qu'on demande toujours au stagiaire de nous faire un projet de stage, et très très souvent ils nous envoient des trucs complètement bateau, comme s'ils connaissaient pas la structure, ou comme si pour eux ça servait à rien ou comme si c'était une commande de leur école dont ils ne voyaient pas l'intérêt.

- des stagiaires éducateurs ?

- des stagiaires éducateurs et puis, heu, j'ai fait le parallèle entre le projet du stagiaire avec le projet du jeune, enfin d'un jeune, accueilli par Envole. Et voilà, j'ai trouvé qu'il y avait pleins de similitudes, notamment dans l'élaboration de ce projet et sa mise en œuvre, enfin des similitudes, je veux pas dire que ce que je souhaite, existe vraiment, je trouve que voilà, il y a une façon de faire qui serait peut être un peu plus profitable pour tout le monde.

- a qui ça profite, une façon de faire pour les stagiaires ? pour les jeunes ?

-pour les 2. Voilà, je suis parti de c'est marrant, parce que ma formation de formateur de terrain c'était en deux étapes, le premier écrit c'était un projet, un projet d'accueil d'un stagiaire, je devais expliquer en quoi ce que j'allais mettre en œuvre pour accueillir le stagiaire, et faire faire un stage dans de bonnes conditions. et puis quand j'ai fait le mémoire sur le projet lui-même, je me suis aperçu qu'on peut pas faire un projet pour quelqu'un, c'est pas intéressant, qu'il vaut mieux accueillir la personne avec les quelques idées quelle peut avoir et l'aider à construire son projet. D'où l'idée de jouer le JE, du projet, pour la personne

que ça soit un éducateur stagiaire ou un jeune ici au foyer. Il y a quelqu'un qui a dit, je sais plus comment il s'appelle, « l'être humain à quelque chose de particulier d'échapper au projet qu'on fait pour lui parce que c'est là qu'il exerce sa liberté ».

-l'injonction au projet ça marche pas ?

-oui, plutôt faire avec que faire pour.

-d'après ça marche autant pour les stagiaires que pour les jeunes, pour tout le monde en faite ? du coup tu disais que tu as une autre manière de faire .tu peux élaborer ?

- et bah c'est prendre la personne, accueillir la personne, et puis discuter avec elle, voir quels sont ces centres d'intérêt, voir ce quelle veut travailler. Un stagiaire par exemple peut avoir comme découvrir la structure, tout le métier d'éducateur de A à Z, il peut aussi travailler un point plus particulièrement ? que ça soit travailler avec les familles, l'autorité, les trucs, machin quoi. Et donc c'est à partir de sa demande, et de ce qu'il a envie de faire qu'il faut travailler, je pense. Pour un jeune c'est un peu pareil. On doit tous les amener à prendre le plus possible d'autonomie arrivant à 18 ans. Quelque soit ce qu'ils deviennent après TAV, que ça soit un autre service en appartement ou carrément dans leur propre appartement. Et voilà, je pense qu'il est intéressant de travailler avec leurs besoins, et puis leurs manques. Et ce qu'ils ont spécifiquement envie de faire, est-ce qu'ils ont un projet de vie, et comment on peut les aider à avancer la dedans, avant de les lâcher ;

-A la majorité ?

-ouaïss

- et dans la pratique c'est des choses qui peuvent se faire ?

- oui, je crois que moi je le fais à mon niveau, on discute, c'est beaucoup de discussions, c'est pas toujours très formel, avec mes référés, on essaye de faire comme dire, comment ça s'appelle, un état des lieux, et vers quoi tu veux aller ? et qu'est qu'on peut faire ? qu'on s'approche au plus prêt de ce que tu veux faire.

- ça c'est des choses que tu fais personnellement avec eux ? ça passe par l'échange déjà ?

- ouaïss

- tu parlais déjà, accueillir le jeune et faire avec le jeune..

-jouer le JE, j'aime bien cette expression, du projet. Humm.

- et du coup, les qu'est-ce qui..ça peut être quoi..comment s'élabore un projet, parce que du coup il y a le projet personnalisé à TAV, c'est des choses qui s'élaborent comment ?

- et bien qui se co-élabore avec le jeune, une fois qu'on a bien discuté, des fois je demande au jeune de faire un petit écrit : qu'es-ce que tu penses que tu vas pouvoir faire ? vers quoi tu veux aller ? et comment toi tu penses qu'on peut t'aider à avancer vers ce but ? et après je rédige je lis, et s'il est ok c'est bon si il est pas ok on en rediscute.

- et il y a toujours un moment où vous vous retrouvez ?

-oui



-toujours ?

-oui, toujours, enfin, maintenant oui, depuis que j'ai fait ça. Avant bah, je faisais comme tout le monde. On nous disait qu'il fallait faire un projet pour un jeune, on faisait la réunion projet, on en discutait entre adulte, et bien souvent, le jeune n'avait pas son mot à dire, on écrivait un truc, on lui montrait ou pas d'ailleurs, et puis voilà.. ;

-on faisait à sa place ?

-oui, on en discutait vaguement avec lui, lui et puis, il disait amen, ou pas d'ailleurs, hihi

-c'est des choses qui se sont faites durant longtemps, tu disais avant ?

- ouais, même je pense que ça doit exister encore, j'imagine.

- là, maintenant que tu es chez les bafanas, tu as connu les 2 équipes en plus, par exemple là, aujourd'hui ?

- je suis pas assez longtemps sur les Bafanas pour dire comment ça se passe, mais je pense quand j'étais sur les Sims, c'était comme ça aussi.

- on faisait sans le jeune ?

-heu bah ça pouvait arriver... pas peut être pas avec sa participation complète, peut être il y a des jeunes avec qui on arrive pas non plus, on est bien obligé de faire un écrit, et puis il y en a ça intéresse pas de discuter de ce qu'ils vont faire au foyer, pour ceux qui adhèrent au placement c'est plus facile de faire comme ça. Ceux qui subissent, bah ils subissent tout même le projet qu'on fait pour eux.

- et avec ces jeunes là, c'est difficile, tu disais, il y a ceux qui adhèrent au placement et ceux qui n'adhèrent pas, et ceux qui n'adhèrent pas, il y a une possibilité quand même c'est possible de faire un projet ?

- on peut essayer, oui je pense. Peut être pas un projet complet, mais des petits objectifs à atteindre petit à petit quoi. Je pense qu'on a cette possibilité là.

- tu disais avant, aujourd'hui c'est un peu..Comment dire...tu parlais de tes référés, en disant que tu échanges avec eux et que du coup tu te détaches un peu d'un fonctionnement.... ?

- non je n crois pas, non non, j'utilise aussi ce qu'on se dit en réunion de projet aussi, ce qu'on cause en réunion d'équipe, et j'en parle avec le jeune.

- ha oui tu fais vraiment annoncé, plutôt du côté de l'équipe.

-bah ouais, vaut mieux être transparent avec eux, en disant, bah voilà comment ont te vois, est-ce que tu es d'accord ou pas ?

-qu' est-ce qui t'as fait basculer d'un côté à l'autre ?

-bah toutes les recherches que j'avais faites autour du projet...

-ton mémoire là ?

-oui, pourtant le premier projet que j'avais fait, était bien noté. Mais après quand j'ai fait des recherches sur le projet lui-même, il y avait une espèce de contradiction, on me demande de faire un projet « pour » alors que je savais que ça allait pas marcher. Donc il a fallu que je cherche comment on pouvait se débrouiller pour que le projet soit efficient. Et en gros c'est une Collaboration, une co-construction et un accompagnement au projet, plutôt qu'élaborer le projet pour quelqu'un.

- du coup, je pensais que... on revient à cette période d'avant, il y avait quand même, c'est quelque chose que tu avais déjà mis en lumière ? par rapport à voir les jeunes partir..

- je pense que des fois ça devait me gêner de faire des choses comme ça dans mon coin, sans vraiment avoir l'occasion d'en discuter avec les jeunes..et puis c'est un super support..

- de quoi, le projet ?

-oui, un super support d'échange, de travail, je pense qu'en discutant beaucoup on peut amener le jeune à prendre des choses et se définir des objectifs.

- parce que si tu devais définir le projet, ça serait quoi la définition ?

- bah c'est un peu une boussole, qui tourne vers où tu veux aller mais bon c'est pas forcément une ligne droite, des fois. On est obligé de prendre des détours, peut être même de faire marche arrière si on a pris une fausse piste et puis repartir. Oui c'est bien ça permet de jalonner l'Avenir, poser des points de repères. Viser cette première marche là, après ça sera celle-là, pas aller à fond la caisse dans une direction sans savoir où on va.

- c'est des choses qui peuvent se faire à fond la caisse, enfin, de partir à fond la caisse ?

- je sais pas, oui, j'en ai vu à HAJI, des jeunes qui fonçaient comme ça, des jeunes adultes. Pour le coup, c'est bien aussi qu'ils expérimentent des trucs qui marchent pas, et après on en reparle avec eux, on explique pourquoi ça a pas marché, et puis proposer d'autres choses.

-Proposer ;

-Proposer

-Donc, toi, tu conçois comme ça, tu penses les jeunes, quand ils parlent de projet ?

-je sais pas, j'ai jamais, utilisé cette image de la boussole.

-ouaïss.

- ça pourrait être une carte aussi. Ça pourrait être, ouaïss, je pense que ça serait bien de le visualiser peut être, faire un dessin du projet...

-un dessin ?

- ouaïss, tu vois.. leur représentation graphique quel que soit en incluant l'échelle temporelle dedans. Parce que c'est vrai, si on pouvait avoir tout le temps qu'on voulait ça serait plus facile mais là on a quand même des échéances à respecter, et c'est ça qu'on doit faire comprendre aux jeunes aussi. Bien souvent les jeunes qu'on accueille, et bah, c'était surtout ce qu'on trouvait pour les MNA qu'on accueillait au service HAJI, et qu'on orientait vers des

formations courtes, car on savait qu'ils n'allaient pas être pris en charge pendant des années, on savait qu'ils devaient être autonome de manière financière le plus rapidement possible. Quitte après à repasser par une formation continue après, mais sortir de la structure avec un diplôme quelque chose qui leur permette de bosser quoi.

- autonomie... il y a quand même cette contrainte temporelle ? ça serait le... , tu disais que la marge de manœuvre c'est de prendre le temps de collaborer avec le jeune, de faire des états des lieux, de faire des retours, des aller retours, mais s'il y avait une limite ça serait plus lui faire comprendre qu'il y a quand même une contrainte temporelle ?

Et , heu...du coup, comment on arrive à leur faire...

- on leur explique le dispositif qui existe qui..la protection de l'enfance, les contrainte financière qui font que les contrats sont de plus en plus court, et attribué à des jeunes qui progressent, qui avancent qui mettent leur projet vraiment en œuvre et qui se laisse pas portés.

- mmm, faut qu'ils répondent à des pré requis pour avoir cette aide ?

-faut qu'ils montrent qu'ils sont vraiment acteurs, qu'ils sont pas passifs, qu'ils bénéficient pas des sous qu'on peut leur apporter pour ceux qui travaillent qui sont en formation par exemple sans rien faire c'est un peu donnant donnant quoi.

-mmm, c'est pour tous les jeunes, TAV, HAJI ?

-bah, je pense que oui, c'est aussi à l'œuvre à TAV..

-mmmm faut qu'ils répondent à certaines conditions ?

- oui par exemple, l'argent de poche, c'est les petits salaires pour aller à l'école quoi.

- s'ils vont pas à l'école il y a de l'argent de poche qui est retiré, c'est ça que tu veux dire, c'est la sanction pécuniaire qui peut être utilisé pour le projet ?

-oui, c'est dans notre projet institutionnel, c'est comme ça qu'on fonctionne, je sais pas si c'est la bonne manière mais bon.

- toi, qu'est ce que tu en pense ?

- je sais pas, j'y es pas réfléchi vraiment, je sais pas si les sanctions pécuniaires sont les meilleurs, peut être que ça les prépare à tout ce qu'ils les attendent dans leur vie extérieur, quand ils font des conneries des fois il y a des amendes qui tombent. Nous, on pas à mettre d'amendes, on est pas.. c'est pour ça qu'on fait très attention à pas appeler ça des amendes..

- vous appelez ça comment ?

- autrement, par exemple quand ils sont pas pris leur repas, on se rembourse du repas qui n'a pas été pris

-une amende repas ?

-oui mais c'est pas une amende, ils remboursent le repas qu'ils n'ont pas pris.

- si ça s'appelle pas amende repas, comment ont appelle ça ?
  - remboursement repas ?!
  - remboursement repas ?! parce que c'est interdit, au niveau légal tu veux dire ?
  - par exemple l'école aussi, on fait, on détourne le truc, si t'es pas à l'école que tu prends une journée c'est 1.50€..
  - 2.50€ je pense
  - ça aussi c'est des choses interdites légalement ?
  - les amendes c'est interdits, après nous, comme on dit l'argent c'est le nerf de la guerre, c'est souvent le dernier levier qu'on peut avoir,
  - c'est intéressant, car du coup, la base légale de l'argent, on parle pas mal d'amende aux jeunes, du coup il y a un positionnement institutionnel, on appelle pas ça comme ça, mais du coup on pose quand même une amende parce qu'il y a un sens. Et en même temps toi dans ta pratique t'es dans un entre deux, tu pratique mais t'es pas convaincu ?
  - je suis multiples, ça veut dire qu'il y a des choses avec lesquelles je suis pas d'accord mais que je fais quand même. Je sais pas si ça aide l'équipe mais bref. Je sais pas si ça rentre dans le projet cette discussion là.
  - Si si, je prends du sens, où on peut avoir différents projets d'accompagnement, dans la scolarité, ça fait parti du projet, mais du coup pour les moyens pour y arriver il y a quand même trois postures différentes.
- Tu parles de projet d'accompagnement moi je parle de l'accompagnement de projet.
- l'accompagnement de projet c'est-à-dire ?
  - c'est un peu la posture inverse ;
  - alors vas y développe ?
  - je préfère me voir accompagner un jeune dans son projet
  - dans son projet, d'accord, et du coup.
  - plutôt que de faire un projet de son accompagnement parce que tu coup ça revient à c'est moi qui fait. Moi je préfère suivre ou aider un jeune, plutôt que d'être devant le tirer. Je crois que c'est là la.
  - différence
  - qui n'est pas toute à fait la même.
  - et du coup institutionnellement ou même légalement tu vas plutôt une posture de projet d'accompagnement, et toi dans ton sens il devrait y avoir un plutôt accompagnement au projet ?

- oui, mais la structure est bien obligée d'avoir un projet elle-même qu'elle élabore pour son fonctionnement sans demander aux usagers ce qu'ils en pensent, c'est le projet de la structure. Et puis nous les projets, qu'on peut co-élaborer avec les jeunes faut qu'ils puissent s'intégrer dans celui de la structure. Ce qu'on appelle les emboitements des projets, le projet de l'institution, rentre à une plus grande échelle au projet de la protection de l'enfance.

- comment ça s'emboite ça ?

- c'est comme les petites poupées russes, la plus petite c'est le jeune lui-même.

- il y a plus beaucoup d'espace alors ?

- peut être qu'on pourrait en trouver d'autres après.

-d'accord donc l'emboitement des projets, combien d'emboitement il y a ?

- j'en sais rien, multiples, même au niveau des équipes il y des projets qu'on appelle pas forcément des projets, on faisait dans le temps, des projets d'équipe. Tous les ans on se réunissait et on faisait je sais pas si on a fait ça depuis la restructuration. On faisait un projet de groupe.

- un projet groupe ? un projet Sims, un projet Bafana ?

- oui mais je te parle d'avant. Je sais plus comment ils s'appelaient les groupes, je sais même plus, c'était A, B, C..

- et chaque groupe avait un projet ?

- oui, faisait son projet tous les ans, et à la fin de l'année on évaluait ce projet là, on se disait qu'est-ce qu'il faut changer, on bidouillait notre projet, on le remettait tous les ans, sur..heu, on le retravaillait, on changeait, tout ce qu'on considérait qui marchait bien, on le changeait pas.

-aujourd'hui, c'est plus le cas ?

- aujourd'hui on fait plus de projet de groupe, t'en fais toi ?

- je connais pas moi, je suis chercheur.

-c'est vrai, j'avais oublié. Non on fait plus de projet de groupe.

- il y a autre chose qui remplace ?

- oui une habitude, ça a bien marché depuis des années et puis on surf sur la vague. Je pense qu'en ce moment on devrait se poser la question. Mais revisiter notre..

- ok, tu dis c'est rodé,

-oui c'est rodé, je pense que voilà, on a continué à fonctionner avec des façons de faire qui étaient éprouvées dans le temps. Et puis on était plutôt content parce qu'on avait un foyer qui tournait bien, avec des jeunes calmes et tout ça. Sauf que maintenant c'est un peu

différent, on a des jeunes différents que ceux qu'on a pu avoir avant. Avec des profils différents. Peut être qu'on doit revisiter notre façon de faire.

-Mmm, il y avait quelque chose de rodé avant, c'était bien huilé, les entrées et sorties un peu sans encombre..

- il y avait une stabilité d'équipe, aujourd'hui il y a un peu de turn-over quand même. C'est un symptôme, le turn-over, c'est un symptôme de quelque chose qui va pas forcément très bien. Des gens qui s'y retrouvent pas et qui vont chercher ailleurs. Il y a quand même eu des longues périodes sans mouvements d'équipe.

- qu'est ce qui fait que ça a changé ?

- je sais pas, peut être des jeunes, moins faciles entre guillemets

- les profils qui changent ?

-Mm.

- et donc du coup, c'est es, tu parlais d'évaluation tout à l'heure, qu'il y avait le projet de groupe tous les ans c'est évalué. Après ça donnait l'impression d'être rodé donc moins évalué. Aujourd'hui ça devient plus problématique, donc faudrait se pencher sur le projet, et évaluer...

- Evaluer pourquoi on a des difficultés avec certains profils, se dire que ça va pas aller en s'améliorant, car il ya de plus en plus de jeunes avec des profils psychologiques de plus en plus marqués. Ça va être la population. Avant c'était un peu exceptionnel quand on avait quelques uns mais là, c'est pas rare qu'on en est plusieurs à la fois dans le foyer

- avec des problématiques psychologiques

- et on voit bien que c'est compliqué. ;

- donc c'est quoi, c'est quel projet qu'il faut revoir ?

- peut être que le projet, institutionnel, et celui des équipes, je sais pas puisque théoriquement on accueille des jeunes qui ont un certains profils.

- lesquels ?

- des jeunes capables de s'insérer dans des dispositifs de droits publics extérieurs les écoles, les centres de formation tout ça. Tu vois bien que en ce moment on en a qui en sont incapables..

- de s'insérer dans ces dispositifs de droits communs ?

-Mmmm, du coup, si on nous force à accueillir des jeunes qui ont que ce profil, parce que nous on avait élaboré nos projets institutionnels, parce qu'on nous a permis de le faire ce projet là aussi, au niveau éducatif. C'était en fonction de ce profil là. Et si les profils sont amenés à changer il faut peut être qu'on revoit les projets qu'on a fait à l'époque. Je pense.

- le projet institutionnel n'est plus adapté, à certains jeunes qu'on accueille aujourd'hui.

- oui.

- du coup ça amène, quelque chose d'assez inadaptée, entre les jeunes qu'on accueille et ce que l'institution propose.

-oui je trouve, que ça tourne plus assez rond.

- en prenant l'exemple des poupées russes, à un moment donné elles s'emboitent plus comme avant ?

- ça bloque quelque part.

- et donc toi en tant qu'éducateur, tu te retrouves un peu au milieu de ça, c'est comment tu t'adapte, ou comment tu subis..

- je sais pas si je subi, je, je...je crois que je suis beaucoup plus dans l'individuel qu'avant...

-d'accord, individuel avec le jeune, ou toi qui bosses en individuel ?

- non, non, avec le jeune.

-ce que tu disais au début ;

- oui peut être déjà pour faire le projet avec lui.

- dans l'individuel c'es à dire ?

- bah... heureusement que mes collègues me permettent ça, c'est vrai que je fais plus beaucoup de truc avec plusieurs de jeunes à la fois.

-moins de collectif.

- ouaiss, moins de collectif, je vais te le dire, t'es pas obligé de l'écrire : mais ça me gave, les fêtes de Noël., les journées d'activité, ça commençait déjà à me gaver du temps que j'étais chez les Sims, mais bon c'est plus mon truc, j'aime bien le boulot mais...

- tu dis les fêtes de Noël, les sorties collective c'était quelque chose qui faisait partie du projet collectif..

-oui, mais ça c'est plutôt parce que je vieillis, j'ai pas trop un tempérament festif..

- c'est lié au profil des jeunes ? oui à toi ?

- ho c'est lié à moi aussi, je sais pas si c'est de la fatigue, je crois pas.

- parce que cette idée de faire des activités collectives, on dit que c'est dans le projet mais du coup quel est l'objectif de ces moments là ?

- c'est utiliser le collectif pour ce qu'il a de bien, il y a des intérêts au collectif. Que les jeunes vivent les uns avec les autres pas les uns à côté des autres. On leur apprend un tas de trucs, le respect des règles aussi, l'autre à côté qu'il faut respecter..c'est pour ça qu'on fait des règles..

- et ils adhèrent à ça, ils l'entendent ainsi ?

- je sais pas si on utilise ces termes, mais bon si des fois on leur dit, souvent quand on : parce qu'on a un studio déguelasse, on dit bah à force, il faut respecter..vous ne respecter pas vos collègues, vos coconfinés, hihi. Coplacés..

- ok, donc il a quand même un projet il y a quand même un projet individuel et en même temps ce côté collectif, propre à TAV, du coup à HAJI ça se pose moins et du coup, c'est intéressant, comment toi tu t'adaptes..pas subi mais comment tu il y a un commande institutionnelle, il y a certaines choses sur lesquelles que tu te retrouve moins, ou plus, mais tu trouves d'autres stratégies pour faire quand même le travail, la mission demandée par l'institution ?

-oui, je trouve des trucs.

- on reprend donc, du coup...parce que les..Quels seraient les principaux objectifs des projets ici à TAV ?

- lesquels projets ?

- projet individuel, institutionnel.

-bah, un projet institutionnel, c'est..heu...ba c'est une commande déjà, je crois que c'est e commande qui s'impose à l'institution elle-même, c'est une façon de pas faire n'importe quoi, n'importe comment avec n'importe qui..

- Mmmm une commande de qui ?

- le projet institutionnel ? je sais pas de quel niveau de qui dépend l'établissement, donc il y a tout un tas de, ni de quel ministère tu vois, il y a tout un tas de..

- en tout cas c'est imposé ?

- voilà c'est imposé, et ça nous est imposé à nous aussi, et si on n'adhère pas à ce projet bah, on va bosser ailleurs quoi. Et on se débrouille pour le mettre en œuvre même s'il y a des trucs avec lequel on est pas d'accord. Et puis le projet individuel c'est ce que je te disais un peu tout à l'heure..

- c'est aussi plutôt les objectifs à ces projets là ? pour le projet individuel d'un jeune par exemple, quels sont les objectifs principaux si on peut ne catégoriser quelques uns ?

- les objectifs ? il y a plusieurs objectifs, plusieurs marches en gros. Il y a une carte, un itinéraire, il faut passer par là, par là, avec différents objectifs à tous les niveaux, que ça soit la santé, la scolarité, la formation pro, la famille, éventuellement pour ceux pour qui c'est possible, papiers, administratifs pour les MNA, autonomie, parce que c'est ça qu'il faut viser..

-c'est ça qu'il faut viser ?

- c'est ce qu'on nous demande ne tout cas, les faire grandir la dessus, on sait qu'il y a des collègues qui vont prendre la suite après, essayer de continuer le travail.

- autonomie ?

- c'est un grand mot.



- et du coup, après qu'on a été dedans, l'autonomie, quand on parle d'autonomie, qu'est-ce qui se cache derrière ce mot, qu'est-ce que ça représente ?
- l'autonomie comme projet ?
- l'autonomie dans le projet ?
- qu'est-ce que tu veux que je te dise ?
- tu m'avais dit par exemple que le projet c'était une boussole, du coup quelle est la définition de l'autonomie ? et après dans la même ....
- Savoir lire la boussole....
- comment ?
- Savoir lire la carte ou la boussole, savoir trouver ...oui je pense que c'est ça.
- d'accord.
- S'orienter soit pour avancer tout seul, soit pour ça part au voilier, savoir repérer les besoins des coups de mains
- et du coup, parce que le...la fin de prise en charge les jeunes vivent cette autonomie là ?
- oui, ils en sont loin, ils continuent à apprendre pendant encore pas mal de temps, toute sa vie, après je sais pas si on apprend tout au long de sa vie, mais pour vivre tout seul ou en couple, y a certaines choses qu'on doit savoir faire et si on sait pas les faire, faut demander un coup de main à quelqu'un dont c'est le boulot, d'aider, temporairement ou tout le temps si le jeune n'est pas capable..
- savoir lire la boussole, mais si on arrive pas à la lire, savoir demander à qui peut t'aider à lire la boussole ou la carte, comme tu disais.
- oui.
- et du coup dans la pratique, c'est des choses qui est-ce qu'il y a des jeunes ou des exemples, avec qui cette idée d'élaborer un projet, s'avérait compliqué ? et si oui, quels sont les freins que tu aurais pu remarquer ? cette incapacité à élaborer le projet ou se projeter ?
- et bah ça s'en est un, l'incapacité à se projeter.
- ha la réponse était dans la question. Ces jeunes qui s'inquiètent de se projeter c'est dû à quoi ? qu'est-ce qu'on peut faire pour débloquer cette incapacité ?
- faut les faire grandir, et puis s'ils sont incapables, ils vont devenir des incapables majeurs, accompagnés. Au service HAJI on a eu un jeune comme ça, incapable de bosser donc c'était un dossier...MDPH. Ça veut dire COTOREP.
- Jadis.
- ça remonte. Et puis voilà ça peut être un projet aussi ;
- d'avoir..

- une reconnaissance handicapée.
- et tout ceux une incapacité à se projeter qui perdurera,
- ils continueront à être accompagné, même s'ils vivent dans leur logement et tout ça.
- dans cet exemple là, du coup ce jeune là..jeune majeure dans l'incapacité à se projeter pour autant ils sont autonomes ?
- au niveau domicile, il sait faire ses courses, il sait se faire à manger, il a une curatelle, on lui donne un petit budget tout les mois, i lest suivi par je sais plus quelle association.
- donc ça c'était au service HAJI ?
- ouaiss ;
- c'est des jeunes majeurs accompagnés ils ont tous un CJM. TAV la particularité, c'est que c'est 16/18 ans. Tous ceux qui ont une incapacité à se projeter à TAV, on l'opportunité de devenir des jeunes majeurs accompagnés ?
- pourquoi pas. Si cette incapacité est vraiment comment dire...avérée, médicale, définitive, je sais pas quel terme utilisé, si c'est un problème intellectuel, c'est à nous de le repérer et faire en sorte qu'il puisse avoir cette reconnaissance et bénéficier d'un accompagnement.
- faut que ça soit justifié ?
- oui. Il y a des jeunes apriori qui n'ont pas de de symptômes particuliers et pour eux c'est vraiment bah ils arrivent pas il n'arrivent pas à voir plus loin que le bout de leur nez...tu sais c'est des ados. Il y en a qui ont des œillères comme ça. Ils foncent et ça les étonnent quand ils se prennent un mur, hihi.
- ces ados, qui se cachent les yeux, qui se prennent un mur qui n'ont pas de symptômes particuliers, avec quoi...et qui n'ont pas là...qui donnent pas la matière avant pour que ça soit justifié en tout cas par le biais d'une reconnaissance MDPH...qu'est-ce qu'on fait ? Qu'est ce qu'ils font ? Qu'est-ce qu'on en fait ? pour eux ?
- bah des fois on peut rien faire, on tente, on tente, on est porteur et puis à 18 ans la sanction tombe, c'est arrivée plusieurs fois aussi par le passé.
- par le passé aujourd'hui non?
- Je sais pas, je suis pas revenu à TAV depuis assez longtemps, mais ça arrive aussi en fin de contrat jeune majeur.
- quand tu dis la sanction tombe ?
- c'est la fin de la prise en charge.
- fin de prise en charge, c'est quoi ?
- plus d'hébergement, plus d'argent de poche, plus de budget mensuel..
- plus d'éducs, plus de protection de l'enfance...et du coup ils vont où ?

- c'est la rue, dans la rue, il y en a pour qui c'est compliqué..c'est à partir de ça qu'ils vont commencer à se projeter un petit peu, les fin de prise en charge même au foyer, 18 ans, les jeunes qui sont revenus nous voir quelques années après, pour nous dire oui pendant quelques années, maintenant ça va ça boss. Ils ont trouvé des ressources pour se débrouiller tout seul, aller frapper aux bonnes portes ;

- ce que tu dis c'est quand ils se sont pris le mur qu'ils ont commencé à se projeter ? Alors que avant, on leur répète, attention au mur, il fallait qu'ils le vivent.

- qu'il expérimente la galère.

-Mmm

-et souvent, bah oui j'aurais du vous écouter quand j'étais là, qu'es-ce que j'étais con.

- qu'es-ce qui a manqué pour qu'il est qu'il écoute ?

- je sais pas si tu le sais, quand tu auras écrits !

- je sais pas je suis chercheur !

- oui mais tu as une idée, tu viens vérifier ton idée là !

- du coup, au début, si on voit de l'arrivée du jeune, pour son projet individuel, on se pose avec lui, on discute, heu..qu'est ce que toi..on compose avec le jeune, c'est ça tu disais, d'un autre côté ça avance, même si le jeune le voit pas, nous on voit qu'il y a ce mur..un moment à force de composer avec le JE, il peut y avoir une certaine limite, tu vois ce que je veux dire ou pas ?

- ouais, tu parles, comment dire heu faire pour quand même ?

- Bah..ma question c'est que un moment donné, le, le l'idée tu disais on compose avec le JE et d'un autre côté nous on sait que objectivement ou subjectivement qu'il y a un mur qui arrive. Et si un moment tu compose que avec le JE, tu laisse le jeune se prendre le mur ?

-bah, on fait que avec le JE, non, on essaye quand même de l'avertir de tous les écarts qu'il peut rencontrer dans son parcours. Et puis si vraiment quand on voit un jeune qui est à fond dans du shit ou des trucs comme ça, fait attention tout ce qui peut t'arriver, mais bon, tu vois bien il y en a qui continuent et ce qui les arrêtent, c'est les flics, la prison..

-Mmm,

- qu'est-ce qu'on aurait pu faire ?

- quand tu as, quand tu dis..on compose avec le JE en même en leur donnant un certain éclaircissement sur ce qui va ou peut leur arriver ? et c'est quelque chose qui heu comment dire...quand tu vois un jeune qui est en sur le point de se prendre le mur : 18 ans, la rue ou la prison ?

Toi en tant qu'éduc comment tu vis la chose, tu continues à avertir, ou tu élabores d'autres techniques ou d'autres stratégies.. ?

- bah quand il est sur le point de toute façon c'est déjà trop tard, donc quand il va se barrer c'est lui filer les adresses d'assistance de centres de trucs comme ça. Moi j'ai ici, c'était un jeune, L, je m'en rappelle, fin de prise en charge, on arrivait plus à rien avec ce jeune là, j'étais référent, ma collègue me disait, mais arrête tu le portes à bout de bras..

- c'était quand ça, il y a plusieurs années ?

- ho oui, il y a plusieurs années. Il était en apprentissage en cuisine, et puis le matin il fumait son pétard avant d'aller travailler. On a fait un entretien avec le patron, il me disait c'est terrible, on va devoir le garder pendant 2 ans. Il était un peu surpris le patron que je lui dise bah non ça sert à rien, pour son bien, il va arrivé à rien, il aura pas son CAP, faut qu'il s'oriente sur autre chose et tout ça. Donc le patron à mis fin à l'apprentissage, et le jeune il a été dans tout un tas de truc pour essayer de le faire bosser, on a été à Pornic, j'avais trouvé un patron qui voulait bien l'embaucher je sais plus des fraises des trucs comme ça, il avait qu'a traverser la rue, il n'y est jamais allé, il a trouvé des copains avec qui il fumait, j'ai dit la plage c'est la fête du slip , puis je l'ai mis à saint julien de Concelles chez un maraicher, il a fallu trouver le camping et puis il a rien fait. Et le jour de ses 18 ans j'ai été le chercher pour le rendez-vous à l'ASE, avec la responsable de pôle et son référent ASE, il est venu les mains dans les poches, il pensait qu'on allait lui signer un CJM, et puis bah non. La responsable de pôle à dit bah non. Je me suis retrouvé avec L et son paquet cadeau, parce que c'était le jour de ses 18 ans et le père était passé le matin déposer son cadeau que le référent devait lui donné. Et j'ai largué le même à côté d'une cabine téléphonique. Au revoir L, c'est fini.

- et qu'est ce qu'il a dit ?

- je crois qu'il a chialé, il a compris que c'était fini. Il y croyait pas avant, même si on a pas arrêté de le prévenir et tout ça. Je lui ai filé 50 balles de ma poche, et puis je lui ai refilé le numéro de son père et je lui ai dis, tu peux aller à tel endroit, tel endroit. Puis il a appelé son père il est allé chez son père pendant un temps. Ça a pas duré. Je le sais parce qu'il est revenu après, il est passé nous voir vite fait.

- et qu'es-ce qui...qu'es-ce qui fait...tu veux qu'on arrête ?

PAUSE

- tu me parlais de L, c'est quelque chose qui ...questionnement comment ça se fait que malgré tout ces indicateurs, tous ces avertissements les jeunes n'arrivent pas à...comment dire...à voir que ce mur arrive et que c'est quelque chose d'inéluctable ? Jusqu'au dernier moment ?

- ils en sont pas conscients, ils pensent qu'on va tout faire pour les garder..

- et ça n'arrivera pas.

- un peu comme certain ne croit ce qui est en train de nous tomber dessus.

-tu parles du COVID-19 ?

- oui ;

- Malgré ce qu'on leur dise, tant que ça leur est pas arrivé ?

- ouais, c'est très adolescent comme fonctionnement, il y a ceux qui se croient invincibles, qu'il ne peut rien leur arriver. Il y a ceux qui croient que de toute façon ils vont se débrouiller, ceux qui savent que papa ou maman est toujours derrière, ou d'autres éduc. Et puis il y a ceux qui bossent pour eux, qui s'y mettent.

- A ton avis, qu'es-ce qui faudrait modifier dans la pratique pour qu'ils puissent...

- écoute j'ai pas beaucoup d'idées, tu en as toi ?

- c'est moi qui pose les questions ?

- les collègues, ils en avaient ?

- sur cette idée là ?

-pas vraiment.

-des fois on constate un aveu d'impuissance, on est pas tout puissant.

-c'est nos limites. Quelques chose qui revenait souvent : « c'est porter à bout de bras ». On portait beaucoup à bout de bras et puis on arrête.

- peut être qu'on devrait se dire que à partir du moment où on porte un même à bout de bras c'est qu'on arrivera à rien, j'en sais rien. Moi j'ai pas de, je crois que j'ai pas d'exemple de même qu'on a porté à bout de bras et qu'on a réussi à tirer d'affaire.

-d'accord.

- mais je pense que c'est à cause des échéances du temps. Je pense que si on avait eu un peu plus de temps on aurait pu. Et en même temps on la pas

Y a peut être des jeunes avec qui il faut plus de temps pour instaure une bonne relation solide. Pour qu'ils puissent voir qu'on est là, qu'ils sachent qu'ils peuvent compter sur nous quoi ;

-combien de temps ? ça dépend de chacun ?

- oui je pense que ça dépend de chacun, ce jeune, L s'il avait eu droit à 1 an de plus..

- 1 an de plus..

- Peut être.

- tout à l'heure quand tu disais porter à bout de bras, c'est l'amener au travail ?

- oui, je faisais pour lui, je proposais des trucs mais ça venait de moi, c'est dans ce sens là que je portais à bout de bras ;

- du coup , ce que tu dis, c'est qu'il faudrait pas porter à bout de bras ?

- oui,

- ou dès qu'on constate qu'on porte à bout de bras, faudrait arrêter ?

- oui, peut être intérêt à prendre des bouts de mur avant la fin.

- oui, ce qu'on disait, pour qu'il y est une prise en compte ;
- et oui, toi qui a une grande expérience..
- j'ai travaillé longtemps, je sais pas si j'ai une grande expérience..
- qui a travaillé longtemps, le tu as vu la la représentation du projet qui a évolué, c'est quelques chose qui s'utilisait beaucoup au départ, ou qui a évolué ?
- si, dès le début de ma carrière on parlait de projet, projet éducatif, projet individuel. On parlait beaucoup de projet pour l'enfant. Pour moi, c'est aberrant. Ce pour .
- qu'es-ce qu'il faudrait dire ?
- le projet de.
- de ?
- oui, projet pour, ça veut dire quoi, on fait quelques chose pour, on sait pas si le jeune a été consulté, si, il y a des référents qui le reçoivent de temps en temps et qui l'écoute.
- tu parles de l'ASE ?
- oui, il y avait tous ces projets là déjà, projet pédagogique..
- il y a un projet à l'ASE, il y un projet ici, projet pédagogique...
- une multitude de projet.
- et le projet du jeune.
- celui du jeune qui doit se faufiler, au milieu de cette multitude de projets..
- tout ça au fond de la poupée russe. De l'emboitement des projets ? Bon, est-ce que tu as quelques chose à ajouter mon cher Gilles ?
- je sais pas, tu me donneras tes réponses si tu en as ?

## Annexe 8 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Alexis le 4 mars 2020

C'est parti

-Alors je commence par me présenter ; je m'appelle Alexis, je suis éducateur spécialisé à Envol Loire Atlantique au foyer Ty ar vuguale depuis 5 ans, sur le groupe des SIMS avec des jeunes de 16 à 18 ans, structure protection de l'enfance

-Tu peux nous expliquer un peu plus ton métier avec ces jeunes de 16 à 18 ans ?

-Heu, je les accompagne au quotidien sur plusieurs axes de travail proposés au foyer, c'est des jeunes qui intègrent le foyer, qui peuvent pas être dans leur famille donc ils viennent vivre au foyer H24. Je les accompagne du matin au soir. Heu sur les gestes du quotidien mais aussi dans leur projet d'insertion scolaire, insertion sociale.

- Tu as déjà dit le mot clé de ma recherche qui est le projet, donc qu'est-ce que tu peux en dire sur l'utilisation de ce projet, comment ça se concrétise pour toi ?

Comment ça se concrétise, comment ça se met en place ?

Ouais qu'est ce que ca veut dire aussi ?

-De ma place d'éducateur, quand on reçoit un jeune, le projet je le vois comme une espèce de ligne conductrice, un peu directrice qui va un peu, qui permet d'atteindre un ou plusieurs objectifs pour le jeune qu'on accompagne. Heu difficile d'avancer si on a pas de projet. C'est des choses qu'on va essayer de fixer avec lui à son arriver qui peu évoluer dans le temps. De ces projets là naissent des moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé ou qu'on s'est fixé.

Et voilà, ; c'était quoi le début de la question ?

- Définir ce qu'on entend par projet ?

- Ce qu'on entend par projet c'est... c'est pour moi de demander aux jeunes qu'est ce que tu as envie qu'est 'ce que tu veux faire pour plus tard, c'est quoi les objectifs que tu te fixes, heuuu, et après c'est quels moyens on se donne pour faire ses objectifs pour ajuster ce projet là, le réétudier l'ajuster pour toujours atteindre l'objectif ou changer l'objectif.

- si le jeune arrive avec un projet au foyer ?

- et bien s'il arrive avec un projet ?

- c'est quelque chose qui s'élabore ?

- ça dépend il y a des jeunes qui peuvent arriver avec un projet bien défini, s'il est capable de l'expliquer ça fait preuve d'une assez grande maturité s'il est capable de l'expliquer et de se fixer des moyens et évaluer avec lui si c'est réalisable ou pas, et partir sur les moyens qu'il met en place s'ils son réalisables, peut être les ajuster, s'il sait pas quels moyens mettre en place pour atteindre son objectif

Après sur un jeune qui arrive sans projet en foyer, ça va être faire naître une envie, une idée, et à laquelle on va essayer qu'il adhère, qu'il soit acteur de ce truc là, pour mettre en place le projet autour de ça

- ça peut être quoi ses objectifs ?tu disais..

-ça dépend ou ils s'en sont, le premier truc qui me vient à l'esprit quand on me parle de projet, c'est insertion professionnelle, ou scolaire ou insertion sociale, mais en faite quand je creuse un petit peu plus, il y a beaucoup de jeunes qui arrivent avec l'objectif soit de revenir chez eux ou quitter le foyer, des objectifs un peu plus personnels, j'ai envie de dire, heu..

Après, ouais, ça peu tourner autour de ça, des objectifs autour de la santé, de la scolarité, l'insertion pro, autour des relations ave leurs familles.

-Mais les premiers ça seraient du coup l'insertion professionnelle ?

- le premier qui me vient à l'esprit mais je ne pense pas que ce soit forcément l'objectif principal de tous les jeunes qui viennent à Ty ar vugale, mais quand j'accueille un jeune et ce qui est demandé aussi par la structure, enfin je trouve, c'est d'aller explorer en premier c'est quoi le projet professionnel ou l'insertion pro scolaire qui a derrière.

- tu dis que c'est demandé par la structure ? c'est que c'est un...

- c'est un des axes de travail, en gros il y a la santé, l'histoire familiale, l'insertion professionnelle, heu, la vie quotidienne, et je trouve que cet axe de travail autour de l'insertion professionnelle est vraiment une des conditions sine qua non pour rentrer dans le foyer que ça puisse perdurer.

- D'accord. Une condition d'admission ?

- une condition d'admission, peut être même un peu plus implicite, on se dit que si un jeune est dans un projet d'insertion pro ou scolaire, c'est quelque chose qui risque de fonctionner, et même faire fonctionner un peu mieux les autres axes de travail. Tandis qu'un jeune qui va se retrouver inoccupé, sans ce projet là, souvent la sensation d'être à l'arrêt sur la situation alors que pas forcément. Et après c'est aussi une condition, qui est demandée par la structure dans un projet d'insertion.

- ça fait parti du projet de la structure?

-ouais

-c'est le projet de la structure, qu'ils soient occupés qu'il y est un projet d'insertion ?

-humhum

-et à partir du projet d'insertion, ça permettrait de mieux travailler ce que tu me disais... ?

- chaque axe de travail doivent être travaillés, je pense qu'ils ont chacun un impact sur les autres axes de travail, sauf que je trouve qu'il y a quand même dans la perception que nous, on a de l'importance de l'insertion professionnelle et de la structure, on en fait un axe vraiment principal, après c'est logique aussi, que si il y a des problèmes de santé, il faut commencer par les problèmes de santé pour pouvoir travailler, etc, enfin chaque



compétence, chaque bénéficiaire que pourra tirer un jeune sur l'axe sur lequel il travaille, aura un impact sur un autre axe, vis-à-vis de sa famille, sa confiance en soi, la vie quotidienne, la capacité à se lever le matin, bien s'alimenter pour tenir un travail toute la journée, tout joue l'un sur l'autre, Mais ça peut être compliqué, enfin en tout cas je sais pas ça c'est peut être calmer un petit peu, je sais qu'il y a eu une époque où l'on pouvait ne pas prendre un jeune qui n'était pas dans un projet d'insertion professionnelle. Je disais pourquoi nous ou la structure on en fait un enjeu majeur de cet objectif d'insertion. Même si des fois le jeune n'est pas forcément sur cette même dynamique.

- des idées ?

- j'ai des idées, mais je sais pas si... pour moi le frein, l'enjeu majeur en protection de l'enfance, le premier enjeu ce doit être de les protéger, mais très rapidement ces jeunes qui sont là de 16 à 18 ans des fois 17 à 18 ans, rapidement on va essayer d'évaluer leur capacité, et travailler sur les capacités à ce que eux puissent s'intégrer dans notre société. Ici on est en société où le travail fait parti de l'intégration. Je pense que c'est un axe pour nous essentiel de travailler là-dessus pour favoriser leur intégrations, dans la société ;

Voilà tu peux me répéter la question ?

- on disait que là, nous ou la structure faisait un enjeu majeur de l'insertion par rapport à leur projet, et je demandais pourquoi cet enjeu majeur plus qu'un autre ?

- Alors je sais pas plus qu'un autre

- Peut être pour continuer la question, aujourd'hui ça s'est calmé, la deuxième question, ça serait pourquoi ça a évolué, pourquoi ça serait moins un enjeu majeur que ça le devrait avant ?

- je sais pas pourquoi ça serait moins un enjeu majeur, je pense que le changement de direction fait que la sélection des personnes, sélection entre guillemets, la sélection des profils des jeunes qui peuvent intégrer TAV, c'est plus élargie, de ce fait, on accueille des jeunes qui n'ont pas forcément de projet défini à leur arrivée à TAV. Donc de fait nous on est confronté à des fois travailler sur des impossibilités à avoir un projet d'insertion, du coup on va se trouver un petit peu plus précisément sur la situation familiale ou la santé ou la vie quotidienne, voir ce qui vient bloquer la capacité à mettre un projet en place. C'est aussi quelque chose qui est plus simple à évaluer, en terme de projet

- De quoi ?

- l'insertion professionnelle. Je pense qu'il est difficile d'évaluer comment évolue la situation entre la famille et l'enfant, c'est difficile d'évaluer si l'enfant va mieux ou pas... y aura toujours des indicateurs, même au niveau de la santé. C'est compliqué tandis que l'insertion professionnelle on peut se baser sur des indicateurs qui parlent à tout le monde, la présence, les notes, les retours des pros qui travaillent avec eux, je trouve que c'est des indicateurs qui parlent à tout le monde, je pense que c'est plus facile à évaluer, j'imagine, je suis pas, je suis juste un éduc de la structure je maîtrise pas tout, mais je pense que sur ce qu'une structure peut montrer comme image en terme de « on travaille bien avec les jeunes » c'est des indicateurs qui sont forts et bien visibles, on a dix jeunes, il y a 8 jeunes qui ont réussi à partir avec un diplôme ou un emploi ou un apprentissage, c'est des chiffres qui

parlent qui impactent plus que on a un jeune qui a soigné son eczéma, ou sa relation avec son père ou sa mère c'est plus concret.

- plus facile à rendre compte une fois qu'ils sont sortis ?

-ouais, aussi, et même en terme d'objectif je trouve que c'est plus ..réajuster un objectif pour un gamin qui veut aller en apprentissage mais qui est incapable de se lever le matin, on arrive à mettre des moyens beaucoup plus concrets en place, qu'un jeune qui est en incapacité de dire à son père des trucs qu'il a envie de lui dire.

- du coup, c'est des choses qu'on travaille quand même, au delà de l'insertion est ce que les problématiques familiales c'est des choses qu'on travail ? ou est-ce qu'on va priorisé le projet d'insertion ? Je prends un exemple, un jeune qui n'a pas de projet d'insertion, on reste sur le projet d'insertion coûte que coûte, ou est ce que ça arrive par exemple qu'on va plus pallier l'un pour l'autre ?

ça parle des problématiques familiale, c'est plus difficile à évaluer mais ça reste un de nos objectifs, ma question c'est de savoir, est ce que un jeune qui est déjà dans un projet d'insertion, ça va permettre de travailler l'axe familial ou est ce que un jeune qui n'a pas du tout de projet d'insertion, on restera sur une problématique d'insertion, quitte à laisser pour un temps les autres problématiques ?

- en théorie, si un jeune, ça roule dans son insertion professionnelle, en théorie ça lui laisserai l'opportunité de travailler plus sur ses problématiques familiales, en pratique j'ai pas cette impression là, en pratique j'ai plus l'impression que quand ça roule du coté de l'insertion pro c'est aussi un indicateur de bien-être, que ça fonctionne, et parce qu'on s'occupe pas d'un seul jeune en même temps, on va plutôt se tourner vers une autre problématique, et je trouve pas qu'on fait d'une priorité dans notre travail sur les familles

-c'est pas une priorité ?

- c'est l'impression que j'ai, ou pas tout le temps, pas systématiquement, et y a même des jeunes avec lesquels on travaille peu la problématique familiale après des fois de leur fait à eux, qu'ils ne veulent pas y toucher ça c'est possible. Après sur l'insertion professionnelle quand elle est inexistante, je trouve pas que ça vienne freiner, au contraire je trouve que ça vient nous alerter sur tiens bah on devrait regarder ailleurs qu'est ce qui fait que un projet professionnel est impossible. La santé, les problématiques familiales, on va plus se tourner vers les autres axes de travail. Tu vas plus te l'autoriser, bon bah de toute façon c'est pas le moment. ça voudrait dire que l'axe de travail de l'insertion pro sera aussi un indicateur que tous les autres axes vont bien, si un jeune est en capacité d'aller à l'école ou au travail tous les jours ne soit pas en retard, c'est-à-dire que dans le quotidien , il est capable de se lever assurer sa journée, niveau santé il est en capacité d'aller au travail, et niveau familiale il n'est pas parasité ça l'empêche pas d'être inscrit dans la société, dans une bonne dynamique d'insertion professionnelle.

- c'est un indicateur qui dit que ce qui est satellite autour va bien ?

- Je trouve, en tout cas, je sais pas si c'est l'objectif de la structure, j'ai vraiment cette impression là, et que rapidement sur le quotidien on peut fonctionner comme ça. On a 8

jeunes ou plus avec des jeunes dans des apparts extérieurs etc, mas sur les 8 jeunes, on va vite glisser..un jeune qui se lève le matin qui gère sa scolarité, ça veut pas dire forcément qu'il va bien, on le sait bien, mais on va pas rester bloqué dessus si on a un autre jeune qui fout rien du quotidien, sur lequel on va travailler un projet d'insertion pro ou de santé. Je trouve qu'on va rester, vite avoir tendance à laisser de côté ceux pour lesquels ça roule. Ça peut se ressentir dans nos réunions d'équipe. Si on prend le cas de F. je pense pas que c'est un jeune qui aille bien, en tout cas les rares fois où je l'ai vu. C'est pas un jeune qui va bien, grosse problématique familiale, etc, mais il se lève tous les matins, il va à l'école, il fait pas trop de conneries, les notes sont plutôt correctes, on voit dans le quotidien qu'il y a des choses qui vont pas, mais pas forcément explosives, mais c'est un jeune qui fait pas trop de vagues non plus, je crois qu'on a assez confiance vu le niveau scolaire qu'il affiche et son niveau d'investissement dans ses études, de sa capacité à s'intégrer dans la société par le travail, avec l'appart, etc.

Et du coup je trouve que dans une réunion on peut vite passer 1/2h sur un jeune comme M qui n'est pas dans de l'insertion, ou c'est très compliqué mais qui est très souvent au foyer qui peut poser des difficultés et qui va nous prendre énormément de temps au quotidien et aussi sur notre temps de parole en réunion. Et passer rapidement sur F, car on a beaucoup parlé de M, sans que ça nous pose un énorme problème de pas venir s'attaquer..., en gros lui ça roule pour l'instant. Même si on se voile pas la face, que ça problématique familiale et même au quotidien tout n'est pas simple on passe dessus car ça ne fait pas de vague tout de suite. ça va plus nous impacter dans la tête un jeune qui est avec nous au quotidien. Quand ils sont dans l'inoccupation, ils sont avec nous, on les voit aussi beaucoup plus la journée donc c'est sûr ça je pense que l'insertion pro, cette axe de travail prend énormément de place dans notre travail dans notre quotidien, même dans notre façon d'appréhender les situations

- et M, tu disais qui posait plus de difficultés, c'es quelles difficultés ?

- M, moi les premières difficultés que j'ai ressenties avec lui c'est sa capacité à rester dans le collectif avec d'autres jeunes, le quotidien, des comportements inadaptés, quelqu'un d'instable, heu enfin la question de la santé, pour moi, c'est un réel problème, dans une certaine mesure la question de la santé, la préoccupation de la santé, je pense qu'on peut accompagner les jeunes, dans la situation de M je pense que ça dépasse nos compétences, en plus, ça c'est plus un avis individuel, c'est un jeune qui aurait besoin de soins au quotidien, thérapeutiques, qui n'en a pas. On vient assumer une position thérapeutique auprès de lui, on la maîtrise pas non plus, on est au-delà de nos compétences pour M sur le plan de la santé, je trouve ce qui peut poser problème ;Mais même ça c'est au delà d'un M, sur les jeunes inoccupés qui restent tout le temps au foyer, cette sur présence au même endroit avec nous, rapidement ça crée des difficultés, pas des difficultés, c'est plus des jeunes qui sont dans une routine, ils sont en dehors de la vie active, c'est même des jeunes qui en profitent pas tous pour fuguer, sortir, beaucoup reste sur place à rien faire, l'inoccupation. Après c'est notre perception des choses, c'est quoi un jeune inoccupé, est ce vraiment grave d'être inoccupé ?

- Est ce qu'il y a des liens à faire avec le fait qu'on accueille un public de 16/18 ans ?

- 18 ans c'est fini, en tout cas ça sera fini avec nous, en théorie on peut les garder plus longtemps avec le CJM, c'est pas trop l'objectif de la structure. On a cette échéance là de la

majorité qui arrive au galop, même quand ils arrivent à 16 ans ça arrive très vite. C'est aussi nos inquiétudes qui viennent parler, de toute façon à 18 ans, étant donné du côté de la famille c'est censé ne pas aller très bien, c'est pas sur ces personnes là qu'ils vont pouvoir s'appuyer, je fais peut être une généralité, le côté professionnel de l'insertion pour nous ça va être qqc qu'on peut sécuriser, qui va leur permettre peut être de s'en sortir un peu plus facilement à 18 ans. Mais oui cette échéance là je pense que c'est principalement ça qui pose problème du fait de voir un jeune de 17 ans inoccupé sans projet. ça nous fait peur pour lui, car on ne voit pas l'issue. On a l'impression d'être le dernier rempart avant la vraie vie. Après c'est terminé, t'auras plus d'éducateurs, de protection en tout cas. Donc ouais, je pense aussi pour ça qu'on attache une grosse importance à l'insertion professionnelle. Mais il y aura des jeunes qui seront en incapacité de le faire de toute façon. Je ne trouve pas judicieux de le travailler coûte que coûte, si le jeune ne peut pas le faire, sinon ça va se casser la gueule. Donc après c'est quelle décision on prend.

- si on se trouve dans ce cas de figure, tu disais, oui il y a nos inquiétudes, nos impressions, du coup quand-t-on se retrouve avec des inquiétudes qu'on peut avoir pour le jeune, avec le fait que ça s'arrête à 18 ans, et puis un jeune qui n'est pas dans la même dynamique, ou dans le même état d'esprit, il y a peut être deux projets qui s'affrontent ? Comment se concrétise l'accompagnement dans ce cas là ?

- Bah ça dépend la teneur des projets qui s'affrontent, si... en gros si je comprends bien la question ?

- Tu disais je reprenais tes propos, tu disais des fois ça vaut pas le coup de travailler l'insertion coûte que coûte ?

- bah je me pose la question !, est-ce qu'il faut la travailler coûte que coûte ! ouais, je me la pose, je pense qu'on vient tenir des projets pour les jeunes, qui mettent en place des projets un peu poussés par les adultes qui les entourent, et tout au long de ce projet, c'est tenu aussi beaucoup par les adultes, à défaut à bout de bras, et des fois on peut prendre le risque de le faire tenir plus longtemps qu'il aurait pu, et qu'il se casse la gueule juste avant les 18 ans. Est-ce que ça vaut pas le coût de voir le pb tout de suite et voir de quoi t'es capable de quoi tu as envie, et de quoi t'es capable je parle pas de compétences techniques, c'est plus c'est quoi ta capacité à tenir quelque chose, qu'est ce que t'es prêt à mettre en place pour que ça marche, si dans les 3 premiers mois ça tombe, je pense que c'est intéressant de se poser la question, ok, est-ce qu'on continue à bosser sur l'insertion alors que visiblement il n'en est pas là du tout. Après il y a des dispositifs qui existent après 18 ans, ça peut valoir le coup de bosser avec le jeune, qu'est ce qui fait que tu peux pas tenir un projet, et c'est quoi ton projet à toi ? on aura souvent une réponse floue à cette question. Je trouve

- pour toi, ça serait quoi ? pour nous projet on en parle beaucoup, c'est un terme qu'on utilise, c'est un peu comme autonomie, c'est des mots que eux s'approprient, mais comment eux il se représentent cette notion, là, est ce que c'est la même vision que nous les éducateurs ?

- si on pose la question à un jeune c'est quoi ton projet ? ils répondent par l'insertion pro ou sociale, avoir un appart avoir un boulot. Je sais pas se qu'ils en perçoivent ?

Je pense qu'ils ont pas la même façon de se projeter que nous, ils n'ont pas la même vision que nous. Enfin, sur une question de temporalité, pour nous les 18 ans c'est demain même s'ils arrivent à 16 ans pour eux c'est l'éternité 2 ans à l'intérieur d'un foyer, où ils ne veulent pas forcément être. On vient les alerter sur quelque chose qui est très loin d'eux, certains en comprennent pas le sens, et nous voient plutôt comme des..., je sais pas comment ils nous voient, peut être qu'ils pensent qu'on s'alerte trop, qu'on leur fait pas assez confiance, qu'on pense que ça va pas aller, alors que pour eux ça va aller. Mais j'ai l'impression que la prise de conscience à l'arrivée des 18 ans quand le terme de la prise en charge arrive, là je trouve qu'ils reviennent un peu sur leurs discours, qu'ils se rendent compte un peu, ouais putain, c'est pas vous aviez raison mais ils se rendent beaucoup plus compte, bah ouais qu'est ce que je vais faire maintenant, dans 3 mois je suis parti, 3 mois je trouve que ça parle plus, même 6 mois c'est beaucoup pour eux... enfin je sais pas

-c'est un facteur important la temporalité dans un projet. Tu as pu dire que certains arrivent à 15 ans des fois 16 ans, 17 ans. Ce que tu dis on peut avoir un projet, les mêmes objectifs mais en matière d'échéance on n'a pas la même représentation ?

- c'est ça qui vient, nos différentes temporalités qui viennent se repousser un petit peu. Ce que nous directement quand un gamin arrive à 16 ans le projet on le voit sur les 2 ans de sa prise en charge. Lui je pense pas. Peut être qu'on pourrait, je pense qu'on le fait aussi. Qu'on adapte des projets avec temporalités plus courtes, qui sont renouvelés tous les 3/6 mois je pense que c'est des choses qui peuvent plus parler au jeune. A mettre à en place ça j'ai l'impression qu'on vient mettre à l'extérieur le jeune de son projet à lui ; Parce qu'il a un projet général, et nous on vient mettre des étapes dans ce projets, c'est beaucoup la part des professionnels qui vont faire ça et lui est-ce qu'il va s'y retrouver ?

- tu as dit on porte le projet pour le jeune ? il y a eu plusieurs fois ou tu as dit limite on fixe des objectifs pour le jeune et lui nous suit ? et du coup ça donne l'impression que c'est plus le projet des éducateurs que celui du jeune lui-même ?

- oui, des fois je crois qu'on peut glisser vers ça. Je pense pas que ça soit un mal en soit d'avoir envie pour le jeune dans une certaine mesure et dans une certaine durée de temps, mais dans des cas comme un R par exemple, qui va à l'école parce qu'on a confiance en ses capacités intellectuelles mais que finalement on le réveille tous les matins pendant 6 mois, là je trouve qu'on porte un peu trop les choses pour lui et finalement on vient biaiser l'évaluation du projet. Bah oui il est à l'école pendant 6 mois mais on l'a réveillé tous les matins et en réalité si on avait arrêté de le réveiller l'école ça serait terminé. Là je trouve qu'on vient trop porter quelque chose, pour le jeune ça le sert pas, même lui il vient croire que tout fonctionne et tout est ok. Bon bah si l'objectif c'est à 18 ans tu auras toujours quelqu'un qui te réveillera pour aller à l'école pourquoi pas. Mais c'est hors réalité ça sera pas ça. Des fois sur des choses qu'on veut amorcer, bon bah il veut aller à l'école mais il a des difficultés à se lever, bon bah pendant 3 semaines on se charge du réveil le matin, et quand on fixe en général cet ajustement enfin ce moyen et justement il manque l'ajustement jusqu'à quand on va le réveiller ? Quelle évolution on donne à ce moyen là ? Ça peut être aussi un défaut qu'on peu avoir sur les réunions projets, les projets individuels qu'on peut mettre en place, on refait une réunion projet 6 mois après. Déjà je trouve c'est trop loin, tous les 3 mois ça aurait un petit plus de sens. Ce n'est pas assez une continuité de ce qu'on a mis en place. Je pense que notre boulot, ça serait plus notre part à prendre dans ce projet là, force de proposition dans les moyens qu'on peut donner. Mais si on vient alerter sur bah oui

là ça fait déjà 3 semaines qu'on te réveille, ou on en est maintenant ? Est-ce qu'on continue comme ça ?...

On va essayer d'être un peu garant de ce projet là, on peut vite un peu glisser sur un éducateur qui est référent d'une situation, t'es plus garant, tu en deviens responsable. Ouais Rester à notre place, nous on fait parti de la construction du projet, mais le premier responsable c'est le jeune, on est là pour l'aider l'accompagner lui proposer des choses qu'il prenne qu'il prenne pas. Venir questionner les envies les objectifs.

- du coup R, ça aurait été tu dis on l'a réveillé pendant 6 mois, on voyait bien que si on le réveillait pas il se levait pas, si on arrêtait il n'irait pas à l'école.. ;

- c'est ça on a du recule sur cette situation, c'est intéressant d'évaluer la situation d'un jeune qui n'est plus là, avec du recul,

- avec du retex

- avec du retex, du retour sur expérience, on aurait porté un peu moins longtemps les choses on se serait plus vite rendu compte que l'insertion professionnelle ou scolaire c'était compliquée. Plus rapidement on se serait interrogé sur il est ou le problème. On se serait tourné sur les problématiques familiales, et les problèmes de santé, je pense que les questions de sommeil, dépression on est du côté de la santé. Et c'est la problématique familiale clairement qui est venue impacter la dessus ; On aurait pu du coup amorcer un autre travail autour de ça, ou peut être pas ça aurait peut être pas fonctionné. Le fait est que ce jeune là est parti, il était à l'école et en fait il s'est retrouvé ou les éducateurs on arrêté de le réveiller dans la structure suivante. Tout s'est cassée la gueule, une dépression s'est mise dedans. On était là je trouve dans le vif du sujet, dans le nœud du problème. Même si lui il était en difficulté, tu vois bien que c'est ta santé qu'il faut soigner ou tes problématique familiale qui faut parler. Ce jeune là j'ai vraiment eu l'impression, c'est une jeune qui avait des illusions sur ses capacités réelles à gérer son insertion. Et je pense qu'il nous la fait croire aussi et du coup on ne lui a pas facilité les choses en lui faisant croire que oui ça fonctionnait. Je pense qu'on s'est tous voilé la face sur sa situation ;

- il aurait peut être mieux fallu que la scolarité soit mis à l'échec chez nous, plutôt que après ?

- bah ouais, on était quand même avec ce jeune dans une temporalité 16/18 ans qui arrivait, on a quand même pas beaucoup de temps donc là si pendant déjà 1an ½, et sur la première année, on porte les choses pour qu'il aille à l'école et ça se casse la gueule, etc, ça nous laisse 3/6 mois pour rebondir et c'est trop tard, déjà c'est peut être trop tard avant. Il y a vraiment cette pression de l'insertion. Et après en même temps il y a des jeunes qu'il faut pousser à certains moments, c'est savoir quand s'arrêter.

La question d'A, je la trouve intéressante à ce niveau là. On maintient l'école pour elle, elle continue au final, ça été ça tout au long, elle ne veut pas y être, elle veut continuer ?

- Elle avait dit qu'elle arrêterait, est-ce qu'on la suivait dans cette décision là ? est ce qu'on portait cette décision là ?

- A, je trouve de notre façon d'aborder les choses sûr, a été différente avec elle. Je trouve qu'on a été moins dans la difficulté à se dire, ok tu ne te lèves pas le matin tu en assumeras les conséquences, sans lui mettre des bâtons dans les roues, mais tenter de lui donner des moyens. Je trouve qu'on l'a laissé prendre un peu plus ses responsabilités. Du coup c'est intéressant qu'elle veuille continuer alors que dans le discours elle en avait rien à foutre et qu'elle pouvait arrêter. Finalement ça à l'air d'être quelque chose auquel elle tient, après est-ce qu'elle se donne les moyens aujourd'hui ? c'est toujours pareil, en tout cas elle est toujours dedans, sans qu'elle soit portée ++ par l'équipe finalement ça tient quand même, ça tient à sa façon, en tout cas ça tient pas à notre façon. Pour moi ça laisse présager une capacité à tenir quelque chose, même si les adultes ne sont pas derrière elle à porter quelque chose.

-qu'est ce qui fait du coup qu'on a fait cette différence là, moins portée pour A ?

- je sais pas, j'ai l'impression que c'est pas que ça vient plus se jouer dans la relation entre un professionnel et un jeune, entre un jeune et l'équipe, entre l'équipe et professionnels aussi, enfin je sais pas, je suis pas sûr que R avec une autre équipe ça aurait fonctionné pareil. Qu'ils aient porté le truc encore plus. Peut être dans notre perception du jeune, sûrement.

Après R c'est quand même des objectifs, l'école c'est pas quelque chose qu'il ne voulait pas, il sait son projet à souvent été travaillé, retravaillé, des objectifs et des moyens, enfin l'objectif pas vraiment retravaillé, mais les moyens ont été retravaillés. Il était partie prenante de ce travail là, finalement les moyens évoluaient mais le concret n'évoluait pas.

- il avait le désir de continué sa scolarité, mais il y arrivait pas ? tandis que A elle n'avait pas le désir de continuer.. du coup est-ce que c'est pas le fait de lui avoir dit : ça t'appartient, libre à toi, qui lui a permis de prendre sa décision. Ça laisse à penser que des fois quand on porte un truc ils vont se positionner à l'inverse de ce qu'on leur dit.

- peut être pas l'inverse mais se désinvestir, peut être que même nous on les désinvesti de leur projet. Je pense à R, c'est marquant, il y a eu une période c'était 100% de notre investissement, venir le réveiller le matin, lui ne faisait aucun effort c'était nous qui étions là à 100%, on était même prêt à l'emmener à l'école le matin, on voulait tout faire pour qu'il aille à l'école, à ce moment là ça lui appartient plus du tout à lui.

- plus du tout acteur

-Non. Donc pas étonnant que si on prend toute cette place là, déjà que lui il avait pas très envie...je pense que si le lendemain matin il décide de se lever, on passera quand même 3/4 fois dans sa chambre, est-ce que t'es debout ?, es-ce que t'es prêt ?on veut garder la main sur ce truc là.

Après c'est peut être la coconstruction aussi, un jeune qui arrive, comme I, qui arrive avec un projet définit des objectifs , il avait envie , c'était très clair dans sa tête ce qu'il voulait atteindre, les moyens qu'il voulait se donner, et comment il nous a perçu, comme aide éducative, mais moi j'ai vraiment eu l'impression d'être un outil pour I ce qui peut être un peu chiant par moment dans le relationnel qu'on peut avoir avec lui, ce qui fait qu'on a pas vraiment traité beaucoup la problématique familiale quasiment pas, en tout cas sur sa capacité à se donner les moyens d'atteindre ses objectifs, c'était très intéressant, nous on

s'est mis dans cette boucle là, mais son projet nous a jamais appartenu. Même les décisions qu'il a pu prendre, je me suis jamais c'est des choses qu'il possédait lui, nous on pouvait en mettre une touche lui donner un coup de main, c'était à sa demande, et un jeune comme ça qui est dans son projet, un matin ou il se lève pas, on va pas passer 5 fois le réveiller. Au contraire, écoute tu vas prendre ta responsabilité, car il nous montre que ça lui appartient tout entier.

- et son projet allait dans le sens de celui souhaité par la structure ?

- ça collait tout à fait avec le profil des jeunes qu'on peut accompagner dans l'institution.

- ses objectifs prédéfinis correspondaient aux objectifs qu'on aurait...est-ce qu'on pour chaque jeune on a des objectifs prédéfinis ?

- je sais pas, si pas explicite que ça. L'objectif quand j'accompagne un jeune, sur du...mon objectif concret c'est qu'à 18 ans il parte avec un bagage professionnel. Ça me met dans l'idée que ça à fonctionné pour lui s'il sort en fin d'apprentissage ou promesse d'embauche ou qqc comme ça, je trouve que c'est une réussite.

Alors que pas forcément, ça peut lâcher après, on en sait rien. Mais un jeune qui ne sort pas avec ça du foyer ça ne l'empêchera pas de réaliser des projets après. M, elle était dans une formation CAP Mode, on l'a accompagné tout au long sur des trucs comme ça, mais aussi à revoir sa vision du monde du travail, peut être il y a un moment avant d'être styliste ou designer, il y a peut être d'autres étapes, vu que ton projet c'est de vivre seule en appart et autonomie et indépendante. Tu ne seras peut être pas styliste à 18 ans, donc peut être entre temps tu devras faire un autre travail. Pour elle s'était inenvisageable de travailler en tant que caissière ou faire des ménages, pour elle s'était des métiers pas assez valorisants pour elle. et je trouve qu'elle est partie avec cette idée de TAV, il y a eu un passage par le service HAJI, je pense qu'elle continuait se passage là, ok il y a la réalité et est 'ce que tu acceptes ça ? et 1 an après tu la croise et elle est caissière dans une grande surface, et du coup je trouve qu'elle met des moyens réels et concrets à un instant T pour pouvoir vivre et assurer le quotidien qu'elle a envie d'avoir tout en gardant en tête enfin je sais pas ou est-ce qu'elle en ai sur ses projets de mode, est-ce qu'elle les a lâché ? mais je trouve que c'est une réussite d'avoir été capable de revenir sur l'idée reçu qu'elle se faisait du travail pour se donner les moyens de réussir et de s'insérer. Alors que quand elle est sortie de TAV, elle n'avait pas de diplôme pas de travail et pas dans ces trucs là.

C'était quoi la question déjà ?

- des objectifs prédéfinis ? Pour toi c'était qu'ils aient un bagage pro à la sortie des 18 ans.

- oui comme ça le premier truc qui va me venir à l'esprit c'est ça ;

- ça influence pas mal c'est enfoncer une porte ouverte, cette arrivée des 18 ans là..., en tout cas dans l'esprit des éducateurs...

- je pense que si on avait, je sais pas si ça serait mieux, si on avait pas de date butoir, après je suis pas sûr que ça soit mieux parce que je pense qu'on pourrait rester pas mal à l'arrêt, un peu moins poussif, des fois il faut l'être, mais ce lapse de temps de 2 ans je trouve qu'il est trop court pour pouvoir faire l'expérience, réussir, ou échec, ou revenir en arrière, réessayer plusieurs voies etc..l'accompagnement jusqu'à 21 ans si on faisait dans la même



structure ou la continuité avec le service HAJI ou une autre type structure comme ça, c'est quand même intéressant d'accompagner sur plus de temps d'aller plus profondément dans les choses.

-continuer un peu plus tard alors ? Poursuivre ?

- ouais sur le fait de continuer les expériences, remettre en place, les arrêter, se laisser le temps d'être inoccupé, de venir travailler la problématique familiale, parce qu'aujourd'hui un jeune inoccupé au foyer TAV ça pose problème c'est pas normal. Alors que, est-ce que c'est si grave que ça qu'un jeune ne fasse plus rien pendant 3 mois ? et s'il a besoin de ce temps pour comprendre qu'il a besoin de faire une pause, est-ce qu'on pourrait pas lui laisser,

- ça pose problème à qui ?

- ça pose problème à l'ensemble de l'institution, un jeune qui est inoccupé et qui reste H24 dans la structure, ça pose problème au quotidien, il rentre pas dans ce qu'on veut, ce qu'on veut de lui. Et puis, Ça vient bouffer le chrono je trouve. Un jeune qui est là 1 an 1an1/2, t qui bouffe 6 mois en inoccupation, déjà tu n'avais pas le temps, comment tu vas faire ? mais ça c'est nos inquiétudes à nous. Et en même temps je pense aussi qu'un ado il faut le stimuler être derrière lui, jusqu'à quand, un jeune comme M, c'est intéressant, ce que lui j'ai l'impression, t'es que dans l'inoccupation, beaucoup, en même temps je pense que c'est un jeune, il a besoin de passer par là, peut être qu'il a des décisions à prendre, le mettre un peu plus devant ses responsabilités. On est aussi dans la protection de l'enfance, pas que dans l'insertion. Ça se heurte pas mal c'est deux sujets. Je sais

- comment on pourrait trouver l'équilibre entre le fait un ados en même temps fait pas mal le stimuler et en même temps faut l'écouter, s'adapter ?

- comment trouver l'équilibre, je sais pas, j'ai pas de réponse, heu ça serait plutôt comment on fait pour qu'ils se sentent concernés, qu'ils adhèrent à ses objectifs à son projet. Faire adhérer je sais pas comment on pourrait trouver un équilibre là dedans...comme ça là.

Tu parlais d'I qui est arrivé avec son projet tout tracé, c'était l'autoroute, et puis en plus lui il allait dans le sens qu'on souhaitait, si on prend le cas inverse, un jeune qui arrive avec un projet ou sans projet, avec cette arrivée des 18 ans, avec le temps qui tourne comme tu disais..il peut avoir des résistances ou une opposition ?

- de la part du jeune ?

- entre le jeune et les éducateurs,

- bah oui, on veut qu'il soit dans quelque chose, un jeune qui arrive sans projet...je...nous, ça nous pose problème on sait pas comment faire, si cette question là n'est pas déjà au travail. Je trouve qu'on a beaucoup de problème avec ça ;

- Les jeunes arrivent d'où à TAV ?

- ils arrivent d'autres foyers, de familles d'accueil, de leur famille, des fois ils sont déjà scolarisés ou dans le projet d'accéder à une scolarité, ou dans une scolarité dans un truc qui leur convient pas et qu'ils mettent en échec. Je trouve ça compliqué de leur demander dans cette situation là, d'arriver en foyer à 16 ans ou à 17 ans, dans leur situation individuelle qui n'est pas simple d'être placé. Sans parler de leur problématique familiale, qui aura forcément

un impact sur comment ils sont traversés par leurs envies. Mais juste arriver dans un collectif et avoir à faire à des adultes qui vont être derrière toi pour réaliser un projet, ou un jour on t'a demandé tu veux faire quoi plus tard ? tu veux faire quoi l'année prochaine ?...ha tu veux faire un bac pro je sais pas quoi...ha ok, mais du coup qu'est ce que t'es prêt à mettre en place, ça c'est le genre de question qu'on va poser dans les 2 premières semaines. Cet espèce d'engagement, un engagement que nous on va tenir, qu'on va faire valoir, en disant tu l'as dit, on continue, et le jeune peut bouger là-dessus, la temporalité n'est pas la même. Lui 6 mois après est-ce qu'il est toujours dans les mêmes envies ? Forcément ça se heurte. Mais après trouver l'équilibre tu l'as dit je vais pousser, je vais t'aider à tenir tes engagements et lui faire tenir coûte que coûte. J'ai l'impression que c'est du feeling, on discute dans l'équipe...si l'éducateur se trouve seul dans ce truc là, il a plus tendance à glisser et à tenir les choses un peu trop. L'intérêt de l'équipe et que les autres collègues viennent dédramatiser les choses et dire c'est pas à toi de porter tout.

- en tant que référent ?

- oui, en tant que référent et l'équipe qui vient mettre du tiers dans cette relation. Après c'est compliqué comme question

- c'était plutôt, je pense à une situation comme I, je pense à l'idée qu'on se retrouve avec des jeunes qui sont pas forcément dans l'optique d'avoir 18 ans et des enjeux qu'on a évoqué. Il y a un mot que tu as utilisé tout à l'heure : responsabilité, le fait qu'on va se sentir responsable de ce qui leur arrive après 18 ans. Tout ça pour savoir quand on se trouve face à des jeunes, écouter leurs paroles, prendre soin de leurs projets, la pratique n'est pas si claire que ça, ça reste des mineurs et que du coup comme tu dis c'est des ados il faut aussi forcer... quelles sont nos marges de manœuvres pour ne pas tomber dans le faire pour comme c'était le cas avec R, et en même temps trouver le juste milieu pour que lui il soit acteur de ce qu'il fait.

Tu prends un cas comme M, heu, c'est un jeune qui au final est parti, comment...je vais essayer de dire mon idée en en disant le moins possible...hihi

Tout à l'heure on parlait de l'âge butoir des 18 ans et en même temps c'est bien d'avoir cette âge butoir c'est ce qui permet un peu de dynamiser la chose et en même temps on pourrait le laisser dans le rien, du coup il y a cette temporalité, si par exemple si l'accompagnement durait jusqu'à 21 ans, est-ce que nous pour autant on le laisserait dans le rien ? Est-ce qu'il y a vraiment une différence dans l'accompagnement ? Est-ce que les choses bougeraient plus rapidement avec cette temporalité là ?

- Je sais pas si les choses bougeraient plus rapidement, ou bougeraient tout simplement, j'ai tendance à penser que si on avait ce temps supplémentaires, sur une situation comme M, j'ai l'impression que ça changerait rien du tout, je sais pas...

- une situation comme R ?

- une situation comme R, je pense que ça changerait les choses. On aurait pu, je trouve à la fin de son accompagnement on venait plus questionner la question de la santé, c'est par là qu'il fallait passer, du coup on serait venu traiter ce problème là plus rapidement.

Mais ça ne répond pas du tout à la question que tu me posais.

- pas grave, il y a quand même cette question d'avoir un CJM, d'avoir plus de temps, c'est fait pour ça d'avoir un CJM.

Mais qu'est ce qui fait que... est-ce que tous les jeunes sont garantis d'avoir un CJM ? qu'est ce qui fait qu'un jeune aura un CJM et pas un autre ?

- bah en théorie, ça va être soit son engagement, avoir un projet, son engagement à respecter les termes du projet. La question du CJM, c'est...en gros pour moi, je maîtrise peut être pas assez, pour moi c'est pour un jeune qui a un projet qui est toujours en demande d'un accompagnement éducatif pour aller au bout de son projet. Sauf que c'est un contrat sur les engagements à tenir et les personnes qui vont entre autres évaluer sa capacité à respecter ses engagements ça va être nous, par rapport à ce qu'il nous a montré sur les années où on l'a accompagné. Pour moi ça serait en théorie.

Un jeune comme M, je trouve que ça vient se vérifier ici, je sais pas s'il a demandé un CJM, il l'a pas eu car il ne s'est pas donné les moyens d'aller au bout. Si en ayant le même comportement on avait nous fait des rapports dans le sens il a des incapacités, mais justement parce qu'il a des incapacités, il a besoin d'être accompagné, il aurait eu son CJM.

Une jeune comme R, ses engagements il a eu du mal à les tenir, même en prenant le CJM je ne suis pas sûr qu'il est en capacité de respecter les engagements qu'il avait pris ;

- et il l'a eu quand même. Pourquoi M ? Pourquoi pas R ?

- je sais pas, peut être que R il y avait la question du soin, qui allait rentrer en compte là dedans, et que ça ça pourra fonctionner s'il se soigne, j'en sais rien, et M on pense que ça changera rien. Je sais pas plus l'un ou plus l'autre, j'ai l'impression que c'est un peu arbitraire. Est-ce que notre expertise est vraiment juste ? sur l'évaluation qu'on fait des jeunes

Notre expertise, des éducateurs à TAV ?

Ouais des éducateurs mais même de l'équipe, ça se joue pas à notre niveau de la direction aussi ou de la psychologue, on n'est pas seul là dedans heureusement, malgré que je pense que dans l'institution on est ceux qui connaissent le mieux les jeunes qui sommes le plus avec eux, après c'est intéressant que les autres professionnels nous font prendre de la hauteur, mais heu. est-ce que notre expertise elle est juste sur les jeunes qu'ont le droit ou pas de bénéficier d'un CJM.

-En tout cas d'après ce que tu dis, il semblerait l'éducateur, l'institution, ceux...peut être un certain pouvoir sur le fait qu'un jeune puisse obtenir un CJM ou pas ?

-Ouais je pense, en tout cas je trouve qu'on a le pouvoir sur le fait qu'il n'en obtienne pas.. heu, à l'inverse lorsqu'on peut aussi pousser pour qu'un jeune en ait un et que ça fonctionne pas, je pense qu'on a la capacité de...par le biais de nos rapports éducatifs de, de rendre un CJM, l'obtention d'un CJM impossible

- on n'est pas décisionnaire, mais on se base sur les....

- ça se base sur nous ce qu'on va leur donner, et heu.. Notre appréciation, notre évaluation elle n'est pas que objective je pense qu'elle l'est au maximum mais. M, j'ai vraiment l'impression qu'on ...ce que le rapport ça reste de l'écriture, c'est une vision qu'on met sur du

papier, heu tout en faisant les mêmes constats mais en mettant en avant peut être un peu plus de compétences, ses compétences et sur des préconisations si nous on y croit en gros, je pense qu'il aurait pu obtenir un CJM,

- parce que nous on y croyait pas ?

- c'est pas un jeune qu'on a accompagné, l'impression de l'extérieur, que je m'en fait

-oui car c'est une jeune accueilli par les Bafanas ?

- oui accueilli sur un autre groupe

-c'est le principe d'un contrat en plus, heuuuuu,

-ce qu'on entend c'est que le contrat débute à 18 ans, mais le début de ce contrat, heuuu, enfin en tout cas la mise en place de ce contrat sera influencée par tout ce qui s'est passé avant.

-c'est ça, du coup c'est un peu biaisé, comme contrat, on fixe un contrat, un projet, des engagements de chaque partie, et si une partie ne respecte pas le contrat, on met fin à ce contrat. mais là avant ça avant que le contrat soit validé par il peut être coupé, heu, en disant, c'est pas parce qu'on est pas d'accord par les termes du contrat, car un contrat peut ne pas se mettre en place parce que les parties ne sont pas d'accord sur les termes du contrat, là c'est pas ça c'est sur les objectifs fixés sur ce contrat, on pense pas que le jeune n'est pas en capacité de le tenir par rapport à ce qu'il nous a montré avant. Donc c'est peut être un peu, ça manque d'objectivité et de, et on pourra, enfin de toute façon s'il ne respecte pas ses engagements on met fin au contrat, je trouve qu'on lui laisse pas du tout sa part à ce moment là

-c'est comme si le contrat commençait avant le contrat ?

-oui c'est ça, c'est pas dans ces termes qu'on lui parle le jeune. C'est pas dans ces termes, enfin en tout cas, moi, sur les jeunes qu'on accompagne, c'est peut être différent quand on accueille un jeune de 17 ans, 17 ans ½ où on sait que la majorité va arriver très rapidement et que la question du CJM va se poser, mmmm, on va peut être l'aborder un peu plus rapidement avec le jeune, j'ai l'impression, pareil que c'est quelque chose qui est très loin dans leur tête, sachant que eux ils seront plus dans une dynamique à ce moment là dans l'ensemble de pas vouloir être pris en charge de pas vouloir d'éducateur, leur dire que au-delà de leur 18 ans ils peuvent s'ils le veulent avoir un accompagnement éducatif, ça leur paraît, complètement fou, ils en veulent pas, après arrivée l'échéance, ils se disent ha oui, c'est arrivée très vite je me trouve un peu petit pour entrée dans la société, j'ai besoin d'être entouré d'adulte, comme beaucoup de personnes à 18 ans, se dire du coup j'ai besoin de ça, à ce moment là c'est regarder un peu bah ok qu'est ce qui s'est passée cette année, et c'est pareil, M, 6 mois avant je sais pas combien de temps il a été PEC, si on par sur un moyen il a été pris en charge 2 ans, il fait n'importe quoi pendant 1 ans ½ les 4 derniers mois avant le CJM il rentre un peu dans le rang, on favorisera le CJM, parce qu'il nous a donné ce qu'on voulait, je trouve pas ça très juste, qu'on prenne la main à ce moment là.

Mais même on va leur présenter qu'on leur présente le CJM, on dit : tu as la possibilité de soit la protection de l'enfance ça peut être terminé pour toi, tu as la possibilité de faire le choix de continuer un accompagnement éducatif et demander un contrat CJM. C'est rare

que la phrase suivant, enfin un petit plus maintenant car on y est plus confronté je pense, je trouve, la phrase suivante mais par contre ça sera sous notre appréciation par rapport à ce que tu nous montre ici, c'est-à-dire que le contrat il commence un peu maintenant, alors que en fait il commence pas maintenant, car ils son placés ils ont pas le choix d'être ici ;

- ils sont pas, comment dire, ils sont pas au fait de ces règles implicites..

- ouais, c'est ça, pas du tout, enfin, on est même confronté à réexpliquer plusieurs fois ce qu'est le CJM, heu, je pense ils y en a on leur explique tous les trois mois, ils en comprennent vraiment les grandes lignes mais il y a pleins de choses qui leur passent au dessus, je pense et c'est normal, je pense aussi que pas mal d'éducateurs sur la question du contrat maîtrisent pas tout.

Ouais, sur la question du CJM je trouve que c'est un peu, c'est un peu biaisé, je serai plus d'avis que tout le monde puisse en bénéficier, et que ça soit stoppé peut être, plus directement si le contrat n'est pas respecté

- et qu'est ce qui..

- parce que sur le papier c'est ça !

- sur le papier c'est protection, protection de l'enfance jusqu'à 18 ans, pas obligatoire parce que c'est légèrement imposé par un juge, et après on met en place le contrat, et là c'est en fonction des engagements, qu'est ce qui fait que dans la réalité, dans la pratique ça fonctionne pas comme ça ?

- heuuuu, que ça fonctionne pas comme ça ? Qu'il ne soit pas stoppé ?

- dire de façon implicite, de dire que pour , ce qu'on a pu évaluer durant son placement jusqu'à ses 18 ans, influence la mise en place de son CJM ?

-bah, parce que je pense que c'est un dispositif qui coûte de l'argent, un dispositif qui est soumis à des statistiques de réussite et que du coup ça, ça, si si on envoi entre guillemet le tout venant des jeunes qui souhaitent un CJM, c'est chiffre là baisseront et du coup ça sera considéré comme de l'argent envoyé en l'air, je pense que c'est pour ça qu'il y a une sélection qui est faite et qui ne devrait pas.

Je, je prend plus le CJM, je le vois comme aussi une occasion de travailler sur l'adhésion qu' à partir du moment ou on veut travailler sur l'adhésion, on part du principe que sur le début de la prise en charge sous CJM, heu, que cette adhésion elle est encore en mise au travail, alors on leur demande, enfin je sais pas ....je sais pas exactement

- un petit flou ?

- il y a un petit flou et après nous notre place là dedans

-est ce que tu vois, on dit adhérer ? le jeune doit adhérer au projet du service, plutôt que vraiment que nous on adhère à son projet, espèce de..en tout cas il y a 2 projets qui se rencontrent pas, si je résume ce que tu dis, et nous on se retrouve au milieu au final, à devoir à répondre à un projet institutionnel, ou un projet sociétal et le projet du jeune..ma question ça serait quelles sont nos marges de manœuvre, nos limites dans cet écart là ? c'est pas une question facile. ça sera la dernière question.

-heuuuuuuu, je , je sais pas,

- ou de quel côté on se place plus, On se place plus du côté du jeune ?

- ça dépend à quel moment...est-ce qu'on a le choix ? est ce qu'on y croit ? es-ce que...ça dépend aussi du moment de la prise en charge avec le jeune...où on en est dans la prise en charge avec le jeune plus le on arrive proche des 18 ans, plus notre marge de manœuvre est rétrécie et plus on vient répondre au projet institutionnel, plutôt qu'au projet individuel du jeune, un jeune qui arrive à 16 ans avec un projet qui n'est pas totalement dans la direction de TAV, on va être un peu plus souple, on va lui laisser la possibilité de tenter ses expériences, de prendre un chemin en arrière ETC, à 17 ans ½ on fait plus ça, on est dans l'urgence, la marge de manœuvre est moins grande. Après ce que nous, on penche plus vers le projet institutionnel ou celui du jeune, quel équilibre être les 2 je sais pas.

- c'est des questions que tu t'étais déjà interrogées ?

- je pense qu'on se les pose un petit peu quotidiennement, sans forcément l'approfondir autant que équilibre j'essaye de trouver dans l'accompagnement du jeune, entre comment je m'investis, qu'est-ce que je lui laisse, qu'est-ce appartient à l'institution etc, je , c'est des questions où je vais trouver des réponses plutôt ponctuelles, et des réponses sur le moment et j'ai l'impression, moi, que ça dépend de moi, du jeune avec lequel je suis en relation, de l'équipe du moment de l'instant...heu... en faire une question générale, une réponse générale, c'est souvent une question qui reste sans réponse pour moi, quel équilibre on trouve là dedans...sachant qu'on est toujours...

- en fonction des situations ? tu as un exemple de situation où il y a vraiment cet écart, l, c'est un peu l'inverse ou il y avait cette concordance on va dire, une situation où il y avait plutôt cet écart entre le projet du jeune et ce que l'institution pouvait lui proposer ?

-heu...je me souviens même plus des jeunes ( hihi) ..heu, je sais pas un gros écart.. F, peut être, c'était pas d'autant le projet concret de..mais la question de l'errance, je sais pas trop, ou comment elle s'appelle, V, V, elle a essayé je pense de se conformer un petit peu au projet institutionnel, de faire un apprentissage une formation, gagner de l'argent, etc, et finalement tout est tombé à l'eau car je pense qu'elle pouvait pas porter ce truc là parce que ça lui appartenait pas, pas seulement du fait de l'institution, heu.. la famille aussi qui avait un peu ce modèle là, et du coup elle s'est retrouvé plutôt en errance, dans les rues, avec un mec, enceinte, heuuuu, plus à traîner avec des sdf qu'autre chose. Là je pense que ça vient s'heurter complètement avec.. ;

-errance en dehors du foyer ?

-oui, ce n'était pas seulement de l'inoccupation, une mineure en errance, c'est une jeune avec qui on a rien pu faire les 6 derniers mois de sa prise ne charge, c'était complètement à l'inverse de notre projet, ce qu'on veut pour les jeunes inter-institution, c'est une question compliquée.

- ca sera ma dernière question...en faite ce que pouvait soulever d'autres entretiens, c'est que ce qui peut poser problème c'est pas que le jeune avait un projet différent, c'était l'absence de projet ? L'incapacité à se projeter ?

- bah oui, on en revient un peu, pour moi un jeune qui a une absence de projet, c'est de se poser la question, pourquoi ? bien sûr ça vient se heurter à l'institution, mais du côté des éducateurs je trouve qu'on est plutôt, à se poser la question et lui poser la question, qu'est ce qui fait que tu es traversé par rien, on va se tourner vers la problématique familiale ou la santé, mais je pense que c'est un réel problème ..quand on a un jeune qu'est en sans projet on a l'impression d'avoir à faire à du vide, on dit souvent qu'on tire les ficelles avec les jeunes, là il y a pas de ficelles, on sait pas quoi tirer, on sais pas quoi faire, c'est à ce moment là que c'est difficile dans nos têtes de le laisser sans projet sans rien, du coup on lui donne un projet qui n'est pas le sien qui est complètement le nôtre, et celui de la société, on se retrouve dans cette position là, parce que la commande elle est nationale et sociétale, c'est pas nous qui décidons qu'il faut dans être quelque chose, mais si tu veux t'en sortir dans la société il le faut.

En plus les jeunes qu'ont pas de projet, quand même, qu'ils savent ce qu'ils vont faire ou qu'on pas envie de travailler, ça peut exister. Mais une jeune qui est traversé par rien, pas de passion, de chose comme ça, c'est dur d'établir un projet avec lui, j'ai l'impression que le projet qu'on va travailler avec ce jeune là : par quoi tu pourrais être traversé ?

-ouais

- Mais avec un jeune qui a pas de projet je sais pas comment...

- on lui donne un projet.

- on lui donne un projet ouais on lui donne une occupation

-on lui impose un projet ?

- bah ouais on lui impose parce que très rapidement s'il n'a pas de projet c'est synonyme d'inoccupation, et c'est-à-dire pas d'argent de poche, il y a des sanctions qui tombent quoi.

-et heu c'est des...est-ce que..c'est des choses qui fonctionnent d'imposer un projet ?

-Non (hihi)

## Annexe 9 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Sofiane le 4 mars 2020

Donc je suis avec Sofiane, Sofiane bonjour, je vais te laisser te présenter et présenter ton métier

D'accord, je suis Sofiane éducateur au foyer Ty Ar Vugale, on accompagne au quotidien des jeunes de 16 à 18 ans 24h/24 toute l'année, ils arrivent ou par décision de justice ou par mesure administrative avec signature d'un contrat d'aide sociale à l'enfance

C'est plus souvent une volonté de leur part de venir ici, car par la justice c'est imposé..

Volonté de la part des jeunes ?

Oui et de la famille, une décision des juges des enfants n'est pas forcément acceptée par tous ou toutes, car c'est imposée et par forcément acceptée par tous ou toutes et cela change la donne !

Cela change la donne dans l'accompagnement ?

Oui et de la façon dont ils se positionnent ici et comme souvent ils sont plus vieux ils ont normalement un projet et ils viennent dans une idée précise. Mais quand c'est imposé, ce n'est forcément leur projet ou ils ne sont pas dans quelque chose de stable ...Souvent ceux qui sont scolarisés ont leur impose, ce sont eux qui sont dans ce cas-là.

Ceux qui ne sont pas scolarisés sont ceux qui ont une mesure judiciaire ?

Oui en règle générale, pour eux le but c'est de les remettre dans quelque chose...dans une formation. Même si le but c'est les mettre dans une formation, normalement l'objectif le temps qui ils sont là c'est de les former ou les remettre en famille avec pour objectif qu'ils accèdent à l'autonomie et qu'à 18 ans il soit capables d'être autonome ...c'est un grand mot mais au moins qu'ils aient des bagages très concrets. Au moins une formation rémunérée, on favorise beaucoup l'apprentissage, sauf pour ceux qui arrivent déjà dans un cursus scolaire, qu'ils puissent avoir une rentrée d'argent à 18 ans, si veulent être totalement autonome

Autonomes financièrement ?

Oui qu'ils puissent se débrouiller, vivre leur vie. ..entre guillemets ... et ne ressentent plus le besoin d'être accompagnés

Accompagnés financièrement ?

Oui ....

Du coup le projet quand tu es, déjà il y avait eu l'idée ceux qui sont dans un mesure administratives par ce qu'ils ont déjà un projet c'est plus facile de construire un projet avec eux ?

Souvent quand ils arrivent ici, être placés à 17 ou 18 ans c'est particulier. Surtout quand ils n'ont jamais et placés avant... ils s'aperçoivent quand ils arrivent ici qu'au domicile ce n'est



pas facile qu'ils n'ont pas d'autres solutions autres et qu'ils ont quand même une envie de s'en sortir et vivre autre chose de ce qu'ils ont vécu, leur grande envie c'est être autonomes et ils se rendent compte que rester au domicile ou revenir au domicile ou cela va être très compliqué ou impossible.. Eux veulent construire leur vie, avoir d'une formation et très soutenus pour qu'à 18 ans ils soient autonomes

Donc si on catégorise un peu il est souhaitable qu'ils arrivent avec des objectifs qui sont en lien avec des objectifs qu'on leur propose ?

Oui souvent, dans ce cas, c'est un peu plus facile... ils vont être plus mobilisés et vont avoir envie de faire..., après...

Il faut traiter bien sur les difficultés qui vont le rattraper mais au moins il y aura de l'envie car on voit bien que ceux à qui on l'impose c'est difficile, il faut qu'ils arrivent à comprendre pourquoi l'intérêt tant que tu n'as pas d'envie c'est très difficile de soutenir une scolarité...une formation ou travailler...Cela fait partie de ton éducation d'avoir envie de travailler, la notion de travail de l'effort. Souvent c'est compliqué..

Tu dis on leur impose ?

A 16 17 ans c'est difficile d'être là.. c'est particulier d'être là ici ..comme cela s'arrête à 18 ans tu ne peux pas y être ici si tu veux ....c'est très facile...

Comment cela... ?

Par ton comportement ou en fuguant, c'est vouloir dire que ne veut pas être la ... Donc quand on te l'impose et que tu es là ... tu reconnais quand même que tu n'as pas le choix Cela dépend beaucoup de où tu viens et quel accompagnement tu as eu avant .., souvent ils car on leur impose quelques choses ont car on leur impose des choses. Mais ils ont l'espoir d'obtenir des choses.. souvent avoir un appartement...

Leur projet est d'avoir un appartement ?

Oui être autonome et avoir un appartement..

Souvent quand c'est imposé, tout dépend quel travail a été fait avant ..de leurs difficultés et leurs histoires si cela a été fait ou si cela a été compliqué de le faire... cela reste difficile après ...car cela les rattrape dans leur quotidien. Donc oui c'est ....

Tu dis cela les rattrape leur histoire ? du coup cela les freine dans l'insertion ? leur scolarité... ?

Oui car il y a forcément des blocages...il y a des choses qu'il faut leur apprendre ...le rôle de l'éducateur est de leur apprendre l'intérêt de la démarche... Mais cela dépend de ton histoire de ce que tu as vécu avant. Cela peut les empêcher d'évoluer ...donc si tu ne travailles pas dessus, que tu n'apprends pas à faire avec et que cela te pollue... tu n'arriveras pas à te concentrer ou te motiver...souvent les difficultés que tu as t'empêchent d'avancer... on en voit beaucoup ici...

Ceux qui ont un moment lâchent ou fument.., au début c'est un peu rose et petit à petit c'est plus compliqué et les difficultés apparaissent ...

Qu'est ce qui fait que cela lâche ?

Il y a une petite lune de miel au début ...il sont motivés..et petit à petit les choses commencent à peser ...et c'est de plus en plus dur de faire les choses...Souvent ils peuvent avoir plein de projets mais quand il faut se mobiliser...à se bouger pour le faire c'est plus compliqué

Il y a aussi les premiers échecs. Exemple trouver un stage...c cela a l'air tout simple tout con.. mais il faut appeler, téléphoner .Généralement ils appellent.. c'est plus simple car il n y a pas l'apparence qui joue Et après il y a les premiers échecs , au final un stage quand on fait rien ou on a rien c'est encore plus compliqué que quand on est inscrit dans une formation , après il faut apprendre à persévérer à se dire qu'il faut continuer ...Ce ne st pas simple du tout ..Ce sont des choses à apprendre et à gérer. Apres c'est l'image que tu donnes, cela te renvoie aux échecs que tu as eu avant. L'image qu' ils ont d'eux n'est pas toujours très bonnes

Il faut que leur objectifs soient concordant avec ceux de l'éducateur.. du coup leurs objectifs étaient trop. Peut-être est-ce une question de temps ?

La question de temps est importante dans notre travail car souvent on n'en a pas beaucoup. Et justement souvent ils ont des objectifs assez hauts.. Exemple trouver une formation s'inscrire et travailler ...et tout cela doit être réglé pour 18 ans !! et quand tu n'as rien fait avant... le temps presse. Tu as une certaine pression qui apparait, ils se mettent des objectifs très hauts. Mais s'ils sont pas réglé les choses de bases...avoir un rythme de vie normale. Se lever le matin, cela à l'air idiot mails il n y arrivent pas ..Réussir à s'organiser dans la journée, faire ses devoirs ou se coucher à l'heure quand tu es habitué à te coucher à 4 h du matin ...et après pour se lever à 7h... ben voilà !!!

Tant que tu n'as pas réglé tous tes problèmes l'histoire que tu as est tellement présente que tu ne peux pas te lancer dans des choses si ce n'est pas réglé

Il y a un tel mal être que cela va être encore un échec...c'est pour cela qu'il faut d'abord travailler, les bases, l'orienter vers des petites choses. Son histoire, ce qui le rend mal, ce qui l'empêche de faire..etc..

C'est pas possible travailler les bases, l'histoire.. ?

Si mais faut du temps ce n'est pas simple,. Il faut du temps et déjà accepter de le faire de travailler leur histoire. Il faut déjà accepter de le faire car il faut du temps

Il nous faut les outils pour travailler leur l'histoire, connaître leur vrai histoire par exemple, qu'on puisse se confronter à ce que eux nous raconte et ce qui c'est réellement passé et avoir notre point de vue sur ce qu'ils peuvent nous dire. Cela aussi cela prend du temps car ils ont souvent vécus des choses qui ne se règlent pas en quelques semaines...il faut aussi qu'ils aient cette volonté de la faire. Car entre ceux qui sont là depuis qui sont là depuis longtemps qui disent« j ai déjà fait cela ne sert à rien » et ceux qui ne l'on jamais fait et n y voient pas l'intérêt c est compliqué. Ils ne sont pas tous réceptifs à cela .Il y à aussi les autres qui ont plutôt envie de garder cela derrière eux et de voir autre chose, mais il ne faut pas l'occulter car laisser cela de cote cela les rattrape toujours .Je parle pas des autres services qui viennent après 18 ans mais nous sommes un peu les derniers à les voir, et c'est souvent leur dernière chance, c'est pour cela que c'est important d'aborder leur histoire

Avec l'arrivée des 18 ans, quand tu dis que on pas le temps, que nous sommes les dernier ?

Normalement à 18 ans tout s'arrête, après ils peuvent être suivis mais ce n'est pas une obligation, ce n'est pas tout le temps, pour ce faire il faut se lancer dans d'autres projets

Tu parles du CJM ou pour en obtenir un il faut être déjà inscrit dans un projet ?

Voilà oui...il faut qu'ils aient envie, qu'ils aient un projet et qu'ils acceptent d'avoir un éducateur avec eux ce qui...quand on arrive à 18 ans n'est pas simple...Ils faut qu'ils réalisent qu'ils ont besoin encore des adultes pour plein de choses. Pas uniquement pour des besoins de 'papiers', ou juste un assistante sociale...

Hum. Hum

Tu te retrouves face à un jeune et tu te rends compte qu'il a besoin d'un suivi éducatif au-delà des 18 ans, il y a des marges de manœuvre ? A-t-on des alternatives en tant qu'éducateur ? Comment se positionner ?

Il faut lui faire prendre conscience des besoins qu'il a et que cela vienne de lui, c'est plus compliqué car...même si toi tu penses fortement qu'il a besoin de plein de choses parfois lui n'a pas envie. Il faut parfois qu'ils aillent eux même se confronter à leur difficultés...Par exemple lors des retours de domicile...tu sais très bien, qu'ils faut qu'ils aillent vérifier la réalité.

Tu les nommes ?

Oui oui, et après...c'est compliqué toi tu es convaincu de...mais il faut que eux le soit, s'ils ne le sont pas cela ne marchera pas mais des fois il ne veulent pas

Cela marche dans les deux sens ?

Oui parfois eux veulent mais nous ont le veux pas...nous on dit que non cela marchera pas..Mettre un veto c'est un peu fort mais si nous on ne présente pas les choses dans leur sens c'est car on sait très bien qu'ils ne l'obtiendront pas le CJM

C'est à dire ?

Si son projet n'est pas réaliste entre ce qu'il annonce et qu'il a trop de différences qu'il n'est pas dans son projet qu'il ne compte pas travailler mais qu'il a juste besoin d'un appartement et d'un toit, sans éducateur, ni rien, n'est pas dans un projet et ne compte pas faire grand-chose le CJM ne lui apportera rien.

Cela on le nomme, Et comme il faut qu'il y ai un lieu qui l'accueille et que nous sommes potentiellement un lieu où il peut être accueilli, si nous on nomme qu'on ne l'accueillera pas. il aura du mal à en trouver un autre. L'autre se dira « pourquoi ne l'ont t'ils pas pris »

Pour rappel le CJM c'est l'ASE qui valide ?

Oui le département valide finance et il leur faut une lettre d'accueil. Nous sommes forcément potentiellement un lieu où ils pourrait être accueilli.

Il peut après ces 18 ans entre demandeur de la CGM mais il faudra qu'il argumente..

Par un jeune qui argumente qui dit qu'il veut un CGM , qu' il confirme qui 'il croie en son projet , je souhaite un appartement , qui s' engage à bien faire sa scolarité , à ne pas fuguer...le foyer peut-il très bien dire non par rapport a ce qui ce st passé avec nous ?

Oui en fait compte tenu de l'expérience que l'on a de lui pour nous il y a d autres choses à traiter avant par exemple L, elle voulait un appart mais juste pour avoir un toit ...mais elle n'a jamais été dans la capacité de faire une formation, elle à tout arrêté, elle ne voulait pas travailler et ce qu' elle voulait travailler était irréaliste .Elle n'a pas voulu de travailler sur elle-même et sur son histoire non plus !

Cela aurait pu être un objectif de CJM ?

Oui le soin peut être un objectif de CJM mais cela elle n'en à pas voulu au bout d'un moment si tu ne veux rien et ne donne rien contre rien ce n'est pas possible

Il y a eu M et G, l'ASE voulait faire mais on a dit non , car il n'y avait aucune dynamique sur sa prise en charge de belles paroles mais c'est tout

C'est pas simple car dans certain cas, par exemple L tu ne savais pas où elle allait allez c'est une responsabilité

Pour mise en danger ?

Oui oui. Le seul endroit où elle pouvait aller c'était chez son copain mais il était nocif dans sa relation.....elle n ' était pas en sécurité là-bas..

Hum.. Hum

Après elle voulait pas aller chez son père et n'était pas en sécurité chez sa mère ...c'est une vraie responsabilité. Très peu de possibilités de lieu accueil en fait

Mettre fin à une prise en charge ...sans savoir ce que va être la suite ?

Oui oui...même si c'est une décision que tu prends en équipe et qui va être validée..etc...toi tu la portes... !

Plus que les autres ?

Oui car c'est toi qui nomme les choses y compris pour l'extérieur, mine de rien c'est toi qui la portes la décision. Même si tu n'es pas tout seul, c'est compliqué

Qu'est ce qui est compliqué ? J'aurais voulu que toi tu les nomme ce qui est compliqué par rapport à ta situation de référent ?

Tu t'investis comme référent un peu plus que les autres, tu es plus présent, tu assistes plus le jeune, tu as une relation plus particulière avec ce jeune , tu t'investis différemment , tu es plus au clair avec la situation , et quand tu sais que la jeune peut se retrouver ou à la rue ou dans un lieu où elle ne sera pas en sécurité ou en danger c'est une responsabilité et tu y penses. Tu n'as pas envie de la voir dans les journaux après ...Et si cela se passe bien tu ne le sais pas toujours..

Nous prenons des décisions qui ne sont pas neutres pour ces « gamins », qui sont importantes, il faut être convaincu de ce que tu fais et dis et pourquoi ta décision est prise. C'est difficile à porter si tu n'es pas convaincu

Convaincu du sens que tu mets.. ?

Oui et que cela marchera ou que ce n'est pas ce qu'il lui faut... tu prends des décisions pour le jeune.

Même à l'encontre de ce qu'il souhaite... ?

Oui oui

Du coup les jeunes que l'on a cités, ce sont des jeunes qui répondaient pas à certains objectifs institutionnels ou final.. ?

Oui oui après il faut savoir que les premiers objectifs sont judiciaires, cités par le juge des enfants... dans son ordonnance normalement il en mets Ensuite il y a les objectifs institutionnels. Et après les objectifs plus individuels ( ce que tu fais avec ton projet individuel , ce que tu fais toi directement avec le jeune ..

Hum hum...

Normalement tu respectes tous les projets...institution, service et individuel

Tu peux pas avoir quelques « trucs » dans ton projet individuels qui sont à l'encontre de l'institution ou du juge .Tu peux faire des choses qui ne sont pas nommées.. mais ne pas faire ce qui est demandé n'est vraiment pas indiqué..

Ce sont des choses qui arrivent ou peut il y avoir une discordance entre l'individuel et l'institutionnel ?

Oui par exemple la relation avec les parents, ce travail là peut être compliqué, ou cela peut-être pas forcément un objectif prioritaire

Tu peux avoir comme objectif de travailler d'abord avec le jeune sur sa situation et après si c'est possible, de travailler avec relation les parents..

Souvent le premier objectif est de s'occuper du jeune ...

S'occuper du jeune c'est à dire ?

Heu en fait le travail avec les familles, les parents c'est toujours un objectif et ce qui est dans la loi ce n'est pas remis en cause mais souvent il y a un moment, la relation faisant....C est souvent le cas d'enfant placés depuis longtemps.

Je me rappelle de L, la collègue avait beaucoup travaillé la relation avec la mère , la situation n'avançait pas. A un moment on s'est occupé de Laura toute seule et la cela à ouvert des portes et seulement après on a pu travailler plus facilement les relations avec sa mère. On s'est d'abord occupé d'elle

En fait on écoute aussi beaucoup les parents et très peu le jeune .et .c'est l'impression que lui a aussi .Si les parents eux même ne font pas le travail on n'avance pas et les problèmes

relationnels entre eux sont toujours au même niveau, ne progressent pas et après c'est au jeune d'accepter la problématique de ses parents, voir comment il peut faire avec et après voir si on change la relation qu'il a avec eux. En fait, avec Laura c'est après qu'on ait fait cela que cela c'est débloquent ...le travail était différent

Pour Laura vous vous êtes d'abord occupés d'elle individuellement ?

L c'est tout bête c'est venu des absences scolaires. J'avais pris le listing des absences.. et il y avait des trucs bizarres. On en avait discuté et après je me suis occupé que d'elle, ensuite la dynamique de travail avec elle a complètement changé, ce qu'elle a retenu c'est qu'on s'est intéressé juste à elle ..

On était plus sur la famille les parents ... ?

Oui on s'est d'abord intéressé sa relation familiale et en particulier avec son frère ..mais en fait très peu à elle et ses propres difficultés...il fallait l'écouter en fait. C'est ce qu'elle avait besoin, d'écouter et qu'on s'occupe que d'elle

C'est le cas chez d'autres jeunes ou c'est un cas particulier ?

Oui c'est le cas de beaucoup, ils ont besoin que l'on ne s'occupe que d'eux et qu'on les écoute...car pour eux les relations familiales et parentales ne changeront pas ...ce qui n'est pas forcément faux

C'est à nous justement de leur apprendre comment vivre avec les difficultés de leurs parents, la aussi on ne changera pas tout, déjà eux puissent faire avec cela. Si déjà l'on y arrive, ce sera déjà pas mal, c'est un premier pas pour reconstruire avec les parents

A savoir, vos parents sont comme cela, ils ont cette difficulté la etc...Déjà c'est un premier pas pour après travailler la relation avec les parents, cela créera moins de conflits et de problèmes.

Et le jeune se tournera plus vers lui que la problématique de ces parents c'est cela ?

Oui, après c'est plus compliqué de travailler avec les familles quand tu es en foyer...même si on est en relation, c'est souvent par téléphone. Ce n'est pas simple de les voir. Un vrai travail avec la famille c'est long il faut les voir régulièrement et il faut qu'il y ait un climat de confiance qui s'installe, ..Car eux aussi ont besoin qu'on s'occupe d'eux... Ils peuvent en avoir envie mais il faut avoir le temps et souvent ce n'est pas un objectif de s'en occuper. Ce n'est pas simple à gérer et souvent ce n'est pas un objectif

Oui bien sûr et indirectement les parents font partie de l'objectif. Il faut se concentrer sur l'ados. Donc c'est à nous d'emmener l'enfant à identifier les difficultés de ces parents, de les accepter et composer avec elles plutôt que de les faire disparaître ?

Oui souvent les faire disparaître cela peut nous leurrer, cela veut dire pour nous que les parents se mettent au travail. C'est compliqué car c'est l'enfant qui est placé pas les parents

.ils n'ont pas d'obligations' ils refusent de voir tel ou tel professionnel il n'y aura pas de sanction. Eux aussi ont souvent des histoires compliquées. Il faut en tant qu'adulte accepter que tu as une histoire compliquée, que tu as telle ou telle difficulté et pour un adulte c'est

compliqué à s'y mettre et les travailler. Là aussi ce n'est pas simple car souvent il y a très peu de parents qui acceptent ouvertement les difficultés qu'ils ont..

C'est une étape qui souvent n'est pas faite et qui pourra bloquer les parents toute leur vie et forcément après le jeune si rien n'est fait

Les parents acceptent les difficultés qu'ils ont à gérer, leur gamins au quotidien par exemple, mais pas pourquoi ils ont des difficultés !!

C'est pour cela qu'on se concentre beaucoup sur le jeune

Tu disais que pour Lara on se concentrait beaucoup sur la problématique familiale, que plutôt d'avancer en lien avec la scolarité et l'autonomisation. Mais nous avons dit que beaucoup de jeunes étaient bloqués dans leur accompagnement car ils étaient parasités par l'extérieur. Donc pour cela ceux-là on se recentre sur la famille ?

Non, car tu vois Theo par exemple l'objectif premier est de s'occuper de lui pour qu'il arrive déjà à reconnaître ses difficultés dans un premier temps et dans un deuxième temps que l'on arrive à nommer avec lui d'où cela vient. Après on voit avec lui s'il arrive à mettre les mots dessus ensuite on voit si c'est possible de travailler l'histoire de la relation familiale.

On se concentre sur les difficultés de savoir ce qui les empêche d'avancer, de se lever le matin etc. Souvent ils ont du mal à le reconnaître, ils ont conscience de cela mais ont du mal à le verbaliser et le reconnaître et c'est cela qui les emmène à avancer

Ce qui est compliqué c'est qu'ils mettent le doigt dans leur histoire et après c'est le bras. Je pense à Quentin quand on a un peu touché l'histoire familiale et cela est allé mal..il faut reconnaître qu'il y a eu le décès de son père ... l'alcoolisme de sa mère. ..Il faut pouvoir se dire que sa mère est malade et cela n'est pas simple pour un jeune et c'est tout cela qui sont les causes de ses difficultés et qui te mettent toi aussi en difficultés. Forcément cela fait remonter, mal être, de la colère, tristesse. Car il va falloir gérer les « après », quand tu mets le nez dedans tu va déprimer tu va être mal etc. Cela aussi c'est compliqué

Si pour certains de ces jeunes là jeunes-là qui ne veulent pas traiter leur histoire pour avancer, c'est qu'ils ne sont pas prêts, cela prend du temps. Ces difficultés sont repérées par les éducateurs mais comme on manque de temps comme tu disais il y a quelque chose d'assez discordant entre ce manque de temps et la problématique repérée qui d'après ton analyse demande du temps. Du coup l'éducateur qui a cette lecture clinique du jeune et la pression institutionnelle se retrouve entre deux feux ?

On a pas de pression de résultats mais on a quand même une autre pression avec la nécessité de créer du lien, car si tu veux travailler sur tout ce que l'on vient d'énumérer il faut du lien avec la personne et pour créer du lien il faut du temps aussi

Qui met la pression ?

Nous même les éducateurs ont se la mets la pression

On la mets ou on se la mets ?

Je pense qu'on la met auprès du jeune en lui signifiant le temps qu'on souvent quand ils arrivent on rappelle le temps qu'on a et que nous n'avons pas à en perdre. Il y a un timing

qui n'est pas si large que cela ..Indirectement ont va induire une pression particulière et se la mettre aussi .

Par exemple tester la « passerelle », s'il fait le « con » pendant tout le temps on se dit qu'il ne va jamais le faire donc il faut se mettre une pression pour qu' il y aille , et forcément on va la transmettre au jeune

C'est quelques choses de contagieux, on la transmet au jeune ?

Oui car le temps défile et c est d'autant plus vrai pour ceux qui arrivent vers les 17 ans .Je pense à A, son anniversaire est au mois de Juillet, je me rend compte que je lui met la pression, c'est contreproductif c'est pas bon pour elle.

Alors si tu essaie de dégonfler les choses « cela va bien se passer etc... » cela leur enlève une certaine pression..A contrario si on leur mets trop de pression cela les enferme

Quand tu dis cela va aller tu dédramatises ?

Oui essayer de dédramatiser les borne 18 ans .Ils savent que le risque pour eux c'est qu' à 18 ans ils n'aient rien. Il faut dédramatiser Même si toi tu sais intérieurement que le temps presse et que cela peut être compliqué, car plus tu vois le temps défiler et plus tu vois les difficultés qu'ils ont ( par exemple quand tu vois les dépendances au shit ou l'alcool tu sais que cela va être compliquer aussi de s'inscrire derrière ..

Du coup nous avons des jeunes avec des difficultés repérées mais qui n'arrivent pas à avancer mais qui ont quand même des besoins de protection pour autant Néanmoins ils ne pourront pas continuer à être protégés car ils n'ont pas répondu aux attentes de l'institution , c est cela ?

De l'institution oui, mais je dirais plus largement de la société en fait..

Ce sont des jeunes qui ont besoin de protection mais la majorité approchant et compte tenu qu'il y ai des objectifs d'insertion, ils n'auront pas pour certain la protection dont ils ont besoin pour autant ?

Mais d'un autre cote, il sont obligé d'aller se confronter à la réalité car il y en a que tu pourrais garder très longtemps .Est-ce que cela serai mieux ou pas d'aller te confronter à tes difficultés dans certains cas cela peut-être un déclencheur ou pas ..

Les jeunes qui ne l'ont pas fait il y en a beaucoup dans les rues, ce sont souvent des jeunes qui sortent de foyer qui auraient peut être besoin de plus de temps Cette décision la revient en plus à l'appréciation de quelques personnes, très peu de personnes en fait dont le référent qui lui prend une part importante dans la décision finale. Ce n'est pas simple .moi je vois cela comme une responsabilité que tu prends dans ta mission

Qu'est ce qui t empêche de dire oui plus souvent ?

En fait ce serait plus simple, je dirais 'oui' par facilité de dire oui à tout le monde et justement tu ne prendrais plus de responsabilité mais limite cela voudrait dire, on s'en fout un peu on leur donner !

Hum



Oui, alors que si tu sais que tu as une responsabilité avant cela change la donne cela te force à trouver des solutions dans le cas contraire le risque est d'être un peu plus laxiste dans le travail en amont .C'est comme si à l'école tu sais que tu passes dans la classe supérieure sans rien foutre ...

Je suis convaincu que cela ne les aidera pas à obtenir le CJM, ce confronter à la réalité c'est une bonne chose pour eux

Qu'est ce qui empêche qu'ils aient le CJM pour trois mois par exemple ?

Qu'ils n'aient pas de projet du tout, en fait généralement pour trois mois il faudrait qu'ils aient réellement un vrai projet

Ma question était plutôt que pour un jeune comme J qui avait des objectifs mais pour qui par rapport à son passé on a dit non, qu'est ce qui fait qu'au bout de trois de CJM il ne remplit pas son engagement et le Gig met fin à son placement ?

Avec le CJM c'est un rapport contractuel contrairement à nous .,

Nous ce qu'on travaille c'est qu'il se rende compte de ses difficultés, ce garçon disait être ce qu'il disait et faisait mais c'était le jour et la nuit il était accessible à la parole et on pouvait se dire les choses, il avait du lien contrairement à d'autres ou il n'y a pas de travail avec eux et ou on aurait pu s'arrêter avant

Des jeunes où le placement est complexe et sans sens ?

Oui ce sont des jeunes qui ont besoin de plus de soins, qu'un travail éducatif, où que la barre est trop haute pour ce qu'on leur demande de faire .Ici on leur demande d'être dans une démarche d'insertion, si tu n'as pas réglé toute ta problématique tu ne peux pas y être ...Ici cela devient compliqué

Donc il faut se projeter dans une démarche d'inversion avoir du lien avec éducateurs ?

Oui et avoir de l'envie pour soi et pas pour une commande Comme on disait tout à l'heure rapport à la lune de miel au début de notre entretien, ils répondent à notre demande et pour certains cela décline après sauf si ils en ont envie pour eux

Tu penses que certains d'entre eux puissent répondre à une commande pour bénéficier du CJM est une stratégie ?

Oui certains savent ce qu'il faut faire, et ce qu'il faut dire. Après c'est le jeu.

Je pense que certains répondent tout à fait à la commande..pour obtenir certaines choses et qu'ils nourrissent les éducateurs ou les adultes pour avoir ce qu'ils veulent

Est-ce que les éducateurs peuvent avoir aussi des stratégies pour garder un jeune plus qu'un autre ou s'en séparer?

Oui parfois tu te bats plus que pour d'autre, car c'est aussi fonction du lien que tu as construit avec lui, son histoire et beaucoup de choses personnelles que tu as construit avec lui ..et parfois cela peut valoriser l'institution..

Comment te bats-tu, quand tu dis te battre plus que pour un autre ?

Tu vas écrire des choses plus positives dans les rapports au département, comment tu vas parler du jeune, tu vas beaucoup parler du positifs, tu vas faire passer le message que ce jeune en vaut le coup ....car on est dans l'humain mais il ne faut pas être dupe

Il faut toujours rester conscient de ce que l'on fait..te dire que cela te touche mais rester lucide

Si tu as de très bonnes relations avec un jeune mais qui ne répond pas aux objectifs d'insertion, est-ce que pour autant tu vas bien te battre si tu te rends compte que son projet ,n'est pas réalisable ?

Moi personnellement en prenant l'exemple de L, son histoire est touchante, elle est touchante, entre guillemets, si j'avais voulu vraiment me battre elle aurait pu l'obtenir le CJM mais pour moi ce n'était pas réaliste et ce n'était pas l'aider que d'obtenir cela ..Moi j'étais convaincu de la décision qu'il ne lui fallait pas de CJM...Mais au fond de moi je sais très bien qu'elle aurait pu l'avoir ..

On revient à la question de la responsabilité ?

Oui..mais même si tu sais que tu n'est pas tout seul et que la décision est collégiale, comme tu es référent et que tu as un lien particulier avec eux, c'est toi qui porte et nomme tout cela , c'est une responsabilité et donc tu dois assumer Cela te fait porter un peu plus de poids que les autres dans la décision , sans que cela t'envahisse au point de ramener cela chez toi non plus

Cela peut arriver ?

Non, mais après je suis 'vieux', j'ai l'expérience qui m'aide, il y a plusieurs années cela aurait été plus compliqué ... j'y penserais ...je me poserais plus de questions

L'expérience fait que la prise de risques est plus assumée ?

Oui que même si tu es responsable de cette décision, tu sais que ce qui arrivera après n'est pas de ta responsabilité non plus, si tu as bien fait ton boulot que tout foire et qu'elle se met toute seule en échec ce n'est pas ta responsabilité à toi. Et ce qu'elle fera après ce n'est pas toi c'est aussi sa responsabilité à elle

Bien faire son boulot c'est quoi ?

Si en fait, quand on nomme le projet, que tu as répondu aux attentes de celui-ci et tout mis en place sur ce qu'elle aurait pu avoir eu besoin , si les accompagnements ont été fait que tu as été présent et fais ton boulot pendant qu'elle était là , c'est cela faire son 'boulot'

Après avoir énuméré le projet, l'avoir accompagné partout où on devait, n'avoir occulté aucun domaine et surtout si quand certains tu ne pouvais pas le faire tu les nommais (exemple cela on ne va pas le travailler parce que...) Par exemple travailler avec sa maman ce n'était pas possible, travailler avec son papa c'était compliqué aussi, il habitait du cote de bordeaux et travailler au téléphone ce n'est pas possible ou difficile.

Donc il y a des objectifs prioritaires par rapport à d'autres ?

Oui

Quels sont-ils ? Cela dépend de chaque cas ?

Oui au début in va être dans des choses larges et après on va resserrer de plus en plus et après faire des trucs tout simple, qu'il prenne soin de lui déjà, simplement qu'il mette de cote plein de choses au début pour qu'il franchisse les premières étapes...Tu vois je pense à E qui était bien parti il avait son apprentissage tout roulait pour lui et tout d'un coup...un truc à lâché on se sait pas pourquoi tout a lâché et tout c est effondré. On est donc reparti au début, objectif le minimum vital et revenir au 'prend soin de toi', s'élever, déjeuner etc..qu" il recommence à faire les actes de base pour repartir

Tout en sachant néanmoins que le temps tourne ?

Oui, et que pour lui la base c'était compliqué à refaire, parce que c'est aussi compliqué à accepter les éducs, l'institution ...

Pour E c'était compliqué pour les éducs, la représentation que tu as de ton métier, des valeurs que tu as toi-même, tu dis il doit aller bosser et aller chercher du boulot !

Accepter de le laisser rien faire et toi aussi accepter de ne rien faire de l'accompagner dans du rien

Quand tu dis nos représentation tu penses à ... métier, institution, tranche d'âge avec qui on travail ?

Un peu de tout, à toi-même, ce que tu dois faire dans ton boulot .Souvent un éduc qui dit qu'il ne fait rien c'est problématique...par exemple tu te dis que tu ne fais rien mais en fait tu es présent, on a tendance à vouloir montrer qu' on est actif

Il faut parfois laisser du temps au jeune, tu es disponible et il sait que tu es là c'est difficile a accepter

Pour toi cela va ?

Oui je n'ai pas de problèmes à rester dans le bureau...

Tu l argumentes comment cette position ? Comment la défends-tu?

Cela a été compliqué à défendre, en disant que je suis convaincu qu'il à besoin de cela, qu'il a besoin de repartir à zéro et juste s'occuper de lui Leur montrer qu' avant on a essayé de faire des choses cela n'a pas marché , que la contrainte ne marchera pas et qu' il faut que cela vienne de lui .Que pour sa problématique .. c'est plus psychologique dans son cas il faut que cela soit lui qui ai envie de la traiter, qu' on ne pourra pas le traiter à sa place , il faut le laisser venir et lui montrer qu' on es la..

Si à un moment il en a marre le laisser faire il viendra.

Le déclic ?

Oui, cela viendra peut-être après dans un an ou deux ans tu ne le maitrises pas. Exiger des choses de lui cela ne marche pas après on était dans le conflit

On a parlé de, « on impose « tu as parlé de « contrainte », quand il arrive tu lui dis ..on va travailler cela avec toi ...il y répond ou pas et en fonction de la résistance qu'il va nous imposer on va régler les curseurs, quitte à le laisser ne rien faire c'est bien cela ?

Oui je pense que nous avons nos objectifs et nos demandes intentionnelles pour lesquels on est là , il y a aussi le peu qu' on connaît du jeune , de ces difficultés et de son histoire , on va lui demander certaines choses et dire qu' on est là pour cela ...Et petit à petit on va découvrir et voir ce qui marche ou pas et adapter les choses suivant la problématique du jeune et aussi de nos capacités à l'emmener ou pas ..

Capacités à emmener le jeune ?

Oui car je pense qu'il y a des choses qu'on ne sait pas faire ou ne peut pas faire ..on fixe le cadre « tu es là pour bosser » et après on verra s'il est capable de rester dans le cadre fixé et s'il n'en est pas capable..adapter les choses du mieux possible dans ce cadre-là..

Et s'il est en dehors du cadre ?

On essaie de le ramener un peu... le plus proche du possible du cadre

Du coup la réussite du projet du jeune est en lien avec sa capacité à adhérer au projet et notre capacité à l'amener à adhérer ?

La réussite c'est qu'à 18 ans il soit assez autonome pour sortir !

Cela c'est le projet du service ?

Oui. Et souvent c'est là qu'on se dit que l'on a réussi, il a son appartement, une formation etc.. et que tout va bien 'entre guillemet '.En fait c'est presque la seule visibilité que l'on peut avoir sur notre réussite Si on reprend L elle est partie dès les premières semaines, c'était la catastrophe ...Elle est néanmoins revenue pour me dire qu'elle en était c'était plutôt dans une bonne dynamique, on ne peut appeler cela un échec. Parfois la réussite c'est simplement ce que l'on sème des petites choses et plusieurs années après ce la paie. Tu vois L finalement elle est retournée chez sa mère et après elle est repartie, on l'avait emmené en résidence universitaire et elle retournée chez sa mère et après elle est revenue en résidence...elle avait besoin de ce retour. Avoir un boulot et un appartement c'est donc le seul moyen de valider notre réussite pas pour nous forcément mais pour l'extérieur, car socialement c'est un gage de réussite, même si on peut avoir tout cela et être très mal ..mais socialement il l'est incéré

On le considère autonome ?

Voilà, c'est une demande sociale de notre société

Une des missions premières dans les faits ce serait l'insertion ?

Oui, je pense que cela prend de plus en plus une part importante dans l'accompagnement..

Ce n'est pas quelque chose de nommé ?

Tu regardes dans le projet de service, à quelle place est le mot « insertion »

S'il y est ?

Bonne question,

Ma question portait d'autant plus sur le fait que nous sommes un établissement de protection ?

Pour moi normalement on devrait plus s'occuper des difficultés du jeune que de savoir si à 18 ans il sera incéré ou pas, s'il aura une formation mais on n'a pas le choix. Si je ne traite que ses difficultés et que tu occultes son insertion, à 18 ans tu la mets un peu dans la mouise quand même. Pour moi dans mon travail ce n'est malgré tout pas ma priorité. Avant de pouvoir t'occuper de l'insertion il faut pouvoir t'occuper de certaines choses avant c'est comme pour un gamin qui va à l'école, si il a trop de choses dans sa tête il sera incapable de se concentrer et pourra se retrouver en échec, l'insertion c'est la même chose.

Du coup tu dois te retrouver entre deux chaises entre la lecture clinique du jeune et un objectif prioritaire implicite d'insertion ?

Oui, parce que l'on revient au travail qu'on doit produire. Le jeune ne doit pas être inactif, s'il n'est pas à l'école ou en formation. Un jeune ici ne doit pas rester inactif.

C'est une demande institutionnelle ?

Oui alors que les jeunes nous disent que faire un stage ce n'est pas possible, c'est trop compliqué. On va essayer au début, néanmoins, l'avantage c'est de montrer en essayant que c'est difficile le but n'étant pas de les confronter à leur échec, l'objectif est de ne pas empirer les choses.

Encore une fois, on « impose » et après on voit comment cela se passe ?

C'est difficile de stopper la machine, à savoir qu'arrêter de lui chercher des stages et qu'il reste ici. On me dit que ce n'est pas possible de rester ici..qu'il faut qu'il aille à l'extérieur.. mais s'il est à l'extérieur il va faire quoi ? rejoindre ses copains !..faire le con !

En restant ici, on pense qu'il va être oisif, se la couler douce. Je n'ai jamais compris quelle peur on a de cette situation et quoi on a peur ?

C'est qui..qui ?

Tout le monde. En haut en bas. 'En haut' il ne sont pas rassurés que les jeunes restent ici à ne rien faire et 'en bas'..si les jeunes ne font rien cela veut dire que les éducateurs ne font rien.

En fait ce qu'il faut, c'est expliquer ce que tu fais et le justifier ce qu'on fait et retranscrire la confiance que tu as dans ton travail et que de ce tu es en train de faire.

Mettre du sens ?

Oui

## **Annexe 10 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Yves le 9 mars 2020**

Voilà je suis avec Yves, bonjour.

Bonjour

Donc peux-tu te présenter pour commencer ?

Donc je suis éducateur au service HAJI depuis le 10 octobre 2019. Précédemment j'étais éducateur au foyer Ty Ar Vugale depuis début septembre 2010 et avant j'étais en formation éducateur. Précédemment, j'ai fait des études de maths, de physique à la fac et mais c'était un peu en attendant de savoir ce que je voulais faire de ma vie donc, voilà d'un point de vue professionnel ce que je peux dire

Et du coup la parce que du coup tu travaillais à Ty Ar Vugale et aujourd'hui à Haji est ce que tu peux nous faire une présentation de ces deux services du coup ?

A Ty Ar Vugale donc on est sur un accueil sur une tranche d'âge de 16 à 18 ans. Dans le cadre de la protection de l'enfance. On est soit sur des mesures administratives soit des mesures judiciaires. C'est un internat donc on est sur un accueil à temps plein même s'il peut y avoir des accueils des jeunes qui sont accueillis dans du réseau leur famille. On travaille tous les aspects de la vie centré autour d'un projet individualisé, on travaille avec les familles, au quotidien, orientation professionnelle, scolaire, santé, voilà tout ce qui constitue un peu leur vie. A 18 ans on passe sur les contrats jeunes majeurs on est plus sur des mesures administratives ou judiciaires, en tout cas c'est on est plus sur quelque chose de l'ordre de la demande d'aide qu'il peut y avoir un peu à Ty Ar Vugale et qui est principalement le type de mesures qui est présentes au service Haji où je suis arrivé en octobre même s'il peut y avoir quelques mineurs mais c'est très très rare. Nous sommes sur 1 ou 2 mineurs maximum en tout sur 22 jeunes, donc à Haji c'est uniquement un contrat jeune majeur. A HAJI, on est sur des contrats jeunes majeurs, des accompagnements uniquement individuels en appartement individuel. Il n'y a plus du tout de dimension collective, avec des rapports d'adultes à adultes même si on a des rapports d'accompagnés à accompagnant mais d'adulte à adulte et puis autour des projets du jeune un peu comme à Ty Ar Vugale. On intervient sur tous les domaines de la vie, on peut tout explorer, et on est plus sur le désir

du jeune, vu qu'il a la possibilité et le droit, aussi du fait d'être majeur d'avoir la possibilité de pouvoir vraiment orienter un certains nombres de choses dans son accompagnement voilà.

Du coup, comment définis-tu la place de l'éducateur ?

Dans l'un et dans l'autre ?

Oui, dans l'un et dans l'autre oui

Dans l'un, il y a quand même le support du quotidien à Ty Ar Vugale qui est je pense le support numéro un, c'est là que la relation elle se joue, c'est là où on vit les choses avec les jeunes. Et c'est notre support après pour aller explorer les différentes dimensions de leur vie. Je mettrai vraiment cela en avant car derrière le travail de l'éducateur dans un cadre contraint, celui d'une mesure que le jeune n'a pas choisie, même si il y a des fois il y adhère, c'est de pouvoir utiliser la relation créée au quotidien pour pouvoir avancer sur le sujet. Parfois on peut être dans des rapports très divers pour pouvoir avancer sur des situations. Mais je trouve en tout cas parfois plus contraint par les dynamiques familiales qu'au service HAJI, ou on est plus à l'extérieur à titre de comparaison alors qu'au service AJ on n'a pas trop le support du quotidien car on est sur des temps formalisés ou en appartement moins normalisés mais clairement définis et plus rares. Nous ne sommes pas sur des plages à horaires longues en présence du jeune ni d'un collectif, donc c'est vrai qu'on n'est pas tant sur ce support du quotidien mais on est plus sur un lien de confiance dans le sens ou forcément c'est la parole de ce que va nous emmener le jeune adulte qui guide, on va devoir le considérer entièrement car on a peu d'observation autre en fait en dehors de ce qu'il vient de dire. Et puis c'est le prendre au mot c'est aller au bout de certaines démarches et permettre des choses plus ou moins faciles surtout au sujet des dynamiques familiales afin de pouvoir s'en séparer. Là le fait d'être en demande d'aide, je trouve que cela permet d'être plus heu on est quand même plus souvent derrière je pense et à cote je pense si on est dans la notion HAJI alors que Ty Ar Vugale on est souvent devant car il y a des besoins qui ne sont pas les mêmes. Mais parfois on pourra se mettre derrière mais je trouve que l'on est dans l'autre sens à HAJI, c'est le jeune qui pilote en fait, on peut adapter le projet, il y a moins de contraintes globalement.

Les contraintes du parlais tout à l'heure, des contraintes familiales notamment ?

Contraintes du placement, contraintes familiales car il y a l'autorité parentale qui est présente

Contraintes heu je pense que rien que ces contraintes-là elles peuvent changer la manière dont est vécu le placement. Alors qu'on parle plus de placement par exemple à 18 ans, on est sur un contrat, le rapport n'est pas le même et puis, avec une durée, si cela ne correspond pas le tout c'est d'être assez au clair, c'est à dire que HAJI c'est pas qu'un appartement ou un budget, c'est une aide éducative. Il y a des endroits où c'est un appartement ou un budget mais ce n'est pas la même chose. L'emmener sur une demande plus clairement formulée parfois, car on a quand même des jeunes à Ty Ar Vugale qui sont assez claires sur leurs besoins. Mais je trouve on a quand même, en proportion des jeunes qui sont là, il y a toute une procédure d'admission à HAJI qui fait qu'on les met déjà au travail avant qu'ils arrivent, il y en a parfois qui arrêtent avant la fin, ils se rendent compte que ce n'est pas ce qu'ils ont envie ou besoin. La place de l'éducateur en tout cas, je la vois là en termes de différence, il y a plus de possibilité en termes d'expérimentation d'aller au bout de la démarche, même si cela se passe mal. Voilà des choses qui parfois dans un collectif ne sont pas possible, c'est cette différence, ne serait-ce que de créer son propre rythme, à HAJI on n'est pas là 24h/24 c'est eux qui adoptent leur rythme à leurs obligations. S'ils n'arrivent pas à le faire cela aura des conséquences sur leur rythme et obligations c'est eux qui vont le vivre concrètement. Il y a plus de règles qui viennent du fonctionnement d'un collectif avec des horaires déterminées qui sont logiques mais pas décidées par eux c'est ce rapport là qui change.

Des contraintes pour nous mais aussi pour les jeunes au final ?

Et du coup elles ont du sens ces contraintes ?

Oui car elles sont structurantes elles correspondent aux besoins des jeunes qui sont accueillis et puis elles permettent l'air de rien un passage d'un collectif vers un appartement individuel c'est un peu comme rituel, presque que on devient adulte on passe par plein de processus différents et ce processus-là, on a plus la possibilité de décider de ses propres règles, je pense que c'est important que ce processus là existe c'est important qu'il puisse l'expérimenter

C'est pour cela que c'est important que les deux existent et qu'il y ait ce passage.



Tu le sais, je m'intéresse à la notion de projet tu l'as fait dans ta présentation il me semble, cette notion la, comment l'utiliser vous ?

Il y a nous nous notre rapport au projet et le rapport du jeune adultes.

Nous les éducus ?

Nous oui, cela fait partie du contrat du jeune majeur, c'est écrit dedans C'est concret, c'est un support à l'échange, cela nous met un cadre dans la prise en charge. Toute les lignes ce sont des consensus entre le jeune qu'on accueille et nous, on s'est mis d'accord ensemble et cela valide le processus du projet. En soit il y a le projet dans la vie de tous les jours et il y a le projet écrit. Pour nous le rapport à cet écrit il est plus sous cette forme là, formalisation, validation avec la personne sur ce quoi on va travailler ensemble. Après là où je dirais qu'il y a il y a une différence en fonction du jeune adulte, cette formalisation c'est un lieu d'accord pour lui effectivement cela définit assez clairement ce sur quoi, il va aller avec nous. Mais en terme de formalisation je trouve pas qu'il le vit forcément comme ça, c'est à dire pour eux c'est claire cela fait partie de leur vie de tous les jours. Le papier c'est plus pour nous, pour un certain nombre le passage par l'écrit ce n'est pas nécessaire, pour eux c'est plus les discussions qu'on a au quotidien, des point plus précis qui sont fait. Parfois ils le font par ce qu'on leur demande mais pour eux dans leur quotidien cela ne change pas grand-chose.

Mais pour certains cela permet aussi de faire le tri, de se remettre à niveau, de projeter des choses auxquelles il ne pensait plus et auxquelles il ne se rappelait plus qu'il avait parlées 6 mois avant. Cela peut avoir leur utilité quand même mais c'est très disparate en fait, en fonction des jeune adultes ils ont un rapport à cet écrit là qui est assez différent parce qu'après je trouve que l'on est très proche entre ce qui est écrit et ce qu'ils vivent. En fait le rapport il est direct on peut lire et cela va lui parler, soit une chose qu'on le traite concrètement cela fait partie des projets concret dans lequel il est et ce n'est pas trop enfermant. Des fois il faut que l'on fasse un projet, qu' on mette un certain nombre de lignes, nous avons parfois des personnes qui n'ont pas trop de désir et ou n'ont pas trop de choses à mettre non plus et cela des fois quand on veut à tout prix réussir à définir un projet et je trouve que cela on le pas voit trop à HAJI. Mais après c'est parce qu'il y a le processus d'accueil qui fait cela aussi qu'ils sont plus en demande d'aide sur un certain nombre de de choses, déjà dans une projection. Est ce que c'est cela qui fait que globalement il ont tous pas mal, d'idées de projections, de projet pour eux alors qu'à contrario à Ty Ar Vugale des fois j'ai eu le sentiment de de faire certains projets ou cela ne leur parlait pas plus que cela, c'était plus pour nous rassurer qu'on faisait les choses. Peut-être encore plus avec la situation des jeunes pour qui le lien est compliqué, avec lesquels il y des contradictions

fortes, beaucoup de fugues, pas trop de présences, j'ai moins ce sentiment-là à HAJI qu'à Ty Ar Vugale. Il y a ce type concordance entre le projet qu'on construit et la réalité de ce qui se passe, même si on essaie d'être au plus proche de la réalité, je trouve que c'est le jeune adulte ne va pas vivre de la même manière dans ces deux situation là.

Tu disais il y a son projet dans la vie de tous les jours, son projet écrit, deux projets différents mais quand même similaires ?

Oui car globalement les projets dans la vie de tous les jours ce sont des choses qu'il met déjà en place pour lui, après cela se déroule assez facilement en fait.

D'accord !

Donc globalement les objectifs on les décline ensemble, il y a certains qu'on met à jour, d'autres on dit cela c'est bon, on est allez au bout. Il y en a qu'on met dans le projet, travailler sur la frustration par exemple, c'est très vague et en même temps très dur du long terme ou d'autres passer mon permis c est très concret nous sommes sur d des choses très variées. Mais il y a rien en tout cas ou le jeune pourra dire non du genre cela je l'ai pas décidé ou cela correspond pas à la réalité à aucun moment cela n'apparait

Comment cette formalisation entre vous et lui arrivez-vous à la concrétiser ?

Il y a un cadre de prise en charge. Nous on explique dans quel cadre on peut intervenir que ce soit les différents domaines, de quelle manière, que ce soit au niveau temporalité, quand est-ce qu'on est là, pas là, voilà et après la dedans il y pas beaucoup de règles de vie à HAJI. Il faut être à 20h le soir chez soi, les accueils, il n'y en a pas, le premier mois et après il faut nous prévenir, cela s'anticipe cela se négocie. Après ce sont des règles de bon sens, faire attention au voisinage, il y a pas beaucoup de règles, ce qui fait que cela laisse une marge de manœuvre qui est énorme pour les jeunes adultes qui arrivent. Ce qui fait qu'après derrière on peut même aller sur des choses qui ne nous semblent pas forcément réalistes mais y aller quand même pour lui permettre d'expérimenter et de voir car parfois ce n'est pas parce que qu'on dit nous que ce n'est pas réaliste que la personne en face va le comprendre et l'accepter et cela c'est une possibilité d'aller au bout d'un projet sur lequel on n'était pas très optimiste mais qu'on accompagne au bout même si cela se passe pas bien il pourra le

vivre dans sa chair et faire un choix en âme et conscience après coup, mais on est rarement sur le terrain de l'expérimentation, L'utilisation des budgets par exemple, c'est intéressant, on construit des choses avec lui, il y a des moments où on peut dire non sur certaines choses en dehors des projets construits avec lui par ce qu'on voit bien c'est plus un passage à l'acte au niveau des frustrations et qu'on s'est mis d'accord pour travailler là-dessus, certains eux ont besoin de claquer une grosse somme par exemple et le but c'est d'en parler et après voir les conséquences que cela a pour lui sur ce qu'il a créé, mais il n'y a pas de sanction, etc. C'est pas bien, tu essaies de lui faire prendre conscience de ce qui est passé et de ce qu'il a produit lui-même. C'est très centré sur la personne et là on est vraiment en retrait même dans les moments où on vient replacer de la réalité. Cela n'empêche pas que parfois les erreurs vont se répéter et cela dépend ce que l'on considère comme une erreur aussi, ce sont des fonctionnements qui seront intégrés et se répèteront toute la vie.

Donc tu dis que le jeune a plus de marge de manœuvre à HAJI et donc vous aussi vous en avez beaucoup plus et tu parles beaucoup d'expérimentation aussi ?

Oui et il y a moins ce rapport d'adulte à ado qu'à Ty Ar Vugale, ce rapport d'adulte fait parti du processus de construction. Ils ne sont pas encore adultes, ils sont en train de le devenir il y a des choses qui se passent. Après il y a des jeunes qui arrivent à HAJI qui sont pas encore adultes, on voit bien que c'est en cours de construction. Mais c'est moins cela qui est à l'œuvre en fait car il n'y a pas le regard du collectif, le regard des autres jeunes, des choses peuvent se produire, des effets groupe. Là il y a plus cela, ce qui fait qu'il est face à lui-même, aussi l'adulte qu'on accueille quand il est avec nous là il peut dire quelque chose. Après cela n'empêche pas que certains parfois ils peuvent nous embrouiller sur des trucs mais je trouve que globalement ils ont très peu d'intérêt à le faire en fait et que l'on essaie de leur montrer le plus possible qu'il vaut mieux qu'ils nous disent ce qui se passe vraiment pour eux quitte à avoir des désaccords. C'est cela être adulte, avoir des désaccords mais en parler plutôt que le cacher et faire son petit truc. Et que cela prenne des proportions énormes, parce qu'on est hors de contrôle. Donc le fait qu'on n'ait pas tout le temps un regard sur eux, contrairement au collectif où il y a beaucoup de regards d'adultes, énormément même ce qui fait que il n'y a plus cette marge de manœuvre, je pense que la passerelle l'apporte cette marge de manœuvre également. Oui. Ce qui fait que la notion de projet, je la trouve éducateurs et même un peu l'institution avec le jeune, le projet autant le projet je le mettrai un peu plus du côté des éducateurs quand on est sur le foyer.

Quel projet ? Le projet du jeune, individualisé ?

Oui, autant je le mettrai un peu plus du côté des éducateurs sur le foyer, autant je le mettrai vraiment plus du côté du jeune adulte au service HAJI. Après je vais me contredire un peu mais on essaie toujours sur l'internat justement de les rendre le plus acteurs possible mais il y a parfois des empêchements qui font que parfois c'est hors de notre contrôle et de nos possibilités de marge de manœuvre et là où je pense que dans un certain nombre de situations, la commande prend un petit peu le pas sur les réelles possibilités.

La commande d'écrire un projet ?

Oui il y a aussi cette contrainte la fait de formaliser d'écrire je pense qu'il y a une attention permanente à avoir de ne pas enfermer les choses à un projet il est à un moment donné. Il faut toujours avoir une marge de manœuvre pour l'évolution de ce projet. On peut être sur un projet scolaire et un mois après il me dit que cela va pas du tout, il faut se garder des marges de manœuvre que cela ne soit pas enfermant, que soit pas ou parfois que c'est exactement le même que celui de l'année d'avant. Car les choses n'ont pas trop bouger faire un écrit quoi ! C'est pas forcément le cas à Ty Ar Vugale, des fois j'ai vu sur HAJI aussi qu'il y a trois mois d'écart entre deux contrats jeunes majeurs. On va toujours trouver de l'intérêt, car on très fort la dessus tout cela, intérêt pour tout, tout le temps. Des fois on est à la limite, à la limite de l'intérêt d'un outil comme celui-là et se projeter ce n'est pas donné à tout le monde non plus, on croise des jeunes qui n'ont pas envie de faire un projet cela ne va pas leur parler et je pense qu'à Ty Ar Vugale on est plus confronté à cela, aux jeunes qui n'ont pas forcément de désir et qui peuvent pas le formaliser, du fait qu'il soient demandeurs cela facilite les choses au service HAJI ce changement de rapport sur la projection.

Sur la projection, quand tu faisais ton schéma tu disais que le projet répondait plus à une commande sur Ty Ar Vugale, cette commande elle vient d'où ?

Elle vient d'écrits qu'on doit produire.

C'est ce qui est demandé aux éducateurs de produire ?

Oui et c'est important qu'il y en ait, c'est cette histoire de temporalité. Après je me posais la question de l'époque où les écrits n'existaient pas, il y a 50 ans. Il y avait quand même de la projection, on fonctionne tous à minima comme cela. Quand on veut faire un métier on sait qu'il va falloir faire de la formation, on se projette déjà sur un certain nombre de choses, ou si on se projette dans son couple on sait qu'il y a un certain nombre de choses qui vont se mettre en place etc.. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas un projet écrit que cela n'existe pas. La projection est inhérente à l'être humain, mais à la fois cela peut être une aide à l'écrit pour les jeunes et les éducateurs cela permet de recadrer les choses mais je pense aussi qu'à d'autres moments cela ne leur parle pas.

Tu dis le projet on ne demande de l'écrire mais c'est qui on ?

Au niveau institutionnel et au niveau aide sociale à l'enfance quand ils sont mineurs, après pour les contrats jeunes majeurs on n'écrit pas de projet car le projet jeune majeur c'est intégré dedans. Ces écrits sont toujours à destination aussi de l'extérieur, et je sais pas jusqu'à quel point on leur pointe on leur fait prendre conscience que quand on travaille leur projet cela ne restera pas juste entre nous.

Ce quelque un c'est ?

Chef de service, l'ASE pour les CJM, c'est toujours un écrit qui va quand même sortir de la relation, il y a cette enjeu là derrière et cela peut créer des résistances pour aller sur un certain terrain ou aborder certaines choses quand on sait que d'autres le liront.

Les enjeux cela serait quoi ? Le fait que cela sorte de cette relation. ?

Oui car il peut y avoir des sujets assez sensibles et je pense que cela peut créer des freins, mais cela peut créer aussi de la sécurité sans que cela soit enfermant non plus dans la relation. Après nous en avons quand même qui savent que cela va être donné à exemple j'ai fait Z hier et il sait que cela va être donné à madame H, pour lui c'est clair, sans frein, il la connaît, il l'a repéré, il sait qui c'est et une confiance s'est installée en lui pour faire part de certaines choses. Après je pense que dans certaines situations l'ASE est très peu présente ou ce sont presque des inconnus, après je sais pas dans quelle mesure le jeune va vouloir que

cela aille vers ces personnes là. Il y a un enjeu sur la confiance, on ne parle pas de tout avec les même personnes.

Si on revient sur Z. Il a cette connaissance du fonctionnement, cela a l'air d'être plus un avantage ?

En fait c'est étonnant car lui au premier abord, il dit qu'il le fait pour nous, pour la commande et au final c est hyper riche on aborde beaucoup de choses cela l'aide à clarifier les choses et faire le tri. Il sait à qui le dossier va être envoyé après il connaît toutes les étapes et toutes les démarches et peut être que cela me rassure. Lui aussi il a créé un lien de confiance avec Mme P par exemple, il a même son téléphone personnel, et cela participe au fait qu'il soit en confiance mais il y a aussi des choses sur lesquelles il y a de la résistance, parler de lui en présence de personnes ou faire un point scolaire par exemple. Après j'ai d'autres situations dans lesquelles soit c'est automatique car c'est le quatrième ou cinquième CJM qu'ils font. Même si je trouve que globalement ils connaissent les enjeux, c'est leurs écrits à eux, c'est leur demande à eux qui va décider ou pas de la suite.

Quand ils arrivent avec quatre ou cinq CJM comme cela, remarquez-vous que dans la concrétisation du projet, il y a des choses qui changent ou cela reste automatique ?

C'est rare qu'il y en ait autant, la moyenne de prise en charge étant de 18 mois il ne peut y en avoir que trois.

Qu'est ce qui fait la différence entre pouvoir en avoir 2 ou 3 ?

En fait il y a des logiques derrière, cela dépend de la durée qui a été données à chaque fois, il y a cela qui joue.

Les durées différentes se justifient comment ?

Cela dépend de la demande qu'on fait. Parfois sur une fin, on est juste dans l'attente d'un logement, on demande trois mois pour bien valider les choses. Parfois ils viennent d'arriver

mais ce n'est pas clair pour eux, on demande trois mois au début pour se connaître globalement, mais en moyenne c'est six mois et on continue en fonction du besoin et de la demande. Là on va en voir deux qui vont aller jusqu'à 21 ans et il y en a d'autres qui au bout d'un an sont parti. C'est très très variable au niveau des durées.

Les raisons des départs quelles sont-elles généralement ?

Très souvent ils partent en logement avec suffisamment d'apport financier, cela peut être variable, FJT ou HLM et/ou passerelle logement quand ils n'ont pas de déclaration d'impôt. Il y a des systèmes différents avec des coûts financiers divers, étudiants, bourses, salaires mais tous ont une situation financière stable qui leur permet de partir. Aucun ne part sans rien.

A si, on en a un qui est parti mais c'est par ce qu'il a refusé un logement, il travaille en fait mais il a préféré aller chez des amis avant qu'on lui propose un logement. Donc il y a des situations un peu limites des fois mais globalement il y en a très peu qui retournent en famille, très peu qui n'ont rien, sauf quand il y a des situations administratives compliquées pas de papiers, majeur non accompagnés.

Du coup l'objectif c'est plus l'accès au logement et une situation financière stable ?

Oui globalement la vie en appartement seul ils l'apprécient beaucoup même si ce n'est pas toujours évident avec la solitude ou la gestion de l'appartement mais globalement ils veulent rester dans cette optique là, ils veulent continuer à rester dans un logement et avoir une situation assez stable. Il va en avoir aussi un ou deux qui vont avoir envie de faire de la collocation, mais très peu. Les besoins en terme éducatif, en dehors du logement et du financier, vont être plus importants au début on va devoir être présents sur d'autres aspects relations familiales, santé. Après nous avons aussi ceux qui sont là dans l'attente d'avoir leur logement car la situation financière est stabilisée et les besoins en termes éducatifs sont moins importants qu'au départ, ils pourraient éventuellement partir et en balisant et en étant accompagnés pas une assistante sociale mais après on ne va pas arrêter un CJM s'ils n'ont pas de solution non plus. C'est subtil car il peut y avoir des besoins qui diminuent avec le temps car ils ont appris à faire et parfois il peut y avoir des durées plus ou moins longues à la fin. Il faut jongler pour leur permettre d'accéder au logement et qu'ils ne se retrouvent pas dans des situations problématiques. Après on en a eu par exemple Béatrice, elle a fait le choix de ne pas renouveler son CJM, elle savait que c'était en cours de route, mais elle a

préférez s'organiser avec son réseau et elle a été s'installer chez des amis à elle. Elle a reçu une proposition de logement un mois et demi plus tard.

Cette décision qu'elle a prise cela a été portée par l'équipe aussi ?

Oui oui on partageait le fait qu'elle n'avait pas énormément ou quasiment pas de besoins en terme de soutien psychologique ou accompagnement dans ses démarches, c'était assez stabilisé, et qu'il restait seulement que la question du logement. On aurait pu l'argumenter auprès du CJM, mais pour être réaliste cela n'aurait pas été très crédible et utile et au final on a partagé sa position de ne pas renouveler.

Et quand tu dis qu'on peut argumenter un CJM, c'est que des fois on peut trouver des arguments qui vont dans le sens d'un potentiel renouvellement ? Quelle marge de manœuvre a-t-on ?

Je pense que cette marge-là elle va se jouer plus vers la fin quand les besoins quotidiens sont stabilisés et qu'on est plus sur une stabilisation administrative logement et de l'aspect financier. Au départ si je jeune vient c'est qu'il y a des besoins repérés, il y a une procédure d'admission qui a montrer que etc. Il faut du temps pour tout cela et les premières années nous sommes sur des besoins réels de toute façon. Donc la marge effectivement sur les différentes situations se trouve beaucoup plus sur la fin.

Tu parles, de capacités de projection de jeunes, on parlait de projet, et que pour certains cela ne leur parlait pas, et qu'on retrouve moins ce cas de figure à HAJI qu'à Ty Ar Vugale car il y a un processus d'admission, quel est-il ?

D'abord il y a la plateforme de l'ASE qui dirige vers la cheffe de service qui leur présente le service et leur dit d'écrire une lettre de demande d'admission et à partir du moment où elle reçoit la personne la procédure est lancée. Il y a une place pour le jeune adulte après cela va être à son rythme, certains mettent deux jours à envoyer leur lettre d'autres deux mois. Ensuite il y a un premier rendez-vous avec les éducateurs portant sur leur histoire familiale, le deuxième rendez-vous est sur le budget et les règles de vie et une troisième porte sur l'organisation au quotidien et qualité défaut. Ensuite a lieu un dernier rendez-vous avec un psychologue et pour finir on propose une date d'accueil. Là où il y a une sélection, entre



guillemet, c'est que la personne doit être capable d'être présente aux différents rendez-vous, d'être à l'heure, de répondre à la commande qu'on a par rapport à ses différents rendez-vous, on voit déjà qu'il y en a certains qui ne sont pas trop là-dedans. Pour certains dans le processus d'admission il y a des choses qui peuvent être rédhibitoires par contre, on le découvre après coup, car cela n'était pas dans la saisine, après ce n'est pas de la responsabilité du jeune mais de ceux ou celles qui ont fait la saisine par exemple les tentatives de suicide. Nous nous avons un minimum de sécurité à assurer, on ne peut pas accueillir un jeune qui a un potentiel de mise en danger trop important, cela ne veut pas dire que cela soit zéro danger, mais il y a une limite. On n'est pas là le weekend, on est pas la entre 22h et 7h, on ne le voit pas tous les soirs, et si on n'est pas en capacité de garantir la sécurité ce n'est pas honnête ni sain de notre part. Donc la dessus il y a déjà un curseur qui va faire que notre cheffe de service le dit parfois elle-même le dit, c'est néanmoins très rare que cela n'aille pas au bout d'un processus d'admission. Pour ceux qui commencent le processus après dans le nombre de dossiers proposés c'est 40 à 50% retenus.

Et du coup comment mesurez-vous les capacités à se projeter pendant le processus d'admission ?

C'est très variable, il y en a qui ont des idées très précises sur leur parcours professionnel, il y en a aussi qu'arrivent et qui n'ont rien, sans formation mais qui par contre ont des désirs et qui on part de ces désirs la en fait. En ce moment on accueille une jeune depuis un mois qui n'avait rien, les écoles n'ont pas marché, et avec beaucoup de besoins au niveau financier et santé. Elle est venue avec tout cela, a fait un CJM de trois mois pour voir comment cela pouvait évoluer, ce qui prend ou pas, et par la suite les choses se sont mises en place service civique etc. C'est parfois en faisant et valorisant que la projection peut venir et que les choses se mette en place. La projection en elle-même elle peut aussi s'accompagner mais je pense pas que là aujourd'hui un jeune qui dit j'ai envie de rien et je ne veux rien faire pas sûr du tout qu'on l'accueillerait.

Stratégiquement cela ne serait pas bon pour lui ?

D'autant plus qu'on lui demande de faire un courrier pour commencer les entretiens, demander c'est désirer. C'est assez tôt qu'il y a une sélection, un tri, si on peut dire, déjà cela oblige le jeune à être dans cette démarche-là, des fois il y en a qui vont forcer sur le truc, mais on s'en rend compte avec le temps mais on sait aussi qu'il y a un potentiel qui est là à partir du moment où il font la lettre. Et cela nous protège aussi de situations où l'on

pourrait ne rien faire parce qu'il n'y a pas du tout de désirs et qu'on est très loin de cela car il y a des choses au niveau santé et psycho à traiter avant d'enclencher sur autre chose.

C'est une différence que tu ferais avec le foyer Ty Ar Vugale ?

En proportion oui, on voit bien qu'il y a des jeunes qui sont là sans envie d'être là. Je prends le cas de Michel, il est arrivé sans envie d'être là, en fait il n'est pas là, il est dans la fuite il a des choses à faire il ne les fait pas. C'est vrai que cette situation je ne vois pas trop comment cela pourrait arriver au service HAJI à moins qu'il y ait un début de prise en charge, que le jeune ne s'y retrouve pas et qu'on ne fasse pas de renouvellement de CJM. Tu vois, c'est l'avantage des échéances fixées à l'avance que de savoir que dans trois ou six mois on doit retravailler dessus, tu vois c'est cela l'avantage du projet, il permet de remobiliser aussi. Mais j'ai l'impression d'en avoir croisé plus souvent sur l'internat cette discordance avec l'internat.

On peut-être en discordance entre le projet de l'institution, et le projet du jeune ?

Projet qu'on voudrait, les choses qui ont été repérées, ce que le jeune est prêt à faire ou pas du tout. Je n'ai jamais vu un projet individualisé vide, ou il y avait zéro objectif, après on peut toujours en trouver, mais souvent on en met un certain nombre, mais pour certains il n'en sont pas là du tout, exemple pour l'histoire familiale.

Du coup, il n'y a pas de sens, pourquoi on le fait ?

Il y a ce qu'on a dit, la commande, il y a aussi je pense l'espoir peut être dans les situations les plus complexes que cela vienne titiller quelque chose, que cela peut permettre de nommer des choses aussi et aussi se poser autour du projet, c'est se centrer sur la personne, lui donner la parole. Mais parfois c'est le moment de faire le projet et le jeune n'arrive pas à le recevoir, quand ils sont en fugue tout le temps par exemple là tu es tout seul et c'est toi qui fais le projet alors qu'à HAJI on ne peut pas car c'est une demande CJM, s'il ne vient pas cela va s'arrêter.

Il y a un enjeu du coup ?

Oui il y a un enjeu direct pour le jeune adulte dans le cas de sa prise en charge. Ici il sait que jusqu' à 18 ans il y a quelque chose qui fait que, après il y a tout le travail de l'éducateur qui va réussir à capter une certaine adhésion pour faire émerger des désirs et prendre des temps pour faire émerger les choses. Je trouve que le rapport à la notion de projet il complexifie la notion de projet, quand c'est nous qui voulons projeter quand c'est nous qui courrons après le projet cela perd de son sens profond, mais cela ne représente pas la majorité des projets à Ty Ar Vugale, mais on a quelques situations dans lesquelles je ne sais pas comment cela pourrait se faire autrement.

Tu dis je n'ai pas vu de projet vide ?

Est-ce que cela ne pourrais s'envisager parfois si c'est trop tôt, donc pas possible etc. Je ne sais comment ils font par exemple avec les jeunes enfants qui sont placés, car la notion de désir parfois est floue entre le fantasme de la réalité, le désir d'avoir des parents parfaits etc. Il a plein de choses qui sont en contradiction avec des besoins repérés, la nécessité de protection. Peut-être qu'il y a une prise en compte avec le temps qui passe et donc l'adolescence quand il commence à être plus âgé, même si certains restent au prise avec des contradictions fortes, entre leur désir de retourner dans sa famille même avec le danger qu'il peut y avoir là-bas par la complexité des relations. Comment on fait un projet avec des enfants et comment on recueille leur parole, en tant qu'adulte on est obligé de remettre les projets en avant dans la réalité mais en tant qu'enfant, ado entre 16 et 18 ans, on essaie de valoriser leur parole, dans pas si longtemps ils seront adultes. Je trouve que c'est compliqué de jongler entre des besoins repérés et une autre réalité dans laquelle semble être le jeune en face de nous.

Besoin repéré entre les éducateurs et ce que le jeune à repérer pour lui, du coup il y a des oppositions ?

Oui, et c'est difficile de lâcher la dessus, mais il faut savoir le faire !

Pourquoi c'est difficile ?

Difficile quand il y a de la contradiction, quand il y a un discours entre tes actes et ce que tu dis dans le projet il faut inscrire quelque chose de réaliste, on met quoi, les actes ou ce que tu dis ou ce que tu fais. Un jeune qui n'arrêterait pas de dire je veux continuer ma scolarité en apprentissage mais qui n'y va qu'un jour sur deux, cela le fait pas mais portant il est persuadé d'en avoir envie et pourtant cela ne marche pas et cela se répète. C'est le cas de Michel lui qui arrivera à 18 ans, il est un peu là dedans, je veux une scolarité s'il arrive à 18 ans et que sur son CJM il te demande en souhait sa scolarité. S'il y a changement de lieu on prend ce qu'il a à dire. Et après concrètement si cela ne tient pas, à quel moment on pourra dire cela ne sont que des paroles, et qu'on arrêtera. On a des situations comme cela, je pense à Agnès qui nous reparle de faire un bac pro alors qu'elle est dans le monde du travail maintenant, c'est compliqué, on peut l'accompagner sur un temps mais si on arrive aux mêmes observations que cela ne tient pas, je pense qu'autour d'un CJM cela peut être une raison pour dire, nous on peut vous accompagner en CJM mais uniquement sur quelque chose de réaliste, sur ce que vous faites dans la vie concrètement. On n'est pas la personne qu'on raconte en fait, on est la personne qui fait les choses ! Si je dis que je suis Superman et que je n'arrive pas à voler la réalité c'est que je n'arrive pas à voler.

Mais ton projet peut être Superman ?

Oui mais la réalité est tout autre. Après c'est notre rôle, on est dans une espèce d'expérimentation mais on met de la réalité, c'est compliqué le rapport à la réalité, concrètement, c'est de pouvoir dire à quelqu'un qui va un jour sur deux à l'école, qu'il faut arrêter l'école. Nous ne sommes pas les seuls à décider, on se met en lien avec l'école avec laquelle on partage la décision. Après ce n'est pas parce que dans un des domaines il peut y avoir des illusions qu'on ne ferait pas un CJM quand même pour pouvoir l'accompagner sur le reste. Comment on accueille cette différence entre la parole et l'acte, cela passe que par des discussions des expérimentations, après l'espoir c'est que l'expérience ait des conséquences dans la réflexion qu'on a sur soi-même et les choix qu'on fait après. Si on accueille trois ans quelqu'un et qu'au final de toutes les expériences faites on n'en tire rien, on a fait ce qu'on a pu c'est la marge de manœuvre qu'on n'a pas. Tu vois je pense à Agnès, il y a des moments où elle n'a pas bossé, des périodes elle bossait de nuit et après elle arrêterait et elle rebossait etc. On n'est pas sur une continuité permanente. Il y a des possibilités, il y en a même qui trouvent un CDI et qui arrêtent et ensuite reprennent. Et ce n'est pas la première fois que cela se produit. Très souvent quand même une mise en accord sur là c'est le dernier CJM qu'on fait ensemble avec INES.

Pourquoi c'est le dernier ?

Rapport à l'âge ou le sens, je n'ai jamais vu une situation où il y a un désaccord sur le fait d'arrêter un CJM.

Ah oui, donc généralement cela finit d'un commun accord, cela se finit d'un commun accord, des choses qu'on ne voit pas forcément TY Ar Vugale non plus ?

Après souvent à Ty Ar Vugale, il y a la continuité avec le CJM vers des services d'appartements individuels ou quand cela s'arrête, vers un retour en famille, parce qu'il y avait un désir qui était là depuis longtemps. Après il y a des exemples plus bâtarde ou il y a ceux qui ne veulent pas continuer le service éducatif je pense à Maxime.

Oui Maxime est parti en FJT.

Oui il y a quelques jeunes qui partent d'ici et ne vont pas forcément continuer avec des services éducatifs aussi, mais globalement en proportion j'ai l'impression que les départs d'ici se font d'un commun accord et il y a une contrainte qui est celle de l'âge aussi.

L'âge c'est à dire ?

Soit l'âge de 18 ans s'il n'y a pas de CJM et après 18 ans on ne va pas les accueillir jusqu'à 21 ans non plus, cette contrainte-là elle existe. Après je pense qu'il y a le fait d'être prêt ou non à être plus éloigné des adultes. C'est l'âge sur lequel des fois, on leur demande tôt d'être prêt pour évoluer dans un quotidien très seul et loin des adultes. Mais par exemple, Agnès, je l'aurais pas vu aller tout de suite seule éloignée d'un éducateur à 18 ans. C'est quelqu'un qui avait besoin encore d'une présence assez forte jusqu'à ce qu'elle ait pu franchir le pas, après il y en a d'autres qui sont partis avant 18 ans aussi. Ce sont toutes ces variations mais il y a plus le désir du jeune et le fait d'être prêt et avoir la capacité de vivre seul.

Il y a une injonction à aller ailleurs ?

Oui des fois le désir du jeune ne correspond pas au besoin. Il peut y avoir des jeunes qui sont prêt mais n'ont pas envie après cela ce travaille, on essaie chaque fois de travailler pour avoir l'adhésion du jeune. L objectif ce n'est pas qu'il arrive dans un endroit sans avoir envie d'y arriver. Le but c'est qu'il y ait une accroche qui ce passe, un attachement et qui puisse se détacher de l'autre côté. Mais c'est vrai que quand cela arrive des fois ce n'est toujours simple de prendre cette décision là aussi.

Pour qui ?

Les deux

Pour les éducateurs et le jeunes ?

Oui on est dans cette recherche

Qui prend la décision, nous on analyse ce dont il a besoin, lui dit qu'il ne veut pas et du coup il y va quand même ?

Oui il y a plein de situations différentes, on a des exemples de cas où il a fallu pousser pousser. Pousser presque physiquement d'autres au contraire il fallut freiner aussi

Après je pense que c'est la vie quoi.. !!!

## Annexe 11 : Retranscription de l'entretien réalisé avec Ivan le 13 mars 2020

Bon, je suis avec Yanis. Bonjour Yanis !

Bonjour !

Donc euh bah peux-tu te présenter Yanis et présenter bah aussi ton métier.

Alors moi j'ai 39 ans, je suis éducateur spécialisé depuis euh 2000 euh que je ne dise pas de bêtise hop hop hop 2004. J'ai été à l'école de Nantes, c'était la Classerie à l'époque et j'ai bossé un an en CADA avec les demandeurs d'asile politique. Ensuite, un an en centre d'accueil d'urgence à Saint Nazaire donc le placement en urgence de mineurs c'est-à-dire un groupe pour les 3/8 ans donc des petits et ensuite j'ai bossé euh 14 ans au service social de protection de l'enfance à Nantes donc en AEMO euh AEMO/ AED. Et puis donc là depuis le mois de janvier euh je suis au service HAJI de Envol, donc voilà.

Service HAJI qui accueille

Qui accueille des jeunes grosso modo de 17 à 21 ans euh voilà dans un dispositif qui leur permet d'accéder à l'autonomie euh voilà dans des appartements éclatés dans Nantes, dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur, oui, quand ils sont majeurs et il y en a quand même quelques-uns qui sont là dans le cadre de la protection de l'enfance sur décision, ceux qui arrivent en c'est comme ça que j'avais découvert moi d'ailleurs le dispositif parce que j'avais accompagné quand j'étais en AEMO, j'avais accompagné des jeunes de 17 ans qui étaient, qui avaient intégré le dispositif.

D'accord, pour une orientation ?

Ouais, orientation, jugement, décision du juge pour enfant, plateforme d'orientation et euh admission euh au service HAJI et voilà. En général, avec la perspective justement de leur majorité mais avant leur majorité quoi. Donc dans ces cas-là, ce n'est pas dans le cas d'un CJM.

Du coup, aujourd'hui, avec des jeunes de 18 à 21 ans avant c'était quoi la tranche d'âge ?

0-18 ans. Des mineurs, des mineurs ouais, en AEMO c'est des mineurs donc 0-18 ans. Décision, intervention du juge pour enfant. S'ils ont une situation de danger repérée et évaluation sociale et euh voilà donc mesures d'AEMO avec une fréquence d'intervention plus soutenue que ce qu'on peut faire ici. Là on va être sur un à deux rendez-vous par mois. Ce qui est bien souvent insuffisant au vu des problématiques repérées mais voilà c'était un boulot intéressant quand même. Enfin, je l'ai fait pendant quatorze ans donc c'est que j'y trouvais mon compte quand même.

Et alors du coup, je te le disais, mon sujet de mémoire est sur le projet. Est-ce que c'est quelque chose qui, qui, qui est présent euh dans les accompagnements que tu as pu faire ?

Alors aujourd'hui oui, on va y revenir en AEMO ça avait été euh ce n'était pas nommé comme tel puisqu'en fait le projet, le projet c'est les attendus du juge. En AEMO, quand on intervient c'est sur décision de justice et donc on a un jugement qui est motivé. Avec des attendus et donc les attendus ça pouvaient être j'en sais rien moi médiatiser les relations familiales, reprise de contact euh père-

enfant euh euh voilà bon bah accompagnement au parcours de santé enfin voilà des objectifs qu'on peut retrouver ici finalement avec des jeunes majeurs aussi mais qui sont pas euh indiqués en tant que projets qui sont indiqués en tant qu'attendus du juge pour enfant. Voilà, donc ça change un peu la donne. C'est-à-dire que ce n'est pas un axe qu'on détermine avec la famille ou voilà. Alors après dans les jugements il peut y avoir d'autres objectifs qui sembleront nécessaires au service et donc la effectivement on peut fixer d'autres objectifs avec la famille aussi. Où là on rentre dans une dynamique de projet mais à la base y'a quand même des attendus du juge voir même parfois des injonctions du juge. C'est-à-dire que c'est la différence entre l'attendu et l'injonction c'est que l'injonction en fait elle va dire c'est un impératif de réussite grosso modo sous peine de placement du mineur si jamais ce n'est pas atteint. C'est un travail qu'on doit enclencher, enfin que les parents doivent enclencher sous notre, enfin avec notre accompagnement voir notre surveillance. Il y a des fois on fait du contrôle social plus que de l'accompagnement quand même en AEMO et euh voilà aussi cet objectif là quand c'est une injonction si l'objectif n'est pas rempli logiquement la sanction c'est le placement de l'enfant. On est sur quelque chose de strictement nécessaire, pas quelque chose qu'on peut mener au long cours c'est une urgence quand il y a une injonction généralement.

Hum hum, d'accord. Donc le projet concerne plus, j'ai l'impression en tout cas les objectifs étaient plus destinés aux parents qu'à l'enfant ?

Ouais, majoritairement. Ah oui, oui oui. On est vraiment dans le cadre de la protection de l'enfance d'ailleurs bien souvent les parents c'est une difficulté qu'on pouvait rencontrer en AED d'ailleurs parce que j'y reviendrai après mais les parents ils peuvent se situer bien souvent en tant que victimes de leurs enfants alors enfin quand on intervient en AEMO c'est que l'enfant est repéré comme étant en danger c'est bien souvent quelque chose qu'on devait ramener voilà notamment quand on arrive tard dans des situations avec des grands ados qui mettent en difficultés certes leurs parents mais malgré tout c'est une situation de danger qui est repérée donc c'est des parents qu'on attend une forme de mobilisation. Après euh, avec les grands ados bien souvent, bien souvent on la moitié du boulot c'est de leurs, c'est qu'ils prennent conscience que bah des difficultés et des failles de leurs parents, ils peuvent sans doute compter que sur eux. Les soutiens éventuels qu'ils peuvent trouver grâce à l'outillage qu'on peut amener. Et dans ces moments là le travail avec les parents il est limité. Mais malgré tout euh, malgré tout il y a une forme de responsabilité des parents qui est bien souvent demandée quand même.

Bah surtout avec les plus petits alors.

Ouais, aussi ! Ouais, ouais, avec les plus petits en AED du coup, là où je voulais en venir, c'est qu'en AED, la différence ce qui était compliqué je trouvais comme intervention comme c'est des contrats signés entre les parents et le département, euh logiquement il y a une demande des parents, une attente et le problème c'est que la plus part du temps les AED, elles sont signées parce que grosso modo il y a une évaluation sociale ou quelque chose, une inquiétude d'une assistante sociale de secteur, d'une assistante scolaire et on dit aux parents ce serait bien que vous signez une AED sinon on va faire un signalement. Finalement, du coup la question la demande et du contrat euh quand elle se fait avec un pistolet dans le dos, les gens ne sont pas si demandeurs que ça et bien souvent ils se posent en victimes de leurs enfants, on ne peut pas leurs pointer leurs responsabilités de la même manière que quand le juge des enfants est intervenu. C'est-à-dire quand le juge des enfants quand il intervient, il vient pointer éventuellement des difficultés, des défaillances euh voilà des défauts de



soins au niveau des parents. Quand les parents ont signé un contrat, ils disent c'est nous qui avons demandé. De temps en temps, la posture, c'est que ça peut avoir tendance à les exonérer un peu d'une forme de remise en question quoi grosso modo. Moi, j'ai demandé à ce qu'on m'aide euh ça y est moi j'ai fait ma part quoi. Maintenant c'est à vous hein. Et du coup, c'est vrai que ça vient compliquer un peu le boulot. Et comme, il y a eu tout un moment, ça c'était un peu calmé ces derniers temps mais où heu l'idée c'était qu'au niveau du département c'était des consignes départementales : Il y a 50 % d'AED et 50 % d'AEMO vraiment pour désengorger le tribunal. Du coup, ils signaient un peu des AED à tour de bras mais qui relevaient voilà et puis nous c'est arrivé bien souvent qu'on stoppe l'AED en dénonçant le contrat et en envoyant une information argumentée au juge en disant on peut continuer mais dans un cadre judiciaire quoi.

Parce que AED c'est quoi, c'est un suivi administratif ?

C'est ça !

Donc les parents d'accord, vous signez un contrat avec eux!

C'est ça ! On signe un contrat avec le département.

- Alors que l'AEMO, c'est le juge qui impose, c'est ça ?

- Voilà c'est ça ! Donc, de temps en temps effectivement il y avait des parents qui étaient vraiment demandeurs et on pouvait bosser mais la plupart, je dirai un chiffre un peu à la louche là mais je pense que très sincèrement moi dans ma pratique 80 % des AED que j'ai pu accompagner, c'est des AED qui ont été signées euh sous la contraintes quoi. Sous la menace de ou avec la crainte quoi que si c'est les parents ils ne signaient pas et bah ils allaient se retrouver au tribunal pour enfants parce que ça passerait par le juge. Ça leur a été formulé donc bon la question de l'adhésion dans ce cadre là forcément bah forcément elle est limitée puisqu'elle est totalement contrainte. Mais quand ils signent, on leur donne le change quand même, c'est-à-dire qu'au moment où on se retrouve dans la pièce avec le cadre ASE et tout c'est qu'attendez-vous de l'AED, donc les gens ils fixent leurs objectifs et tout. Donc il y a un côté un peu pfff c'est du faux semblant. Ils font mine de, alors qu'en vérité ils ne seraient jamais arrivés là par eux même. Voilà, enfin pour la plupart. Attention, ça peut arriver aussi qu'il y ait des parents qui soient vraiment en demande et tout. En général on ne fait pas le même boulot d'ailleurs. Il y a une espèce d'épée de Damoclès.

Ouais, ouais. Donc cette idée de projet c'est quoi ? Ce que j'interroge c'est plus tôt, comment on comment les parents, ou les enfants qui se retrouvent dans ce cadre là peuvent être acteurs de ce projet-là ?

Bah ça dépend. Dans le cadre, dans le cadre de l'AEMO et de l'AED ça dépend beaucoup de leurs mobilisations finalement. Donc euh, le projet je dirais concrètement dans la protection de l'enfance, le projet global c'est toujours que le gamin aille mieux que ce qu'il va le moment où on arrive. S'il arrive, c'est qu'il y a une situation de danger peu ou prou mais qui est repérée quand même, donc le projet global c'est ça. Après effectivement, nous on déboule avec ou les attendus du juge ou les attendus de la famille dans le cadre de l'AED auxquels on greffait, au fur et à mesure de ce qu'on pouvait repérer d'autres objectifs. Enfin qu'on proposait à la famille là pour le coup puisque voilà soit la famille y adhéraient dans le cadre d'une AEMO ou d'une AED et on venait rajouter ça au bilan annuel pour continuer à travailler les choses d'une année sur l'autre soit effectivement la famille

était réticente mais dans le cadre judiciaire on pouvait quand même pointer les choses et le juge rajoutait ça à ces attendus après du coup ce qu'on pouvait appeler le projet finalement qui prend la forme des attendus du juge venait s'étoffer d'année en année alors certains objectifs disparaissaient, d'autres apparaissaient enfin voilà. Moi il y a des familles dans le cadre de l'AEMO/AED que j'ai suivi pendant les 14 ans de mon de ma présence au service social de la protection de l'enfance quoi. Y'a des gamins, quand je suis arrivé, ils avaient 2/3 ans, je suis reparti ils en avaient 16. Ah ouais, c'était intéressant, d'autres que j'ai suivi jusqu'à la majorité, que j'ai accompagné jusqu'à HAJI. Donc j'ai la sensation de boucler un peu la boucle aussi là aujourd'hui, de passer de l'autre côté, de finir l'accompagnement finalement. C'est vrai qu'on les voit des fois, on les lâche à la majorité, on se demande un peu ce qu'ils vont devenir, c'est intéressant de voir, d'être de l'autre côté du miroir hein. Mais, voilà, tout ça pour dire qu'effectivement quand on suit des gamins pendant 14 ans par exemple les objectifs vont pas être les mêmes à 3 ans qu'à 14 ou 15 ans. Donc c'était intéressant justement cette évolution finalement de leurs projets au fur et à mesure du temps, au fur et à mesure ils apprenaient à composer avec les difficultés parentales ou pas d'ailleurs. Comment ils le prennent en compte comment ils sont comment il y a des gamins qui arrivent justement à faire sans mais avec juste le portage que l'AEMO peut proposer ou comment il y a des gamins qui se retrouvent finalement pris dans les difficultés parentales et qui n'arrivent pas à s'en sortir et que ce qu'on enfin voilà comment on accompagne tout ça et comment on essaye de faire au mieux. C'est vrai que la situation idéale c'est on est obligé d'adapter les objectifs des projets ou des attendus à chaque fois puisque, j'en parlais hier avec un collègue. Moi j'ai eu des gamins qui étaient diagnostiqués à 4 ou 5 ans à haut potentiel intellectuel et puis euh et puis finalement on les a vu, je n'aime pas trop ce mot là mais se débiliser gentiment au contact de leur parents en 4-5-6 ans il y avait plus de diagnostic HPI, il n'aurait pas été refait à 9 ans alors qu'il était fait à 4. Et puis à coté de ça on a vu des gamins de 11-12 ans qui étaient pfff vraiment dans des situations hyper compliquées scolairement, socialement, euh du fait de leur entourage familial et puis le simple portage de l'AEMO, les ouvertures extérieures qu'on pouvait mettre en place, les rencontres régulières, faisaient que ça décollait et puis ces gamins ils arrivaient à s'en sortir par le haut donc voilà les différences de profils et de sensibilités de chacun faisaient que voilà on était constamment obligés de s'adapter mais ce qu'on fait ici avec le profil des mômes même s'il y a un objectif qui est beaucoup plus euh central ici l'idée c'est quand même qu'à 21 ans ils soient en capacité de se démerder tout seul ici. Euh, ils ont un bail à leurs noms et qu'ils sachent au niveau administratif et social euh ou avoir les clés pour s'en sortir tout seuls ou frapper aux bonnes portes. L'idée, elle est là. Il y a quand même un objectif plus euh global ici enfin plus central quoi. On sait vers quoi on va systématiquement, on tend vers l'autonomie. C'est vrai que quand on prend des gamins vers 13 ans, 14 ans voilà. On les connaît pas, on ne sait pas trop d'où ils arrivent. Les objectifs se mettent en place petit à petits aussi en fonction de la rencontre et de l'entourage familial. C'est assez différent quoi.

Donc les objectifs évoluent en fonction de la tranche d'âge aussi. Parce que tu dis là, 18-21 ici c'est plutôt, on est sur de l'autonomie ce qui n'est pas forcément l'objectif qu'on recherche quand ils sont plus petits.

Ah bah non, non. L'objectif, non, non, c'est effectivement, l'objectif ça peut être la socialisation, les ouvertures extérieures, et puis, ça c'est pour les gamins, et puis beaucoup d'accompagnement à la parentalité quand même. Parce que, globalement quand même sur des accompagnements longs comme je décrivais tout à l'heure des 10-12 machin, c'est très rare que ce soit contraint sur la durée si ça dure aussi longtemps. C'est-à-dire qu'à un moment donné, il y a aussi une forme, même si ça

reste dans le cadre judiciaire parce qu'on dit s'il n'y avait pas cette contrainte là sans doute les parents euh lâcheraient un peu mais il y a quand même une forme de relation de confiance qui peut s'établir et on quand on reste longtemps comme ça on fait un vrai accompagnement à la parentalité quand même. Autant des fois, comme je te disais tout à l'heure avec des grands ados, ça m'est arrivé à 14-15 ans euh on voit le tableau on se dit dans 3 ans il est majeur on mise tout sur le même quoi. On se dit voilà fin le travail éducatif avec les parents il sera hyper limité dans ce cas-là on mise tout sur le même. Quand est avec des petits, on est un peu obligé de travailler avec les parents, sous peine d'envisager un placement de toute façon. C'est quand même des situations qui sont globalement très dégradées.

C'est à l'approche de la majorité que tu commences à miser plus sur le même quoi ?

- Ouais, moi c'est vrai que par expérience ouais à partir de 14-15 ans, il y a un moment donné où moi j'avais rencontré un psy un jour qui avait dit, je sais plus si c'était une conférence ou quoi, qui avait dit que à partir du moment où le gamin a une certaine conscience des choses fallait pas hésiter à faire vaciller le cadre parental aussi. Un gamin de 4 ans 5 ans 6 ans bah tu ne vas pas dire bah tu sais tes parents, ça va être très compliqué avec les parents que tu as. C'est trop difficile à assumer. Il y a des choses que des gamins de 14-15-16 ans peuvent commencer à entendre. On dit bon bah voilà maintenant nous on est là pour toi on va essayer d'avancer, on voit dans quel contexte tu grandis bah voilà on compte sur toi quoi. C'est vrai que bon bah voilà quoi bien souvent quand ils viennent pointer les défaillances parentales et bah oui on leur dit même c'est même bien que tu commences à être objectif et à voir un petit peu comment les choses se passent. On va pas te dire le contraire, on va pas te servir un discours de c'est ton papa et ta maman, ils t'aiment quand même, c'est pas le sujet, oui sans doute qu'ils l'aiment quand même mais effectivement ça suffit pas quoi. Contrairement à ce que peut penser le juge Deneuve. L'amour, l'amour des parents ne suffit pas, hein. Il va falloir aussi bah miser sur toi, il va falloir que tu apprennes à frapper aux bonnes portes, voilà. Des soutiens, il y en a. Ça existe quand même. Ça restera toujours tes parents, avec tout l'amour qui s'en suit mais questions ressources il va peut-être falloir chercher ailleurs pour l'approche avec les enjeux de ta majorité quoi. Voilà, et le projet ça peut être ça tout simplement. Comment tu vas faire ? Là on a 2-3-4 ans devant nous, comment tu vas faire pour euh pour apprendre à t'en sortir un peu tout seul quoi ? Avec un peu de soutien hein mais à vraiment compter sur toi-même aussi. Ce n'est pas toujours simple hein. Ça peut être très difficile à entendre pour certains gamins.

Et toi qui a vu du coup toute cette temporalité de 0 à 18 ans, enfin au niveau des objectifs des gamins il y a quelque chose d'assez comment dire, vraiment évolutif, de linéaire ?

Bah y'a quand même dans l'évolution c'est ça. Sur les petits on va vraiment être sur les questions des soins, d'accès à la scolarité, euh de voilà, les soins ça concerne les différents suivis, euh le médecin traitant aux spécialistes, en passant par les soutiens psychologique s'il y a besoin, euh voilà. Chez les petits on est essentiellement là-dessus. C'est-à-dire soin, scolarité, ouverture extérieure. Etre vraiment, les trois voilà. Ou justement on accompagne les parents pour le coup. Voilà, à frapper aux bonnes portes, mettre en place le CMP, à vérifier que tout ça ce soit pérenne, à être en lien avec les instits, les profs, à accompagner son gamin vers j'en sais rien du sport des choses comme ça. Et à au-delà de le faire, à essayer qu'ils fassent en sorte d'en saisir l'intérêt pour leur même. L'idée c'est ça. Si on s'en va et après ça s'écroule. Le sens quoi, l'idée, sinon on fait Pascal le grand frère quoi. On

déboule, on met pleins de truc en place pour 4-5 jours et après on dit au revoir. On ne voit pas ce que ça donne. Il y a des chances pour que ça se casse la gueule. L'idée c'est vraiment ça, c'est que ça tienne la route. Euh donc c'est ouais sur les je dirais sur les tout petits, les nourrissons, on est vraiment que dans le soin. Mais ça c'est pour les objectifs pour les 5-12 ans à peu près. Et c'est vrai après on est sur d'autres choses ou voilà quoi sur les ressources du gamins propres. A partir du moment où il rentre dans l'adolescence aussi, sur quoi on peut travailler avec lui. On le rencontre, il dit les choses différemment aussi. Et après les objectifs ils dépendent un peu plus du même aussi quand même. Que de juste c'est parents et de juste l'accompagnement que les parents peuvent proposer quand même. Clairement à partir d'un certain âge, ça se centralise beaucoup plus sur lui. Les ressources du gamin. Il y a toujours des attendus vis-à-vis des parents ça reste ses responsables légaux et tout. Mais c'est vrai qu'on peut je veux dire avec un gamin de 5 ans, je veux dire si la situation est catastrophique, elle est catastrophique, à un moment donné le placement il va être envisagé. Avec un gamin de 12-13-14 ans. A situation catastrophique égale, il y a des mômes on va dire bon bah lui faut le mettre à l'abri et puis il y a des mômes on dit malgré tout euh il s'en sort quand même. Il arrive justement à aller chercher des étayages suffisants, il est assez objectif sur ce qui lui arrive. Peut-être qu'il compose avec ça et qu'il s'en sort. Sauf maltraitance grave, hein on s'entend. Mais voilà. Du coup, on ne réagit pas pareil un gamin de 5 ans, a un moment donné, on ne peut pas miser sur ses ressources à lui. Donc, on n'envisage pas les choses pareilles, forcément. C'est vraiment des enfin c'est là ou c'est quand même des équilibres, on est sur le fil tout le temps, euh, on est quand même très seul, dans ces boulots là, avec les gamins. Je veux dire, il n'y a pas d'équipe comme il y a ici. Ici, tout le monde connaît les gamins. Les 22 mômes, tous les éduc' les connaissent. Là, on est dans nos trente situations, on est tout seul quoi. Alors, il y a quand même quelques co-interventions à la marge dans des situations extrêmement problématiques ou avec des grandes fratries, ou voilà quoi. Mais la plupart du temps on est seul. Enfin, on a des réunions on discute avec les collègues, il y a une excellente dynamique d'équipe. On pouvait échanger vraiment, poser nos questions, décrire nos situations, et puis prendre les conseils des collègues. Mais ça dépend quand même beaucoup ça dépend quand même beaucoup de la sensibilité aussi, du travailleur social, et du juge voilà quoi. On évoquait un juge tout à l'heure. Enfin, tout cet équilibre là il dépend beaucoup des individus qu'il va y avoir autour du gamin aussi hein. Euh, il y a des choses que heu il y a des choses que certaines personnes vont mettre en place plus vite que d'autre, euh, dans quelle relation de confiance le gamin va être avec le travailleur social. On voit bien des fois, enfin moi ça m'est arrivé euh, de récupérer des situations d'autres collègues parce qu'on se disait : faut changer. Moi, ça m'est arrivé de dire la faut changer parce qu'on voilà j'ai justement fait un accompagnement pas mal des 5 au 12 ans mais là je sens qu'on va passer sur autre chose et je peux plus être juste dans une posture un peu protectrice. Va falloir, voilà faire bouger un peu les lignes, donc il y a différents outils hein, on peut aussi changer de travailleur social, mais ouais ouais c'est vraiment aussi euh des questions là d'individus des deux côtés quoi.

Dans ton ancien boulot là, tu portais beaucoup parce que tu étais un peu plus seul que tu l'étais aujourd'hui.

Ah ouais, beaucoup. Et puis, la fréquence d'intervention étant moindre. Faut être efficace quand même quoi. C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de ruer dans les brancards et là aujourd'hui je vais lui dire que là ses parents c'est foutu il ne peut pas compter sur eux. Mais on se dit quand même bah voilà j'ai une heure et demie devant moi pour commencer à semer des graines et puis la fois d'après faudra que euh que ça ait pris un peu.

Qu'elles aient germé quoi !

Voilà, donc oui il y a quand même euh une contrainte de temps qui est supérieure à celle que je peux connaître ici. C'est plus confortable quand même ici. De toute façon, un gamin qui loupe un rendez-vous ici, on peut lui dire je te vois demain ou après-demain. Un gamin qui loupait un rendez-vous en AEMO, des parents qui loupent un rendez-vous, je le vois le mois prochain. De temps en temps, avec un peu de chance, on pouvait accélérer un le truc mais concrètement ça pouvait être ça quoi. Donc c'est pas du tout la même chose quoi.

Avant d'attaquer le travail ici, on va revenir sur le juge Deneuve, mais ouais du coup, tu disais il pouvait influencer ou même limiter parasiter

Il peut foutre ton travail en l'air !

Il peut foutre un projet en l'air ?

Bien sûr. Complément, oui, oui. Enfin, pour moi au-delà du projet, même dans le concept même de la protection de l'enfance moi je suis convaincu que c'est quelqu'un de dangereux ses décisions sont souvent sujet d'appels voilà. La cours d'appel de Rennes, elle est quand même bien bien saisie de la situation de Deneuve. Pour des retours de placements intempestifs notamment.

Des retours en famille ?

- Ouais. C'est ça, c'est-à-dire que c'est arrivé fréquemment, que nous on ait des AEMO, euh où on arrive et puis on dit aux parents, bon bah, comment ça s'est passé là du coup ? Vous récupérez le gamin, c'est quand même très compliqué. Et, ils se sont retrouvés dans le bureau du juge, l'ASE demandait le renouvellement du placement, le référent éducatif du foyer où le gamin était placé, enfin voilà on vient avec l'ASE pour demander ça aussi. Le même voulait rester placé, les parents bah euh ça leurs allait plutôt bien comme ça. Et puis dans le bureau du juge, le juge dit bah vous avez l'air quand même d'aimer vos enfants, et ils disent bah oui oui. Et toi, tu veux pas retourner à la maison ? Ah bah si ! Bah alors ! Et puis hop, il retourne à la maison quoi. Un truc absolument pas préparé. Des gamins, qui sont placés depuis des fois 7-8-10 ans qui retournent chez eux comme ça du jour au lendemain à 15 -16 ans. Enfin, c'est catastrophique une banalisation des violences conjugales. Enfin, moi j'ai entendu des choses, bon alors après c'est une espèce de foire d'empoigne, tout le monde parle quand il veut. En plus, le déroulé des audiences est catastrophique. Mais j'ai entendu des choses, ouais qui relèvent de la maltraitance. Ouais, vraiment. Et puis voilà, des gamins qu'entendent nous par exemple l'exemple type c'est les conflits conjugaux, je veux dire bon bah on passe notre temps à expliquer aux parents qu'à la rigueur s'ils veulent se crêper le chignon c'est leurs affaires mais ça peut se passer en dehors de la présence des enfants. Si les enfants ne peuvent pas être instrumentalisés là dedans ce serait quand même le minimum quoi. Voilà, on passe un an de travail là-dessus et puis Deneuve il va recevoir les deux parents, leurs deux gamins et boum tout le monde parle. Les parents règlent leurs comptes, les mômes sont là. Nous ça fait un an qu'on explique qu'il faut tenir les mômes à l'écart. Enfin, voilà donc des trucs où la pour le coup il flingue le boulot. Si le juge qui nous missionne pour intervenir fait le contraire de ce que nous on dit depuis un an et pour autant il peut renouveler la mesure et trouver ça super hein !

Il a le pouvoir décisionnaire mais il ne prend pas en compte tous les éléments que vous lui avez apportés.

Absolument pas ! Il l'a dit, il l'a dit donc ce n'est pas voilà dans des réunions de travail, il a dit, qu'il lisait nos rapports, qu'il les trouvait très intéressants mais que lui il se fiait à ce qu'il voyait à l'audience. Donc 45 minutes dans son bureau, des fois plus longtemps, des fois moins longtemps. En moyenne 45 minutes, donc voilà. Au feeling quoi. C'est-à-dire que tout le boulot que nous on fait, on s'embête à faire des rapports détaillés de je ne sais pas 4 à 10 pages ça dépend des situations clac clac. Et lui bon bah voilà, lui il les lis mais s'il voit autre chose le jour de l'audience, ce qu'on a dit bah il squeeze mais il peut voilà, il a remis en question, je l'ai vu remettre en question des diagnostics médicaux. C'est à dire qu'il se met à toutes les places. C'est-à-dire qu'il y a un parent qui est identifié comme heu déficient intellectuel euh qui touche une allocation adulte handicapé voilà. Et lui il va pouvoir dire dans son jugement hein c'est motivé, c'est écrit il va dire contrairement à ce qui est dit par la maison départementale des personnes handicapées et des travailleurs sociaux de l'ASSPE, Monsieur Machin a prouvé lors de l'audience qu'il n'était pas du tout déficient et il a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées avec aisance et tout ça donc il n'est pas déficient intellectuel. Et il va le dire aux gens. Il va dire aux gens vous n'êtes pas déficient intellectuel. Arrêtez de penser ça ! Heu voilà avancez, avec vos enfants vous êtes capable voilà. Et il est très content de lui après. Putain, j'ai donné de la confiance aux gens et tout. Sauf que voilà à un moment donné s'il y a eu plein de démarches et que la personne a été reconnue déficiente. Il va plutôt falloir adapter justement sa parentalité à son handicap et comment on fait et comment trouver des appuis et tout. C'est tout à fait envisageable d'être déficient intellectuel et parents ce n'est pas la question. Mais il va falloir s'appuyer sur des gens. Si on nous dit que vous ne l'êtes pas. Mais pour autant il renouvelle l'AEMO. Et des fois, pour le coup sans objectif, il n'y a pas d'attendu du coup. Juste, il va dire tout ça. Il va flinguer tout ce qui a été fait avant. Et puis il va renouveler l'AEMO parce que quand même, je pense que ça le sécurise aussi quoi. Hein, il va quand même y avoir un regard extérieur sauf que nous derrière on déboulait sans attendu, sans objectif. Avec un travail de sape qui avait été fait voilà de manière spectaculaire. En une heure, il peut tout défoncer.

Parce que tu disais tout à l'heure, le projet il est souvent basé sur les attendus du juge donc au final euh si lui il fait tout ce que tu as dit le projet va en être obligatoirement impacté. Même la dynamique dans du travail dans laquelle vous êtes. Vous repartez à zéro.

Tout est flingué. Lui il a repris la main sur des dossiers sur lesquels ont bossait bien depuis 6-7-8 ans avec des attendus, des juges qui suivent, qui recadrent les choses tous les ans en audiences, qui font même une audience exceptionnelle quand on le demande parce qu'il y a un besoin de recadrage tout ça et tout. Et puis lui, il peut reprendre ces dossier-là, des situations qui sont suivies depuis plusieurs années et puis il flingue tout en une heure de temps. En plus, il renouvelle derrière et on passait pour des mauvais coucheurs quoi. Qu'est-ce que vous venez m'emmerder le juge il dit qu'il n'y a pas de problème quoi. On se demande même ce qu'on fout la quoi. Je lui en ai parlé en partant d'ailleurs.

A Monsieur Deneuve ?

- Ouais, ouais, je lui ai dit ouais. Je lui ai dit, enfin vous voyez Il me dit j'ai été très content, je lui ai annoncé que je partais, j'ai été très content de travailler avec vous. Et je lui ai dit que j'aimerais que l'inverse soit vrai mais pas vraiment quoi. Il s'en fout. Ça lui rentre par une oreille et ça sort par l'autre. C'était ça, l'objet de la discussion c'était comment lui dire, on essaie de faire un boulot quand même de professionnel et vous vous en foutez. Vous flinguez tout. Et on se retrouve comme ça dans des situations mais complétement décrédibilisés pour autant on est là on est censé continuer à

intervenir. Ça fait partie des rares choses que je ne regretterais absolument pas dans le travail que j'ai pu effectuer avant. Ça a été les 4-5 dernières années, elles ont toujours été intéressantes dans le travail avec les familles, avec les collègues et tout ça mais le fait d'avoir 90 % de mes suivis avec ce juge là ouais, c'était chaud.

Du coup, en connaissance de cause, tu avais des stratégies ?

- Ah mais complètement !

C'est-à-dire...

A se dire si je mets ça il va me défoncer ça ! Ouais, ouais. C'est scandaleux hein. C'est à dire que, moi je disais à des collègues on est en train de faire des trucs. Si moi demain, je suis assez à cheval sur les écrits, la qualité des écrits. Heu, je me dis putain, il ya des trucs si je les relisais euh si c'était quelqu'un qui arrivait de l'extérieur que j'intervenais dans la famille pendant 2-3 mois et que je lisais après coup un rapport que j'ai écrit. Je me dirais mais n'importe quoi. C'est à dire qu'on se disait par exemple Deneuve il est ultrasensible à la scolarité. C'est-à-dire tu peux te faire taper sur la gueule par ton père, une bonne claque de temps en temps ça n'a jamais fait de mal à personne. Il peut le dire en audience hein. Nous on interrogeait l'égalité et tout ça quand même. Non mais Monsieur oh ça va, une bonne claque quand même de temps en temps, voilà. Ça c'est pas grave hein. Des parents qui se frittent devant leurs mômes ce n'est pas grave non plus, ça arrive. Une dispute au sein d'un couple quand même Monsieur, vous n'allez pas hein voilà. Donc pareil, bien individualisé, il peut écrire dans ses jugements, mon nom pas celui du service. Bref. Par contre la scolarité, il faut aller à l'école. Ça si tu vas pas à l'école. Donc il y a des rapports on a mis l'accent la dessus. Parce que la situation était catastrophique scolairement mais pour nous à cause de la situation familiale mais on mettait l'accent la dessus parce que on savait qu'il allait critiquer quoi. Bien plus que les violences intraconjugales par exemple quoi. Bon, c'est vrai que je me dis pour des gens qui vont relire ça derrière, potentiellement-moi si je ne connais pas Deneuve et que je lis le rapport je me dis putain pourquoi ils font 50 lignes sur la scolarité et 3 lignes sur les violences. Mais bon à un moment aussi on sait à qui on s'adressait aussi. Mais oui, oui on a pu mettre en place des stratégies, avant que ce mec-là arrive ça n'avait jamais été le sujet. Il y a avait des juges on connaissait des sensibilités différentes et tout. Mais c'est nos rapports et puis les juges voilà il on c'est ce qu'ils voulaient grosso modo ça se passait bien à part quelques cas à la marge. Mais voilà c'est aussi l'idée du début contradictoire hein les juges sont pas forcément, c'est pas parce qu'ils nous missionnent qu'ils sont forcément d'accord avec ce qu'on écrit. Et ça, j'ai pas de problème avec ça. Mais, lui il y avait toute une partie de la réunion, euh on fait la réunion en amont de la rédaction du rapport qu'on envoie par rapport à d'autres ou avant des fois si on fait des notes, des notes en urgence quoi. Et toute une partie de la réunion qui était sur et comment on le dit. Alors que la question ne c'était jamais posé. On sait écrire des rapports aux juges.

Comment on le dit pour obtenir ce qu'on souhaite.

Comment on le dit parce que c'est Deneuve qui est intervenu, la question ne c'était jamais posée avant, jamais.

Est-ce que les usagers, les familles avaient aussi ce types de stratégies ?

Lui il est plutôt, je veux dire les avocats des familles depuis qu'il est là, les familles se régalaient quand même. Ils ont bien vu quand même, le juge Deneuve il est sympa tu verras. Ils se passent le mot entre eux.

Ah les avocats des familles ?

Ah bah oui !

Plus que des familles au final, c'est les avocats des familles ?

Bah les familles du coup elles étaient bien moins stressées quand elles allaient chez le juge qu'à une époque.

Elles avaient conscience, j'allais dire de ce travers, de ce côté-là ?

Ceux qui n'en n'ont jamais connu d'autres parce qu'il y en a un paquet. Je veux dire tout le monde ne connaît pas le juge des enfants pendant des années. Ceux qui n'en n'ont jamais connu d'autre bah ils font avec Monsieur Deneuve et ils sont plutôt contents et finalement c'est sympa le tribunal pour enfants, ça va. Ceux pour qui ça avaient changé bah oui, voilà. Sauf dans les cas où les deux parents sont pas d'accord et où là il y en a toujours un qui tique sur justement sur cette espèce de côté un peu trop coulant de Deneuve ou sur sa hiérarchisation des priorités voilà. Quand il y a un conflit parental, forcément il y a en a qui va se sentir lésé, il va prendre parti sans problème. Mais c'est voilà, très très étonnant. Avec une espèce de jubilation aussi quand même pour tout ce qui avait attiré à la sexualité, tous les trucs un peu sur des sexualités un peu à la marge, et tout ça. Ça l'intéressait beaucoup ça. On est généralement très évasif sur ces sujets là et lui il venait questionner. Il y avait un moment quelque chose de très malsain.

- Très particulier en tout cas. D'accord, et puis maintenant depuis deux mois au service HAJI ?

- C'est très neuf.

- Alors là j'imagine que c'est totalement différent ?

Ouais, ouais c'est totalement différent. On reste dans le cadre de la protection de l'enfance, des jeunes majeurs en l'occurrence mais le cadre est différent. On a beaucoup plus de temps pour élaborer quand même les choses et on propose un accompagnement de qualité quand même.

Tu trouves qu'il y a beaucoup plus de temps au final ?

Ah ouais ! Du temps qui est utilisé hein. Pas du temps pour être contemplatif. Sur le suivi des mêmes à ouais. Voilà, la relation se noue vite du coup à se voir régulièrement comme ça, à accompagner les démarches, d'être vraiment soutenant et présents. Dans 90 % des démarches que j'encourageais les parents à faire quand j'étais en AEMO. Sur un rendez-vous sur deux je leur demandais s'ils les avaient faites. Et ici, on peut faire avec les jeunes quand même. Ce n'est pas du tout pareil, j'ai le temps.

C'est-à-dire il y avait plusieurs années d'AEMO, mais du coup tu as quand même l'impression d'avoir sur 2-3 ans ici de prise en charge d'avoir plus de temps parce que tu les vois beaucoup plus régulièrement, c'est ça ?



Ah ouais, vraiment. Je trouve que du coup on a vraiment le temps de soutenir les objectifs qu'on peut avoir pour eux ou qu'ils ont pour eux même bien sûr. S'ils arrivent là c'est à leur demande quand même. Donc, oui, oui c'est flagrant quand même. C'est flagrant et du coup c'est assez confortable. Mais je pense que dans le travail social c'est assez rare maintenant quand même ce type de ratio.

Quel ratio ?

Bah là on est 4 pour 22 quoi.

Le taux d'encadrement tu veux dire.

Ouais, ouais. Je pense que c'est assez rare quand même. Même au DIJ, ils ont plus de mômes à suivre. Il y a plus de gamins, je pense qu'ils ont moins de temps. On peut faire un accompagnement de bonne qualité quand même je trouve. De ce que j'en vois pour l'instant en tout cas.

Sans que ce soit trop confort, pour toi c'est vraiment le ratio qu'il faudrait pour toutes les structures pour accompagner correctement les jeunes?

Ouais, je trouve ça bien. Tu vois, en AEMO, quand on faisait les accompagnements, ce n'est pas les mêmes objectifs hein. On est moins dans le quotidien. On disait que si on avait 20 mômes au lieu de 30 on ferait un boulot d'enfer. Là, on est 4 pour 22. Avec un travail beaucoup plus sur le quotidien donc c'est justifié hein mais ouais j'ai l'impression qu'on a le temps de bien faire notre boulot. On va pas dire il y a des urgences et tout mais voilà quand même. Et puis pour installer nos relations de confiance quand même qui est un peu le socle du travail éducatif avec les mômes, c'est quand même confortable de pouvoir les voir régulièrement. Installer une relation de confiance en les voyant une fois par mois.

Par mois, ouais. S'ils viennent !

S'ils viennent, voilà. C'est plus difficile quoi. Même si on y arrive et qu'on a des savoir-faire hein. Mais voilà, il y a quelque chose de plus régulier ici qui fait que ça facilite, ça facilite les choses.

Tu disais que les objectifs n'étaient pas les mêmes ici. Ce serait quoi les objectifs ?

Pour moi l'objectifs ici, c'est qu'à 21 ans, on est affaire à des jeunes adultes en capacité de se débrouiller heu sur le plan administratif et euh dans leurs relations sociales. Quand je dis relations sociales j'entends aussi par là : l'insertion. Le champ professionnel fait aussi partie du social. Donc voilà avec après dans l'idéal, un bail à leur nom voilà pour éviter qu'ils retournent chez papa/ maman ou dans des squats. Ça peut être aussi un peu l'écueil, il y a une fin quoi. Donc ici, logiquement on a des relations privilégiées avec les bailleurs sociaux et ils peuvent avoir un bail à leurs noms. Ce n'est pas forcément, c'est pas forcément gagné. Mais voilà, l'idée c'est d'avoir affaire à des jeunes qui sont aussi bien dans leur peau que possible au moment, au moment de leurs sorties. Moi je crois beaucoup aux vertus du dialogue aussi. On a des moi je trouve qu'on a beaucoup de jeunes aussi qui sont un peu handicapés du point de vue social. Et que et que d'avoir des adultes avec qui on parle régulièrement et voilà ça vient aussi permettre d'intégrer une forme de norme sociale sans que ce soit normatif. Quelque chose, enfin les codes de la vie en société quoi aussi. Bien souvent, ils sont aussi un peu perdus là-dessus je trouve les gamins. C'est vrai, ils ont leurs repères à eux. Mais sur ce

que c'est de voilà comment on s'adresse à qui on s'adresse la juste distance dans les relations humaines selon les interlocuteurs. Je crois, à mon avis ça fait partie des choses à travailler aussi ici pour avoir des jeunes qui sortent voilà bien équipés quoi. Au-delà de savoir lire ses papiers tout ça. C'est super d'être hyper carré administrativement mais si on ne sait pas s'adresser à des gens derrière voilà. C'est cool on saura remplir sa feuille d'impôt tout ça mais ça risque pas d'être très épanouissant dans la vie à côté de ça quoi. L'idée c'est ça aussi, pouvoir leurs permettre de s'ouvrir heu sereinement heu au monde qui les entoure quoi.

Ils sont nommés ces objectifs avec les jeunes ?

Ça fait partie des choses qu'on peut nommer ouais. A mon avis, des CJM que j'ai vu pour l'instant. Sur les CJM, il y a des objectifs qui sont nommés.

Le CJM, c'est le jeune qui le rédige ?

C'est le jeune majeur qui fait la demande, lui il fait la demande. Nous on fait un courrier d'accompagnement. Euh et ensuite le département valide ou valide pas avec les objectifs que lui retient. Donc il y a des objectifs qui vont être prioritaires aux yeux du département. On peut en mettre 50, si on en a envie et ils ne retiendront pas forcément tout. Ce qui ne nous empêchera pas d'en travailler par ailleurs. Mais eux ils vont retenir des objectifs principaux. Donc professionnellement, c'est sur cela qu'on est attendu essentiellement. Après comme justement, je trouve qu'on a beaucoup de temps quand même on peut essayer de bosser d'autres choses aussi. Effectivement la reprise, il y a des gamins qui arrivent et qui disent moi j'aimerais bien être mis en lien avec mon père. C'est compliqué euh. Bon bah ça fait pas partie des objectifs principaux, ils ne peuvent pas arriver ici qu'avec cet objectif là. La, l'objectif c'est d'acquérir une forme d'aisance dans l'autonomie et pouvoir décoller d'ici tranquillement. Mais si on peut bosser ça à côté, c'est super hein. Ce ne sera pas la feuille de route mais les relations familiales ça fait quand même souvent partie des attendus. Ou justement de renouer ou d'apprendre à s'en défaire ou voilà. Ce ne sera pas l'objectif principal. Ils ont autre chose à en dire. Mais les populations de mineurs non accompagnées, qui eux forcément au niveau familial il n'y a pas d'objectif. Mais les autres gamins qui sortent de parcours protection de l'enfance et tout ça, il y a toujours des trucs à travailler au niveau familial. Et justement ce qu'on évoquait tout à l'heure, je parlais de gamins de 14-15 ans qui commencent à avoir accès à une forme d'indépendance de pensée à pouvoir voilà se décaler des ressentis de leurs parents et penser par eux-mêmes. Heu bah à 18-19 ans, il y a encore ouais il a encore plus de marge de manœuvre à ce niveau-là. Et c'est hyper intéressant justement quoi.

Et les Contrats Jeunes Majeurs c'est des choses qui sont réévaluées régulièrement ?

Tous les 6 mois la plupart.

Tous les 6 mois la plupart ?

Ouais, ouais. Tous les 6 mois. On fixe les objectifs. Après c'est même tous les 3 mois même pour certains. Quand ils arrivent souvent c'est 3 mois, après 6 mois et puis avec des gamins scolarisés on peut demander 1 an. Quand il y a une année scolaire, quand il y a une année scolaire en cours. J'ai l'impression que c'est plus ce qui se pratique après quand ils sont en situation de professionnalisation tout ça c'est tous les 6 mois quoi. L'idée aussi je pense pour le département

c'est de voilà s'ils voient que le gamin a du boulot et que nous on rapporte que ça va plutôt bien et tout de dire bon bah là travaille la sortie maintenant aussi.

- Donc c'est réévalué comment ?

Bah justement là moi si j'ai bien compris avant il y avait des instances. C'est-à-dire qu'on rédigeait notre écrit et puis c'était discuté dans une instance du département en présence de nos travailleurs sociaux, chefs de service voilà quoi. Qui représentaient les instances voilà. Aujourd'hui on envoie au département, on n'a pas de visibilité sur qui les lit qui les lit pas, voilà. On nous le renvoie accepté pas accepté, voilà.

Ouais, parce qu'il y a pas de référent ASE de désigné ?

Non, non ! Sauf les mineurs, ceux qui arrivent sur des contrats jeune majeur non, non il n'y a pas de référents ASE. Je crois même que maintenant il n'y a plus d'interlocuteurs privilégiés, voilà. On a deux, trois repères parce qu'on connaissait un peu le secteur forcément. On a quelques personnes. Mais en tout cas c'est pas forcément celles qui valident ou invalident les CJM. Et je crois qu'avant les CJM étaient renvoyés avec la réunion avec si j'ai bien compris hein les chefs de service des différentes boîtes qui font ce qu'on fait ici à HAJI sur le département. Et puis, voilà les choses étaient discutées avec les référents du département voilà, tiens on continue. Voilà qu'est-ce qu'on met comme voilà, il y avait un échange, il y avait des allers-retours quoi. Aujourd'hui, hop on balance notre petit imprimé là, notre courrier d'accompagnement et puis bim on reçoit un retour généralement positif donc tant mieux. Mais voilà, très bien allez y continuez, on valide pour six mois quoi. Ça fait plus l'objet d'échanges comme avant.

Toi tu viens d'arriver, mais du coup est-ce que en fonction du rapport que vous remettez par exemple on parlait d'une continuité mais par exemple ça peut être aussi une rupture de CJM pour X raison.

Ah bha oui, oui. On peut remettre des CJM en question. Moi qui n'adhère pas du tout enfin moi je suis assez tranquille par rapport à ça. Je veux dire un gamin il vient ici. Il adhère à un projet. Il a pas des conditions formidables mais il a quand même un appartement, un petit budget. Donc voilà, dans le monde actuel et dans l'état du social actuellement, c'est quand même plutôt pas mal. A un moment donné il y a des règles qui lui sont, qui lui sont indiquées dès qu'il arrive ici sur voilà sur pas de bordel dans les apparts, enfin voilà. Il y a des règles avec lesquelles on peut s'arranger mais il y en a d'autres avec lesquelles on ne peut pas transiger. Si le gamin il fout le souk tous les soirs, si c'est là teuf dans l'appart, que ça devient une place de deal ou j'en sais rien. Evidemment qu'à un moment donné on dénonce le CJM et puis terminé. Après je trouve quand même qu'entre les règles qui sont établies sur le papier et puis ce qui se passent en réalité et heureusement il y a une marge de manœuvre. C'est-à-dire que quand on leur lit les règles au début, vous n'avez pas le droit de recevoir du monde machin et puis en fait s'ils nous préviennent et qu'on sait. Voilà, au bout d'un moment on fait connaissance aussi. Effectivement, au début il y a la règle parce que bah si on commence à dire on faites ce que vous voulez, ça risque d'être compliqué. Ça reste des grands ados quand même. Au bout du compte je trouve, moi le même il est scolarisé, ou il rentre dans le marché du boulot. Il se débrouille plutôt bien, on est serein, il passe souvent ici, on le connaît bien. Il n'est pas dans la fuite hein, il peut recevoir des copains 2-3 fois par semaine. S'il est tous les jours à l'heure au boulot, qu'on a des bons retours de son employeur qui gère bien son budget, que ce n'est pas le bordel, que

les voisins ne font pas de retour comme quoi c'est le bordel dans son appart. On ne va pas lui interdire pour lui interdire tout simplement. A un moment donné, faut que ça ait du sens aussi un peu. Donc effectivement, qu'on balise au début, ça me paraît plutôt logique. Il y a de la marge de manœuvre. Heureusement. L'insertion professionnelle, la scolarité, la gestion budgétaire, c'est un peu le nerf de la guerre ici. J'ai été élevé dans le mythe du livret A mais je m'en suis vite détaché. J'ai une relation assez distante personnellement avec mes finances mais j'ai jamais eu les soucis que les gamins qui sont ici ont. Donc des fois vu de loin je peux me dire c'est peut-être un peu rigide mais évidemment il y a un impératif pour bien qu'ils partent avec un peu d'argent sous le bras, voilà. Quand ils partent d'ici, il faut qu'ils aient un peu d'argent pour se payer une caution, faut qu'ils aient voilà s'ils veulent continuer sur la route de l'autonomie faut qu'ils puissent se meubler un peu voilà. Ça ne suffira pas de savoir frapper aux bonnes portes à ce moment-là. Il faudra un peu de sous de côté aussi. Donc forcément bah oui tu bosses, tu gagnes 600 balles par mois, bah on va regarder avec toi ton budget, comment tu vas pouvoir en mettre de côté pour à la sortie avoir un peu de thunes. C'est pas intrusif c'est aussi des choses qu'on moi j'ai été élevé dans le mythe du livret que je m'en suis détaché. Mais malgré tout j'en ai gardé des choses voilà. Tu fais pas n'importe quoi. Si eux ils ont pas ces clés là, voilà ils le géreront comme ils voudront leurs budgets comme tout le monde. Mais au moins qu'on leur indique. Souvent, ils sont paumés quand même sur la question du rapport à l'argent. C'est rigolo même, ils n'ont pas d'expérience c'est normal. Mais c'est vrai que voilà ça fait partie des choses qu'on leur apprend à faire, moi je me disais au début c'est un peu intrusif peut être. Et en fait non c'est nécessaire quoi.

Qu'est ce qui était intrusif de regarder leurs comptes ?

On leur présente le truc au début, moi l'accompagnement voilà faut aller voir plus souvent, les amener vers l'autonomie sur le papier c'est quand même toujours intéressé. Justement, dans les petits écueils, je me disais est-ce que ça justement ça va faire partie des choses que je vais savoir-faire ou voilà. Etant moi-même déjà pas forcément hyper carré sur ces questions-là. Mais voilà, on n'a pas les mêmes vies et évidemment que ces gamins là il va falloir qu'ils soient hyper carré sur ces question-là dans un premier temps. On est obligé de les amener à ça. Ce n'est pas intrusif c'est de la relation d'adulte finalement. Après ça le deviendrait si on voit qu'au bout d'un an et demi le gamin il gère hyper bien son budget et on continue à lui pointer ces comptes voilà. Mais ce que je vois c'est que quand ils arrivent, ceux qui sont scolarisés, qui n'ont pas les bourses et tout ça, ils ont 350 balles à peu près par mois. Donc ils arrivent au début, on leur fait leurs budgets et tout ça. Combien tu claques en courses par semaine, comment tu claques en argent de poche. Ils viennent chercher leurs sous, voilà. Ça pourrait paraître super carré, mais y'en a plein au bout d'un an ils viennent le 2 mars là et puis on leur file leurs 350 balles. Parce que ça fait un an et qu'on sait que maintenant ils sont carrés, ils s'organisent. C'est même essentiel qu'à un moment donné on fasse ça pour voir s'ils n'arrivent pas le 15 en disant euh merde j'ai tout claqué et voilà. Visiblement, le boulot qui a été fait en amont permet au bout d'un moment de faire en sorte qu'ils se démerdent avec leurs sous et qu'ils s'organisent. Donc c'est bien.

Ils sont plutôt preneurs au final ? Ils râlent au début d'après ce que tu dis, mais au fur et à mesure..

Au début, ils ne râlent pas trop. Ça, c'étaient mes inquiétudes à moi, mais non, non. Au final, ils sont plutôt preneurs.

Ils adhèrent quoi ?

Oui, ils adhèrent. C'est bienveillant, quoi. Ils arrivent ici, les premiers entretiens on commence par leur dire si vous êtes là c'est que c'est bon. C'est pas mal quoi. A partir du moment où vous venez aux entretiens vous avez une place quoi. Voilà, donc c'est assez sécurisant quand même. Je crois aussi que ça les aide à adhérer au reste aussi. Après ça permet voilà aussi de faire le tri. Y'a un gamin qui est pas venu y'a pas longtemps, dans le message qu'il a laissé il dit qu'il abandonne la procédure d'admission notamment, parce que je ne pourrai pas recevoir de gens chez moi donc voilà quoi. On va pas le rappeler en lui disant bah si, si . C'est vrai qu'au début on évoque la règle donc on dit ça va pas être possible. Alors qu'en vérité ça l'est un peu. Donc on peut aussi perdre du monde en route mais en même temps il faut bien qu'il y a ait un cadre un peu établi au début.

En même temps, s'il ne vient pas juste pour ça c'est qu'il a peut-être d'autres solutions et qu'il n'y a pas d'urgence ?

Exactement, exactement.

Du coup, est-ce que les jeunes qui arrivent, qui doivent répondre à certains objectifs prérequis c'est-à-dire le projet de service, ou il y a la possibilité que le jeune fasse aussi un projet qui est vraiment individualisé ?

Le projet de service il est sur l'accompagnement que nous on propose et ce qu'on lui met à disposition et puis après il y a sa demande à lui effectivement. Mais qui est déjà logiquement rédigé dans le CJM qui l'emmène ici. Dans son premier CJM, il a fixé des objectifs. C'est vrai que ce n'est pas mal, qu'il soit réévalué au bout de 3 mois au début. Ça permet aussi finalement entre le fantasme et la réalité, entre ce qu'il a imaginé et ce qu'il se passe dans la réalité, de réajuster les choses. Même six mois même un an ce serait pas mal même derrière. Mais que ce soit réévalué vite, c'est pas mal je trouve. Sur les trois mois, on les voit beaucoup et souvent sur les 3 premiers mois, c'est ce que je fais-moi pour l'instant essentiellement, après l'accompagnement il prend une autre tournure. Au début on fait quoi ? On regarde si la situation administrative est carrée, la CMU à ton nom, on te déclare auprès des impôts. Enfin, tout ce qui va venir finalement baliser le reste pour voir après sans doute s'intéresser d'avantage aux points plus intéressants professionnellement parlant c'est-à-dire aux relations familiales, aux choses comme ça quoi qu'on va pouvoir bosser.

C'est sécurisé au début quoi.

Oui, c'est sécurisé et en même temps ça permet aussi de se rencontrer. Quand on fait toutes ces tâches administratives et tout. En même temps, on travaille on discute un peu d'autre chose aussi car sinon c'est fatigant. Et on se rencontre ça permet après d'attaquer ces questions-là. Ça a vraiment du sens. Mais le début de l'accompagnement il est essentiellement administratif. Où t'en es ? Bien souvent, il y a du boulot à faire. Il y'en a qui arrive avec 1500 balles de dette SNCF, en voilà quoi. Des échéanciers, des trucs. Là, t'as ton budget et tout. Mais c'est pas mal, c'est pas mal. C'est des bons supports à la discussion. Et après cette période-là du début on réajuste les objectifs.

C'est cette phase-là qui permet la rencontre et après tu peux individualiser ?

- J'ai l'impression que c'est un peu comme ça que ça se passe ouais.

Du coup, c'est des jeunes qui sont quand même relativement preneurs ?

A fond ! Je suis hyper surpris de même comment ils passent ici quoi. On leur dit c'est ouvert et tout mais ils viennent quoi. Ils viennent papoter, ils viennent faire leurs devoirs, ils sont super preneurs du dispositif hein.

D'après ce que tu dis il semble vraiment y avoir une concordance entre le projet du jeune et le projet de service, projet institutionnel ?

J'ai l'impression que ça fonctionne bien, ouais.

Et très peu de résistance entre les deux ? Parce que des fois ça peut arriver que notamment à l'approche de la majorité il y a des attentes qui enfin des objectifs qui sont pas forcément les mêmes ?

Il y a deux trois chiants des fois mais je pense qu'ils voient que dès le début quand ils sont orientés vers ce type de service on est au-delà du discours que quand ils sont gamins justement où ils vont subir la présence des éduc. Quand ils sont petits ils la subissent ou leurs parents la subissent. De toute façon, il y a quelque chose quand même : il faut aller chez le juge, c'est jamais agréable. Il y a quelque chose du domaine de la contrainte. Là, vraiment ils ont les clés en main. Si tu as envie ton accompagnement AEMO s'arrête ou on est inquiet pour toi, tu arrives à la majorité, il y a une assistante sociale etc. Il y a des dispositifs comme ça qui arrivent. Je veux dire, est-ce que ça t'intéresserait. Déjà, ils répondent : oui. Pourquoi ça t'intéresserait ? Donc ils savent vraiment ce qu'ils viennent faire ici quand même pour la plupart. Ils ne sont pas mis à l'abri hein. On est pas du tout la même dynamique qu'un gamin qui arrive effectivement dans une maison d'enfant ou là c'est que c'est chaud et on va mettre à l'abri. Alors des fois avec l'adhésion du même, et bien souvent d'ailleurs. Il y a plein de gamins qui arrivent en foyer, je voyais très bien comment ça se passait. On en a accompagné régulièrement. Il y'en a qui sont très contents d'y arriver mais malgré tout c'est subi par les parents ou il y a quel chose du voilà quoi là c'est un juge qui a décidé de que voilà. Alors que là, c'est toi t'as 18 ans, tu veux venir ici, tu viens. On te présente les règles, si tu veux tu continues.

L'adhésion est acquise de base quoi.

Ouais, et je trouve qu'en plus le fait que ça se passe là. Le lieu, l'unité lui-même : que ça se passe dans un grand appart, qu'ils aient le coin cuisine où ils peuvent venir prendre un gouter. Des coins ordi où ils peuvent venir bosser, s'isoler s'ils ont envie. Il y en a, ils viennent ils ont juste envie de discuter parce qu'ils ont une scolarité, les copains, copines mais ils ont coupé le lien avec la famille, ce qui peut se comprendre pour certains vraiment. Avec quel adulte on discute, enfin voilà quoi. Ici, ils viennent débriefer un peu leurs journées, parler de leurs joies, de leurs peines, de leurs projets. C'est intéressant, il y'en a même des fois on leur dit il y a un gamin depuis que je suis ici, je l'ai vu 4 jours sur 5 quoi.

Fabien ?

Ouais.

Lui tu vois, s'il ne vient pas pendant deux jours on va se dire merde il y a un problème. Après on souhaite qu'il vienne un peu moins car on voit bien que du coup le jour où enfin je m'en fous, des fois il peut être saoulant, c'est un gamin qui a sa personnalité, ce n'est pas le sujet on est au boulot. Mais

on se dit putain quand ça va enfin à un moment donné il va les avoir lui aussi ses 21 ans quoi. Il investit tellement le lieu que pfiou ça risque d'être très compliqué quand même quoi. Il va quitter le service pour un gamin avec ce type de profil. On travaille l'autonomie aussi quoi. En fait, c'est qu'est-ce que tu viens chercher ici ? Effectivement, si c'est nos ressources ponctuelles c'est super, c'est le lieu. Si c'est venir tous les jours venir discuter une heure et demie et zoner, ce n'est pas forcément le lieu. Tu as peut-être besoin de plus que ce qu'on peut t'offrir. Malgré tout, malgré la qualité pour moi de l'offre entre guillemet ici. On a vraiment des gens disponibles, et il y a beaucoup de choses qui sont possible.

Du coup en tant que parce qu'on parlait de subjectivité tout à l'heure notamment des situations qui étaient compliquées qui pouvaient toucher la subjectivité que tu portais beaucoup même en tant que réfèrent. Ici c'est aussi présent ? Moins présent ?

Bah, je pense que c'est toujours présent. A partir du moment où il y a une rencontre, c'est présent de toute façon. Après effectivement, je décrivais moi une situation en essayant d'être le plus objectif possible. En faisant voir même de la subjectivité, il y'en a toujours de toute façon. Je suis particulièrement sensible à la situation de ce gamin là sans rentrer dans les détails du pourquoi du comment. Il y a toujours des situations qui nous touchent plus que d'autres. C'est bien de le dire quand c'est le cas. Et puis voilà on présente la situation, le plus objectif que possible. Et puis, les collègues nous en renvoient quelque chose. Mais eux, le connaissent absolument pas. Donc ça change tout. Ici, quand je vais faire ma réunion de projet que je vais parler d'un gamin, je vais dérouler mon truc mais les précisions des collègues ça va pas être enfin ils ne vont pas me demander de préciser mon propos ils vont me donner leurs points de vues. On va échanger des points de vue, ce qui est tout à fait différent. Moi le réfèrent qui est à même de mieux connaître le même, parce que je l'accompagne dans davantage de démarches mais pour autant il peut se pointer un jeudi soir où moi je ne bosse pas et il tombe sur un collègue et puis ce soir là il a envie de parler d'un truc. Et puis il va avoir une discussion hyper constructive d'une heure et demie. En AEMO, ça n'existait pas du tout. Donc effectivement la dimension d'équipe, elle est super importante. Ça se complète surtout, enfin c'est ce qu'on disait tout à l'heure, je trouve que ça en rajoute à la qualité de l'accompagnement proposé quoi. On sait très bien comment ça se passe, ils ont leurs référents mais ils choisissent leurs référents aussi les mêmes. Je suis sûr qu'il y en a qui repèrent qu'il y a machin qui est là tel jour. Je vais me pointer souvent car j'aime bien discuter avec lui, je suis plus à l'aise et c'est très bien comme ça. C'est plutôt bon signe Et voilà, je trouve ça chouette quoi. A partir du moment, et j'ai pas de doute la dessus, que personne ne s'accapare les situations. Ça peut arriver dans certaines institutions, c'est des situations qu'on entend aussi des fois quoi. J'ai pas du tout l'impression que ce soit le cas ici. Tant mieux. Je trouve ça bien. Après ça peut arriver, tu bosses en internat, il y a des gamins où tu es plus sensible à leurs situations que d'autres, ça t'empêche pas de faire la teuf avec tout le monde. Mais évidemment qu'on a plus de sensibilité avec certains gamins qu'avec d'autres et c'est logique.

Donc j'ai l'impression qu'ils sont beaucoup plus acteurs ils se l'approprient cet accompagnement.

Je trouve oui pour la plupart et chacun à leur échelle en plus. Il y en a ça leur suffit d'avoir leurs appart, de venir chercher leurs thunes, de papoter un peu et puis voilà quoi. Ça leur va très bien mais parce qu'ils sont déjà partis dans leurs têtes. Il y en a pour qui c'est le tremplin, ils savent très bien où ils veulent aller pour la plupart. Et puis, il y en a d'autres qui sont en transit. Ceux qui sont en transit,

ils ont besoin de plus de temps, d'échanges, de discussions, de conseils ça dépend vraiment du profil des mêmes. Ils ne sont pas tous très présents. Je trouve que globalement quand même, je suis surpris quand même de la dynamique. Tu sais sur la petite feuille, on note qui a appelé, qui passe, qui machin et tout ça. Ils passent beaucoup, je trouve qu'ils passent beaucoup.

Ils tiennent le CJM sur la longueur ou tu as pu remarquer qu'il y avait quand même des ruptures ?

Il y a très peu de rupture sincèrement. Ça arrive.

Des ruptures pas qui serait de l'ordre : il est prêt il a pris son envol mais des ruptures parce qu'il n'a pas répondu à ses engagements ou qu'il a encore des besoins.

Ça a pu arriver mais ça à l'air d'arriver très à la marge. Je connais des mecs qui bossent aussi à l'ETAPE qui a le même dispositif que je ne sais plus comment ça s'appelle à l'ETAPE mais c'est exactement le même dispositif d'appartements éclaté avec à peu près le même niveau de taux d'accompagnement et tout ça. On est à peu près sur les mêmes repères. Et fiou c'est hyper rare aussi. J'ai un pote, il bosse depuis des années là-bas, ça leur ait arrivé une fois ou deux de changer parce que c'était plus possible quoi. Comme je te disais, ça devenait des places de deal ou des trucs comme ça. A un moment donné, tu dis qu'est ce qui se passe, machin. Le gamin est fuyant. Tu trouves d'autres solutions, tu découvres que vraiment il se passe des choses voilà quoi. A un moment donné on a les clés de tous les apparts, tu fais les bagages, tu les amènes ici, et puis terminé quoi. Mais ça à l'air d'être ultra exceptionnel. Ils savent ce qu'ils viennent faire ici quand même. Après ils y arriveront ou pas.

Contrairement en placement où ils ne savent pas forcément ce serait peut-être la différence.

Ouais, ouais complètement. C'est la différence centrale. A un moment donné quand ils arrivent ici ils ne se disent pas cool je vais avoir enfin ou alors nous on aura raté un truc et il y aura un problème dans l'orientation à mon avis aussi. J'ai pas l'impression qu'il y a des gamins qui arrivent ici en se disant cool je vais avoir mon petit appart je vais pouvoir faire mon petit biz tranquille. Enfin, ce n'est pas l'idée et puis dans la façon dont on leur présente les choses au début justement peut-être que c'est ça que ça garantit aussi. Ce cadre un peu pas rigide mais extrêmement cadré en tout cas. Dès le début on leur présente, on a bien balisé ça aussi, si le mec il se dit tient je vais faire mon petit truc pépère et qu'on lui dit entre 20 et 22 heures on peut passer n'importe quand.

Ça peut freiner les ardeurs quoi.

Ah bah ouais. Donc je pense que ce qu'on nous missionne en cours de route c'est peut-être des gens pour qui soit ça ne correspond pas à leurs attentes ou peut être aussi c'est trop cadré pour des gens qui ont envie d'être un peu plus à la marge.

Et ceux qui arrivent et qui n'appartenaient pas du tout au réseau de protection de l'enfance qui était pas du tout suivi par un quelconque service avant ?

Bah là, tu vois on a une gamine qu'on va avoir en premier entretien dans les jours à venir, elle est allée voir son AS de secteur qui a été hyper sensible à sa situation et qu'a saisi la plateforme lui-même. Je me demande même si c'est pas un responsable de la ASE. Enfin, elle a dû aller frapper à une porte et elle est tombée sur quelqu'un et puis bim voilà. Et du coup, visiblement il n'y a pas de



« background » de la protection de l'enfance. Elle arrive comme ça quoi. On va bien voir. Mais ouais, ça a l'air d'être rare quand même.

Généralement, ils sont déjà dans le dispositif ?

Soit c'est mineur non accompagné mais qui était en structure qui était à à ATOME. Et quand ils deviennent majeurs, ils peuvent les orienter vers d'autres services. Donc c'est ça. Ou c'est sorti effectivement de divers maisons de l'enfance ou de foyer. Ou sinon quelques cas comme Emile que moi j'avais accompagné ici il y a trois ans. C'était un pari hein, elle avait même pas encore 17 ans, c'est très rare mais on savait qu'elle avait les épaules. Le juge avait suivi et donc la plateforme l'avait orienté ici et puis ma cheffe et moi on avait voulu faire le pari. Finalement c'était une bonne idée. Mais c'est très rare, il y en a pas beaucoup qui arrivent ici dans le cadre d'une AEMO. Ils ont une culture institutionnelle, aux règles, aux contrôles. Pour les mineurs non accompagnés, c'est pareil. Ils étaient dans des centres ou dans des appartements éclatés et il y avait des règles de vie. Ils sont rompus, et c'est peut être aussi ce qui facilite les choses. Il y en a pas mal qui sont rompus à l'exercice du lien avec les travailleurs sociaux très tôt déjà. C'est des gamins qui ont des parcours..

Le cadre est quand même plus souple, du fait qu'ils aient un appartement et qu'ils ne soient en foyer...

Ouais, je trouve que les conditions d'accueil sont quand même plutôt bonnes.

Pour finir, tout à l'heure il y avait un terme sur lequel je voulais revenir. On fait quand même pas mal de contrôle social.

Dans le cadre de l'AEMO ?

Ouais.

Ah bah oui, à un moment donné si tu as des parents qu'adhèrent juste parce que c'est le juge pour enfants qui a décidé ça mais qu'ils n'en voient pas le sens. C'est-à-dire que voilà quoi. Donc si t'étais pas derrière leur gamin il n'irait pas au CMP, chez l'orthophoniste enfin des trucs basiques, des trucs nécessaires quoi. Tout à l'heure on disait que Deneuve, il pouvait défoncer des diagnostics mais à un moment donné si tu as un gamin de 5 ans, si tout le monde dit qu'il faut qu'il aille voir un orthophoniste, bah faut qu'il aille voir un orthophoniste. Il y a pas de c'est mon gosse, je fais ce que je veux. Si ta posture c'est mon gosse, je fais ce que je veux et que la justice passe par là et qu'elle dit bah non tu ne fais pas ce que tu veux, tu l'amènes chez l'orthophoniste. Et nous en AEMO, on peut être amené à enfin notre travail ça peut être de juste vérifier. Nous il y a des parents ils refusent qu'on voit leur gamin. C'est arrivé hein. On ne voyait pas les gamins seuls, nous c'est conseiller mais il n'y a pas d'obligation. Donc ils refusent qu'on voit les gamins seuls. Tu arrives pour mener un entretien et ils font ouais, ouais. Tu sors de l'entretien, bon bah voilà donc soit il y a une situation de danger ultra caractérisée, tu as du factuel : il arrive avec des traces de coup à l'école. Et là, il peut y avoir un placement ou alors sinon ton travail ça va être quoi ? C'est juste de vérifier que bon bah tu as affaire à des gens qui ne veulent pas travailler avec toi, qui te laissent pas accès à leurs gamins, bah ton boulot, sous couvert du juge pour enfant, ça va être de lister les attendus et de les vérifier. Ok, vous voulez pas qu'on discute, vous voulez pas qu'on fasse avancer les choses différemment, bon bah quand est-ce qu'il a été au CMP, tac, tac, tac... Au CMP, tu vérifies s'il y va bien, s'il loupe vous me prévenez. Est-ce qu'il va bien à l'école ? Allô, l'école ? Tac, tac. On a une mesure éducative, si jamais

il est absent plusieurs jours, que vous sentez le gamin vraiment mal, vous nous contactez. Et juste faire le lien finalement avec tout le monde pour vérifier que les attendus sont respectées et que si jamais il y avait un souci, ça nous reviendrait aux oreilles. Parce que ce n'est certainement pas les parents qui vont te le dire et les gamins tu ne les vois pas donc ils ne pourront rien te raconter non plus. Tu peux comprendre qu'il y ait des parents qui freinent, malgré tout même si c'est compliqué parce qu'on les voit pas souvent, bah avec des petits, bah à un moment donné les mômes ils parlent. Ou ils parlent tellement pas que tu vois ils sont pas beaucoup à résister à une petite après-midi sympa, à plus forte raison quand ils sont dans des milieux un petit peu difficile. Tiens on va aller manger un truc, on va aller discuter. Une activité un peu porteuse, donc généralement les gamins ils adhèrent bien les petits. Les ados peuvent être un peu plus méfiants au premier abord. Ça a souvent été un tel désert ou affectif ou social ou aussi en terme de loisirs ou d'ouverture qu'ils sont un plutôt preneurs. Donc effectivement si on peut pas les voir et essayer d'apporter ça et de libérer leur parole et du coup d'entendre un peu des choses du fonctionnement familial et que les parents disent rien et bah ouais on fait du contrôle social. Heureusement ce n'est pas le plus souvent car on arrive généralement à comme dans tous les boulot ils y en a qui vont arriver hyper réfractaires. Mais on sait y faire aussi et par notre formation et par le sens relationnel qu'on a aiguisé avec le temps. On sait y faire un peu. Bien souvent tu arrives à embarquer les parents. Quand c'est pas possible, c'est pas possible, et puis bah là tu fais juste et clac, clac, clac tu fais une liste et puis tu check quoi. C'est pas très intéressant, heureusement qu'on ne fait pas que ça. Mais ça arrive. Parce que le contrôle social il y avait cet aspect normatif quoi. A 18 ans : l'insertion, avoir ton appart, on prend ces objectifs prioritaires pour éviter que tu sois à la rue. Des fois on fait du contrôle social mais il y a l'aspect négatif justement de ce que tu dis de fliquer quoi. Mais il y a le côté positif aussi en disant voilà c'est aussi permettre une cohésion sociale, d'avoir des normes, ce que je disais tout à l'heure quelle distance tu as par rapport aux adultes, comment on dit bonjour, comment on leur parle. Quand tu fais du contrôle social comme ce que je décrivais avant, c'est pas du tout épanouissant professionnellement mais ça a du sens quand même. A un moment donné, si ça permet au gamin d'aller chez l'orthophoniste, de faire du foot parce qu'il a envie de faire du foot et de partir en colonie deux semaines l'été au lieu de rester dans son studio avec ses deux parents qui arrêtent pas de s'insulter bon bah je veux dire ce sera pas passer par je si on fait ce boulot là c'est qu'on aime bien l'échange, le dialogue, le relationnel en règle générale. Bon bah ce ne sera pas passé par ce biais là mais l'objectif de ton boulot reste rempli quand même. Pas avec une façon de faire super épanouissante professionnellement quoi après si tu es protection de l'enfance et que les objectifs ils sont remplis bon bah c'est bien quoi. Il faut accompagner quoi. Voilà, après tu ne fixeras pas des objectifs nouveaux comme quand tu fais rencontre et que du coup il y a des choses qui apparaissent parce que le dialogue et les échanges ont fait que tac ! Tiens, tu m'avais parlé de ça , on pourrait peut-être aller vers ce côté-là maintenant en plus de ce qu'on fait déjà. C'est intéressant. Tu crées de la nouveauté et de l'adhésion généralement. Effectivement, quand tu fais que lister des trucs et checker des listes, il y a peu de chance qu'il y ait de nouveaux objectifs qui apparaissent.

Et bah merci Yanis !

- Et bah je t'en prie !

- Très intéressant ce double, même triple regard.

## Annexe 12 : Illustration du travail d'analyse thématique

Répondants	Extraits des entretiens	Analyse
Leslie	« puis on a le projet individualisé du jeune qui est celui que l'on utilise le plus dans un quotidien » p68 « c'est le fil de conduite le fil rouge de l'accompagnement » p68 « en tout cas moi je le vois comme une ligne de conduite de tout l'accompagnement quoi. » p68	1) La notion de projet est pour l'ensemble des éducateurs spécialisés étroitement liée à celle de projet individualisé. Au cours des entretiens, ils évoquent plusieurs images pour le représenter.
Aurélie	« Ça permet aussi, nous dans l'accompagnement au quotidien, une trame, un truc à suivre pour pas partir dans tous les sens » p112	
Alexis	« le projet je le vois comme une espèce de ligne conductrice, un peu directrice qui va un peu, qui qui permet d'atteindre un ou plusieurs objectifs pour le jeune qu'on accompagne » p159	
Boris	« Donc le projet pour moi il sert un peu de ligne directrice dans les accompagnements » p98	
Gérard	« Je sais pas, j'ai jamais, utilisé ce cette image de la boussole, ça pourrait être une carte aussi. » p145	

Boris	« Bah le projet il vient en quelque sorte cadrer, encadrer notre accompagnement auprès des jeunes » p98	2) Le projet individuel permet de cadrer l'accompagnement. Il est un repère pour le jeune et pour l'éducateur. Il permet de jalonner l'accompagnement en étapes progressives avec
Aurélie	« ça permet un peu de baliser l'accompagnement du jeune pendant qu'il est ici entre ses 16 et 18 ans » p111 « je trouve que ça nous donne le chemin à parcourir avec le jeune, je trouve pas le mot exact que je voudrais, mais je trouve ça vient organiser l'accompagnement. » p112	
Yves	« C'est concret, c'est un support à l'échange, cela nous met un cadre dans la prise en charge » p192 « Oui, autant je le mettrai un peu plus du côté des éducateurs sur le foyer, autant je le mettrai vraiment plus du côté du côté du jeune adulte au service HAJI » p194	
Leslie	« Bha parce qu'on s'en sert au quotidien (...) et même le jeune c'est censé être un repère un minimum pour lui quoi » p70	

Gérard	<p>« pas aller à fond la caisse dans une direction sans savoir où on va » p145</p> <p>« Oui c'est bien ça permet de jalonner l'avenir, poser des points de repères. » p145</p> <p>« c'est pas forcément une ligne droite, des fois. On est obligé de prendre des détours, peut être même de faire marche arrière si on a pris une fausse piste et puis repartir. » p145</p>	ou sans une évolution linéaire.
--------	---	---------------------------------

Boris	« les objectifs prioritaires, on va mettre des objectifs dans les aspects principaux de la vie on va dire, vie quotidienne, la relation aux autres, la santé, tous les items, la scolarité ou l'insertion, ça va être nos à l'intérieur de chaque item on va se fixer des objectifs de travail avec le jeune » p100	3) Le projet individuel se concentre sur les divers aspects de l'existence du jeune accompagné ainsi que sur sa projection de sortie du dispositif de la protection de l'enfance. A première vue, il n'existe pas de modèle-type de projet individuel ou de priorités en ce qui concerne les objectifs.
Yves	« On travaille tous les aspects de la vie centré autour d'un projet individualisé, on travaille avec les familles, au quotidien, orientation professionnelle, scolaire, santé, voilà tout ce qui constitue un peu leur vie » p190	
Pierre	« du coup on accompagne les jeunes à la préparation de la majorité pour euh pour qu'il s'inscrive dans un projet d'avenir de manière générale que ce soit professionnel mais aussi d'insertion que ce soit social mais aussi insertion par rapport à l'habitat voilà » p128	
Leslie	« Bha ça dépend du jeune en fait, il y a des objectifs en fonction de l'âge car à l'approche de la majorité et en fonction de sa situation (...) pour moi j'ai pas l'impression qu'il y a des objectifs prioritaires mais par contre en fonction de chaque jeune c'est différent (...) mais il y a pas un qui prend plus d'importance qu'un autre c'est en fonction du contexte. Quel contexte ? Bha j'disais l'approche de la majorité, la situation administrative (...) la santé euh voilà après la scolarité. » p70	

Leslie	« c'est un projet qui est élaboré avec lui c'est-à-dire qu'on le prépare et qu'on en échange avec lui pour voir ce que lui met dans l'accompagnement et ce que nous aussi on met » p68 « c'est son projet c'est pas c'est pas le nôtre » p68	4) Le projet individuel s'élabore par une collaboration entre le jeune et l'équipe éducative. Les éducateurs échangent avec le jeune afin de dresser l'état des lieux de ses souhaits et de ses projections. Ainsi, ce serait le jeune qui fixerait ses propres objectifs.
Aurelie	« le projet personnalisé, en rencontrant le jeune, en voyant avec lui quels objectifs lui, il peut se donner » p111 « c'est aussi pour prendre en compte sa parole à lui aussi, du coup ce qu'il attend de ce placement, quels objectifs il se donne lui-même (...) car on donne pas des objectifs au jeune si lui-même y voit pas de sens » p112	
Boris	« Les objectifs sont établis, on en échange avec les jeunes (...) on reçoit le jeune en entretien, on échange autour de cette notion de projet, autour de ceux que eux veulent mettre au travail, ce qu'ils veulent atteindre » p98	
Pierre	« un projet d'avenir c'est-à-dire bha de définir quelles sont leurs volontés pour lorsqu'ils auront 18 ans(...) puis projet d'avenir c'est-à-dire savoir aussi ce qu'ils veulent » p128	
Gérard	Oui, je crois que moi je le fais à mon niveau, on discute, c'est beaucoup de discussions, c'est pas toujours très formel, avec mes référés, on essaye de faire comment dire, comment ça s'appelle, un état des lieux, et vers quoi tu veux aller et qu'est qu'on peut faire qu'on s'approche au plus prêt de ce que tu veux faire (...) et bien il se co-élabore avec le jeune » p144	
Alexis	Ce qu'on entend par projet c'est c'est pour moi de demander aux jeunes qu'est ce que tu as envie qu'est-ce que tu veux faire pour plus tard (...) partir sur les moyens qu'il met en place s'ils son réalisables » p159	

(...)